

MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE - REMERCIEMENTS - CONTRIBUTIONS DES
ÉTABLISSEMENTS

SOMMAIRE

Sommaire	3
Préambule	4
Démarche de la COP2 Étudiante	4
La construction du livre blanc	5
Remerciements	7
Les rédacteur·ice·s et relecteur·ice·s du livre blanc	7
Les ambassadeurs.rices	7
Les établissements ayant constitués un groupe de travail	9
Les partenaires financiers	9
Les soutiens	10
Glossaire	11
Conseil d'Administration	11
Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs	11
Précisions terminologiques	12

PRÉAMBULE

69% des étudiants souhaiteraient être mieux formés aux questions environnementales

Consultation des étudiants dans le cadre de REFEED 2020

76 % des formations ne proposent aucun cours sur les questions de climat, de biodiversité ou de ressources.

The Shift Project, 2019

DÉMARCHE DE LA COP2 ÉTUDIANTE

La démarche de la COP2 Etudiante, aujourd’hui devenue la **Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur** (CTES), a pour vocation à accélérer et à accompagner le processus de transition écologique des établissements de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) français ainsi que la prise de conscience des citoyen·ne·s par l’éducation et la formation.

Pour répondre à ces objectifs, le premier volet de la COP2 Étudiante était l’organisation d’une COP, sur le modèle des COP internationales, dédiée à la transition socio-écologique de l’ESR. Pour mener à bien cette COP, des **groupes de travail tripartites ont été installés dans 70 établissements, sous l’impulsion des ambassadeur.rices étudiant.es**. Ces ambassadeur.rices avaient pour tâche de créer un groupe de travail composé de 4 étudiant·e·s, de 4 enseignant·e·s-chercheur·se·s et de 4 institutionnels.

L’objectif ? Échanger et construire collectivement des solutions pour accélérer la transition socio-écologique de son établissement et de l’ESR en général. En amont 8 axes de réflexion ont été identifiés par l’association, avec l’aide d’un conseil scientifique. Pour guider les groupes de travail dans leurs réflexions, l’association leur a proposé plus de **125 pages de documentation**, qui recensaient de façon non exhaustive les principales idées et enjeux de ces 8 axes. Des exemples concrets de ce qui était déjà mis en place dans certains établissements étaient donnés.

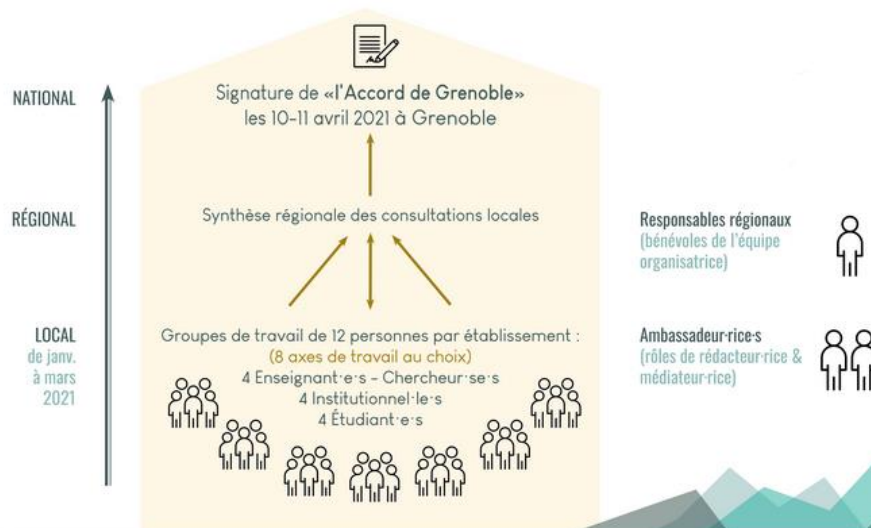


Figure - Organisation et démarche de collaboration mise en œuvre lors de la COP2 Étudiante

Cette démarche de dialogue et de réflexion a eu lieu entre janvier et avril 2021. Elle s'est conclue le 10 avril 2021, en distanciel, avec la présentation des résultats et des deux documents structurants :

- **L'Accord de Grenoble**, qui propose 11 objectifs et 5 engagements communs chiffrés et datés à atteindre par tout établissement signataire ;
- Ce document - **un livre blanc**, qui synthétise l'ensemble des contributions des groupes de travail. Elles ont pour objectif d'offrir des actions concrètes aux établissements pour atteindre les objectifs de l'Accord. En particulier, ces actions pourront aiguiller la réalisation des objectifs de l'Accord de Grenoble.

Ces travaux et ces deux documents ont été présentés le 10 avril 2021, devant plus de 200 personnes, dont les directions et présidences des établissements qui ont été invitées, avec la présence de :

- Jean Jouzel, glaciologue et climatologue français, ancien vice-président du groupe de travail scientifique du GIEC et président du groupe de travail Éducation et transition lancé par la ministre de l'ESRI Frédérique Vidal ;
- Thierry Coulhon, président du HCERES ;
- Mathias Bernard, président de l'Université Clermont Auvergne et représentant la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

LA CONSTRUCTION DU LIVRE BLANC

Les solutions proposées dans ce document ont été compilées par les équipes de la CTES sur la base des contributions des GT. **Il ne s'agit donc pas de recommandations faites au nom de l'association, mais bien d'une restitution du travail collectif qui a eu lieu dans les 70 établissements en 2021.**

Pour rendre le contenu plus lisible, la CTES a retravaillé chaque proposition, afin d'homogénéiser les éléments et de rassembler dans une même action des propositions proches.

Dans cet objectif d'homogénéisation du document, certains propos pourraient avoir été modifiés ; toutefois la destination et l'intention n'auront pas évolué. En particulier, le parti pris de l'association a été de privilégier au maximum l'utilisation de l'écriture inclusive et l'emploi du terme "transition socio-écologique" plutôt que "développement durable" par exemple.

La CTES est également consciente que certaines propositions ne seront pas destinées à tous les types d'établissements, et seront plutôt adaptées à une école d'ingénieur, une université etc. Le vocabulaire employé par telle ou telle proposition ne sera donc pas forcément adapté à tous les établissements, même si la mesure même y est applicable.

Concernant l'organisation du document, la trame des objectifs de l'Accord a été adoptée. En effet, ce livre blanc se pose comme la continuité des objectifs et des engagements de l'Accord sur lesquelles les établissements se sont engagés. Aussi, au vu de la problématique systémique des enjeux socio-écologiques, nombre de ces solutions pourront être combinées et servir plusieurs objectifs. La destination de ce document sera de servir de base de réflexion pour que chacun-e puisse y trouver son compte.

A ce titre, les propositions faites dans ce livre blanc sont reproduites dans les annexes de l'Accord de Grenoble, pour permettre aux établissements signataires de s'engager sur des actions concrètes.

Les questions de gouvernance par exemple ont occupé une place particulièrement importante dans les propositions des groupes de travail. Partant de ce constat, un article 0 a été ajouté. Il rassemble des mesures transversales, des prérequis, ou des actions qui doivent être envisagées à l'échelle nationale.

Vous avez une question sur la démarche de la COP2 Étudiante ? Une remarque ? Un retour d'expérience à valoriser ? Vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : contact@la-ctes.org.

Plus d'informations sur notre site internet : www.la-ctes.org.

REMERCIEMENTS

LES RÉDACTEUR-ICE-S ET RELECTEUR-ICE-S DU LIVRE BLANC

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce livre blanc :

- Clémentine BOULLE
- Alexandre CHEVALLIER
- Quentin TAUPIN
- Maloé ROGER
- Hugo TRANIN
- Claire NORREEL
- Théo BONNEVAL

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à sa relecture :

- Jérémie KLEIN
- Chau Anh NGUYEN
- Antoine RICHARD
- Pierre-Marie CHARPENTIER
- Loïcia GAUDILLIERE
- Anthony ROUX
- Lucas LEININGER
- Marion MAUGET
- Daphné OLIVIN

LES AMBASSADEURS.RICES

Merci à toutes les ambassadrices et à tous les ambassadeurs engagé-es lors des groupes de travail de 2021 ! Ils.elles ont mené à bien la formation des groupes de travail, leur animation et leur restitution. Aucun document n'aurait pu voir le jour sans leur engagement, leur motivation et leur enthousiasme.

Groupe 1 | Ile de France

Théophile Grappe (Université Gustave Eiffel), Nicolas Liénart (Université Gustave Eiffel), Claire Altersitz (Université Paris Saclay), Lilia Ouadah (Université Paris Saclay), Anna Antraygues (AgroParis Tech), Louise Doglio (AgroParis Tech), Simon Crouzet (Sorbonne Université), Camille Cusin (HEC Paris), Marilou Schteyer Meyer (HEC Paris), Manassé Bokole (HEIP - INSEEC U), Iman Mapakou (HEIP - INSEEC U), Nour Bocquet (CRI/Université de Paris), Fanny Gouel (CRI/Université de Paris), Maxime Roul (Cergy Université, CY Tech), Louis L'Haridon (Cergy Université, CY Tech), Augustin Proust (Sciences Po SGEL), Eloise Gilliot (Sciences Po SGEL), Ali Kajeiou (IPSA), Victoria Lechowski (IPSA), Emilie Vince (ENS Paris)

Saclay), Florian Basso (ENS Paris Saclay), Martin Labé (EPITA), Alice Munoz-Guipouy (ENS Ulm), Rodrigue Friaud (ENS Ulm), Alexandre Delfosse (Ecole Polytechnique), Léa Viénot (Ecole Polytechnique), Félicien Robert-Vassy (ENPC), Julie Derré (ENPC), Léonie Boutin (ENSTA Paris), Lucas Pinna (ENSTA Paris), Valentin Lignereux (Paris Dauphine), Arthur Paillet (Paris Dauphine), Alix Balaÿ (Paris Dauphine)

Groupe 2 | Haut de France - Grand-Est

Coraline Fuchs (Faculté de géographie et d'aménagement de l'université de Strasbourg), Julien Loewert (Faculté de géographie et d'aménagement de l'université de Strasbourg), Urielle Jacq (ENSAIA), Victoire Labbe (ENSAIA), Erwan Colombel (Centrale Lille), Colin Prudhomme (Centrale Lille), Alice Caracch (ENGEES), Ludivine Goujon (ENGEES), Olympe, Rémy (Télécom Physique Strasbourg)

Groupe 3 | Auvergne-Rhône-Alpes - Bourgogne Franche Comté

Nina Fasse (ENTPE), Eva Nora-Couot (ENTPE), Caroline Ecochard (ENISE), Arsène Tsasse (ENISE), Laurine Bouchon (Science Po Grenoble), Océane Cebollada (Science Po Grenoble), Juliette Arnal (Université Lyon 1), Jeanne Gouttefarde (Université Lyon 1), Louis Darvoy (Grenoble Ecole de Management), Yuna Guiborel (Grenoble Ecole de Management), Camille Le Gorju (IUGA), Yann Lieger (IUGA), Nicolas Bondu (AgroSup Dijon), Lise Andreux (AgroSup Dijon), Cassandre Chateauvieux (EM Lyon), Jules Raffegeau (EM Lyon), Thomas Lauria (EM Lyon), Fanny Hermant (Burgundy School of Business), Maéva Coërchon (Burgundy School of Business), Salma Menai (Génie Industriel), Khadija Echarrafi (Génie Industriel), Camille Auriac (Sciences Po Lyon), Lorette Peronne (Sciences Po Lyon), Cécile Essermeant (Polytech Grenoble), Julia Fezard (Polytech Grenoble)

Groupe 4 | Occitanie - Pays de la Loire

Adèle Poitevin (AgroCampus Ouest), Mathilde Verdier (AgroCampus Ouest), Jeanne Wydler (INSA Toulouse), Jade Petit-Delclevé (INSA Toulouse), Mathis Durand (Toulouse Business School), Charlotte Couplet (Toulouse Business School), Iris Cassagne (Montpellier Business School), Laure Socquet Juglard (Montpellier Business School), Raphaël Negrini (Toulouse INP), Juliette Combret (Toulouse INP), Antonin Berthe (Toulouse INP), Camille Dutreux (Audencia Business School), Agathe Duplessy (Audencia Business School), Guillaume Bobinet (ICAM, site Vendée), Sam Roy (ICAM, site Vendée), Hugo Tranin (Université Toulouse 3), Romande Perrin (Université Toulouse 3), Julie Abecassis (Sciences Po Toulouse), Nahia Briault (Sciences Po Toulouse), Christelle Schoeffel (ENAC), Maëlle Combreau (ENAC), Lou Muraz (ISAE Supaero), Victor Carré-Poussin (ISAE Supaero)

Groupe 5 | Nouvelle Aquitaine - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Benjamin Gaillot (IAE La Rochelle Université), Auriane Daniel (IAE La Rochelle Université), Marion Otheguy (ENSC), Maika Touzet (ENSC), Assiya Beirouk (ENSGTI), William Piémontois (ENSGTI), Benjamin Slodczyk (ESAIP), Tricia Waka-Ceou (ESAIP), Wassila Ezzaoui (Université de Bordeaux), Antoine Philippeau (Université de Bordeaux), Lauriane Gloaguen (Avignon Université), Florian Salengros (Avignon Université), Julie Lairesse (Université de Limoges), Laura Vermote (Université de Limoges), Thomas Cernea (ISAE ENSMA), Jocelyn Labourier (ISAE ENSMA), Pauline Regnier (Agro

Bordeaux), Clara Barbieux (Agro Bordeaux), Valentine Faroux (Université Aix-Marseille), Virginie Verazzi (Université Aix-Marseille)

Groupe 6 | Normandie - Centre Val de Loire - Corse - DOM

Cheyenne Fresko (Université Bretagne Sud), Constance Cavalon (Université Bretagne Sud), Soline Quilliard (ENSICAEN), Nicolas Chaugier (ENSICAEN), Emma Leveque (INSA Rouen), Sarah Mazzouz (INSA Rouen), Nicolas Georget (ACO Rennes), Niels Andre (ACO Rennes), Lou Gallazzini (UFR Tour), Léonore Koncz (Université Rennes 1), Cécile Boe (Université Rennes 1)

LES ÉTABLISSEMENTS AYANT CONSTITUÉS UN GROUPE DE TRAVAIL

Merci à tous les établissements qui ont permis aux ambassadeurs.rices de constituer un groupe de travail, et du soutien qu'ils leur ont apporté.



LES PARTENAIRES FINANCIERS



LES SOUTIENS



ADEME	Agence de la transition écologique
B(E)GES	Bilan (d'émissions) de Gaz à Effet de Serre
CA	Conseil d'Administration
CDEFI	Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CGE	Conférence des Grandes Ecoles
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
COFIL	Comité de pilotage
CPU	Conférence des Présidents d'Université
CTI	Commission des Titres d'Ingénieurs
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus
DDRS	Développement Durable et Responsabilité Sociétale
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits
ESR	Enseignement Supérieur et Recherche
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FNE	France Nature Environnement
GT	Groupe de Travail
HCERES	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MOOC	Massive open online course ("cours en ligne ouvert et massif")
ODD	Objectifs de développement durable
OFB	Office Français pour la Biodiversité
ONU	Organisation des Nations unies
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RU	Restaurant Universitaire
UE	Unité d'enseignement
UVED	Université Virtuelle Environnement et Développement

PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Le livre blanc utilise des certains indicateurs :

- **Echéance de l'action**

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme | Mise en place estimée inférieure à une année |
| <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme | Mise en place estimée entre un an et trois ans |
| <input checked="" type="checkbox"/> Long terme | Mise en place estimée supérieure à trois ans |

- **Force de l'engagement :**

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Faible | Mise en place estimée facile et rapide |
| <input checked="" type="checkbox"/> Moyen | Mise en place estimée nécessitant du temps et des moyens, mais sans nécessairement une personne à temps plein sur le sujet, ni de ligne budgétaire dédié |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fort | Mise en place qui est estimée ayant besoin de personnels dédiés à temps plein et d'une ligne budgétaire adaptée |

MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 0

ARTICLE 0

PRÉREQUIS – GOUVERNANCE – ACTIONS TRANSVERSALES



SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Développer les pôles DDRS des établissements	4
2. Développer la communication et la lisibilité des actions écologiques en place	6
3. Faire évoluer les critères de classement des établissements	8
4. Valoriser les engagements non académiques	9
Des étudiant.e.s	9
Des professeurs et du personnel	10
5. Intégrer les enjeux environnementaux dans le règlement intérieur, ou via une charte	11
6. Mettre en place une certification à l'échelle nationale	13
7. Autres propositions	15
Mettre en place des groupes de travail dédiés	15
Créer un bureau d'élèves sur l'environnement	15
Créer une association inter établissements liée au développement durable	16
Une mobilisation et un soutien des directions et présidences affichés	16
Impliquer les instances de "contrôle" de l'enseignement supérieur et de la recherche	17

1. DÉVELOPPER LES PÔLES DDRS DES ÉTABLISSEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

La réussite et la pérennisation des initiatives de transition socio-écologique nécessite de la part des établissements une implication importante ; c'est pourquoi il s'agit de créer ou renforcer le pôle DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) au sein de chacun d'eux. Cela passe par la création de deux postes/groupes essentiels :

- **Une chargé-e de mission, un-e VP Environnement ou encore un duo intergénérationnel professeur-e/étudiant-e**, garant de la transition environnementale de l'établissement. Sa présence lors des conseils d'administration pourra être rendue obligatoire ;
- **Un comité de pilotage** qui associe différents profils (enseignants, collaborateurs, étudiants...) afin de construire / développer une feuille de route pour la transition de l'établissement.

À l'échelle d'une université ou d'un établissement de grande taille, il est possible de mettre en place une commission au niveau de la présidence, chargée de la conseiller et de faire des propositions. Une commission au sein de chaque UFR, elle aussi multi-profils, pourra organiser, sensibiliser, mobiliser et récolter les idées, suggestions, débats et propositions de manière spontanée et libre de toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur. Cette commission transmettra ensuite les idées émises à la commission de l'université qui les viabilisera. La communication entre ces différents acteurs et plus largement entre toutes les parties prenantes est essentielle dans la mise en place d'un plan d'action pour une transition écologique et sociale efficace.

Des référent-e-s par département peuvent aussi être nommé-e-s. Ils-elles pourront se charger de structurer l'offre de cours de proximité en y intégrant les enjeux environnementaux, de guider la réalisation des plans d'actions et des BGES (Bilan (d'émissions) de Gaz à Effet de Serre), ainsi que de dialoguer avec leurs homologues d'autres structures pour un partage de retours d'expérience.

Des postes sur ces enjeux pourront aussi être intégrés à la vie associative des établissements.

OBJECTIFS

L'objectif est de structurer clairement la stratégie de l'établissement sur les enjeux du DDRS. Cela permettra de rendre lisible ces enjeux, autant en interne qu'en externe, et de dégager du temps pour piloter, planifier, mesurer et coordonner la transition environnementale au sein de l'établissement. **Un poste ou une reconnaissance officielle de ces rôles est nécessaire pour qu'ils soient légitimes et visibles.**

ACTEURS

C'est à la direction ou à la présidence de chaque établissement de prendre l'initiative de développer un pôle DDRS (ou de le créer si ça n'est pas déjà le cas). Lorsque des référent·e·s sont nommé·e·s, ou que le poste de chargé·e de mission DDRS est occupé par des personnes dont ce n'est pas l'emploi initial (enseignant...), une décharge d'heures devra être accordée en conséquence.

Pour la composition des commissions, l'ensemble des parties prenantes de l'établissement doivent pouvoir être l'objet de décharge d'heures. Un appel à volontaires dans chaque département pourra être organisé pour choisir / élire des référent·e·s. Ces référent·e·s devront être accompagné·e·s par l'établissement.

Le MESRI a aussi un rôle à jouer dans la généralisation de ces postes, en les intégrant aux subventions accordées aux établissements.

RESSOURCES

Le pôle DDRS nécessitera des moyens humains, des ressources financières budgétées (création de poste, décharge d'heures...) et de temps pour sa mise en place. Mais dans la plupart des établissements, ce pôle existe déjà et doit seulement être renforcé.

INDICATEURS

- Respect du cahier des charges label DDRS sur l'axe Gouvernance
- Intégration du sujet Gouvernance dans un sondage de satisfaction auprès des étudiants
- Nombre d'équivalent temps plein consacré à la transition socio-écologique de l'établissement

LIMITES

Les actions relatives à la transition socio-écologique devraient avoir lieu à tous les niveaux de gouvernance et ne pas seulement se cantonner aux actions du pôle DDRS.

2. DÉVELOPPER LA COMMUNICATION ET LA LISIBILITÉ DES ACTIONS ÉCOLOGIQUES EN PLACE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer un espace d'affichage physique et numérique pour répertorier les cours, les ateliers et les actions relatifs aux enjeux socio-environnementaux. En effet, d'après certains échanges, de nombreuses initiatives existent déjà mais sont mal connues des élèves. Un espace d'affichage dédié et bien identifié par tous permettrait de centraliser l'information et d'assurer une meilleure communication. Un référencement clair des offres de formation doit aussi y figurer, dans l'objectif, par exemple, de donner l'opportunité aux étudiants de choisir un enseignement transversal en rapport avec les enjeux écologiques.

Il s'agit également d'améliorer la communication externe par la diffusion des initiatives (formation, campus, associations DDRS...) hors des universités. Cela peut passer par la création d'une page dédiée au sujet sur le site de l'école ou encore d'un forum aux actions solidaires et environnementales.

OBJECTIFS

En interne, les objectifs sont nombreux : sensibilisation, diffusion d'informations et de données sur l'établissement (BEGES...), démarches et réflexions en cours, CR des COPIL ou GT, référencement des cours et associations pour trouver le bon interlocuteur... Ces informations existent déjà pour la plupart ; le but ici est de les rendre plus accessibles.

En externe, cela permettra de renforcer la compréhension des métiers auxquels les étudiants seront formés et de leurs enjeux futurs. Cela permettra aussi de rendre les universités plus attractives pour les étudiants (associations, référencement des cours, stratégie DDRS...) et de développer des partenariats avec les entreprises.

ACTEURS

Les acteurs sont toutes les parties prenantes de l'établissement pouvant apporter des informations sur le sujet. Le service communication pourra être chargé de les compiler en étroite relation avec le/la chargé de mission DDRS dont le rôle sera d'être le relais entre la centralisation de l'information et sa diffusion. Le MESRI a aussi un rôle à jouer dans la généralisation de ces postes, en les intégrant aux subventions accordées aux établissements.

RESSOURCES

Le budget nécessaire est à estimer par chaque établissement. Il ne semble pas que cette partie

impacte le budget initial sauf s'il s'agit de développer une nouvelle plateforme ou un nouveau site. Il faudra cependant prendre en compte ces "nouvelles" missions du service communication dans leur fiche de poste. Une page dédiée sur le site internet et/ou l'intranet semble être l'outil le plus simple à utiliser dans un premier temps. Toutefois toute autre initiative de communication sur le sujet est à encourager. Une réflexion collective avec les étudiant.e.s sur les canaux de communication à

utiliser et la forme à employer serait permettrait certainement d'obtenir un meilleur engagement.

INDICATEURS

- Création d'un espace lisible et clair
- Nombre d'actions valorisées
- Nombre de consultations de page internet, des réseaux, de newsletter

3. FAIRE ÉVOLUER LES CRITÈRES DE CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Pour intégrer les évolutions à venir de l'enseignement supérieur et les aspirations des étudiants, la mise en place de nouveaux critères de classement semble nécessaire. Ils devront intégrer les enjeux socio-climatiques et être plus transparents vis-à-vis du choix des étudiants. Cette évolution aura aussi pour bénéfice d'encourager les écoles à agir sur les enjeux socio-climatiques afin qu'elles ne soient plus contraintes à privilégier d'autres objectifs que les objectifs de transition.

OBJECTIFS

Un des arguments de ventes ou critères de sélection des formations reste encore pour beaucoup le salaire. L'objectif est de redonner du sens, de montrer que le salaire n'est pas le seul critère de choix. Il s'agit aussi d'être transparent, de faciliter la lisibilité pour les étudiants, que l'on sait très attentifs à ces questions et de plus en plus à la recherche de sens dans leur futur métier. En parallèle, l'objectif est aussi d'accélérer la mutation des établissements sur ces sujets.

ACTEURS

Pour faciliter cette évolution, il sera nécessaire de mettre en place un groupe de travail regroupant toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur (directions, présidences, CGE, CDEFI, BNEI, BNEM...). Les acteurs qui établissent aujourd'hui les classements devront aussi y être associés, pour accélérer l'évolution de leurs critères.

RESSOURCES

Les résultats d'enquêtes DDRS, ou d'auto-évaluation COP Étudiante pourront servir de bases de données, tout comme des questionnaires étudiants plus généraux.

INDICATEURS

- Evolution du référentiel
- Nombre de critères "DDRS"

LIMITES

- Logique déclarative des classements
- Lobbying potentiel de certaines écoles bien en place
- Volonté des étudiants en cours d'études ou fraîchement diplômés de ne pas voir leur école perdre des places dans le classement

4. VALORISER LES ENGAGEMENTS NON ACADÉMIQUES

DES ÉTUDIANT.E.S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les enjeux socio-environnementaux, nécessitent un engagement important. Les étudiants sont aussi demandeurs de plus de reconnaissance concernant leur mobilisation. Ces engagements sont des leviers essentiels pour faire évoluer l'ESR, mais aussi plus largement nos sociétés, nos territoires car ils représentent une force d'action, de réflexion et de mobilisation. Par ailleurs, les entreprises font attention au parcours associatif des étudiants lors du recrutement. Leur engagement sociétal est donc un véritable atout qu'il faut mettre en avant.

Il s'agit donc de mettre en place des mesures permettant de valoriser les initiatives étudiantes, soit sur des projets en lien avec les enjeux climatiques, soit sur la prise en compte de critères DD&RS dans la conduite de leurs projets associatifs (organiser un événement éco-responsable, un gala ou une conférence thématique par exemple). L'engagement étudiant ne doit pas être contraint, mais accompagné et valorisé par différents dispositifs : **aménagement d'horaire, badges, validation d'UE, ECTS, facilitation à la césure, valorisation CV, portfolio...** Cet engagement peut aussi se faire par le biais de projets d'équipe facultatifs en partenariat avec des acteurs externes (ou internes sur le DRS).

Avant de valoriser ces engagements, il est nécessaire de les accompagner et de les faciliter. Cela passe par exemple avec une présentation des associations de l'établissement et du territoire dès la rentrée et la semaine d'intégration.

Une présentation des projets et des engagements pourra être faite en fin d'année dans le but, toujours, de valoriser les actions mais aussi de partager des retours d'expériences.

OBJECTIFS

Les objectifs sont multiples. Développer, favoriser et valoriser leur implication dans le milieu associatif (interne ou externe à l'école), les inciter à développer des compétences passives ou "soft skills" qui s'acquièrent par l'expérience (savoir débattre, travailler en équipe, s'organiser, communiquer vivre-ensemble...), mais aussi de créer du lien social et

un attachement à son territoire. Enfin cela d'améliorer les perspectives des étudiants lors de leur entrée sur le marché du travail.

Pour les établissements, cela peut aussi les rendre plus attractifs à la fois pour les étudiants, mais aussi les enseignants et partenaires.

ACTEURS

Les services et référents Vie Étudiante seront particulièrement mobilisés, en lien avec les instances représentatives (CEVU, CA...). Les associations et bureaux étudiants devront eux aussi être sollicités pour mettre en place cette mesure. Des enseignants pourront accompagner les étudiants dans cette démarche ; du lancement à la restitution.

Enfin, des partenariats devraient être développés avec les structures du territoire accueillant des étudiants engagés ou pouvant proposer ce cadre (associations externes, acteurs territoriaux, collectivités...).

RESSOURCES

Une liste ou une cartographie d'associations compatibles à la valorisation par crédits ECTS qui pourra être arrêtée par un groupe de travail mêlant étudiants et administration. Le processus peut être itératif et proposer un catalogue avec

des offres plus nombreuses au fur et à mesure des recherches / tests.

Il n'est pas nécessaire d'y consacrer un budget conséquent.

INDICATEURS

- Pourcentage d'étudiants engagés dans une association
- Satisfaction des associations sur le travail/la motivation des étudiants
- Nombre de projets durables portés hors du cursus

LIMITES

- Engagement non obligatoire : potentiellement peu de volontaires
- Vérification de l'engagement réel de l'étudiant.

DES PROFESSEURS ET DU PERSONNEL

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il serait aussi pertinent de laisser la possibilité aux personnels et enseignants de s'engager aux côtés des étudiants. Leur mobilisation pourrait être récompensée et incitée par la **mise en place d'un quota de temps maximal (à définir) qu'ils peuvent y consacrer et intégrée dans leurs objectifs annuels (et sur la fiche de poste)** par exemple.

Leur engagement pourrait aussi être valoriser au sein des formations. Cela pourrait passer par la mise en place d'une remise de prix à décerner pour les professeurs qui intègrent avec le plus d'efficacité et de pertinence les enjeux écologiques dans leurs cours. Un tel prix devra se baser sur un suivi rigoureux et régulier par l'établissement, qui aura aussi pour rôle de faciliter l'implication de ses professeurs. Les critères d'attributions pourraient être déterminés par un groupe mixte avec les différentes parties prenantes (voir "Glorify your professor").

5. INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR, OU VIA UNE CHARTE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Intégrer les enjeux DDRS dans le règlement intérieur de l'établissement ou via une charte permettra de poser des bases institutionnelles ce qui jouera un rôle moteur dans les engagements de l'établissement. Bien sûr, cette charte s'adresse à toutes les parties prenantes.

Une partie de la charte peut être commune aux établissements ayant signé l'Accord de Grenoble. Cette charte peut être rappelée chaque année par le biais d'un événement de sensibilisation transversal (voir 2.1).

OBJECTIFS

L'objectif est de clarifier la « mission de l'école » en y intégrant les enjeux environnementaux, ceci en posant un cadre réglementaire, un engagement écrit. La charte peut aussi être un levier pour mieux coordonner le fonctionnement des différents départements et d'améliorer la cohésion des actions liées au DDRS au sein de l'établissement. Il est également possible d'aller plus loin en rédigeant les valeurs et principes fondamentaux jugés utiles par les parties intéressées pour participer à la construction d'un monde où la paix, l'équité serait durable. Ici on peut parler de valeurs éthiques, ainsi que de nos responsabilités partagées vis-à-vis de notre environnement.

Un groupe de travail pourra s'atteler à la rédaction de la charte ou travailler sur des propositions permettant l'évolution du règlement intérieur en ce sens. Un dialogue avec la présidence et les instances de décisions sera nécessaire. Bien sûr, les services DDRS devront y être associés, tout comme ceux de la communication et des affaires juridiques dans un deuxième temps.

RESSOURCES

Une réflexion en amont doit être menée sur la forme et le contenu d'un tel article dans le règlement intérieur, ou d'une charte. Cette réflexion peut être effectuée en interne par un groupe de travail, le pôle DD&RS de l'établissement, ou être centralisée par la rédaction d'une charte nationale avec l'ensemble des responsables DD&RS. Il est aussi

ACTEURS

possible de faire appel aux volontaires de chaque établissement pour participer à la rédaction de cette charte/règlement. Un fois rédigée, celle-ci pourra être soumise aux élèves, aux personnels et à toutes les parties prenantes pertinentes. Cela permettra aux intéressés de mieux se saisir des impacts de ce document et d'engager une discussion le cas échéant. Enfin il faut que cette charte ou cette révision du règlement soit votée en AG. Le pôle communication sera évidemment sollicité pour partager les résultats de ces échanges collectifs. Des décharges de temps pourront être accordées.

Il est possible de s'inspirer ou d'adhérer à des chartes déjà existantes, comme la charte de la terre (16 principes dans 4 axes).

INDICATEURS

- Présence de la charte ou d'une évolution du règlement intérieur avec des articles intégrant les enjeux dont il est questions dans ce livre blanc.
- Nombre de signataires

LIMITES

- Impact réel de l'ajout d'un article dans le règlement intérieur
- Impossibilité pour l'établissement d'écrire les missions de l'école dans certains cas
- Question du niveau de détail de la charte : attention à ne pas confondre la communication autour de la charte et la charte en elle-même, risque de greenwashing

6. METTRE EN PLACE UNE CERTIFICATION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de réfléchir à la mise en place d'une certification nationale (ou même internationale à l'image du TOEIC) permettant de valider des connaissances relatives à la transition socio-écologique. L'idée est de concevoir un test qui permettrait de diagnostiquer le niveau de connaissances et de sensibilisation des étudiants, complémentaire au Sulitest. Ce test serait semblable aux tests sur les niveaux de langue, et pourrait être structuré en trois niveaux : 1. Un premier niveau sur les connaissances relatives à la transition. 2. Un deuxième niveau sur les outils nécessaires à celle-ci. 3. Un troisième niveau adapté aux cursus spécialisés. Une partie commune à tous les établissements permettra d'évaluer un socle de connaissances communes et de reporter cette partie d'année en année. Le test pourra être structuré en trois pôles : énergie et changement climatique, biodiversité, santé. Des questions qualitatives seraient ainsi nécessaires. Des études de cas, pour une meilleure mise en situation, devront être envisagées.

OBJECTIFS

Les objectifs sont multiples : faire une mise au point sur le niveau de connaissances, des compétences concernant la transition socio-écologique, valoriser ces connaissances auprès des recruteurs, et fournir un socle commun de connaissances sur la transition socio-écologique. Faire passer le même test dans tous les établissements permettra un suivi inter-établissement. Il pourra aussi permettre aux établissements de se situer et de faire évoluer leurs enseignements si besoin. Un tel certificat serait un atout dans l'enseignement supérieur et pour la vie professionnelle.

ACTEURS

La conception sera assurée par une équipe composée de spécialistes du secteur comme des

membres du Campus de la Transition, d'étudiants, d'agents du monde professionnel comme des DRH, des spécialistes de la pédagogie. Des partenaires employeurs et associatifs pourront aussi être associés aux réflexions. Le test devra être certifié par les ministères (ESR, Transition écologique) et, à termes, une reconnaissance au niveau européen ajoutera du poids à sa légitimité et permettra de lier les établissements au niveau international. Ces auteurs pourront être rassemblés au sein d'un organisme dont le rôle sera d'élaborer, de suivre et de faire évoluer le questionnaire. Les établissements remonteront leurs résultats en vue d'une analyse et d'une communication publique.

RESSOURCES

Un organisme à part entière pourrait être créé pour suivre, faire évoluer, et corriger le test. Le

test pourrait être payant, à la manière du GRE américain ou du TOEIC et maintenu par un organisme privé, ou publique, et développé par une fondation ou une structure similaire. Il serait préférable que le test soit développé par des acteurs français ou européens afin d'éviter tout biais culturel. Une correction automatisée pourrait faciliter le déploiement du test à grande échelle.

Obtenir l'engagement des universités et grandes écoles et le soutien des ministères de l'ESRI et de la Transition écologique seront nécessaires pour la certification de ce test.

En amont, devront être mises en place des grilles de connaissances et de compétences DDRS communes ; le référentiel du même nom pourra déjà servir de base.

INDICATEURS

- Nombre d'étudiants qui passent le test

- Nombre d'établissement qui fait passer le test
- Evolution du score des étudiants au test
- Nombre d'actifs qui passent le test

LIMITES

- Le test ne pourra être adapté en tout temps aux évolutions sociétales et environnementales
- Open Badge : attention aux effets de mode : réel intérêt pour l'étudiant et la valorisation des compétences DDRS dans le milieu professionnel
- Quantification de l'engagement impossible
- Faisabilité de l'automatisation de la correction
- Pas de mise en pratique avec une automatisation des corrections

7. AUTRES PROPOSITIONS

METTRE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL DÉDIÉS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette action est aussi en lien étroit avec la première mesure. Dans la mise en place de nombreuses mesures, quelle qu'en soit leur ampleur, il a souvent été soulevé que cela nécessitait une réflexion collective impliquant l'ensemble des parties prenantes de l'établissement et ce en amont de la mise en place d'une mesure, idéalement dès le stade de réflexion. Le format " groupe de travail" pourra donc être démocratisé, dans la limite du raisonnable compte tenu du temps que cela demande aux participant.e-s. Un groupe de travail à l'image de ceux mis en place par la CTES pourra être pérennisé, voire constitué à une échelle plus importante (groupes d'écoles par exemple).

CRÉER UN BUREAU D'ÉLÈVES SUR L'ENVIRONNEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer un bureau étudiant se focalisant sur les enjeux socio-environnementaux dans le but de sensibiliser chacun d'eux aux problématiques environnementales et de structurer leurs réflexions et leurs demandes. Cette mission peut également être intégrée à un BDE existant avec un pôle dédié. Le soutien des chargés DDRS et d'autres services de l'établissement sera nécessaire. L'idée est de permettre à des étudiants de se rencontrer et de monter des projets autour de ces problématiques. D'un côté les étudiants se mettent au service de l'environnement, et de l'autre ils peuvent y gagner en ayant des possibilités de stage, d'emploi par des relations avec des organismes extérieurs. Cette association, ce pôle pourra aussi, à terme, former les autres associations étudiantes aux enjeux environnementaux. La nécessité de trouver des financements peut être un point de blocage, mais de nombreuses subventions existent ; cela permet aussi aux étudiants de se responsabiliser et de se projeter dans le monde du travail.

CRÉER UNE ASSOCIATION INTER ÉTABLISSEMENTS LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

La création d'une association inter établissements liée au développement durable (à l'échelle d'un même groupe ou à l'échelle nationale permettra le partage d'expérience et d'initiative menée par les antennes sur le territoire et de partager / centraliser les bonnes initiatives. Cette association étudiante pourra prendre la forme d'un think tank en parallèle.

Les objectifs sont de mettre à profit la richesse associative des établissements (d'un même groupe) pour créer une association dont les activités sont orientées vers la protection du climat et de l'écologie, de soutenir la transition vers une économie écologique et équitable, de contribuer aux débats nationaux, d'alimenter la réflexion sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'encourager les prises de consciences individuelles et collectives sur ces questions. Un soutien des directions/présidences pourra être précieux, tout comme des associations externes (The Shift Project, CTES...). Cette action peut cependant être confrontée à certaines limites : pérennité de la structure, pluridisciplinarité à maintenir, statut de la structure, financement, temps.

UNE MOBILISATION ET UN SOUTIEN DES DIRECTIONS ET PRÉSIDENTES AFFICHÉS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette action est en relation directe avec la première. La mobilisation, la conviction et le soutien des décideurs est un prérequis très important pour engager une rapide transition de l'ESR. Un message politique clair et engagé montrera la volonté de faire évoluer le programme pédagogique afin de répondre aux enjeux socio-écologiques. Les objectifs sont nombreux : accélérer la transition de l'établissement, favoriser l'adhésion des équipes et des étudiants, fournir des clés d'accompagnement aux enseignants... Des objectifs pourront être fixés par la direction/présidence, ils seront ensuite déclinés dans les services et départements adéquats. Des moyens en conséquence devront être réfléchis. Un soutien national, une diversification des formules et une réorganisation de certains services seront certainement à envisager. Différents cadres peuvent cependant être proposés à l'échelle nationale (par la CTI pour les écoles d'ingénieurs par exemple) et représenter un modèle à l'échelle des établissements.

IMPLIQUER LES INSTANCES DE “CONTRÔLE” DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Force de l’engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l’action : Court terme Moyen terme Long terme

Comme cela a été dit, il est nécessaire de renforcer l'implication des instances de "contrôle" de l'enseignement supérieur (CTI, HCERES...) et de faire évoluer leur référentiel pour prendre en compte les enjeux DDRS de façon claire, lisible et ambitieuse. Ils devraient intégrer davantage de critères DDRS : les enjeux climatiques, énergétiques avec des évaluations et accréditations des universités/écoles d'ingénieurs.



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 1

ARTICLE 2.1

Sensibiliser aux enjeux de la transition socio-écologique 100% des personnes inscrites dans l'établissement lors de leur première année d'étude à l'aide d'approches pédagogiques dédiées. Cette disposition doit être mise en place dans un délai d'un an à compter de la date de signature de l'Accord pour les établissements de moins de 20 000 personnes inscrites dans l'établissement, dans un délai de deux ans pour les autres établissements.

SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Mettre en place des ateliers dédiés aux enjeux socio-écologiques	4
2. Proposer un cycle de conférences interdisciplinaires	7
3. Mettre en place des temps de sensibilisation spécifiques et des défis quotidiens	9
4. Mettre à disposition des ressources et des outils d'engagement	11
5. Initier une sorte de "hackathon vert" sur des sujets environnementaux	12
6. Créer un QCM dans l'objectif de sensibiliser les étudiant·e·s	14
7. Mettre en place des ateliers de gestion de projets sur la transition socio-écologique	16
8. Autres propositions	18
Envoyer des observat-eur·rice·s aux négociations climatiques internationales (COP)	18
Ajouter une thématique transition socio-écologique aux manifestations déjà existantes	18
Une convention citoyenne universitaire pour le climat	18
Proposer aux étudiant·e·s d'intervenir avant les cours sur des sujets de la transition socio-écologique	19
Ateliers pour développer l'esprit critique	19
Mettre en œuvre des campagnes de communication et de sensibilisation	20
L'art comme vecteur de collaboration	20
Faire intervenir des étudiant·e·s dans les lycées	20

1. METTRE EN PLACE DES ATELIERS DÉDIÉS AUX ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mettre en place des ateliers "ludiques" consacrés à ces enjeux lors du cursus, par exemple dans le cadre de l'événement nationale Rentrée climat. De nombreux exemples de tels ateliers ont été formulés¹ : Fresque du numérique, Fresque de la biodiversité, Big conf, atelier 2 Tonnes, serious game, escape game, C Road, COP in My City, Projet HeatWaveInMyCity, Fresque des déchets, jeux vidéo didactiques, Mission climat, défis... Et la classique Fresque du climat. Des créations de jeux de plateau peuvent aussi être envisagées.

Ces ateliers peuvent être organisés dans le cadre d'une journée banalisée et/ou d'activités transversales destinées aux étudiant·e-s mais aussi à tout public de l'établissement (journée Transitions, fête de l'environnement annuelle, rentrée climat...). La rentrée (intégration) est un moment privilégié car elle réunit le maximum d'étudiant·e-s au sein de l'établissement et elle permet donc un effet de sensibilisation plus efficace. Il faudra cependant faire en sorte de laisser aux participant·e-s la possibilité de débattre et d'échanger après ces ateliers.

OBJECTIFS

L'objectif est que les étudiant·e-s prennent plaisir à s'investir dans les sujets de transition socio-écologique, et que ce ne soit pas perçu comme la contrainte d'un cours supplémentaire qui risquerait malheureusement de détourner les plus réticent·e-s. Cela permet aussi de toucher tous·tes les étudiant·e-s, quelle que soit leur orientation future.

Ces ateliers, basés sur la participation active, pourront susciter des prises de conscience à travers des expériences ludiques, inciter les étudiant·e-s à se mobiliser sur ces enjeux et leur donner envie d'agir et de s'engager. Les étudiant·e-s de première année seraient le public le plus pertinent, bien qu'il ne faille pas

écarter les années suivantes, en particulier à la mise en place de ces mesures.

Une ouverture des ateliers à l'ensemble des publics des établissements d'enseignement supérieur permettrait de créer des liens entre les étudiants·e-s et les membres de l'administration, et de mettre tous ces profils sur un même pied d'égalité et de s'enrichir mutuellement par les interactions générées par ces ateliers.

ACTEURS

Pour cette idée, les **étudiant·e-s** eux-mêmes pourraient en être les principaux acteurs, en créant et en animant des événements et des jeux en lien avec ces enjeux

¹ Plus de ressources : https://drive.google.com/file/d/1K3h4ELFU_dJIR0kxQbWFna_zOLKom77/view

qui puissent toucher le plus grand nombre de camarades possible. Cela passe alors prioritairement par la vie associative de l'établissement qui pourra, dans ce cas, recevoir des subventions adaptées.

Cette programmation peut (et doit) aussi être impulsée par **l'établissement** lui-même, en s'appuyant sur l'équipe DD&RS de l'établissement, sur la direction des études, sur le service communication et sur des étudiant·e·s volontaires. Des membres d'associations, comme cela pourrait être le cas pour la Fresque du climat, peuvent aussi être sollicité·e·s.

Une transversalité entre les promotions est envisageable et souhaitable, les étudiant·e·s les plus avancé·e·s dans leur cursus peuvent partager leurs expériences, voire animer ces événements auprès des nouvelles promotions.

Enfin, les **laboratoires de recherche** pourront aussi être sollicités via ces ateliers pour diffuser leurs travaux mais aussi pourquoi pas, les vulgariser sous forme de jeu.

RESSOURCES

Les associations étudiantes (locales et nationales) et les étudiant·e·s elles-mêmes possèdent déjà beaucoup de ressources, aussi bien au niveau des idées que du contenu à diffuser. Il peut être pertinent de former un groupe de travail d'étudiant·e·s, lancer un projet pour réunir des étudiant·e·s intéressé·e·s qui ne se connaissent pas forcément. L'aide des associations des campus est alors précieuse. Il est cependant nécessaire dans tous les cas de prévoir des temps de formation en amont pour les animateur·rice·s.

Un recensement des outils existants et des objectifs associés sera important pour cibler le ou les ateliers les plus pertinents selon

l'établissement. Des séances d'animation tests pourraient être menées au sein de l'équipe DD&RS par exemple avant de proposer l'atelier à tous les publics de l'établissement. La mise en place des ateliers et les ateliers en eux-mêmes prennent du temps, il est nécessaire de réserver des plages horaires dans les emplois du temps, par exemple, une Fresque du climat dure en moyenne 3h.

Quelques exemples :

L'appui d'associations comme la Fresque du climat permet par exemple de proposer un projet "clé en main". Mais la mise en place nécessite une réelle logistique qui devra être étudiée lors des réunions de prérentrée. Des jeux de plateau qui auront pu être développés pendant l'année pourront par exemple être organisés lors des Journées Portes Ouvertes pour toucher les potentiel·le·s nouveaux·lle élèves. Selon le jeu utilisé, un budget pourra être calculé, par exemple pour un format d'escape game développé par une entreprise extérieure.

INDICATEURS

- Nombre de participant·e·s à ces événements
- Nombre d'étudiant·e·s et de personnel investi
- Retours des étudiant·e·s et des participant·e·s
- Enquêtes pour mesurer les éventuels changements de comportement des individus
- Ateliers visibles dans les maquettes pédagogiques et validés par les conseils universitaires
- Petits quizz en fin de journée ou de semaine pour voir ce qui a été retenu

LIMITES

- Nécessité d'avoir un groupe d'étudiant·e·s motivé·e·s et impliqué·e·s
- Disponibilités dans les emplois du temps des étudiant·e·s et des intervenant·e·s/animateur·rice·s
- Recensement et choix difficile des outils existants
- Coût potentiellement important dès que cela implique beaucoup d'étudiant·e·s et des intervenant·e·s extérieur·e·s
- Nombre de participant·e·s réduit pour certains types de jeux (escape game)

2. PROPOSER UN CYCLE DE CONFÉRENCES INTERDISCIPLINAIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de proposer un cycle de conférences ou de séminaires ouverts à tous·tes sur les sujets de la transition écologique et d'inciter les étudiant·e·s, le personnel, et les enseignant·e·s à y participer. Ces conférences peuvent aussi prendre la forme de tables rondes et de débats. Tous les enjeux de transition socio-écologique peuvent être traités : social, environnemental, économique, politique... Ce cycle pourra s'étaler sur l'année, et alimenter des événements de rentrée. Certaines conférences pourront être obligatoires et/ou valorisées dans le parcours des étudiant·e·s (ECTS, compte-rendu à construire...) mais aussi dans la formation continue des enseignant·e·s et personnels de l'établissement. Des liens avec l'insertion professionnelle devront être tissés. La mobilisation des chercheur·se·s de l'établissement sur toutes les thématiques peut être un bon levier d'interdisciplinarité.

OBJECTIFS

L'objectif est de former et de sensibiliser les participant·e·s aux questions de la transition écologique sans discrimination ou distinction entre les différents acteurs de la vie du campus. Cela permet aussi d'offrir une ouverture sur un large panel de sujets différents en lien avec ces enjeux, de parler de ces sujets régulièrement, de nourrir les réflexions personnelles et de développer l'esprit critique. Certaines interventions pourront aussi traiter de sujets plus pointus.

ACTEURS

Ce cycle serait à destination de tous·tes les élèves, des enseignant·e·s, et du personnel de l'établissement. Un groupe peut alors être mis en place pour décider du contenu de la conférence, en lien avec des associations étudiantes ou la direction des études par

exemple. Ce groupe devra cibler les conférences les plus pertinentes (les incontournables et les spécifiques à chaque parcours). Il pourra définir le format et organiser des consultations pour l'améliorer, identifier les temps appropriés pour les étudiant·e·s (tout au long de l'année, durant les semaines du développement durable, durant la semaine de challenge...).

L'invitation de chercheur·se·s de l'établissement peut permettre de tirer parti de la mixité de ses disciplines et de la spécificité de la formation à la recherche pour proposer une offre de conférences accessibles à tous·tes et reliant les enjeux scientifiques aux enjeux sociétaux. Le développement de la visioconférence pourra aussi favoriser des échanges à l'international. Il faudra cependant veiller à **varier les intervenant·e·s** pour avoir un débat d'idées et plusieurs façons de visualiser un problème.

RESSOURCES

Il faut d'abord considérer que des conférences existent parfois déjà ; elles doivent être reprises en vue et rendues plus attractives si besoin.

Le budget pour une conférence se détermine en fonction de l'intervenant·e, et cela peut consister en un simple défraiement par exemple. Côté logistique, une salle ou un amphithéâtre est nécessaire. La fréquence peut être très aléatoire, à minima d'une fois par semestre. Cela peut aussi prendre la forme d'un séminaire annuel. Des ressources pour communiquer sur l'événement devront aussi être envisagées. Des créneaux réservés dans les emplois du temps devront être mis en place, ou à minima une dispense de cours pour permettre d'y assister.

Un prérequis pourrait être la mise à disposition d'un guide technique permettant de former et

de déployer des conférences à l'échelle des établissements.

INDICATEURS

- Programme de conférences disponible et nombre d'événements
- Sondage sur la pertinence des sujets traités lors des conférences
- Demander des retours aux étudiant·e·s via un QCM

LIMITES

- Trouver des horaires adaptés au plus grand nombre
- Modalités présentiel/distanciel
- Trouver des intervenant·e·s
- Attirer un large public et pas seulement les personnes déjà intéressées
- Trouver l'équilibre entre vulgarisation et approfondissement

3. METTRE EN PLACE DES TEMPS DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUES ET DES DÉFIS QUOTIDIENS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Des temps de sensibilisation sur des sujets particuliers pourraient être mis en place par l'organisation de journées ou de semaines thématiques, et de défis pour évoluer sur nos habitudes quotidiennes. Une journée pourrait par exemple traiter de l'impact environnemental du numérique avec en particulier un défi "nettoie ta boîte mail", des conférences et des chiffres clés. C'est aussi l'occasion d'informer sur ce qui se fait dans l'établissement (prêts d'outils informatiques) et de transmettre des bonnes pratiques. Cela peut aussi être une journée défi "Campus sans voiture" pour quantifier le nombre de personnes qui viennent en voiture. Ce défi pourrait être développé à l'échelle nationale avec élection d'un podium / d'un vainqueur à son issue. Cela peut aussi passer par la mise en place de journées "venir à vélo", une fois par mois par exemple. La biodiversité sur le campus est souvent mal connue ; elle pourrait aussi être un sujet à traiter dans le cadre de ces temps spécifiques par des sorties sur le campus avec affichage de panneaux de sensibilisation, des ateliers de permaculture...

OBJECTIFS

L'objectif est de sensibiliser aux enjeux environnementaux dans le quotidien de chaque individu, en communiquant sur des bonnes pratiques pour réduire la pollution numérique (pièces jointes, extinction des outils informatiques...) ou encore les émissions dues à nos déplacements. Ainsi, l'objectif de ces événements est d'amener les participant·e·s dans une posture bienveillante et à s'interroger sur leurs gestes quotidiens en prenant conscience que la démarche peut être très simple. En bonus, cette événementialisation ajouterait de la vie au sein des établissements.

ACTEURS

Les différents événements s'adresseront à toutes les personnes du campus, et pourront être construits en associant divers publics de l'établissement. Le lancement d'un appel à projet en amont sur un besoin en sensibilisation sur un sujet précis serait un levier intéressant pour flécher des actions pertinentes. La mise en œuvre pourra s'appuyer sur les associations ou sur des institutions comme l'ADEME, l'OFB, la FNE ou des sociétés comme Greenpunch.

RESSOURCES

Un retour d'expérience, un état des lieux en interne ou en externe de ce qui a pu être initié de comparable pourrait constituer une bonne ressource de base. Le coût pourra être limité

sur ce type d'animation mais il est nécessaire de libérer du temps pour les organisateur·rice·s, qu'il·elle·s soient étudiant·e·s ou personnel d'établissement. En effet, l'animation de stands ou d'événements, l'analyse de questionnaires relatifs aux habitudes, la constitution de règlement de concours nécessitent du temps. Cela est d'autant plus vrai si des défis sont organisés à une échelle inter établissements. La CVEC pourra être mobilisée.

Des ressources en communication devront aussi être mobilisées pour capitaliser sur les apports des ateliers (affiches, intranet, télé-campus...) et sur les gestes simples à appliquer au quotidien pour limiter notre impact sur la planète.

INDICATEURS

- Questionnaire de pratiques avant et après les temps de sensibilisation
- Nombre de participant.es aux défis proposés
- Economies réalisées
- Outils spécifiques : par exemple, pour étudier l'évolution de son empreinte numérique (cleanfox)

LIMITES

Les résultats peuvent ne pas être visibles tout de suite.

4. METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES ET DES OUTILS D'ENGAGEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de pousser les étudiant·e·s à se renseigner par eux·elles-mêmes en mettant à disposition et en diffusant des outils déjà existants. Cela passera aussi par la mise en avant des clubs/associations pour s'engager concrètement dans des actions. Cela pourra se présenter sous la forme d'une newsletter étudiante, d'une base de données sur les associations/clubs en relation avec les ODD, d'un outil collaboratif...

Un outil comme une plateforme et/ou base de données (la plus exhaustive possible) pourrait rassembler des articles, des cours, des outils liés au développement durable. L'exemple de la data base du CRI (<https://projects.cri-paris.org/projects/u8gKLOjY/des>) est cité.

OBJECTIFS

L'objectif est de permettre aux étudiant·e·s de se former via des cours en ligne ou lecture de papier sur le sujet, de leur apporter des moyens techniques pour leur permettre de s'auto-former sur le sujet de leur choix et de les guider vers des passages à l'action en facilitant un engagement associatif.

ACTEURS

La direction des études, le service communication de l'établissement et des

étudiant·e·s intéressé·e·s pourront mettre en œuvre la solution.

INDICATEURS

- Retours des étudiant·e·s.
- Taux d'utilisation des outils

LIMITES

- Mise à jour permanente de la base de données
- Quelle valorisation de l'autoformation ?

5. INITIER UNE SORTE DE "HACKATHON VERT" SUR DES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de confronter des étudiants par petits groupes à une problématique environnementale concrète qu'ils devraient solutionner ensemble en quelques jours seulement. À destination de toute une promotion, cette action peut se faire sous la forme de défi où les étudiant-e-s serait face à des problématiques liées à la transition écologique et où il-elle-s devront se mobiliser afin d'apporter des solutions (avec plusieurs axes proposés : greenIT, transports, biodiversité...). Des expert-e-s sur le sujet pourront être sollicité-e-s pour mettre en lien le social, l'économie et l'environnement. Les bonnes idées émergeant de ces défis pourront être valorisées par des prix.

D'autres types de défis peuvent être mis en place de façon beaucoup plus transversale et ludique, à l'image de "Ma Petite Planète"² qui pourrait aussi inclure les personnels, des défis sportifs ou encore des défis du quotidien sur une période donnée (voir action "temps de sensibilisation spécifiques").

OBJECTIFS

L'objectif est de solliciter la participation active et la capacité de créativité des étudiant-e-s sur une problématique concrète à solutionner. Il s'agit aussi de fédérer la promotion autour d'un challenge commun, de développer les soft skills des étudiant-e-s en les faisant travailler en groupe, de développer un esprit créatif et innovant. Ce sera l'occasion de réfléchir aux problématiques environnementales, trouver des solutions concrètes, faire preuve d'esprit d'innovation et encourager les bonnes idées et réalisations avec des prix et un éventuel accompagnement par le StartupLab.

ACTEURS

Des professionnel-le-s qui travaillent dans le milieu en question pourront être sollicité-e-s, et pourront donner un retour de leur expérience sur le terrain. Il-elle-s pourront proposer des problématiques. La direction des études serait l'acteur le plus compétent pour mettre en place une telle action. Un groupe d'étudiant-e-s pourra également donner son avis sur le contour du défi.

RESSOURCES

² <https://mapetiteplanete.org/>

Le projet nécessiterait évidemment des ressources financières, du temps et des moyens humains pour être mis en place. Des semaines thématiques existantes pourraient être adaptées pour trouver du temps dans les emplois du temps, mais aussi dans un objectif de cohérence.

INDICATEURS

- Le retour des étudiant·e·s encore une fois, par un sondage par exemple, où il·elle·s pourront donner leur avis sur ce type de projet

- Mise en place d'un calendrier de la part de l'équipe organisatrice
- Nombre de problématiques proposées
- Nombre de projets réalisés à terme

LIMITES

- Faisabilité pour tous les domaines d'études ?
- Manque de temps dans les emplois du temps des étudiant·e·s

6. CRÉER UN QCM DANS L'OBJECTIF DE SENSIBILISER LES ÉTUDIANT-E-S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de la création d'un questionnaire à choix multiples (QCM) d'enseignement et de sensibilisation inter-facultés pour créer une base de connaissance universelle essentielle.

Nous proposons une démarche d'enseignement avec des petits cours dont les connaissances seraient ensuite vérifiées via un QCM, à l'image du Sulitest. Il portera sur divers enjeux du développement durable, tout en s'appuyant sur les ODD de l'ONU (agenda 2030). Celui-ci pourra être fait grâce à différentes plateformes telle que wooclap. Il aura pour objectif de transmettre des savoirs sur 5 thèmes différents : la mobilité, l'énergie, les déchets, la biodiversité et le climat, au niveau international, national et régional qui pourra donc être adapté à chaque université. Après avoir répondu aux questions, il faudra proposer un feed-back dont l'objectif sera de permettre une compréhension des erreurs ainsi qu'un détail explicatif de la note reçue après ce QCM. L'aspect ludique sera alors fortement mis en avant et pourra être accessible à tous-tes les étudiant-e-s de diverses filières et les jeunes dès l'âge de 15 ans.

Ce questionnaire constituerait alors une unité commune entre tous les établissements d'enseignement supérieurs français. Nous souhaiterions par ailleurs pouvoir mettre en commun les résultats des différentes facultés pour faire un classement de la section (ex : IUT spécifique, fac de lettre, fac de droit) intra-faculté mais aussi inter facultés. Ceci permettra alors d'élire l'établissement le plus cultivé dans ce domaine. Un exemple ici³.

OBJECTIFS

L'objectif est d'observer une compréhension et une acquisition des notions transmises au cours de l'apprentissage avant d'avoir fait le QCM et ainsi, pouvoir transmettre les notions essentielles sur la transition socio-écologique. Ce QCM aura pour but de lutter contre le manque de connaissance et de sensibilisation des étudiant-e-s en général à propos des enjeux de la transition socio-écologique. Nous nous attendons à ce que tous-tes les étudiant-e-s

reçoivent les clés pour comprendre les enjeux de la transition socio-écologique et les solutions qui existent.

ACTEURS

Ce QCM se destinera aux étudiant-e-s bien sûr, mais il est possible d'y associer aussi les personnels et enseignant-e-s. Le QCM devra comporter une partie commune à toutes les universités ainsi qu'une partie qui concerne les actions locales. Un-e chargé-e de mission ou

³ <https://quizanthropocene.fr/quiz/>

des professeur·e·s peuvent composer ce QCM. Ce dernier pourrait être coélaboré avec un groupe d'étudiant·e·s. Si le Sulitest est retenu, peu de travail sera nécessaire puisqu'il s'agit alors d'une prestation.

RESSOURCES

La création du test est plutôt rapide (quelques heures suffisent). Cet apprentissage pourra alors être réalisable à court terme, pouvant être mise en place dès la rentrée 2021. On prendra soin d'adapter le QCM en fonction de l'année d'étude afin d'éviter les redondances

et s'adapter à la filière de l'étudiant·e. On pourrait de plus y intégrer des questions proposées dans le Sulitest. Il faudra effectuer des recherches sur l'actualité des évolutions qui concernent l'environnement et être conscient·e· de ce qui existe dans la région (contacter les collectivités).

INDICATEURS

- Résultats aux tests
- Nombres de participant·e·s
- Concours inter-établissement pour valoriser les bonnes connaissances

7. METTRE EN PLACE DES ATELIERS DE GESTION DE PROJETS AU SUJET DE LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée consiste en la mise en place d'ateliers facultatifs basés sur la transition socio-écologique qui permettraient d'obtenir quelques points sur la moyenne générale. Ces ateliers pourraient proposer aux élèves de former un groupe et de trouver une problématique liée à la transition socio-écologique. Le groupe d'étudiant-e-s de filières confondues doit faire des recherches, s'informer et mettre en place un projet, pour ensuite faire une restitution des connaissances et des acquis. Il pourra s'agir de conférences, d'amélioration du système de tri dans l'établissement ou même en dehors, de proposer des composteurs ou encore de réhabiliter des jardins. Les étudiant-e-s ont une certaine durée imposée pour préparer ce projet.

Leurs travaux seront soumis à une évaluation sous forme d'un rapport écrit et/ou oral, ou un projet plus généralement. La gratification serait une augmentation de note sur la moyenne générale, 0,5 point par exemple.

OBJECTIFS

Ces ateliers permettent aux étudiant-e-s de se rencontrer entre filières, de développer ou approfondir un intérêt pour des problématiques environnementales et par rapport à la transition socio-écologique. Les choix de sujets sont arbitraires, rien n'est forcé. L'organisation peut par exemple mettre en relation des partenariats avec des entreprises pour développer un sujet. Il s'agit de fournir des expériences très enrichissantes permettant de développer de nombreuses compétences, notamment organisationnelles.

Ce système permet aux étudiant-e-s d'approfondir une notion de leur choix, de prendre conscience de leur environnement. Il va également leur permettre de développer des capacités d'organisation, d'autonomie etc.

ACTEURS

La mise en place de ce bonus doit être supervisée par un responsable qui peut être un professeur, ou encore un responsable administratif etc. Ceci peut même être supervisé par un groupe d'étudiant-e-s qui passerait le flambeau.

RESSOURCES

Au début de l'année ou du semestre, la communication est faite sur l'ENT, par exemple. La plateforme constitue le support d'échange entre l'organisateur-trice et les étudiant-e-s. L'organisateur-trice supervise et il pourrait être rémunéré.

Aucune action n'est à entreprendre en amont, les novices sont les bienvenus, à condition d'être motivé·e·s.

sont pas perdus, répond à leur problématique et leur fait passer les informations en attendant les rendus finaux.

INDICATEURS

Pour vérifier que les résultats sont atteints, il faudra comptabiliser le nombre d'ateliers mis en place, le nombre d'élèves intéressé·e·s qui s'inscrivent au projet et la qualité de leur travail.

Le suivi de projet se fait par l'équipe organisatrice. Elle s'assure que les élèves ne

LIMITES

La motivation des enseignant·e·s et étudiant·e·s à vouloir intégrer ce type de projet dans leurs cursus universitaires pourrait s'avérer être un frein. De plus, une fois le projet entamé, il sera nécessaire que l'investissement soit constant tout le long de l'élaboration / l'enseignement de celui-ci.

8. AUTRES PROPOSITIONS

ENVOYER DES OBSERVAT·EUR·RICE·S AUX NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES INTERNATIONALES (COP)

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il est possible pour les établissements d'enseignement supérieur de se faire accréditer auprès de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cela leur permet alors d'envoyer des observateurs (étudiant·e·s et professeur·e·s) aux négociations climatiques internationales (COP). Les établissements d'enseignement supérieur peuvent ainsi se saisir des enjeux actuels de manière proactive, notamment concernant l'intégration des enjeux du dérèglement climatique dans l'ensemble des formations et permettre aux étudiant·e·s de se plonger au cœur de ces négociations, de comprendre les processus et les enjeux. Plus d'informations dans la documentation de la CTES, axe 1.

AJOUTER UNE THÉMATIQUE TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE AUX MANIFESTATIONS DÉJÀ EXISTANTES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Au-delà de créer de toute pièce des événements, l'idée est cette fois de profiter d'événements et de manifestations existantes pour y ajouter un volet relatif à la transition socio-écologique si la thématique s'y prête. Il s'agit de faire le point sur l'événementiel existant dans le campus et, d'une part de promouvoir des manifestations "éco-responsables" (en privilégiant par exemple les déplacements doux, le zéro déchet etc.), et d'autre part de voir s'il y a possibilité de greffer aux manifestations existantes des actions de sensibilisation sur le climat, la transition écologique...

UNE CONVENTION CITOYENNE UNIVERSITAIRE POUR LE CLIMAT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer une convention citoyenne universitaire pour le climat. L'objectif est d'offrir la possibilité à un public plus large de s'emparer du problème. Cela peut aussi permettre de réfléchir à des solutions et à des objectifs climatiques pour l'université. Un dialogue entre tous les profils

de l'université sera ainsi instauré. Un diagnostic sur les actions de l'établissement sera un prérequis pour pouvoir travailler sur une base solide. Plus d'informations⁴.

PROPOSER AUX ÉTUDIANT·E·S D'INTERVENIR AVANT LES COURS SUR DES SUJETS DE LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de proposer une sensibilisation par le moyen de cours dispensés par des étudiant·e·s, en début de cours magistraux classiques. Le but est d'impacter le maximum d'étudiant·e·s de toutes les filières sur une durée courte d'intervention. Ces interventions pourraient par exemple tourner autour des saisons où sera traité une ou plusieurs thématiques propres à chacune. Un exemple : l'importance de savoir bien utiliser son chauffage en période hivernale. La mise en place peut être gérée par une association avec l'aide de l'université. Celle-ci pourra détacher des délégué·e·s dans chaque faculté. Les cours tiendront compte des emplois du temps, et se feront classe par classe pour des durées de quelques minutes. Les indicateurs prendront en compte le nombre d'interventions faites dans les formations, ainsi que le nombre d'étudiant·e·s présent·e·s, l'évolution du nombre d'inscrit·e·s aux activités et le comportement des étudiant·e·s pendant les moments d'enseignement. Cette solution serait mise en place à court terme, puisqu'il s'agit d'interventions volontaires, il est possible d'organiser cela pour le début de l'année scolaire 2021-2022. Une expérimentation a été faite à l'Institut de Management public.

ATELIERS POUR DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

La mise en place d'ateliers thématiques a déjà été abordée. Mais le sujet spécifique de l'esprit critique pourrait être intéressant à traiter. L'objet, comme son nom l'indique, serait de développer l'esprit critique des élèves, et de leur apprendre à se poser des questions. Le débat, la controverse pourront être des leviers utilisés. Le corps enseignant en sciences humaines et sociales pourra être sollicité, tout comme les associations étudiantes si ce type d'atelier a vocation à être réalisé hors temps scolaire. Une mise en place à court terme peut être envisagée.

⁴ <https://theconversation.com/debat-vers-des-conventions-citoyennes-universitaires-pour-le-climat-et-la-biodiversite-141855>, mise en place programmée l'année prochaine à l'UGA, et à Sciences Po Lille

METTRE EN ŒUVRE DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mettre à profit les réseaux sociaux pour informer, sensibiliser et transmettre des messages courts et impactants à large impact. L'ensemble des acteurs de l'université seront mobilisés pour diffuser les messages et pour les construire. Cela pourra passer par les réseaux sociaux ou par des affichages (et plus largement par tous les formats présentés précédemment). Cela peut être des messages chocs, des données chiffrées ou images qui amènent à poser une réflexion. L'accès à la donnée sera le principal prérequis.

L'ART COMME VECTEUR DE COLLABORATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer des projets en utilisant l'art comme vecteur de collaboration. L'objet est de pouvoir rétablir les synergies entre les associations, de sensibiliser à l'art tout en mettant l'innovation et la créativité en marche. Cela permettrait de mettre en place un rapport entre la technicité et l'art, et de favoriser une dynamique alternative autour de la transition socio-écologique. Des techniques telles que le design thinking⁵, des brainstormings ou des concours pourront être utilisées. Côté ressources, un budget pourrait être alloué par l'établissement. Des partenariats autour de plusieurs porteurs, entre associations, avec des écoles d'art pourraient être envisagés.

FAIRE INTERVENIR DES ÉTUDIANT-E-S DANS LES LYCÉES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

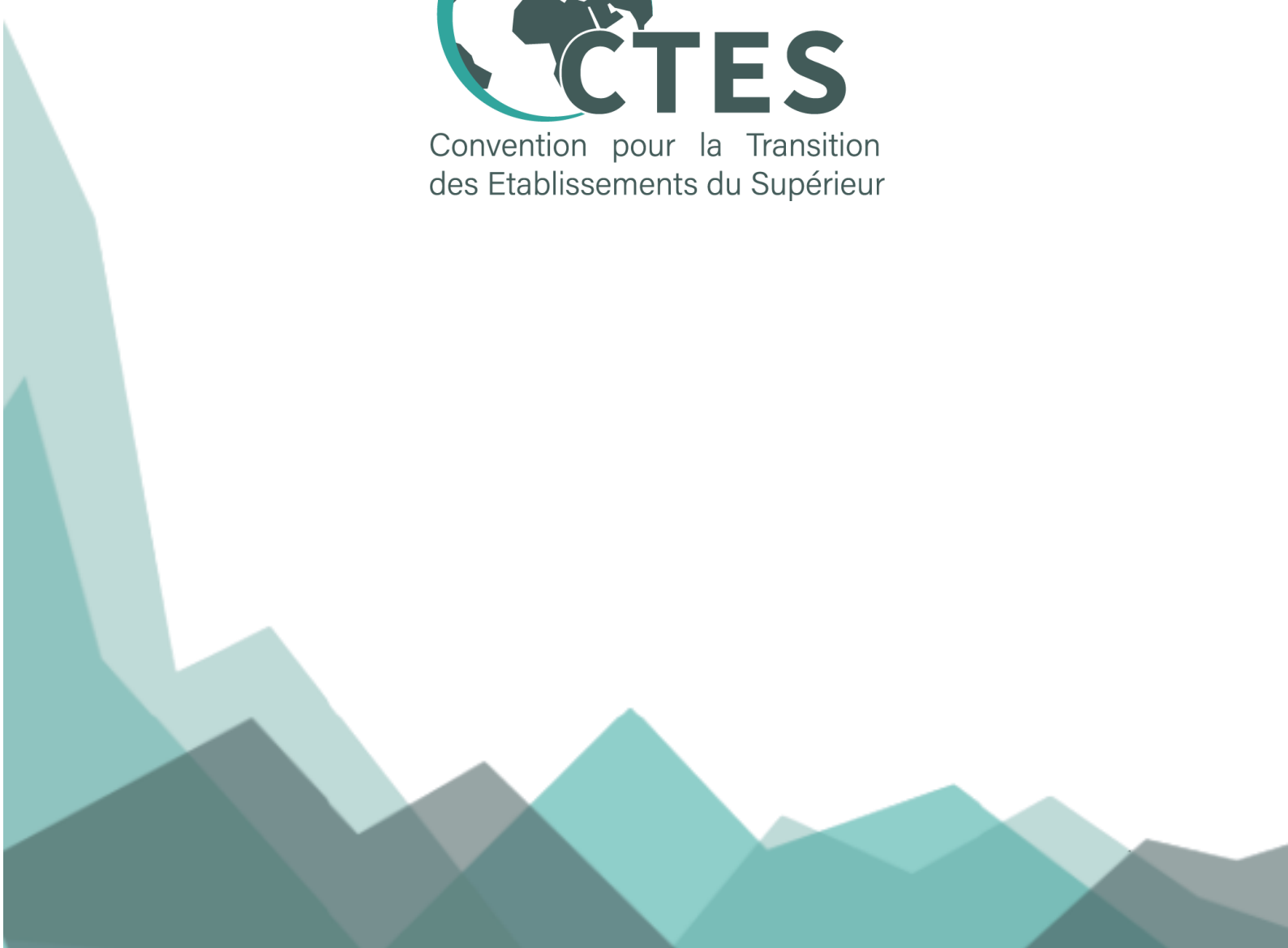
Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est de proposer aux étudiant-e-s d'intervenir dans des lycées pour sensibiliser les élèves à la transition énergétique et à la transition socio-écologique, afin de vulgariser et expliciter les notions relatives à la transition socio-écologique, réaliser un retour d'expérience en tant qu'étudiant-e-s sensibilisés, transmettre notre formation avec un regard axé sur le monde professionnel et faire prendre conscience aux lycéen-ne-s les enjeux socio-climatiques. Pour cela, les étudiant-e-s, associations et la direction devront travailler ensemble pour définir le projet et trouver du temps et des partenariats avec les lycées. Les principaux problèmes qui peuvent intervenir sont la mobilisation des étudiant-e-s qui peut être faible, ainsi que leur disponibilité et leur sensation de légitimité.

⁵ C'est une approche de l'innovation et de son management qui se veut une synthèse entre la pensée analytique et la pensée intuitive - <https://www.lescahiersdelinnovation.com/qu-est-ce-que-le-design-thinking/>



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur


ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 2

ARTICLE 2.2

Faire suivre, à 100% des personnes inscrites dans l'établissement, un enseignement commun interdisciplinaire dédié à la compréhension des enjeux de la transition socio-écologique avec une approche systémique d'au minimum 20h à partir d'un délai de trois ans à compter de la date de signature de l'Accord pour les établissements de moins de 20 000 personnes inscrites dans l'établissement, dans un délai de cinq ans pour les autres établissements.



SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Création d'un tronc commun obligatoire pour tous les étudiant·e·s en première année	4
2. Un enseignement commun via des cours en ligne (MOOC) et des ressources numériques pour les étudiant·e·s	8
3. Mettre à disposition de tou.te.s une bibliographie sur les enjeux environnementaux	10
4. Mettre en place une semaine interdisciplinaire consacrée aux enjeux socio-écologiques	12
Variante	13
Variante	14
5. Mélanger les différents cursus et les différents établissements	15
Variante	16
Variante	17
6. Création d'une commission afin de définir le socle de connaissance nécessaire dans ce tronc commun, et qui sera garante de la qualité de l'enseignement sur les enjeux environnementaux	18
7. Mettre en place une UE optionnelle et transversale	20
8. Faire le lien entre la formation et futurs emplois et les enjeux environnementaux avec une année ou un module spécifique	22
9. Autres propositions	24
Enseigner les notions élémentaires d'écologie via l'anglais	24
Changer et améliorer le référentiel de compétences de la formation dans les domaines socio-écologiques	24
Gradation de la formation lors des différentes années d'études	25

1. CRÉATION D'UN TRONC COMMUN OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉTUDIANT·E·S EN PREMIÈRE ANNÉE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Création d'un cours dédié aux enjeux socio-écologiques, obligatoire et commun à toutes les filières. Il peut être possible de commencer par un enseignement prototypique sur quelques filières pour une intégration générale l'année scolaire suivante.

OBJECTIFS

L'objectif est de donner à tous les élèves les **éléments incontournables et indispensables (physiques, biologiques, chimiques, sociales, économiques, politiques)** pour comprendre les enjeux socio-écologiques.

Ce tronc commun permettrait également de s'assurer que tout le monde utilise les mêmes bases conceptuelles et le même vocabulaire.

Le but est d'être capable de prendre en considération les faits, événements et décisions du passé pour comprendre la situation actuelle et les trajectoires futures. Dans un même module, il serait intéressant d'aborder les **différents courants de pensées sur le thème de la transition et des enjeux**, pour laisser à chacune et à chacun la possibilité de construire sa propre opinion sur le sujet sans orientation particulière. Il est également important de former tous les étudiant·e·s à porter un **regard critique sur les actions des entreprises** et notamment de les sensibiliser aux pratiques de l'écoblanchiment plus largement connu comme *greenwashing*. Leur apprendre à discerner les actions à fort impact

de celles qui relèvent davantage de la communication.

Il est nécessaire de sensibiliser le plus grand nombre d'étudiant·e·s possible, sans que cela ne s'adresse uniquement aux étudiant·e·s déjà sensibilisés à ces questions, comme c'est souvent le cas aujourd'hui. L'intégration du module au sein même de la maquette permet d'embrasser un plus grand nombre d'étudiant·e·s. Formaliser une telle UE dans la maquette pédagogique, c'est également l'occasion de passer un message fort dans la reconnaissance de l'importance des enjeux de la transition socio-écologique par l'ESR.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Un minimum 20 heures de cours semblent être nécessaires pour appréhender l'ensemble des enjeux dans leur complexité. Toutefois, en plus de la théorie, il semble utile d'y ajouter des expériences plus interactives comme des séminaires, des ateliers, des sorties en milieux naturels, des expériences associatives, des stages, des projets tuteurés, des conférences, et d'autres formes d'engagements. Faire

davantage d'immersion sur le terrain permet aux élèves de prendre conscience de la réalité du changement climatique et ainsi de se sentir plus impliqués.

L'enseignement peut alors avoir une valeur de 3 ECTS soit environ 60 heures dont 20 heures de cours (à modifier en fonction de la politique de l'établissement). Ce module peut également être sous la forme d'une UE d'ouverture, ou d'une semaine d'enseignements dédiée.

CONTENU DU TRONC COMMUN

Propositions de connaissances à aborder (liste non exhaustive) :

- Les mécanismes fondamentaux de l'effet de serre
- Les changements globaux
- Les phénomènes climatiques
- Les origines des déséquilibres des écosystèmes (révolutions industrielles, mondialisation, surconsommation, etc.)
- Les travaux du GIEC et de l'IPBES
- La réglementation autour de l'environnement (étude d'impact, analyse coût global, etc.)
- Des outils pour l'évaluation de l'impact écologique d'une entreprise, d'un projet ou même d'un.e étudiant.e, comme le bilan carbone
- La sobriété numérique, comme le coût énergétique
- La *low-tech*
- La perte de biodiversité et la notion d'écosystèmes
- L'importance de l'énergie dans notre société, et sa raréfaction
- Le concept de l'analyse de cycle de vie et sa pratique
- Stress des ressources
- Notions sur la RSE (DPEF, Taxonomie)
- L'impact de ces changements sur les populations, et leurs inégalités

Bases transdisciplinaires :

- Avoir des notions d'économie, locale et nationale, Economie de la Transition
- Management responsable
- Finance et comptabilité durables (ISR)
- Droit et Mondialisation
- Humanités environnementales
- Epistémologie des sciences de l'environnement
- Philosophie de l'anthropocène (*place de l'humain dans le monde*)

Compétences à acquérir :

- Acquérir le réflexe de comparer des chiffres donnés à des chiffres connus
- Savoir manier les ordres de grandeurs (ODG) pour discerner et évaluer les actions. Cela pourrait passer par :
 - Connaître quelques ODG liés à la vie quotidienne et savoir les comparer à d'autres éléments plus larges.
 - Dans chaque cours, illustrer l'impact carbone des sujets présentés et les ODG associés, lorsque les sujets s'y prêtent (dans un cours peu théorique par exemple).
- Compétence d'analyse de cycle de vie (ACV) pour les formations scientifiques et plus particulièrement d'ingénieurs.
- Savoir critiquer les indicateurs proposés, et l'échelle d'étude choisie (émission carbone vs empreinte carbone par exemple)
- Eco-conception (pour les ingénieurs, architectes, designers, etc)
- Former les étudiant.e-s aux outils d'évaluation environnementale, sensibiliser à l'analyse critique des méthodes. Le but est d'être capable d'analyser différents éléments (entreprise, projet etc.) d'un point de vue environnemental. L'idée est donc

de présenter plusieurs techniques qui existent, mais aussi d'être capable de garder un esprit critique sur celles-ci. Ainsi, en prenant connaissance d'une telle évaluation, tout un chacun serait capable de comprendre quelles sont les méthodes utilisées pour arriver aux résultats présentés.

Activités qu'il est possible de faire :

- Discussion sur les idées reçues autour de l'environnement
- Présentation de l'impact individuel, de l'impact global et du coût environnemental des infrastructures (illustration du coût environnemental des infrastructures par le cas de l'établissement d'enseignement)
- Les élèves peuvent aussi calculer leur impact environnemental individuel par utilisation de différents indicateurs (bilan carbone, bilan énergétique, utilisation d'eau...), travail qui pourrait être comparé à l'international, si les élèves des établissements partenaires font le même travail.

ACTEURS

Pour la création de ce tronc commun, il semble primordial que **la direction de l'université** soit impliquée, qu'elle soutienne le projet.

Un-e **chargé-e de mission institutionnel**, comme le-a responsable DD&RS par exemple, aurait la mission de co-concevoir le module en concertation avec des forces enseignantes mobilisées, ou tout du moins de lancer la dynamique.

Ensuite il est possible de créer des **groupes de travail enseignant-e-s/étudiant-e-s** pour faire un constat sur les enseignements actuels de ces enjeux, et instaurer une réflexion collective pour créer ce module. L'implication des

étudiant-e-s, les concerter pour connaître leurs attentes, définir les objets de l'enseignement est d'une importance majeure. Les étudiant-e-s possèdent des idées et des connaissances utiles sur ces enjeux socio-écologiques.

Cela demande d'avoir des **professeur-e-s formé-e-s** dans les domaines de la transition socio-écologique. La formation des enseignant-e-s en poste peut-être une solution, mais cela peut être chronophage, cela dépend de l'envie des enseignant-e-s et nécessiterait de supprimer des cours existants.

Il est également possible de recruter des spécialistes, des **intervenant-e-s extérieurs** qui dispensent des cours supplémentaires, ou des professionnel-le-s pouvant intervenir tout au long de l'année comme un-e enseignant-e à temps plein.

La solution peut être également de se baser dans un premier temps sur des MOOC déjà existants. Cette idée sera développée plus tard dans le livre blanc.

On peut également impliquer **les services de l'université** pour encadrer des projets étudiants sur leurs problématiques concrètes (service logistique, mission développement durable de l'université etc.)

RESSOURCES

Financements possibles dans une université :

- La Contribution de Vie Étudiante et Campus (CVEC) qui finance les projets qui impactent les étudiant-e-s
- Les plateformes de financement collaborative propres aux écoles (exemple : coopérative INSA)
- Débloquer des fonds avec des instances territoriales (par exemple la Mairie, le Département, la Région)
- Appel à projet de la fondation Catalyses et UFTMIP

Comment faire ?

- Légèrement réduire le volume horaire dans chaque matière pour les redistribuer (par exemple instaurer des cours magistraux de 45 minutes et donner ainsi plus de place aux projets et à d'autres cours). De plus, cela serait plus compatible avec la capacité de concentration moyenne d'un individu.
- Trouver un ou des créneaux communs, faire en sorte qu'un créneau soit libéré par l'établissement dans ce but
- Reconnaître les heures nécessaires pour cette formation
- Mettre le tronc commun dans le portfolio des élèves

INDICATEURS

- Recueillir les ressentis des étudiant·e·s sur ces cours pour avoir des pistes d'amélioration et connaître leurs besoins.
- Observer leur assiduité au sein de ce nouveau cours (présence, implication, ...) pour estimer l'efficacité et les apports de cette solution.
- Évaluer les acquis à la fin du module.

LIMITES ET DIFFICULTÉS

- Le manque de temps, car les emplois du temps des étudiant·e·s ne sont pas infinis. Attention à ne pas surcharger davantage leurs emplois du temps !
- Création de vrais modules co-construits et pertinents pour l'employabilité, dans un futur en constante évolution.

- Organisation d'un cours commun et évaluation des compétences de plus de 2000 étudiant·e·s par an
- Différence dans les connaissances de base selon les filières : difficulté éventuelle à concilier des bagages et des « cultures » disciplinaires très différents. Il faut faire attention à ce que ce tronc commun puisse être suivi par des élèves de tout cursus scolaire, scientifique ou non.
- Manque de moyens (humains, financiers, techniques...)
- Quelques heures de cours restent insuffisantes pour aborder ces enjeux complexes. Il y a un risque de survol des notions.
- Définition du niveau de profondeur d'approche sur certains points de cours qui ne rentrent pas directement dans la formation initiale. Par exemple, jusqu'où aborder les domaines sociaux, historiques et économiques dans une école d'ingénieurs ?
- Les étudiant·e·s auront déjà acquis des bases sur le changement climatique au lycée (réforme du Bac avec le tronc commun), c'est pourquoi il faudra que cet enseignement aille au-delà des bases, ou introduise d'autres notions et enjeux socio-écologiques.
- Complexité de la recherche de professeur·e·s pour des partenariats longue durée pour intervenir sur les problématiques évoquées.
- Complexité d'insérer des sujets sur l'éthique, la sociologie, la philosophie dans la formation, sans alourdir les cours.

2. UN ENSEIGNEMENT COMMUN VIA DES COURS EN LIGNE (MOOC) ET DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT·E·S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mettre à disposition des étudiant·e·s des modules de formation complémentaires et/ou obligatoires sur les sujets de transition socio-écologique.

OBJECTIFS

La création d'un MOOC permet plus de souplesse que celle d'un cours/module classique, et ses possibilités de mutualisation nationale (un même MOOC pouvant servir à un grand nombre d'universités et écoles) permettraient d'en accélérer la mise en place. Le MOOC pourrait s'accompagner d'une certification reconnue professionnellement.

C'est également une alternative moins lourde en termes de besoins humains. De plus, on encourage l'autoformation et l'autonomie : plus de connaissances sont acquises, et elles sont mémorisées sur le long terme.

Il faut veiller à ne pas surcharger les emplois du temps, d'où l'importance de proposer des modules complémentaires afin de permettre aux étudiant·e·s qui le souhaitent **d'approfondir** leurs connaissances sur des horaires flexibles : les thématiques peuvent être définis avec les étudiant·e·s, les alumnis (pour cerner les besoins du monde professionnel), les entreprises, les

enseignant·e·s chercheur·euse·s, en fonction des éléments non abordés dans la maquette pédagogique préexistante.

FORMAT DU MOOC

Dans un premier temps, il peut être utilisé comme cours optionnel pour les étudiant·e·s les plus curieux, en valorisant des MOOCs existants¹⁻² de sensibilisation aux enjeux socio-écologiques. Un MOOC a l'avantage d'être accessible à tous (étudiant·e·s comme non-étudiant·e·s), à tous moments de la journée, mais il y aura besoin de référents et d'un certain encadrement pour les étudiant·e·s. On pourrait motiver les élèves en valorisant le MOOC à travers un rappel de l'aspect optionnel et volontaire, l'octroi d'un badge numérique et la mise en avant dans le CV.

Une fois le processus validé, il peut devenir obligatoire pour tou·te·s. L'idéal serait qu'il soit associé à une certification nationale et reconnue par l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, du Ministère, et des entreprises.

¹ [MOOC UVED](#)

² [MOOC de l'université Jean Jaurès](#)

Des forums de discussions et des ressources en ligne supplémentaires peuvent être mis en place pour les plus intéressé·e·s.

Une alternative au MOOC est le SPOC, qui est un cours en ligne privé en petit groupe. Cela permet une plus grande interaction avec les étudiant·e·s.

ACTEURS

Un·e chargé·e de mission pour concevoir le MOOC et mobiliser les acteurs nécessaires à l'élaboration du MOOC, ou bien un nouveau comité pédagogique s'appuyant sur les compétences d'instituts universitaires spécialisés dans le domaine. Si on décide d'utiliser un MOOC déjà existant, ces mêmes personnes peuvent tester et valider ou non le MOOC.

Autrement, il est possible de mettre en place des professeur·e·s référents MOOC dans chaque université/école. Ces référents MOOCs pourront créer des liens entre établissements, afin d'améliorer et de fluidifier le processus. Ces référents seront chargés d'interagir avec les étudiant·e·s également, afin de répondre à leurs éventuelles questions, de recueillir leurs retours, et de promouvoir l'interactivité.

Les commissions de personnels enseignants et administratifs qui s'occupent des maquettes, pour promouvoir ces options de MOOC sur les plaquettes des formations.

RESSOURCES

Des MOOCs qualitatifs existent déjà sur différentes plateformes, et il paraît pertinent de s'appuyer sans plus tarder sur celles-ci pour aborder les thématiques socio-écologiques auprès du plus grand nombre, sans avoir à

passer par une mise en place complexe et la création d'un nouveau produit. Il peut être intéressant de recenser les supports déjà existants (comme le MOOC UVED), avec des établissements partenaires, associations, etc., et de partager ces contenus aux étudiant·e·s via une plateforme dédiée par exemple.

Mettre en place des compléments de formations optionnels sous la forme de courtes capsules vidéo.

Mise en place d'un forum d'échange entre participant·e·s au MOOC - ou entre participant·e·s et membres de l'équipe pédagogique.

INDICATEURS

- Questionnaire de satisfaction pour récolter les retours utilisateur·rices.
- Adaptation du MOOC en fonction de l'intérêt des inscrits, des découvertes scientifiques ou des évolutions réglementaires.
- Evaluation des compétences acquises grâce au MOOC

LIMITES

Comment ouvrir le MOOC à la fois à tous les publics tout en offrant une expérience universitaire "personnalisée" aux étudiant·e·s des universités membres ?

Question de la gratuité du MOOC pour les non-étudiant·e·s (enjeux d'utilité publique poussant vers la gratuité totale, mais comment assurer sa production et sa diffusion ?).

Coût des MOOCs ? Pris en charge par les universités/écoles. *(Les vidéos des MOOCs UVED sont accessibles gratuitement hors session).*

3. METTRE À DISPOSITION DE TOU.TE.S UNE BIBLIOGRAPHIE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer une bibliographie digitale sur les enjeux environnementaux et à l'enrichir au fur et à mesure, pour partager des informations et supports sur les enjeux socio-écologiques. Elle permettrait d'assurer la **formation au service de la transition tout au long de la vie**, via un lieu qui centralise des ressources accessibles aux étudiant-e-s, alumnis et enseignant-e-s chercheur-euse-s.

Dans la même idée d'accessibilité :

Créer un fonds d'ouvrages sur les réflexions et pratiques environnementales/écologiques (en lien avec le service de documentation), pour permettre une meilleure sensibilisation.

OBJECTIFS

- Donner un tour d'horizon global des connaissances (pas seulement des points de vue isolés).
- Recenser les ressources les plus pertinentes.
- Permettre une remise à niveau des étudiant-e-s qui entrent dans les cursus par des passerelles en insistant sur des notions importantes du cours sous forme condensée et attrayante.

ACTEURS

Mise en place : Un collectif d'étudiant-e-s et enseignant-e-s recense et sélectionne les ressources les plus pertinentes. Production par les étudiant-e-s d'un cahier des charges clair à destination des centres de documentation en spécifiant leurs attentes (quantité, format,

thématiques). Intervention d'expert-e-s (GIEC, IPBES, professionnels...).

Suivi : Enseignant-e-s, documentalistes, étudiant-e-s.

RESSOURCES

Remobiliser certaines de ces ressources dans le cadre d'un TD pour inciter les étudiant-e-s à les consulter.

Créer un espace de discussion et de partage des ressources.

Explorer la "ludification des ressources" (apprendre tout en s'amusant/en jouant) : obtention de "points positifs" pour chaque article lu ou vidéo visionnée, etc.

Nécessité de spécifier les besoins des élèves en termes de quantité, thématique et formats souhaités.

Ressources à mobiliser (tirées des propositions du groupe de travail à AgroParisTech) :

- Agence Française de Développement
<https://afd.edflex.com/fr/#homepage>
- CeRISE environnement
<https://www.cerise-environnement.com>
- Vade-ante (département SIAFEE)
<https://tice.agroparistech.fr/coursenligne/plugin/vadeante/#/intro>
- Scoop it
<https://www.scoop.it/u/documentati-on-ist-agroparistech>

INDICATEURS

- Nombre de ressources mises à disposition
- Taux de consultation
- Nombre de ressources ajoutées par mois.
- Nombre d'étudiants ayant accès à la bibliographie digitale, pour encourager la mise en lien avec d'autres écoles et universités, et croiser les approches et perspectives des utilisateurs-ices.

LIMITES

- Recensement chronophage, profusion des ressources.
- Risque que les étudiants n'aillent pas voir les ressources en ligne en dehors de leurs cours.

4. METTRE EN PLACE UNE SEMAINE INTERDISCIPLINAIRE CONSACRÉE AUX ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit d'organiser une semaine avec des ateliers divers, avec un bon usage des pédagogies alternatives, afin d'acquérir une vision globale et systémique de enjeux socio-écologiques (reposant aussi bien sur les sciences « dures » que sur les sciences sociales). Cela peut aussi être le moment de présenter des projets réalisés ou en cours dans l'établissement.

Des interventions d'acteurs de terrains (collectivités territoriales, acteurs locaux, professionnel-le-s de la RSE ou ISR-ESG...) permettront d'apporter une vision concrète des thématiques et de lier des enjeux aux savoir-faire concrets, et donc aux métiers. Des acteurs associatifs et des expert-e-s pourront aussi être associés à ces temps d'échanges et d'intervention.

Cette semaine pourrait donc se dérouler autour d'ateliers, de visites, de projections cinématographiques, de découvertes de lieux, en lien avec les actions précédentes.

Ce format permettra de couvrir les deux volets complémentaires de la sensibilisation et de l'apprentissage. Il doit offrir une pluralité de thématiques, d'intervenant-e-s qui vont nourrir le propos et présenter à chaque étudiant-e en quoi les changements climatiques sont systémiques et en quoi la transition socio-environnementale touche tous les domaines de la société. L'idéal est de construire un format qui permette un cheminement entre plusieurs thèmes, avec éventuellement un choix de la part de l'étudiant-e sur les thématiques suivies. Certains temps (voire l'ensemble) pourront être ouverts aux personnels, voire au grand public, pour apporter d'autres profils dans les débats et sensibiliser le plus grand monde.

OBJECTIFS

L'objectif est de proposer un format complet, alliant les deux volets complémentaires de la sensibilisation et de l'apprentissage. L'objectif est aussi d'ouvrir sur les activités professionnelles et ainsi permettre aux étudiant-e-s de découvrir des métiers liés aux enjeux écologiques et des pistes d'engagement personnels au sein de l'établissement.

Un apport systématique et approfondi de certaines problématiques est recherché (avec des aspects sciences humaines et sociales, un panorama large avec des problématiques écologiques et sociales).

L'intérêt d'un tel format est aussi d'utiliser des pédagogies innovantes (conférences, débats...) pour une meilleure appropriation des connaissances et pour favoriser les échanges.

A terme, l'objectif peut être de permettre aux étudiant·e·s d'obtenir un "certificat", c'est-à-dire un badge de compétence, validé par les enseignant·e·s, sur le modèle de l'Université de Bretagne.

ACTEURS

Un groupe de travail tel que celui mené dans le cadre de la CTES, avec des acteurs aux profils variés (étudiant·e·s, bénévoles, enseignant·e·s, institutionnels, chercheur·euse·s...) serait apte à construire un tel événement. Des forces extérieures peuvent aussi être mobilisées.

Le suivi pourra être assuré par la direction des études ou les départements de recherche, ainsi que certaines associations étudiantes.

RESSOURCES

Les besoins sont avant tout logistiques : locaux, salles de conférences, auditoriums, ressources pédagogiques, moyens humains. Il faudra peut-être envisager des conditions particulières pour une ouverture au public.

Cette semaine pourra faire l'objet d'un appel à projets (fondation Catalyses), d'une

identification de partenaires financiers possibles et d'une présentation du projet au Conseil d'administration. Une programmation claire et lisible devra être formalisée.

Une réflexion autour de la pérennisation du projet doit être menée pour créer une dynamique autour des projets en cours et à venir afin de mobiliser de nouvelles ressources pour les projets à mener (GT, semaine à organiser...). La première année sera certainement la plus difficile car l'évènement devra faire ses preuves, pour ensuite être institutionnalisé pour les années suivantes, avec beaucoup de tâches qui ne seront plus à mener. Pour un événement de cet ordre, il faudra compter près d'une année universitaire de réflexion.

Une telle semaine pourrait s'inspirer de la semaine Climat-Énergie effectuée à l'INSA.

INDICATEURS

- Nombre de participant·e·s
- Sondage à chaud auprès des participant·e·s
- Bilan sur les retombées en termes de partenaires, projets, financements...

VARIANTE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer un atelier-séminaire de la transition associant toutes les parties prenantes sur un jour et demi seulement, en dehors de l'établissement (à l'image de ce que peut proposer le campus de la transition déjà mis en place dans certains établissements). Cela permettra aussi de sortir de manière efficace du cadre scolaire et de créer une communauté pour réfléchir ensemble et persuader intimement les participants de l'importance des enjeux socio-écologiques. Une équipe flexible constituée d'enseignant·e·s, d'adultes et d'étudiant·e·s pourra être constituée pour monter ce séminaire. Le coût peut être évalué entre 15 à 20 K€ (selon les intervenant·e·s et le lieu). Les apports de la taxe d'apprentissage pourront par exemple être mobilisés.

VARIANTE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer un atelier-séminaire de la transition sur un jour et demi associant toutes les parties prenantes. La mise en place d'une coopération inter-établissement est une action envisagée sur un jour ou une semaine. Plusieurs établissements (d'une même région géographique, d'un même groupe, d'une même discipline...) proposent un temps réservé dans les emplois du temps de leurs étudiant-e-s, ou via un module facultatif commun. Diverses activités pourront être proposées. Le premier module peut prendre la forme d'un cours magistral d'une demi-journée, en classe inversée pour permettre à tous les étudiant-e-s d'en profiter quand ils le peuvent. Il doit être suffisamment accessible pour s'adapter à un public large et inter-filières. Par la suite, des temps plus ludiques et de partage pourront être proposés : conférences, débats, ateliers, construction commune pendant le temps prévu (objet, maquette, clip vidéo, présentation), sorties scolaires... Les objectifs sont de favoriser le partage et la coopération entre différents profils, et de découvrir de façon plus ludique certains enjeux sociaux et environnementaux. Un comité de gestion pourra être créé pour organiser et suivre ce projet. L'enjeu est de réussir à mettre en place une organisation transversale et à trouver du temps dans les plannings. Une reconnaissance officielle par tous les établissements participants pourra être envisagée.

5. MÉLANGER LES DIFFÉRENTS CURSUS ET LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il peut être intéressant de créer un tronc commun en partenariat avec d'autres établissements et d'autres filières afin de favoriser un brassage des cultures, profils, milieux et idées entre les étudiant·e·s de différents cursus. Étant donné la complexité des enjeux, leur universalité couplée à l'urgence climatique, il semble important de travailler de pair, et de s'inspirer des programmes des autres établissements. Deux idées distinctes sont développées dans cette partie, parce qu'elles sont liées : celle de définir un tronc commun en partenariat avec d'autres établissements, ainsi que celle de mélanger dans ce tronc commun des étudiants de cursus très différents, notamment pour la réalisation de projets interdisciplinaires en groupe.

Cette démarche permettrait aussi de décloisonner les frontières que l'on peut retrouver entre les sciences de la nature (dites sciences « exactes ») et les sciences humaines et sociales.

OBJECTIFS

Il s'agit de faire travailler ensemble des acteurs différents, ou plusieurs acteurs de même fonction conjointement, sur des sujets qui mobilisent des savoirs et compétences variés, autant en termes de contenus que de la vision et de la compréhension des enjeux environnementaux. L'avantage est triple :

1. Permettre d'avancer plus vite sur la création d'un tronc commun en partenariat avec d'autres établissements.
2. Mutualiser les connaissances des différentes filières, afin d'avoir une approche plus systémique.
3. Permettre aux étudiant·e·s de rencontrer une diversité de profils, de disciplines.

Cela vise à contribuer à la formation des différents acteurs simultanément, notamment celle des enseignant·e·s, et à trouver des inspirations dans les différentes manières d'enseigner et les différentes approches des

enjeux enseignés. Il s'agit aussi d'éviter une relation enseignant-élève trop figée et des modalités d'enseignement qui limitent l'amplitude de mobilisation de chacun.

ACTEURS

Le soutien de l'administration est nécessaire pour la mise en valeur et la facilitation de la mise en place du projet.

Une équipe responsable de ces projets, qui peut être composée d'enseignant·e·s, d'étudiant·e·s et d'un·e chargé·e de mission Environnement.

COMMENT ?

État des lieux des capacités d'enseignement des enjeux sociaux et environnementaux en son sein et dans son environnement proche. Par exemple : partenaires territoriaux,

collectivités territoriales, associations voire des écoles/universités voisines.

Développement de projets collectifs – 3 ou 4 étudiant.e.s par exemple – autour d'enjeux environnementaux **réunissant des élèves de différentes disciplines/spécialités** : lorsque ces projets existent, il s'agit de les généraliser, de développer l'offre et l'accompagnement (sa facilité) par les enseignant.e.s). Pour cela il faut :

- Trouver des créneaux et des occasions de réunir différents acteurs ;
- Dégager du temps spécifiquement pour ces projets, intégrer ces projets dans les maquettes ;
- Rendre ce type de projet obligatoire mais en le valorisant dans les maquettes de validation ;
- Trouver des ressources d'accompagnement, et permettre cet accompagnement.

Il peut aussi être intéressant de :

- Mettre en place une structure d'enseignement plus « horizontale » et partir d'initiatives étudiantes, pour contribuer à donner l'impulsion ;

- Privilégier les initiatives locales ;

Exemples de formats de projets interdisciplinaires déjà existants : projets Interdisciplinaires Collectifs à l'ENS, programme « Design et Sciences » à l'ENS ; UE « Grands défis pour l'environnement et la planète 2 » à l'Univ Paris-Saclay

INDICATEURS

- Nombre d'étudiant.e.s impacté.es
- Nombre d'établissements et de partenaires associés
- Retours à chaud des étudiant.e.s et enseignant.e.s
- Atteinte des objectifs du module

LIMITES

- Temps, éviter la contrainte supplémentaire d'emploi du temps
- Compréhension par l'ensemble des enseignant.e.s et difficile reconnaissance de leur travail d'accompagnement

VARIANTE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Création de classes mixtes en début d'année grâce à un partenariat noué avec les établissements voisins ou partenaires.

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en place de réelles **formations intergénérationnelles**. Elles permettraient à tous et toutes de mieux prendre conscience de l'importance de travailler ensemble, de rester humble quant à son niveau de compétences, et de comprendre les multiples dynamiques qui motivent chacun et chacune. Et dans le même temps permettre aux enseignant-e-s de suivre d'autres enseignements pour favoriser la transdisciplinarité.

6. CRÉATION D'UNE COMMISSION AFIN DE DÉFINIR LE SOCLE DE CONNAISSANCE NÉCESSAIRE DANS CE TRONC COMMUN, ET QUI SERA GARANTE DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Création d'une commission, composée au minimum des élèves et des enseignants de chaque filière. Mettre en place une réflexion en direction des enseignant·e·s chercheur·euse·s, étudiant·e·s, entreprises pour définir le socle de connaissances/compétences en matière de DD&RS et de changement climatique que les apprenant·e·s devraient acquérir en sortie de cursus. Cette définition du socle de connaissances/compétences que les apprenant·e·s devraient acquérir au cours de leur cursus va permettre d'orienter l'ajout ou l'adaptation de modules de formation, les unités d'enseignements concernées, le type de mode d'apprentissage à privilégier (part théorique et pratique).

OBJECTIFS

Cela permet d'avoir des personnes dont le rôle à temps plein est de suivre, et de définir le socle de connaissances nécessaires et de garantir qu'il soit bien enseigné. Ainsi on peut offrir aux étudiant·e·s le contenu le plus actualisé et fidèle à la science sur un sujet en constante évolution.

ACTEURS

Un collègue d'expert·e·s pourrait accompagner les professeur·e·s, pour plus de pertinence sur les contenus. Les ressources des programmes de recherche des écoles seront utilisées pour mettre à jour le programme régulièrement.

La commission peut faire appel aux associations et initiatives étudiantes, à des associations externes agissant sur le territoire. La commission pourrait comprendre des représentant·e·s d'entreprise et membres du réseau Alumni.

Il semble primordial de solliciter les **étudiant·e·s** pour connaître leurs besoins et leurs attentes par rapport à leur formation. Les étudiant·e·s qui participent à la commission pourraient être dispensés de l'enseignement afin de leur accorder le temps nécessaire pour mener à bien leurs missions.

Avoir un·e **référent·e enseignant·e** adaptant régulièrement le programme sur ces sujets-là.

Caractéristiques nécessaires :

Composition représentative de l'établissement.

Quand elles ne sont pas présentes dans l'établissement, proposer la présence des représentant-e-s des enseignements d'humanités.

- Garantir le respect du contenu de l'enseignement
- Recruter les intervenant-e-s
- Vérifier la qualité des intervenant-e-s
- Assurer la construction logique de l'enseignement
- Avoir des référents chargés de tenir à jour le "programme" sur ces enjeux

RESSOURCES

Réalisation d'une enquête auprès de la communauté étudiante, mais aussi de proposer aux étudiant-e-s une évaluation systématique de leurs enseignements.

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Définir l'enseignement et insertion dans les maquettes pédagogiques
- Garantir la neutralité du contenu, notamment présenter les différents points de vue autour des sujets controversés
- Garantir la pérennité de l'enseignement dispensé, notamment par le recrutement de nouveaux membres de cette commission
- Organiser l'agenda de l'enseignement

INDICATEURS

L'évolution des programmes sur ces sujets, le taux de satisfaction des étudiant-e-s et le nombre des professeur-e-s travaillant avec ces référents.

LIMITES

La clef est de convaincre le plus grand nombre de professeur-e-s de se former, d'adapter leur enseignement aux sujets DD&RS, et de travailler avec les référents. De plus, il s'agit d'un travail de fond, qui se met en place sur le long terme, d'où une difficulté à le mettre en place dans l'urgence pour faire rapidement face au changement climatique.

7. METTRE EN PLACE UNE UE OPTIONNELLE ET TRANSVERSALE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

UE optionnelle sur les savoirs pluridisciplinaires et actions à l'heure de l'anthropocène. Extension sur chaque année universitaire possible, si le projet fonctionne sur un an.

OBJECTIFS

Cette UE peut être mise en place pour tester les notions et le format sur des élèves volontaires avant de les généraliser en tronc commun. Elle peut également être mise en place comme complément pour les personnes qui veulent approfondir les notions évoquées en tronc commun.

ACTEURS

Pour la création de l'UE :

Vice-présidences impliquées dans les affaires pédagogiques (CFVU, DEVE)

Groupe de travail pour les premières actions, composé d'étudiant-e-s, d'enseignant-e-s-chercheur-euse-s et du personnel de l'établissement, pour réfléchir le contenu, pour mobiliser les enseignant-e-s, pour la mise en place avec l'administration, pour la communication.

Nécessité d'avoir l'aval politique de la présidence de l'établissement pour permettre la mise en place du projet et être mis en avant. Si une partie MOOC est mise en place, il faut associer le service communication et production de l'Université (pour les vidéos).

Pour enseigner l'UE :

Ensemble d'enseignant-e-s-chercheur-euse-s et de chercheur-euse-s (volontaires ou non, à définir) issus de différentes disciplines (socle de connaissances).

Ensemble d'intervenant-e-s (projets, encadrement des groupes).

RESSOURCES

Proposition de calendrier :

Mise en place d'un MOOC, proposé au premier semestre, ouvert à tous quel que soit le collège avec des échanges possibles inter-campus ainsi que des rencontres mensuelles. Il sera proposé à un panel test d'étudiant-e-s.

Retour et amélioration continue pendant l'année 2022-2023.

Mise en place d'un temps d'échange au début du semestre 2 pour permettre aux étudiant-e-s d'appliquer leurs connaissances dans des cas concrets en lien avec leur environnement, campus, projet professionnel (ateliers d'idéation).

Déploiement à l'ensemble des primo entrant sur la rentrée 2023.

Comment mettre cette UE en place ?

Si certaines UE portant sur les enjeux socio-écologiques existent déjà dans certaines

filières, le but est de les rendre accessibles à davantage d'étudiant·e·s :

- En les mettant en valeur (communication)
- Et en les proposant en cours filmés (visioconférences) ou sous forme de MOOC par exemple.
- En offrant des ECTS, ou une certification de suivi (non officielle).

Sinon il est possible de :

- S'inspirer du modèle des UE qui existent déjà dans l'établissement
- Partir sur 12h d'enseignement, 12h de projet (avec visibilité des projets via une journée consacrée)
- Remplacer une ou plusieurs UE existante jugée "moins utile".
- Faire un cycle de conférences
- Faire un inventaire des UEs accessibles au plus grand nombre (peu ou pas de prérequis) et traitant des sujets climat/écologiques
- Sonder l'intérêt des étudiant·e·s (estimation du nombre potentiel de participant·e·s)
- Evaluation de la faisabilité après contact des différents acteurs impliqués, afin d'avoir une meilleure vision sur les délais de mise en place
- Réunir les acteurs du territoire pour identifier les problématiques locales, afin de les insérer dans des ateliers
- S'inspirer de ce qui existe dans d'autres établissements³

Pour le contenu de l'UE, se référer à la création du tronc commun obligatoire.

INDICATEURS

Suivi par le responsable de l'UE / par le groupe de travail (GT).

Sondage envoyé à tous les étudiant·e·s pour connaître la proportion de personnes intéressées par une telle UE.

Retour d'expérience au bout d'un an auprès des participant·e·s.

LIMITES

- Difficulté de trouver des financements, implication du budget de l'université (enseignant·e·s, heures)
- Visibilité de l'UE auprès des étudiant·e·s (communication)
- Logistique : problèmes d'emploi du temps, déjà trop chargés pour la plupart des étudiant·e·s
- Convaincre les personnes responsables de certaines UE qu'on souhaiterait remplacer.
- Impasse de la modification des maquettes et moindre flexibilité : les maquettes sont généralement établies pour un cycle de 4-5 ans.
- Manque d'enseignant·e·s volontaires sur ces thématiques
- Comment ajouter des ECTS sur le diplôme ? Nécessité de retirer les ECTS d'autres matières ?
- Quelle évaluation ?
- Comment intégrer tous les étudiant·e·s (campus délocalisés, formations hors modèle LMD)
- Risque de désintérêt pour les étudiant·e·s sur le format en ligne (MOOC)

³ <https://projects.cri-paris.org/projects/bUIIQBUX/des>

8. FAIRE LE LIEN ENTRE LA FORMATION ET FUTURS EMPLOIS ET LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AVEC UNE ANNÉE OU UN MODULE SPÉCIFIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mettre en place (quand cela est rendu possible par la structure de formation de l'établissement) une année de formation spécifiquement axée sur les enjeux environnementaux comme possibilité de spécialisation, pouvant par exemple réunir des étudiant-e-s de disciplines et de spécialisations différentes.

Il s'agit de mettre en place des modules consacrés aux enjeux environnementaux en articulation pertinente avec le futur métier des étudiants et leur formation disciplinaire à construire au sein de chaque département de façon différenciée. Dans les écoles de commerce, cela peut être en rapport avec des secteurs tels que la finance, le marketing, la gestion d'entreprise...

OBJECTIFS

Cela vise à permettre aux élèves qui le souhaitent de se spécialiser autour d'un objet d'étude plutôt que d'une discipline.

Montrer ce qui se fait déjà et les externalités positives de ces domaines par rapport aux sujets RSE/ESS/ESG.

Prendre en compte les enjeux socio-écologiques dans la formation de chacun-e, et leurs expressions dans la formation spécifique suivie par l'étudiant-e.

Permettre aux étudiant-e-s d'intégrer des considérations écologiques dans leurs futurs métiers en adaptant leur formation.

L'apprentissage de l'ACV par exemple aidera l'étudiant-e à motiver ses choix de solutions techniques avec un regard lucide et conscient des enjeux sociaux et environnementaux.

ACTEURS

Pour la mise en place, cela requiert un groupe de travail avec la vice-présidence (VP formation, recherche), le-a chargé-e de mission Environnement, quelques enseignant-e-s et étudiant-e-s (essayer de faire en sorte que ces derniers puissent participer).

Pour le suivi : vice-présidence Formation, avec comptes-rendus publics du groupe de travail, et/ou par un-e chargé-e de mission.

Les responsables de formation établissent la liste des éléments liés à la transition écologique qu'ils jugent spécifiques à leurs domaines respectifs (exemple : gestion énergétique en TCOM, utilisation avisée des ressources de calcul et de stockage en SCIA, les enjeux de la sobriété numérique en MTI, ...). Avec la direction des études, ils avisent de leurs

enseignements et déterminent le nombre d'heures nécessaires ainsi que le professeur qui dispense ce cours.

RESSOURCES

Nécessité de sonder les étudiant·e·s en amont pour savoir si le projet est pertinent. Travail au sein de l'Université avec les différents acteurs pour convenir d'un programme commun

Prérequis :

- Labos et enseignant·e·s-chercheur·euse·s, s'appuyer sur les compétences qui existent (UEs proposées au sein de l'Université Paris-Saclay dans le cas de l'ENS...)
- L'état des lieux des contenus des formations à réaliser en amont dans les établissements / départements
- Des UEs générales obligatoires pour tous les étudiant·e·s qui suivent cette formation, puis des UEs spécialisées disciplinairement.
- Solliciter des intervenant·e·s extérieurs pour les formations
- **Former les enseignant·e·s** aux connaissances de fond et posture pédagogique, organiser des formations en interne. Libération d'heures pour dispenser ces notions en cours.
- Évaluer les avancées des domaines de la RSE et de l'ESS pour trouver des axes d'enseignement dans les modules

Apprentissage d'outils pour réaliser des ACV, des bilans carbone. Quelques exemples : Pour une filière informatique : les low-techs, le poids des technologies cloud. Pour une filière

électronique : pollution et recyclage des DEEE, utilisation de ressources énergétiques et minérales.

A l'ISAE : Apprentissage sur le cycle de vie d'un produit avec l'intégration des impacts de sa production et sa fin de vie.

INDICATEURS

Public intéressé par la formation.

- Se référer à l'état des lieux : est-ce adapté par rapport à ce qui avait été établi ?
- Par les notes principalement et suivi de l'employabilité.
- Utilisation des outils de retours usuels (sondage des étudiant·e·s, ...)
- Une question dans les questionnaires de fin de module pourrait permettre aux étudiant·e·s d'évaluer les liens entre le module et les enjeux socio-écologiques...

LIMITES

- La difficulté à construire de tels cours, par rapport aux attentes, aux possibilités, à la pédagogie...
- Nécessite de la crédibilité et des enseignant·e·s compétent·e·s sur le sujet (à former ou recruter).
- La possible prise de position personnelle qui peut être suscitée face aux enjeux environnementaux à travers certains prismes (luxe, finance, aéronautique).

9. AUTRES PROPOSITIONS

ENSEIGNER LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉCOLOGIE VIA L'ANGLAIS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il peut être possible de transmettre des connaissances fondamentales sur le climat lors des apprentissages linguistiques (anglais, espagnol...). Ainsi, les enjeux liés à cette question environnementale peuvent être traités avec une dimension internationale, sans devoir prendre plus de temps sur le planning. Par exemple, la sensibilisation des ingénieur-e-s sur l'adaptation au changement climatique est un sujet qui se prête parfaitement à l'enseignement de l'anglais, avec une vision de cette problématique à différentes échelles géographiques.

Cependant, il est possible que la formation soit incomplète avec cette approche, étant donné que peu de professeur-e-s d'anglais sont des expert-e-s des enjeux socio-écologiques (même si de nombreuses ressources en anglais existent sur le sujet).

CHANGER ET AMÉLIORER LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE LA FORMATION DANS LES DOMAINES SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

À ce jour, la compétence "maîtriser les impacts environnementaux d'un projet" est la seule compétence qui traite des enjeux écologiques et climatiques commune à tous les étudiant-e-s. C'est pourquoi il semble pertinent de formuler des compétences transverses et communes à tous les étudiant-e-s en lien avec les enjeux climatiques et écologiques, ainsi que des compétences plus spécifiques à chaque parcours de l'établissement. Cela permettrait de s'assurer que l'étudiant-e, quel que soit son parcours, développe les compétences nécessaires au niveau des enjeux environnementaux

Par exemple : améliorer le livret de compétences pour les écoles d'ingénieurs qui les utilisent, ou intégrer les enjeux socio-écologiques dans le portfolio des élèves (Écoles de Centrale).

L'idéal serait de constituer un groupe de travail composé d'étudiant-e-s, d'enseignant-e-s chercheur-euse-s et d'expert-e-s sur les sujets sociaux et environnementaux.

GRADATION DE LA FORMATION LORS DES DIFFÉRENTES ANNÉES D'ÉTUDES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Afin de ne pas se limiter à la formation lors de la première année, il est possible d'imaginer une gradation de l'enseignement des enjeux socio-écologiques lors des différentes années d'études. Cela permet d'approfondir les enseignements, en sacrifiant moins de volumes horaires une seule année.

Ceci en découpant les enseignements en plusieurs « niveaux » : niveau sensibilisation (aborder de grandes généralités) et niveau approfondissement (sujets beaucoup plus techniques abordés dans les dernières années de formation). On spécifie et complexifie de plus en plus le lien entre le domaine de formation et les enjeux environnementaux.

MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 3

ARTICLE 2.3

Évaluer l'adéquation de chaque cursus et spécialité aux enjeux de transition socio-écologique et engager les transformations éducatives nécessaires à l'intégration de ces enjeux au regard de la spécialité suivie, dans un délai de cinq ans à compter de la date de signature de l'Accord ou au prochain renouvellement de la maquette pédagogique.

SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Réaliser un état des lieux des maquettes pédagogiques et des formations au sujet des enjeux de transition	4
2. Intégrer les enjeux écologiques dans les cours existants	6
3. Intégrer des enjeux socio-écologiques dans les projets étudiants et dans les stages	9
4. Mettre en place un barème de notation intégrant les notions de développement durable pour les rapports et les rendus de stage	11
5. Suivre un “Fil rouge” tout au long du cursus	13
6. Créer un groupe de travail avec des étudiant·e·s pour co-construire de nouvelles maquettes pédagogiques	14
7. Permettre aux étudiant·e·s de faire remonter des contenus pédagogiques qui ne sont pas en phase avec les enjeux de la transition	15
8. Autres propositions	17
Rédiger une charte établissant un label jugeant de la présence des enjeux écologiques au sein des enseignements	17
Mettre en avant la rationalité et la capacité d’expliquer dans la formation d’ingénieur	17
Mettre en avant les low-techs dans l’enseignement	17
Enseigner le Green IT	18
Faire des années à thème autour des questions écologiques	18
Mettre en place au moins un exercice par TD sur les problématiques liées à l’environnement	18
Proposer des stages et projets en lien avec la transition écologique de l’établissement	19

1. RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES MAQUETTES PÉDAGOGIQUES ET DES FORMATIONS AU SUJET DES ENJEUX DE TRANSITION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Un état des lieux des parcours de formation et de leur organisation doit être réalisé pour évaluer les modules traitant déjà des enjeux liés à la transition socio-écologique et à la responsabilité sociétale et du climat. L'objectif : connaître les points à renforcer, à compléter ou à créer sur ces questions, ainsi que les modalités d'apprentissage à utiliser (cours magistral, conférences, interventions extérieures, projets, etc.). Ce travail doit être effectué en collaboration avec la direction des études, les étudiant-e-s, le service entreprises et collectivités et des alumnis. Un point d'attention doit être porté aux contenus qui sont à ajouter ou compléter : en effet, en fonction des formations, les apports de connaissances sur le climat et la transition socio-écologique peuvent être généralistes mais aussi demander des apports techniques (par exemple en thermodynamique).

OBJECTIFS

L'objectif est de savoir précisément ce qui existe pour mieux envisager ce qu'il est possible de faire et s'adapter. Cela permet de coordonner les différentes initiatives existantes pour s'en inspirer, et de valoriser ce qui existe déjà en y apportant des modifications pertinentes. Cela permet également d'anticiper les changements climatiques (ayant un impact sur tous les secteurs) et d'alimenter une forme de résilience auprès du public.

Environnement ou DD&RS. Le suivi devra être effectué par le pôle formation de l'établissement ainsi que le-a chargé-e de mission Environnement. Pour avoir un avis extérieur sur la pertinence de certains points, il est possible de faire appel à des acteurs extérieurs (Campus de la Transition par exemple). Ces personnes qui contribuent à la refonte des maquettes pédagogiques pourraient se voir dégager plusieurs heures dans leur emploi du temps.

ACTEURS

Cet état des lieux doit venir d'un dialogue entre étudiant-e-s, enseignant-e-s, enseignant-e-s - chercheur-euse-s, administrations, vice-présidence formation, et il devra être coordonné par le-a chargé-e de mission

RESSOURCES

En plus de l'organisation d'un groupe de travail dans l'établissement dédié, l'étude du syllabus de chaque cursus peut être réalisée pour détecter les opportunités d'intégration des problématiques environnementales et sociales dans les différents cours proposés. Il serait

aussi intéressant de répertorier les méthodes de travail existantes pour les compléter.

En parallèle, c'est le moment de recenser les UE "flexibles" auxquelles on pourrait rajouter des slides / interventions / envisager des projets longs orientés DD&RS.

Il est également possible de concevoir et soumettre des questionnaires aux étudiant·e·s et enseignant·e·s pour mieux cerner le rapport

aux formations actuelles et les attentes ou intérêts concernant les enjeux environnementaux.

INDICATEURS

- Taux de réponse aux questionnaires
- Sur le modèle du projet Climat Sup INSA, indicateurs de suivi par l'action

2. INTÉGRER LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DANS LES COURS EXISTANTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il semble indispensable d'intégrer les enjeux écologiques à tout ou partie des cours existants et en lien avec la matière étudiée, idéalement en plaçant le contenu des UE dans un contexte écologique, historique et épistémologique.

OBJECTIFS

L'objectif est de former les étudiant·e·s sur des problématiques de long terme ainsi que sur les métiers de demain. En conséquence, ils pourront prendre du recul par rapport aux enseignements disciplinaires et prendre conscience de l'impact de chaque métier et discipline, ainsi que des façons d'agir en tant que professionnel responsable. Cela les amènera à comprendre que l'écologie est un problème systémique qui touche à tous les domaines.

ACTEURS

Afin qu'ils puissent intégrer l'écologie de façon pertinente dans leurs enseignements, **il faut que les enseignant·e·s soient formé·e·s aux enjeux écologiques de leur matière**. Il peut s'agir d'une micro-formation qui se ferait en amont de la prise de poste ou dès maintenant pour les enseignant·e·s déjà en poste, lancé par la direction académique.

Afin d'augmenter les chances de succès de ces mesures et pour centraliser les actions à mener, il est possible de créer un groupe de travail spécifique avec des professeur·e·s expert·es dans ces thématiques et des

étudiant·e·s engagé·e·s. De plus, ce groupe pourrait se charger de réfléchir à des manières de susciter l'adhésion d'un grand nombre de professeur·e·s pour la mise en place du projet, par exemple en créant du contenu captivant pour recueillir l'adhésion d'un maximum d'étudiant·e·s. Ce groupe de travail pourrait également être mis à contribution pour le suivi et la mise en place du projet. On peut aussi envisager un suivi par la direction des programmes et/ou par un organisme tiers indépendant en vue d'une certification.

RESSOURCES

Réaliser un état des lieux des maquettes pédagogiques afin de recenser les UEs auxquelles on pourrait naturellement ajouter des notions de transition socio-écologique et bien cibler les formations où ce besoin se fait sentir.

Repérer les enseignant·e·s motivé·e·s dans ces filières et les accompagner. Dans un premier temps, il semble plus pertinent de favoriser la piste de l'incitation pour les enseignant·e·s ; un suivi pourrait être perçu comme une contrainte. Lancer cette initiative sur le volontariat permettrait également de voir quelle proportion d'enseignant·e·s se sentent

concerné-e-s par les enjeux environnementaux au point de les intégrer dans leurs cours.

L'incitation peut se faire sous les formes suivantes :

- Création d'un label pour les formations qui intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans l'intégralité (ou au moins une partie) des UEs de leur formation.
- Diffusion d'une circulaire incitative par différents moyens de communication avec l'appui de la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire).

Dans une première phase dite expérimentale, il est possible de se passer d'une forme d'officialisation de la mesure. Les enseignant-e-s semblent avoir suffisamment de libertés pour pouvoir mettre en œuvre cette démarche dans leurs cours. Néanmoins, dans la perspective d'un élargissement, voire d'une généralisation de cette mesure, il est essentiel d'obtenir le soutien du conseil pédagogique de l'établissement. La communication par l'établissement de ces nouveaux programmes est une étape essentielle et donnera du poids à au projet, notamment dans la mesure où l'incitation pourrait être bien plus efficace que toutes formes de mesures contraignantes.

Concrètement, dans un cours, il est possible de : consacrer tout ou partie du 1er cours à la remise en contexte, et en remettre une couche au dernier cours. Il est possible par exemple de consacrer 15 minutes par cours de 2h à ces questions, de s'en servir d'interlude au milieu du cours, ou s'y intégrer si en lien avec le thème du jour. On peut également cibler les exercices pratiques sur certaines de ces questions.

On pourrait également **mettre en place des cartographies des controverses au sein de chaque projet d'intégration, ainsi que des analyses bénéfiques/risques lors des études de technologies** afin de mieux aborder le problème des coûts cachés, et enfin d'aborder

dans les détails les enjeux écologiques liés à chaque filière ou thématique.

Il semble aussi nécessaire que les professeur-e-s présents dans les jurys posent des questions sur la transition socio-écologique. De même, il serait intéressant pour toutes les formations que le responsable pédagogique présente la façon dont les briques de la formation s'imbriquent entre elles et avec le sujet de la transition socio-écologique.

Il est possible de faire vérifier les contenus pédagogiques par un tiers et faire intervenir des professionnels experts dans ces domaines afin de montrer que toutes les matières sont propices à ces problématiques. Il existe également de nombreuses plateformes existantes qui recensent des ressources utiles pour ce genre de projets (ex : Shift Project).

INDICATEURS

Différents indicateurs peuvent être utilisés pour jauger l'impact des mesures prises :

- Interroger les étudiant-e-s et observer leur participation aux cours pour savoir si cette solution leur convient et si elle constitue vraiment une bonne manière de les intéresser à ces enjeux.
- Essayer de recenser et de fédérer les enseignant-e-s engagé-e-s dans la démarche : au-delà du suivi, cela permet de donner de la légitimité et du soutien.
- Utiliser des enquêtes sur l'impact de l'UE sur les étudiant-e-s que l'on comparera d'une promotion à l'autre, ou avant/après intégration des enjeux pour avoir un suivi.
- Intégrer une ou deux questions dans les partiels en lien avec ces nouveaux enseignements.

- Demander un retour des élèves sur les cours et la plus-value de la certification auprès des entreprises.

LIMITES

Cette solution comporte des difficultés importantes puisqu'il faut mobiliser la direction académique sur ce projet afin qu'il touche l'ensemble des formations. Des moyens humains et financiers importants sont

nécessaires, ainsi qu'un grand nombre d'enseignant·e·s formé·e·s et motivé·e·s, pour un déploiement à grande échelle. Il faut également prendre en compte l'hétérogénéité des sensibilités et des connaissances des enseignant·e·s. Le risque de *greenwashing* et de détournement des problématiques - du type *"la recherche dans notre discipline scientifique est nécessaire pour résoudre tel ou tel problème environnemental"* même si les solutions envisagées aggravent en fait le problème - sont à envisager et à anticiper.

3. INTÉGRER DES ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES DANS LES PROJETS ÉTUDIANTS ET DANS LES STAGES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Un bon moyen d'intégrer les enjeux socio-écologiques aux différentes formations (sans retirer d'heures aux disciplines ni devoir se reposer sur la sensibilité environnementale des professeur-e-s) est d'augmenter le nombre de projets proposés en lien avec le développement durable, ou demander lors du rapport de stage une analyse d'impact environnemental/de cycle de vie. Cela amène les étudiant-e-s à aborder les problématiques écologiques au sein de leurs projets, en mesurant les impacts positifs et négatifs de leurs missions, et en montrant qu'il est possible d'intégrer les problématiques socio-environnementales dans tous les domaines. Cela est également possible en proposant des projets ayant pour objectif d'améliorer l'impact environnemental du campus, et ou de proposer des concours de développement durable au sein de l'établissement.

OBJECTIFS

L'objectif est, entre autres de permettre la mise en application des compétences académiques sur un sujet concret lié aux problématiques sociétales afin de :

- Préparer les étudiant-e-s aux futures mutations de leur établissement et de leur environnement proche, en soulignant l'importance des enjeux écologiques par application directe (apprentissage par l'action et l'information spontanée)
- Rendre les étudiant-e-s acteurs de l'évolution/la construction de la société
- Augmenter le nombre de projets sur les problématiques DD&RS, pousser les élèves à trouver des solutions, en utilisant leurs connaissances.

- Dynamiser la recherche et l'innovation de solutions durables grâce au travail de réflexion fourni par les étudiant-e-s
- Co-construire des projets durables avec des partenaires externes à l'institution
- Mettre en place les conditions d'une influence positive entre pairs
- Susciter l'intérêt et l'esprit critique

La mise en situation ou des partenariats avec des acteurs professionnels extérieurs permettront de développer des compétences pratiques sur l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans des situations de responsabilité et de décision.

Pour les ingénieurs par exemple, cela peut leur faire prendre conscience que chacune de leurs décisions et de leur mise en œuvre a un impact qui dépasse l'étape de conception.

ACTEURS

Un groupe de travail avec ces différents acteurs pour co-construire les sujets par formation (directions des formations, étudiant·e·s, enseignant·e·s, enseignant·e·s - chercheur·euse·s, doctorant·e·s et tuteur·rices de projet, associations) devra s'impliquer pour proposer un projet autour de la problématique de transition socio-écologique.

RESSOURCES

Peu de ressources budgétaires sont nécessaires.

Pour mettre en place cette mesure on peut :

- Étudier les objectifs des projets
- Étudier les exigences des rendus
- Établir une ligne directrice/un cahier des charges à suivre au niveau du développement durable pour les projets.
- Adapter le système de notation avec la prise en compte du développement durable
- Faire une liste de sujets possibles
- Introduire le sujet à l'ordre du jour de l'administration ou de la présidence

D'autres intervenant·e·s peuvent aider à mettre en place cette mesure :

- Rapport des potentielles commissions des titres et labels
- Rapports de la commission qualité
- Présentation de ces idées aux enseignant·e·s par le personnel et les spécialistes concernés.

INDICATEURS

- Retours sur le projet, formation disponible au cours de celui-ci, inclusion du développement durable dans les audits
- Suivi par le conseil académique
- Quota de projets qui intègrent la notion de développement durable
- Nombre de projets tutorés axés sur un sujet de développement durable
- Nombre d'étudiant·e·s concernés

LIMITES

On peut craindre :

- Que les enjeux socio-écologiques ne soient pas adaptables à tous les projets, ou qu'on ait une mauvaise qualité de rendu, avec des éléments de *greenwashing*.
- La difficulté d'obliger les enseignant·e·s à intégrer une notion de développement durable dans les projets (selon l'enseignement, la sensibilité, le niveau de connaissance). Levier possible : la mobilisation du monde étudiant, qui peut faire pression sur le monde enseignant·e.
- Le manque d'outils, de temps ou de connaissances des équipes sur ce sujet pour le faire de façon pertinente.
- Le risque de manque de communication entre l'administration et les étudiant·e·s. Levier possible : Impliquer les représentants des étudiant·e·s pour plus de légitimité.
- Le faible effectif des projets tutorés de durée significative. Peu d'étudiant·e·s seront donc formés par cette manière (mais ils seront bien formés et ils impacteront leur entourage).

4. METTRE EN PLACE UN BARÈME DE NOTATION INTÉGRANT LES NOTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES RAPPORTS ET LES RENDUS DE STAGE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il est proposé de modifier la grille d'évaluation de chaque projet/stage pour qu'elle intègre la limitation des ressources, son impact carbone, environnemental, sociétal ou l'ACV des produits. Il est également possible d'ajouter un prix spécifique pour cette catégorie, qui peut mobiliser les entreprises. Le but est d'amener l'étudiant à faire des liens entre son domaine d'étude et ses applications possibles dans le domaine du développement durable.

OBJECTIFS

Cette solution ne vise pas forcément à la justesse de la réflexion mais à sa présence-même. Elle ne nécessite donc pas une connaissance approfondie de l'enseignant-e dans le domaine du développement durable. Cette solution permet aux étudiant-e-s travaillant dans des domaines semblant éloignés du développement durable, de faire des liens entre leur domaine d'étude et celui de l'écologie.

ACTEURS

La mise en place de cette solution devrait se faire auprès des responsables d'UE ayant comme système d'évaluation un rapport ou la participation de l'étudiant à un stage.

RESSOURCES

Afin de mettre en place cette solution, il est nécessaire de réévaluer la répartition des points des barèmes déjà existants, et de présenter aux évaluateurs et aux étudiant-e-s ce nouveau point de notation. Il faudra aussi s'accorder sur la part qu'occupera la réflexion autour de l'écologie sur le total des points. Cela ne demande pas forcément un budget si les enseignant-e-s ne sont pas formé-e-s sur le thème de l'écologie. Cette mise en œuvre doit se faire en accord avec l'équipe pédagogique qui souhaiterait mettre en place ce système de notation.

La mise en place de ce projet est longue : il faut d'abord que les responsables concernés se mettent d'accord sur l'adoption de ce projet, puis qu'ils évaluent la pondération des points qui seront accordés à cette réflexion. Il faudra aussi informer les professeur-e-s des modalités d'évaluations de cette nouvelle compétence. Nous pouvons estimer le temps de mise en place à 1 semestre.

INDICATEURS

On peut comptabiliser le nombre de formations qui ont mis en œuvre cette action, ou le pourcentage de rapports (stage, projet) intégrant cette dimension DD&RS. La gestion du suivi de ce projet se fera par les responsables de filière.

LIMITES

Il sera peut-être difficile pour les enseignant-e-s de noter objectivement une compétence qu'ils ne maîtrisent pas de manière approfondie. Dans le cas où nous envisageons ce projet comme une évaluation de la réflexion et non de la véracité des propos émis durant la réflexion, une formation aux enjeux écologiques pour les évaluateurs ne semble pas nécessaire.

5. SUIVRE UN “FIL ROUGE” TOUT AU LONG DU CURSUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Définir et présenter aux étudiant·e·s un "fil rouge" clair en lien avec la transition socio-écologique, assurant une continuité sur les 3 années d'enseignement et une cohérence via des objectifs communs entre les différents cours. Ce fil rouge peut être mis en avant à travers des projets faisant ressortir les enjeux socio-écologiques actuels.

OBJECTIFS

Favoriser l'implication des étudiant·e·s à travers des situations existantes en lien avec un territoire sur toute la durée de la formation. Favoriser une coordination entre enseignant·e·s, et créer des liens et une cohérence entre les cours en les ancrant dans cette démarche globale.

ACTEURS

Une entrée via la Direction de la Formation Initiale avec le service projet, et par la suite, un groupe de travail mixte (étudiant·e·s, enseignant·e·s voire alumni) peut être envisagé pour co-construire ce projet spécifiquement.

RESSOURCES

Cela nécessite avant tout, des moyens humains avec un chef de projet à l'école, des territoires prêts à investir des agents ponctuellement, voire du mécénat de compétence de la part des alumni. Il faut également identifier des territoires et sonder la pertinence de cette proposition auprès de ces-derniers, des étudiant·e·s...

Il est aussi nécessaire de définir les objectifs devant s'inscrire dans ce tronc commun :

- Déterminer les objectifs relevant de spécialités
- Déterminer les objectifs relevant d'options
- Répartition stratégique des moyens en prenant en compte les degrés de formation (liés aux cycles des formations)
- Répartition des moyens dans les différents modules d'enseignement

INDICATEURS

- Analyse des retours des étudiant·e·s sur les 3 années via des évaluations écrites et retours oraux.
- Un groupe de travail mixte (étudiant·e·s, enseignant·e·s voire alumni) suivant les retours et discutant d'éventuelles améliorations et/ou modifications.

LIMITES

Tous les cours ne pourront peut-être pas s'accrocher à une entité territoriale. Le montage juridique pourrait s'avérer trop complexe.

6. CRÉER UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC DES ÉTUDIANT·E·S POUR CO-CONSTRUIRE DE NOUVELLES MAQUETTES PÉDAGOGIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Créer des groupes de travail mixtes (étudiant·e·s, enseignant·e·s, chercheurs, direction...) permettant une co construction durable des maquettes pédagogiques et de leur évolution permanente.

Il existe déjà souvent dans les écoles des fiches évaluation des cours pour les étudiant·e·s, une journée des enseignements, mais cela n'engage pas assez les étudiant·e·s. Des groupes d'échange mixtes et réguliers comme celui mis en place pour la CTES pourraient permettre une émulation plus grande sur le sujet.

Il faudrait tirer un véritable bilan de la réforme en termes de contenu et de cohérence et comparer les résultats aux attentes exprimées en amont.

OBJECTIFS

Interroger véritablement les maquettes et aligner davantage les compétences sur les enjeux de la transition (changement climatique et risques, résilience, énergie, biodiversité, ressources, économie, société).

Co-construire la formation avec les étudiant·e·s et les employeurs et autres parties prenantes. Questionner le contenu des formations avec une clé de lecture actuelle et cohérente avec les attentes des étudiant·e·s, des employeurs et des enjeux environnementaux et sociétaux.

ACTEURS

Un groupe de travail mixte : associer étudiant.es, enseignant.e.es, et futurs employeurs (secteurs privés et publics).
Suivi par la Direction de la Formation Initiale.

RESSOURCES

Tout le travail réalisé au cours de la démarche de formation par compétences (notamment carnet de compétences) peut être utilisé comme ressource.

INDICATEURS

Comparaison des attentes initiales des étudiant·e·s et retours à chaud de leur part après la mise en place.

LIMITES

Recul nécessaire des étudiant·e·s pour les placer au centre de cette démarche.

7. PERMETTRE AUX ÉTUDIANT·E·S DE FAIRE REMONTER DES CONTENUS PÉDAGOGIQUES QUI NE SONT PAS EN PHASE AVEC LES ENJEUX DE LA TRANSITION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

On peut consulter les étudiant·e·s via deux enquêtes ; en complément, mettre en place une plateforme accessible à tout moment par les étudiant·e·s qui doit être visible et accessible facilement (espace dédié sur le site de l'établissement).

OBJECTIFS

Utiliser l'intelligence collective au service des enjeux de la transition socio-écologique.

ACTEURS

Mise en place : les personnes en charge de l'opérationnalisation d'une feuille de route qui contient ce point.

Suivi : étudiant·e·s, responsable de formations, service communication de l'établissement, DSI, cellule transition de l'université, associations.

RESSOURCES

Les 2 enquêtes :

- 1) Une spécifique aux L1 à leur entrée dans l'enseignement supérieur pour les interroger sur :
 - Leurs attentes
 - Leurs idées
 - Ce qu'ils savent déjà et comment ça leur a été présenté (par qui, dans quelles conditions...)
 - Ressenti sur ces sujets : baromètre des émotions

- 2) Une enquête générale pour tous les étudiant·e·s en fin d'année (juin)

- Bilan : ce qui va/ce qui est à améliorer
- Leurs idées
- Ressenti sur ces sujets : baromètre des émotions.

Ces enquêtes doivent être anonymes, être reliées à une formation et s'appuyer sur les outils d'amélioration continue des formations. Il faudra ensuite centraliser les résultats et avoir une restitution claire et accessible à tous, afin de communiquer sur ce qui reste à améliorer et valoriser le positif, les progrès.

En complément, il faudrait mettre en place une plateforme accessible à tout moment par les étudiant·e·s qui doit être visible et accessible facilement (espace dédié sur le site de l'université).

Elle doit permettre :

- De faire des retours toute l'année (hors enquêtes)
- D'organiser des débats virtuels (ressource existante sous exploitée : Agora)
- De servir de boîte à idées
- D'avoir un calendrier des événements

- De donner un panorama des formations
- La tenue d'ateliers de discussion dynamique une fois par mois (avec une association étudiante, un expert, des enseignant·e·s motivé·es)

LIMITES

Risque d'obtenir des commentaires non constructifs : il ne faut pas se contenter de critiquer, mais inviter à proposer des solutions. Amélioration de la manière dont est appréhendé le sujet. Le développement durable ne se compose pas uniquement d'objectifs, mais intègre aussi des principes fondamentaux pour les organisations.

Si les initiatives autour du DD ne s'inscrivent pas pleinement dans les parcours des étudiant·e·s, cela ne suffit pas de faire des choses « en plus » ou « à côté ».

8. AUTRES PROPOSITIONS

RÉDIGER UNE CHARTE ÉTABLISSANT UN LABEL JUGANT DE LA PRÉSENCE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES AU SEIN DES ENSEIGNEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est d'engager la rédaction d'une charte permettant l'établissement d'un label jugeant de la présence des enjeux écologiques au sein des enseignements. Cela permettrait aux étudiant·e·s d'identifier rapidement les parcours qui intègrent les enjeux écologiques.

La mise en place peut être assurée par des enseignant·e·s et un encadrement administratif.

Cette charte interne doit être flexible et souple, dans l'esprit de celui de la COP21, à communiquer sur les réseaux sociaux et site web de l'établissement.

METTRE EN AVANT LA RATIONALITÉ ET LA CAPACITÉ D'EXPLIQUER DANS LA FORMATION D'INGÉNIEUR

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il semble indispensable de préparer l'esprit critique de citoyens éclairés, car il est important de savoir faire la part des choses entre ce qui relève de l'opinion personnelle et ce qui relève des faits scientifiques validés par les pairs.

Pour cela, on peut faire appel à des intervenant·e·s extérieurs pour les conférences, par exemple dans le cadre d'une Rentrée du Climat ou d'une semaine de la Transition Écologique, avec une contextualisation de l'origine et des intérêts des intervenant·e·s

La partie de l'administration en charge de la scolarité peut rechercher des conférenciers.

Dans le cadre d'autres cours (par exemple de communication), on peut aborder l'esprit critique, les bonnes pratiques de communication, et l'importance de présenter les faits avec objectivité.

Cependant, assurer le suivi de ce point semble complexe, dans la mesure où le sens critique des individus est quelque chose d'intangible et de difficilement évaluable.

METTRE EN AVANT LES LOW-TECHS DANS L'ENSEIGNEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Changer de prisme et envisager toutes les solutions quand un problème apparaît : rechercher des solutions plus simples, considérer que les solutions non-technologiques peuvent être des bonnes

solutions, faire des bilans carbone et énergies des solutions et choisir celle qui limite ses impacts sur l'environnement et la société ; ne plus considérer l'efficacité comme seul critère de succès.
Mise en place : un-e chargé-e de mission, VP délégué dans les universités, par un service, ...

ENSEIGNER LE GREEN IT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Intégrer à moyen-terme la dimension « *Green IT* » aux enseignements informatiques, c'est-à-dire insuffler des pratiques de conception et d'utilisation sobre du numérique.

Pour la mise en place, on peut songer à l'implication des enseignant-e-s en informatique, des ingénieurs pédagogiques, et éventuellement le rapprochement avec l'[Alliance Green IT](#) ou l'[Ademe](#).

Un pré-requis minimum est de proposer une formation continue pour les enseignant-e-s.

On peut aussi envisager de s'appuyer sur les formations qui l'ont déjà expérimenté. Profiter des MOOC et ressources déjà disponibles sur le sujet : fun-mooc.fr avec l'INRIA, site de l'Académie NR, ressources pédagogiques de l'UVED et de EcoInfo.

Exemple : Cours proposé en introduction en deuxième année dans les cours liés à l'informatique, qui est ensuite développé en troisième année.

FAIRE DES ANNÉES À THÈME AUTOUR DES QUESTIONS ÉCOLOGIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Choisir tous les ans un thème autour des questions écologiques : chaque enseignant-e pourra alors librement intégrer le thème au sein de son cours selon sa propre perspective, et approcher le thème au sein d'ateliers en intégrant la vie étudiante de l'établissement.

Ceci peut être mis en place par un encadrement administratif, les enseignant-e-s, la direction université, les associations étudiantes.

On peut imaginer des ateliers, des concours photos, 24H de cours de TD sur le thème de l'année.

METTRE EN PLACE AU MOINS UN EXERCICE PAR TD SUR LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Lors des séances de TD, chaque enseignant-e met en place un exercice traitant des enjeux climatiques en cohérence et lien avec la matière étudiée. Seule limite : il peut être difficile d'insérer des problématiques environnementales au sein de certaines matières.

PROPOSER DES STAGES ET PROJETS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Pour réduire le coût du BGES de l'établissement et trouver plus de projets, l'établissement peut proposer **10 mois de travail approfondi par les élèves pour dresser un bilan carbone précis de l'école/université**, en faisant appel à différentes filières et spécialités (informatique, ingénierie, communication, management, biologie). Ils pourront aussi travailler sur des sujets liés au campus et à sa transition écologique. Pour cela, il faudrait dédier un créneau par semaine à la réalisation de ce projet, durant un semestre, avec une évaluation à la fin du semestre. Les groupes pour le projet devraient être formés d'étudiant-e-s de première, deuxième et troisième année.



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 4

ARTICLE 2.4

Proposer au moins une formation aux enjeux de la transition socio-écologique à l'ensemble du personnel dans un délai de deux ans à compter de la date de signature de l'Accord.



SOMMAIRE

Sommaire.....	3
FORMER LE PERSONNEL ET LES ENSEIGNANT·E·S.....	4
1. Créer un module de formation continue sur les enjeux environnementaux, pour le personnel et les enseignant·e·s.....	5
Mettre en place une plateforme	6
Ouvrir largement cette formation, y compris aux entreprises	6
2. Formation pratique des enseignant·e·s aux enjeux et aux outils d’analyse d’impact	7
3. Former en mêlant auto-formation, interformation et accompagnement par les entreprises et les associations.....	9
4. Mettre en place un module “Transition socio-écologique” dans la formation de tout enseignant entrant dans l’établissement.....	11
5. Former et sensibiliser les enseignant·e·s et personnels aux enjeux actuels via un dispositif d’école inversée.	12
6. Former les enseignant·e·s par des séminaires.....	13
7. Faciliter la formation volontaire des enseignant·e·s grâce à des temps forts et des formations existantes.....	14
Proposer des universités d’été interdisciplinaires.....	15
FACILITER ET PREPARER LA TRANSITION DES ENSEIGNANT·E·S ET DU PERSONNEL.....	16
1. Encourager les enseignant·e·s à intégrer les enjeux écologiques via un prix « Glorify your professor »17	
2. Créer un poste de référent transition pour mieux former et mobiliser les enseignant·e·s	18
3. Mettre en place un annuaire d’intervenant·e·s internes transdisciplinaire qui puisse intervenir sur toutes les composantes de l’établissement.....	19
Mettre en évidence les réseaux déjà formés	20
4. Favoriser les échanges entre différents laboratoires de disciplines différentes afin de, à terme, former des expert·e·s interdisciplinaires.....	21
5. Autres propositions	22
Institutionnaliser les heures d’autoformation pour rendre les enseignant·e·s disponibles.....	22
Former les formateurs et formatrices	22
Constituer et accompagner un réseau d’enseignant·e·s volontaires déjà engagé·e·s dans l’enseignement des enjeux écologiques	23

FORMER LE PERSONNEL ET LES ENSEIGNANT·E·S

1. CRÉER UN MODULE DE FORMATION CONTINUE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, POUR LE PERSONNEL ET LES ENSEIGNANT·E·S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Former le corps enseignant aux problématiques de la transition socio-écologique, pour transmettre leur savoir aux étudiant·e·s.

Proposer une formation, dans le cadre de la formation continue, pour le personnel et les enseignant·e·s sur les enjeux environnementaux, par exemple sous la forme d'une journée banalisée, ou une formation dédiée sur 2 jours (un weekend en dehors de l'établissement) avec des intervenant·e·s, pour les sensibiliser.

OBJECTIFS

L'objectif ici est de former les enseignant·e·s qui, par leur conscience et expertise, pourront intégrer la durabilité dans toutes les sphères des matières. La durabilité n'est pas une matière en soi mais doit être présente dans tous les domaines (finance, marketing, ...) et les professeur·e·s doivent avoir les compétences pour transmettre ce savoir. Il s'agit de toucher toutes les matières et de susciter l'adhésion de tous les professeur·e·s dans une démarche profonde et engagée. En outre, cela permettra au personnel et aux enseignant·e·s d'être informé·e·s de l'actualité des enjeux environnementaux et de la recherche en la matière. De plus, intégrer ces enjeux à la qualification du personnel permet de valoriser institutionnellement l'importance de la transition socio-écologique.

ACTEURS

Les directions et les professeur·e·s en charge de chaque matière.

L'administration, qui proposera une formation sérieuse aux professeur·e·s pour pas que cela ne soit qu'une slide sans conséquences dans un cours.

Direction générale des services.

Structure référente en environnement (CERES, centre de formation sur l'environnement et la société à l'ENS).

RESSOURCES

Le budget pour ces formations sera conséquent, mais la pérennité et la rentabilité de cette solution ne font aucun doute. L'établissement peut aussi proposer ce cours aux entreprises, ce qui pourrait amortir le coût de cette formation.

L'établissement peut par exemple prévoir une journée de disponibilité dans le plan de charge du ou des enseignant·e·s qui assureront cette formation ainsi que banaliser cette journée

pour le personnel, et renouveler cette journée de formation tous les semestres avec un thème libre (climat, biodiversité, risques...).

Intégrer au parcours de formation des personnels des interventions de personnalités extérieures (par exemple du Shift Project) et faire découvrir aux enseignant·e·s les aspects essentiels des enjeux environnementaux.

Cette formation peut être ouverte aux participant·e·s extérieur·e·s, et donc être source de revenus.

INDICATEURS

Formation de l'ensemble du personnel (proportion du personnel formée).
Sondages récurrents (tous les 2/3 ans) pour recueillir les ressentis des enseignant·e·s sur

leur difficulté ou non à comprendre et intégrer la transition socio-écologique dans leurs cours, ainsi que leur ressenti sur le sujet et le niveau de sensibilisation auquel ils se placent.

LIMITES

La volonté des professeur·e·s à être formé·e·s et à intégrer ces enjeux dans leurs cours
Difficulté logistique à banaliser une à deux journées par an de formation pour ces enjeux. La suite pourrait être de mettre en place un groupe de travail chargé de produire des guides sur les bonnes pratiques à destination de ces services.

Difficulté à trouver les bons intervenants.
Complicé à mettre en place, manque d'enseignant·e·s pour dispenser un nouveau cours.

METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Proposer et ajouter des formations sur une plateforme semblable à FICEL (Formation Individuelle et Collective en Ligne de l'Université Grenoble Alpes) afin de sensibiliser les enseignant·e·s aux enjeux de la transition socio-écologique.

Pour y parvenir, il sera nécessaire de mettre en place une équipe administrative dédiée au projet.

OUVRIRE LARGEMENT CETTE FORMATION, Y COMPRIS AUX ENTREPRISES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Plus généralement et à destination de tous·tes, il s'agirait de créer un cursus pour des actifs désireux de se former aux enjeux de la transition socio-écologique en écho à sa spécialité, y compris en entreprise, et animé par des enseignant·e·s de l'école. Celui-ci pourrait être payant pour les entreprises. Une autre alternative pourrait être de relayer des formations existantes grâce au réseau de l'école. Cela permettrait d'aider les entreprises en pleine transition.

Il faudra prévoir des ressources budgétaires importantes pour créer un nouveau cours et recruter un·e nouvel·le enseignant·e.

2. FORMATION PRATIQUE DES ENSEIGNANT·E·S AUX ENJEUX ET AUX OUTILS D'ANALYSE D'IMPACT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise à niveau méthodologique des enseignant·e·s de l'établissement pour qu'ils puissent s'emparer du sujet de la transition socio-écologique au sein de leur discipline.

OBJECTIFS

L'objectif est d'éviter de devoir créer de nouvelles UEs et de recruter de nouvelles. aux enseignant·e·s, en formant les enseignant·e·s pour qu'ils puissent aborder avec confiance les enjeux socio-environnementaux au sein de leurs cours. Il s'agit de ne pas attendre que les enseignant·e·s prennent d'eux·elles-mêmes des initiatives d'autoformation, de gagner du temps et d'impliquer plus de monde. Cela permettra aux enseignant·e·s d'offrir un cours de qualité et les rendra capables d'aiguiller et d'accompagner les étudiant·e·s dans la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux au sein de leurs projets.

ACTEURS

Un acteur semblable au Centre d'Innovation Pédagogique et Numérique (CIPEN) de l'Université Gustave Eiffel
Contacts internes, enseignements liés aux thématiques de l'ACV (Analyse du Cycle de Vie) et de l'impact environnemental.

RESSOURCES

La formation doit être théorique pour que les stagiaires (enseignant·e·s) puissent avoir un socle commun de connaissance sur l'importance de prendre en compte les enjeux de la transition sociale et environnementale dans les enseignements. Cela leur permettra de mieux appréhender le problème à résoudre, et leur donnera envie de s'intéresser à différents axes à travers, par exemple, l'ACV (analyse du cycle de vie : pollution de la fabrication, transport, usage, déchets) et les types de pollutions/dégâts. Cela peut prendre la forme de webinaires courts qui pourraient être accessibles aussi aux étudiant·e·s.

Elle doit aussi être méthodologique et basée sur la mise en pratique, avec des formations qui permettent aux enseignant·e·s de s'approprier des outils et logiciels de mesure d'impact et d'évaluation, des mises en situation et études de cas. Un format d'ateliers et de discussions pourra favoriser les interactions entre collègues.

Exemples de cours où l'ACV et l'analyse d'impact sont mises en pratique :

A- Licence Sciences pour l'Ingénieur, parcours Génie Industriel

UE au semestre 4 : Ingénierie et enjeux environnementaux

B- Master Génie industriel, parcours Ingénierie de la production et conception de produits

Cours Conception Production
Dimensionnement, Maîtrise de l'énergie Cours
Ingénierie de la maîtrise des énergies
industrielles

C- Master Chimie, Physico-chimie moléculaires en applications

UE Traitement des déchets et réglementations

D- ESIEE Paris, filière énergie Cours de 3ème année, Analyse cycle de vie et développement durable

Prérequis

Faire un sondage pour établir et bien cibler les besoins des enseignant-e-s.

Détecter les outils les plus pertinents qui pourraient être présentés lors de la formation.

Définir les outils et les objectifs pédagogiques.

Identifier les compétences internes sur lesquelles s'appuyer pour créer l'offre de formation.

Détecter les enseignant-e-s cibles à former en priorité.

Cartographier les pratiques des différentes disciplines pour adapter la formation aux sujets traités.

Demander à ceux ayant intégré la transition à leur enseignement le temps nécessaire pour s'approprier les outils.

Le format choisi pour dispenser la formation fait varier le temps de mise en place (audiovisuel, MOOC, présentiel).

INDICATEURS

Nombre d'enseignant-e-s ayant suivi la formation.

Nombre d'enseignant-e-s appliquant les méthodes apprises dans leurs cours.

LIMITES

Gérer l'hétérogénéité des niveaux de connaissance des enseignant-e-s sur le sujet.

3. FORMER EN MÉLANT AUTO-FORMATION, INTERFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT PAR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Tou.te.s les enseignant·e·s peuvent être formé·e·s par des entreprises ou par des associations, mais aussi par auto apprentissage via des ressources en ligne. L'interformation, c'est-à-dire le partage des expériences et du savoir entre les enseignant·e·s, est également une méthode pouvant aider la prise de conscience collective, via un "Pitch ton Développement Durable" par exemple.

OBJECTIFS

Cette sensibilisation mène à l'intégration des différents aspects des problématiques sociales et environnementales dans les cours, afin de transmettre les connaissances aux étudiant·e·s.

ACTEURS

- Les enseignant·e·s peuvent tout d'abord transmettre leur savoir entre eux.
- Le chargé DRS peut promouvoir l'utilisation de différentes ressources pour que les enseignant·e·s apprennent par eux-mêmes.
- Les Universités qui peuvent rendre disponible des plateformes de cours sur la transition et centraliser des ressources qui seront mises en avant sur leur site (plateforme accessible à tous).

- Intégrer ces problématiques dans le catalogue de la cellule de formation de l'Université
- Utilisation des MOOC et des espaces de documentation pour se former individuellement
- Les entreprises et les associations peuvent aider le corps enseignant à se familiariser avec les différentes notions du développement durable.

Types de sensibilisation possibles : interventions d'expert·e·s sous-forme de conférences sur une demi-journée, échanges interactifs au lieu de cours (quiz, ateliers, jeux de rôle, challenge sur 1 semaine ou mois, visite, projet) permettent de développer l'autonomie et d'avoir une approche concrète au lieu d'être abstraite.

- Les enseignant·e·s peuvent se retrouver lors de moments dédiés afin d'échanger sur ce que chacun a mis en place dans ses cours, pour potentiellement faire émerger de

RESSOURCES

nouvelles idées (via un « Pitch ton DD » par exemple)

- Libérer des heures pour permettre l'autoformation : décharge d'heures d'enseignement afin de permettre aux enseignant·e·s de se former

Prérequis : Des présentations (par les étudiant·e·s ou les institutionnels par exemple) peuvent être faites aux enseignant·e·s sur un sujet spécifique pour leur prouver sa pertinence.

INDICATEURS

Retours des étudiant·e·s aux enseignant·e·s à propos de leurs cours, via des commissions pédagogiques.

LIMITES

Une des limites de cette solution : il peut être difficile de toucher tout le public, notamment les enseignant·e·s les moins averti·e·s sur le sujet.

De plus, la mise en place des formations peut prendre du temps

OPÉRABILITÉ

Le temps de la mise en place du projet sera court si la formation a lieu via une plateforme de données, de l'ordre de quelques mois.

En revanche, si les enseignant·e·s assistent à des formations proposées par des organismes externes, le temps de mise en place et d'obtention de résultats sera beaucoup plus long : environ 2 ou 3 ans.

Cette solution est applicable à court et à moyen terme, selon la pédagogie adoptée.

4. METTRE EN PLACE UN MODULE “TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE” DANS LA FORMATION DE TOUT ENSEIGNANT ENTRANT DANS L'ÉTABLISSEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Ajouter un module « Transition socio-écologique » à la formation obligatoire de chaque nouvel·le enseignant·e-chercheur·euse rejoignant l'université et à chaque nouvel institutionnel. Il s'agirait d'un tour d'horizon des enjeux qui mettent en lien différentes matières (sciences sociales, sciences naturelles...) et aura lieu au moment du recrutement ou juste après. Cela peut également permettre la formation continue du personnel déjà en place et volontaires.

OBJECTIFS

Donner un socle de connaissances communes à tous les acteurs de l'établissement pour favoriser la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux en général, dans les enseignements et les décisions.

Permettre en particulier aux enseignant·e-s de prendre la mesure des enjeux et de réfléchir s'ils le souhaitent à l'intégration de ces thématiques à leurs enseignements.

RESSOURCES

Créer un MOOC disponible pour chaque personne travaillant à l'université.

Proposer ce module dans la formation continue.

Proposer cette sensibilisation aux futurs enseignant·e-s du secondaire dans le cadre de leur formation.

Valorisation de cette formation “transition”, informer sur le sujet.

Module à valider sur les questions de la transition socio-écologique lors du recrutement.

INDICATEURS

Retours enseignant·e-s, programmes des matières, retours étudiant·e-s

LIMITES

Besoin d'un suivi, de critères pour savoir si ces enjeux sont vraiment abordés en cours.

Risque que les enseignant·e-s soient contre Horaires (quel format de formation, quand la réaliser, quelles suites ?).

Pas de formation à proprement parler à l'heure actuelle (parcours thèse / doctorat).

Différence de statut (les enseignant·e-s titulaires ont déjà des heures de formation par ex).

5. FORMER ET SENSIBILISER LES ENSEIGNANT·E·S ET PERSONNELS AUX ENJEUX ACTUELS VIA UN DISPOSITIF D'ÉCOLE INVERSÉE.

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il existe déjà dans le cadre de certains cours des séances de classe inversée, où les étudiant·e·s présentent une thématique de cours inédite. Ici les étudiant·e·s sont à l'initiative des thématiques proposées selon leur sensibilité aux enjeux actuels et selon leurs connaissances.

OBJECTIFS

Sensibiliser le personnel et les enseignant·e·s aux enjeux de la transition socio-écologique. Engager les étudiant·e·s dans une démarche de transmission de leur sensibilité aux enjeux, avec une participation à la vie de l'école et à l'esprit d'un collectif.

ACTEURS

Prise en charge par les étudiant·e·s avec l'éventuel support d'un "Bureau du Développement Durable" étudiant et le soutien de l'administration de l'école. Suivi par les étudiant·e·s via un "Bureau du Développement Durable" et en lien avec la Direction de la Formation Initiale.

RESSOURCES

Recenser les thématiques/sujets pouvant être portés par les étudiant·e·s.

INDICATEURS

Nombre de formations réalisées et nombre d'étudiant·e·s et de personnels que cela a engagé. Retours des étudiant·e·s et du personnel (via des fiches évaluation des cours).

LIMITES

Difficulté à engager tous les étudiant·e·s dans cette démarche. Intérêt du personnel pour ces séances de formation et sensibilisation. Pérennisation potentiellement complexifiée par le roulement des élèves chaque année. Nécessite du temps engagé pour le personnel et les enseignant·e·s : par exemple une journée par permanent, à compter dans son crédit de formation.

6. FORMER LES ENSEIGNANT·E·S PAR DES SÉMINAIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Pour ce qui est de la formation des enseignant·e·s aux enjeux climatiques, le format de séminaire est particulièrement adapté. Les enseignant·e·s ont un besoin de formation, mais leur proposer des cours physiques serait coûteux et poserait une question de légitimité. Les séminaires ou conférences en ligne sont donc de très bonnes alternatives.

OBJECTIFS

Cela permettrait une formation plus simple et mieux perçue par les enseignant·e·s, et plus de succès dans la sensibilisation.

ACTEURS

Mise en place de cette solution par des institutionnels (doyens, etc) sous l'influence d'un groupe d'enseignant·e·s et/ou étudiant·e·s.

Une personne compétente pour former aux enjeux environnementaux les professeur·e·s.

Il faut montrer cette nécessité aux dirigeants universitaires, doyens, commissions, etc.

RESSOURCES

Personne qualifiée pour former les enseignant·e·s aux enjeux environnementaux et leur donner un socle commun (peu coûteux, ne concerne qu'un seul conférencier).

Trouver cette personne et permettre la diffusion de sa formation à l'échelle universitaire.

INDICATEURS

Si ces formations sont créées pour qu'ensuite les professeur·e·s puissent traiter ces problématiques avec les étudiant·e·s d'une manière efficace, l'objectif est atteint.

LIMITES

Réussir à convaincre de la nécessité de ces formations.

7. FACILITER LA FORMATION VOLONTAIRE DES ENSEIGNANT·E·S GRÂCE À DES TEMPS FORTS ET DES FORMATIONS EXISTANTES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Former les enseignant·e·s volontaires à l'inclusion des enjeux environnementaux dans leurs enseignements de spécialités, en autonomie et lors de temps forts déjà identifiés dans l'année, pour qu'ils puissent enrichir leurs cours.

OBJECTIFS

Mettre les outils-clés de la transition socio-écologique entre les mains des professeur·e·s. Idéalement, un point de vue critique sur le développement durable devrait être discuté dans chaque cours, de façon à ce que les étudiant·e·s puissent s'approprier ces concepts et se forger une opinion tout au long de leur parcours scolaire.

ACTEURS

Enseignant·e·s-chercheur·euse·s, Responsable Développement Durable, Direction des études, Structures de formations (exemple de l'IMT, UVED, l'Atecopol)

Équipe pour rechercher, choisir et organiser des formations/intervenants et pour informer le public concerné.

Comité de direction.

RESSOURCES

→ Ateliers Fresque du climat / Fresque du numérique proposée aux professeur·e·s et animée par des étudiant·e·s (à prévoir très tôt)

: pour éveiller l'intérêt chez les enseignant·e·s, favoriser l'appréciation et le sentiment de besoin de formation. Prérequis : trouver des créneaux pour la rentrée climat afin que tout le monde soit sensibilisé.

→ Ouvrir les cours des étudiant·e·s aux enseignant·e·s.

→ Conférences type Teach the Shift par les étudiant·e·s pour les camarades et enseignant·e·s.

→ Proposer les formations professionnelles déjà existantes et orientées développement durable aux enseignant·e·s. Liens de plusieurs formations existantes :

- <https://www.uved.fr/>
- <https://imtpn.imt.fr>
- <https://www.cerise-environnement.com/sites-sources/>
- <https://atecopol.hypotheses.org/resume>

Pour permettre aux enseignant·e·s de participer à ces formations, il faudrait :

- Construire un référentiel de formations possibles pour les enseignant·e·s
- Avoir un budget alloué à la formation des enseignant·e·s à ces enjeux, ou un

partenariat avec des formations à ces enjeux.

- Organiser les formations: faire appels aux structures, inclure par exemple dans la semaine d'hiver des enseignant-e-s-chercheur-euse-s.
- Mobiliser/Libérer du temps à ces formations dans l'agenda des enseignant-e-s-chercheur-euse-s (que ces heures soient rémunérés comme des heures de travail pour ne pas les pénaliser)

→ Donner les ressources nécessaires aux enseignant-e-s pour qu'ils puissent intégrer les enjeux environnementaux facilement à leurs enseignements.

→ Créer un réseau local d'enseignant-e-s dans cette dynamique, à l'image d'une antenne de Labos 1.5.

INDICATEURS

Nombre de professeur-e-s formés, nombre de cours qui prennent en compte ces enjeux.

Sondage de satisfaction globale des étudiant-e-s en ce qui concerne la prise en compte des enjeux dans les cours des professeur-e-s.

Enquête qualité. Bilan de réintégration dans les cours.

LIMITES

C'est un processus long qui demande certes du courage, mais qui, à force de curiosité, porte ses fruits.

Si ce n'est pas obligatoire pour les enseignant-e-s, cette mesure pourrait n'avoir que peu d'intérêt puisque ceux qui se sentent concernés par ces problématiques ont déjà fait l'effort de se former. Attention au temps que peuvent y consacrer les professeur-e-s. Cela prendra du temps pour former tous les enseignant-e-s.

PROPOSER DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ INTERDISCIPLINAIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'apport de multiples disciplines est indispensable à une bonne intégration des enjeux de l'anthropocène. L'objectif est de former les enseignant-e-s aux enjeux de la transition pour leur permettre de former ensuite leurs étudiant-e-s dans leur discipline, de favoriser les échanges entre enseignant-e-s, de permettre des séminaires, de favoriser les rencontres entre enseignant-e-s et l'interdisciplinarité.

Les acteurs seront les enseignant-e-s intéressé-e-s (de diverses universités et matières), suivi par l'établissement (réfèrent DD). Le-a réfèrent-e UFR pour organiser ces temps (voir solution "Créer un poste de réfèrent Transition"). Les limites principales sont le temps, la motivation (les intervenants) et les financements.

FACILITER ET PRÉPARER LA TRANSITION DES ENSEIGNANT·E·S ET DU PERSONNEL



1. ENCOURAGER LES ENSEIGNANT·E·S À INTÉGRER LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES VIA UN PRIX « GLORIFY YOUR PROFESSOR »

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise en place d'un prix à décerner aux professeur·e·s qui intègrent avec le plus d'efficacité et de pertinence les enjeux écologiques dans leurs cours, suite aux retours des étudiant·e·s : « Glorify your professor ». L'établissement veillera également à ce que les professeur·e·s remplissent bien cette mission.

OBJECTIFS

Inviter les professeur·e·s à intégrer réellement les enjeux de la transition socio-écologique dans leurs cours afin de sensibiliser davantage les étudiant·e·s à ces enjeux.

ACTEURS

Les professeur·e·s, accompagnés par l'établissement qui leur proposera des courtes formations adaptées et une aide personnalisée.

Suivi : un groupe d'étudiant·e·s (composé par exemple de membres des associations étudiantes travaillant sur la transition socio-écologique ou du BDE) doit pouvoir suivre l'avancement du projet et aider à ce qu'il avance dans de bonnes conditions.

RESSOURCES

Formation et accompagnement des professeur·e·s de la part de l'établissement.

Prérequis : Informer les professeur·e·s durant l'été de l'obligation de dédier une partie de leurs cours à la transition socio-écologique; dispenser des courtes formations et un suivi personnalisé tout au long de l'année par l'établissement ; assurer un suivi régulier pour s'assurer que les professeur·e·s remplissent leur mission et les aider si besoin.

INDICATEURS

Présence d'une récompense pour les efforts fournis, présence d'un suivi.

LIMITES

Volonté et engagement des professeur·e·s, notamment les plus sceptiques quant à la transition socio-écologique, ses enjeux et la pertinence de les intégrer à leurs cours.

2. CRÉER UN POSTE DE RÉFÉRENT TRANSITION POUR MIEUX FORMER ET MOBILISER LES ENSEIGNANT·E·S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise en place d'un poste de référent DD&RS qui dispose des outils liés aux enjeux écologiques, peut les diffuser et se charge d'organiser des activités liées à ces enjeux.

OBJECTIFS

Permettre la formation des enseignant·e·s, la discussion entre eux sur les enjeux écologiques, ainsi que l'autoformation à l'aide d'outils comme des plateformes (voir solution "Faciliter l'autoformation des enseignant·e·s en mettant à disposition les outils"), la création d'un réseau d'enseignant·e·s impliqué·e·s (voir solution "Libérer du temps aux enseignant·e·s"), etc.

RESSOURCES

Mise à disposition des outils d'apprentissage déjà existants.
Mise en réseau des référents.

Reconnaissance du responsable dans le référentiel (équivalent nombre d'heures d'enseignement qui compte dans son service).
Un bureau identifié (localisation spatiale).

INDICATEURS

Retours des enseignant·e·s, nombre de participants aux différentes activités organisées.

LIMITES

Charge de travail pour le référent (délégation du problème à une seule personne).
Motivation et temps disponible des enseignant·e·s.
Taille variable des établissements

3. METTRE EN PLACE UN ANNUAIRE D'INTERVENANT-E-S INTERNES TRANSDISCIPLINAIRE QUI PUISSE INTERVENIR SUR TOUTES LES COMPOSANTES DE L'ÉTABLISSEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Réaliser annuellement une enquête parmi le personnel, pour répertorier les expertises et les disponibilités en interne et ainsi répondre au besoin d'intervenants de toutes disciplines. Réaliser un congrès annuel pour compléter cet annuaire et le faire connaître / encourager le corps enseignant à l'utiliser.

OBJECTIFS

- Faciliter la recherche d'intervenant-e-s pour les enseignant-e-s qui en ont besoin
- Impliquer les responsables de parcours pour contribuer à verdir les enseignements
- Favoriser et identifier les forces vives au sein de l'établissement
- Exploiter ces données au-delà d'un simple annuaire, par exemple voir l'évolution de la prise en compte de ces thématiques dans les activités de l'établissement

- Faire un sondage annuel auprès du personnel de l'Université

Exemple de questions : Discipline - thématique ; Personnel de l'établissement (enseignement/ recherche/ immobilier/ ...) ; Coordonnées ; Niveau d'expertise ; Disponibilité et niveau d'engagement possible

- Avec l'outil Agora, créer une communauté propre à l'établissement
- Mise en place d'un congrès au sein de l'Université où les initiatives pédagogiques intégrant ces questions et les recherches vertes de l'Université seraient présentées,

Cela permettrait de voir des exemples pédagogiques, de mettre en contacts des responsables de diplômes ou d'UE avec des chercheur-euse-s pour contribuer à verdir les enseignements, et serait une manière de constituer l'annuaire, afin d'avoir une visibilité de ces activités au sein de l'institution, de mettre en place des collaborations et bien sûr de communiquer et de faire des émules.

Prérequis : nécessite un financement : communication, repas, salle. Former un comité scientifique pour cadrer le contenu, le lancement et le choix des intervenants. Faire le programme par exemple sur 2 jours (un sur la

ACTEURS

- Les enseignant-e-s-chercheur-euse-s pour répondre au sondage et faire partie de l'annuaire.
- L'administration pour le lancement du sondage et la mise à jour de l'annuaire.

RESSOURCES

pédagogie, une journée sur la recherche avec des conférences/ table ronde, moments conviviaux d'échange).

LIMITES

- Qui élabore le sondage ?
- Qui administre l'annuaire et lance le sondage ?

- Quelle confidentialité pour l'annuaire ?
- Niveau d'expertise difficile à qualifier
- Disponibilité et niveau d'engagement compliqués à déterminer de manière fixe car changeants
- RGPD (protection des données)
- Doit-on l'ouvrir aux étudiant-e-s qualifiés sur les questions DD ?

METTRE EN ÉVIDENCE LES RÉSEAUX DÉJÀ FORMÉS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Diffuser à l'échelle de l'établissement, les réseaux d'enseignant-e-s déjà formé-e-s/sensibilisé-e-s

Objectifs :

Sensibiliser et informer les enseignant-e-s et les étudiant-e-s. Promouvoir la transition socio-écologique et ses enjeux à tous les niveaux de l'établissement. Mettre en relation les enseignant-e-s intéressé-e-s afin de promouvoir le dialogue intra et interdisciplinaire.

Acteurs :

Utiliser le poste de référent-e transition de chaque UFR pour coordonner ces actions.

Mise en place :

Plateforme (avec le nom des collègues, les méthodes de travail...). Liste de diffusion dédiée.

Prérequis :

Rendre visible des réseaux d'enseignant-e-s qui ont déjà réfléchi à l'intégration des enjeux de la transition écologique dans leurs enseignements. Permettre de faire connaître les enjeux sans attendre la création du poste de référent Transition.

Limites :

Cela pourrait conduire à une baisse d'engagement des enseignant-e-s qui ne trouvent pas audible le discours de "vous devez changer vos enseignements".

4. FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE DIFFÉRENTS LABORATOIRES DE DISCIPLINES DIFFÉRENTES AFIN DE, À TERME, FORMER DES EXPERT·E·S INTERDISCIPLINAIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette solution touche à la fois l'axe de l'enseignement et celui de la recherche. Il y a plusieurs niveaux : proposer une formation pour les personnels de la recherche permet d'élargir leur champ de compétences. On pourrait favoriser les échanges entre les laboratoires de disciplines différentes.

OBJECTIFS

Permettre le développement de projets liés à la transition écologique qui recoupent plusieurs domaines. Les chercheur·euse·s doivent avoir une compréhension générale des autres secteurs pour pouvoir travailler en collaboration avec les autres laboratoires.

ACTEURS

Ministère de l'Enseignement et de la Recherche : un groupe de travail au ministère de l'Enseignement et de la Recherche qui travaille sur une telle réforme.

RESSOURCES

Création de nouvelles filières à l'université, plus multidisciplinaires, ou donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de faire une année dans un autre département/une autre université pour qu'ils puissent élargir leur champ de compétences (fonctionnement majeure-mineure).

Prérequis : volonté de valoriser les cursus multidisciplinaires.

LIMITES

Comment s'assurer que les élèves ainsi formés soient suffisamment multidisciplinaires ?

5. AUTRES PROPOSITIONS

INSTITUTIONNALISER LES HEURES D'AUTOFORMATION POUR RENDRE LES ENSEIGNANT·E·S DISPONIBLES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en place un système reconnaissant les heures passées à se former sur les enjeux écologiques et permettre une décharge d'enseignement consécutive. Cela permet de libérer du temps aux enseignant·e·s, valoriser l'auto-formation et la participation aux activités collectives (voir solutions "Créer un poste de référent Transition" et "Faciliter l'autoformation volontaire grâce à des temps forts"). Limite : qui reprend les heures d'enseignements dégagées aux enseignant·e·s impliqués dans l'auto-formation ?

FORMER LES FORMATEURS ET FORMATRICES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en place une nouvelle méthodologie de formation des formateurs et formatrices : l'objectif est de former les formateurs et formatrices aux enjeux de la transition socio-écologique, pour que cela se répercute ensuite dans leurs interventions auprès des enseignant·e·s. La mise en place sera réalisée par la cellule DD&RS et RH, grâce à un plan de formation des personnels ainsi qu'un cadre réglementaire pour la formation des enseignant·e·s-chercheur·euse·s et DRH. Le projet peut être suivi grâce au nombre de formateurs et formatrices formé.e.s et le nombre d'interventions qu'ils ont effectué.

CONSTITUER ET ACCOMPAGNER UN RÉSEAU D'ENSEIGNANT·E·S VOLONTAIRES DÉJÀ ENGAGÉ·E·S DANS L'ENSEIGNEMENT DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est de rassembler les enseignant·e·s mobilisé·e·s pour préparer une force vive pour les UE/conférences ainsi que lancer une dynamique de groupe.

L'objectif de ce réseau sera de partager les notions de base sur les problèmes écologiques avec le plus grand nombre possible d'enseignant·e·s et de personnel et ainsi, sensibiliser et renforcer l'adhésion de ces personnels à diverses mesures.

Pour cela, il faut faciliter leur engagement vers la diffusion de ces connaissances à leurs collègues et étudiant·e·s. Prérequis utiles : monter un ou plusieurs modules de formation continue. L'intérêt serait 1) d'avancer vers l'objectif de former/sensibiliser les personnels et enseignant·e·s, et 2) d'obtenir un effet d'amplification si certains des personnels formés transmettent ensuite à leurs étudiant·e·s, sous une forme ou une autre, ou participent aux nouvelles UE à créer.



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 5

ARTICLE 2.5

Pour les établissements tutelles de laboratoires de recherche :

- Évaluer et prendre en compte dans les financements l'impact social et environnemental de chaque projet de recherche ;
- Demander dans chaque appel à projet que les candidat·e·s aient évalué en amont l'impact social et environnemental de leur projet ;
- Mentionner dans chaque appel à projet que le jury sera très vigilant à ce que les projets aient un impact social et environnemental positif, c'est-à-dire dont l'utilité pour la transition socio-écologique ou pour la société est estimée supérieure à son impact négatif sur l'environnement ou la société.

SOMMAIRE

1. Développer la recherche sur les enjeux socio-écologiques, notamment en développant des indicateurs	4
2. Intégrer une dimension environnementale dans le dossier de candidature de projets de recherches et de thèses pour les demandes de subventions	5
3. Créer des bourses doctorales pour développer la recherche sur les enjeux climatiques ainsi que mettre en place des prix	7
4. Questionner la finalité de chaque projet de recherche	8
5. Rendre la recherche plus visible et accessible	10
Organiser des "Journées portes ouvertes vertes" des laboratoires	10
Permettre aux "sciences dures" et aux "sciences sociales" de dialoguer	11
Création de tandems journalistes/scientifiques pour relayer ces connaissances dans les grands médias	11
Organiser des "rencontres-débat" sur la décennie à venir, entre étudiant·e-s volontaires et chercheur·se-s	12
Proposer de nouvelles méthodes de recherche	13
6. Associer la société à la définition des programmes de recherche	14
7. Favoriser la collaboration entre les centres de recherche	16
Créer une plateforme d'échange d'information entre les chercheur·euse-s	16
Créer un groupe d'ambassadeur·rice-s permettant la communication entre les différents laboratoires	17
Favoriser les transports entre les différents laboratoires/centres de recherche	18
8. Créer un laboratoire de recherche sur les low tech	19
9. Autres propositions	21
Généraliser des démarches d'évaluation de l'émission de GES et de la production de déchets des laboratoires	21
Rédiger une charte pour les laboratoires	21
Diminuer l'impact environnemental des laboratoires	22
Demander au HCERES d'ajouter des critères d'empreinte environnementale à ses évaluations	22
Elaborer un label sur les publications	23
Permettre aux chercheur·euse-s de pouvoir refuser un contrat qui est en désaccord avec ses valeurs	23
Améliorer la transparence des laboratoires de recherche	24
Organiser des AG trimestrielles étudiant·e-s / enseignant·e-s / chercheur·euse-s / administration pour définir la recherche de demain	24
Faire un module de formation continue pour les chercheur·euse-s et les étudiant·e-s à l'épistémologie	25
Protéger la recherche contre les procédures-bâillons	25

1. DÉVELOPPER LA RECHERCHE SUR LES ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES, NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT DES INDICATEURS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Afin de mieux s'informer sur les enjeux futurs, de pouvoir les prévoir et d'y faire face, la recherche est un outil primordial. C'est pourquoi il semble fondamental d'orienter la recherche vers les problématiques majeures en cours et à venir par notre société ; c'est la notion de "recherche orientée". Pour cela il est important d'instaurer le paradigme suivant : tout projet, actions, initiative devrait intégrer la planète comme une partie prenante à part entière.

OBJECTIFS

L'objectif est d'arriver à ce que toute la recherche non fondamentale publique de France soit dirigée vers la transition socio-écologique de notre société.

ACTEURS

La direction des établissements doit inciter les enseignant-e-s-chercheur-euse-s à inclure la transition socio-écologique dans leurs recherches à travers des gratifications et de la reconnaissance. Les chercheurs déjà engagés dans cette voie seront aussi un moteur pour encourager les autres.

RESSOURCES

En rémunérant les chercheur-euse-s, il est possible de les motiver à orienter les recherches dans ce domaine. Il faut être conscient que le degré de liberté dont disposent les chercheurs est un élément auquel ils sont attachés. Certain-e-s chercheur-euse-s déjà sensibilisé-e-s seraient

es bienvenus pour convaincre leurs collègues. Une reconnaissance du travail fourni est dans tous les cas nécessaires.

INDICATEURS

Les effets seront difficiles à constater concrètement sur du court terme. Ils sont sous-jacents. Les organismes qui encadrent la recherche et les chercheur-euse-s de chaque établissement seront les plus à même de suivre l'évolution des pratiques de recherche. Mais pour cela il semble indispensable de développer un indicateur au sein de la recherche qui soit pertinent pour évaluer l'impact positif ou négatif que peut avoir un projet de recherche sur la société.

LIMITES

La volonté de la direction d'inclure les notions de transition socio-écologique peut être un frein à la mise en place de ce type de mesure. Cela peut être également perçu par les chercheur-euse-s comme une restriction de liberté.

2. INTÉGRER UNE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE DE PROJETS DE RECHERCHES ET DE THÈSES POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de demander aux équipes de recherche d'argumenter autour de la dimension environnementale de leurs projets de recherche lors de la demande de subvention et de demander également aux équipes de recherche de s'engager sur la démarche la plus éco-responsable possible lors de leurs recherches.

Enfin, demander des retours sur les engagements éco-responsables qu'elles ont formulés au préalable dans leur projet de recherche et justifier, le cas échéant, le non-respect de ses engagements.

OBJECTIFS

L'objectif ici est de sensibiliser les chercheurs.euses et les doctorant.es aux enjeux environnementaux de la pratique de la recherche, afin qu'ils.elles se posent d'eux.elles-mêmes la question de l'impact de leur travail de recherche.

ACTEURS

- Les écoles doctorales
- Les chercheurs porteurs de projet
- Les co-tutelles
- Possible organisme indépendant venant évaluer les travaux de recherche
- Les certifications

RESSOURCES

L'idéal serait de développer des outils permettant une évaluation simple de l'impact carbone, via, par exemple, un barème de critères établi par l'école doctorale sur ce qu'elle attend dans cette partie environnementale des dossiers de projets de recherche. L'idéal, à terme, serait une labellisation. Afin d'établir ce barème, il est conseillé de solliciter des laboratoires déjà formés sur le phénomène climatique et les pratiques éco-responsables dans la recherche (Labo 1.5, thèse en cours...). Les 17 ODD peuvent servir de base à ce travail ; la prise en compte au moins un des ODD dans le barème d'évaluation de la recherche et proposer une

liste d'attributs pour faire la promotion des travaux les plus "responsables" par exemple. Les moyens financiers et le matériel nécessaires sont limités.

INDICATEURS

Le développement de nouveaux modes de déplacement et de nouvelles pratiques des chercheurs et la sensibilisation grandissante des chercheurs et doctorants aux impacts environnementaux de la recherche pourront être constatés. Il faudrait développer un

moyen de suivre la diminution de cet impact sur le long terme, via un bilan de gaz à effet de serre par exemple. Ce suivi pourrait s'effectuer via les écoles doctorales.

LIMITES

L'élaboration d'un dossier de demande de subventions est déjà très contraignante pour les chercheurs.euses, ils.elles ne doivent pas être les seuls à faire des efforts. Il faut ainsi faire attention à ne pas freiner la recherche.

3. CRÉER DES BOURSES DOCTORALES POUR DÉVELOPPER LA RECHERCHE SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES AINSI QUE METTRE EN PLACE DES PRIX

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est de créer des bourses doctorales afin de développer la recherche sur les enjeux climatiques. La mise en place d'un prix pour récompenser un travail académique portant sur les enjeux environnementaux, pourrait également être envisagé au niveau de l'université. Ce prix pourrait d'ailleurs contribuer au financement de projets de ce type.

OBJECTIFS

Cela vise à inciter les chercheurs à travailler sur ces enjeux. La bourse permet de faciliter la recherche de financements des chercheurs, et le prix permet de rendre ces objets de recherche attractifs.

Prioriser les projets allant dans le sens du développement d'une société plus soutenable est une façon de discriminer de manière positive les initiatives de recherche qui s'inscrivent parmi les enjeux utiles à la transition socio-écologique à venir.

- Communiquer autour du prix dans une perspective d'incitation
- Trouver des financements de ce prix : le crédit impôt recherche peut-être une source de financement à envisager
- Créer une section dédiée sur le site de l'établissement pour aider à trouver des financements
- Partager et diffuser l'initiative au sein d'autres établissements partenaires

ACTEURS

Présidence des établissements, au niveau de l'université, et fondations.

RESSOURCES

Afin de financer la bourse, il faut trouver des mécénats qui accepteraient l'idée et qui veulent y contribuer. Pour la mise en place du prix, il faut :

- Prévoir un événement festif autour de la remise de prix

INDICATEURS

Comme indicateurs, on peut considérer le nombre de bourses décrochées, ainsi que le nombre de candidatures au prix.

LIMITES

Les financements ainsi que le nombre de personnes souhaitant participer.

EXEMPLE

La métropole de Lyon, dans son Plan Climat Air Energie et Territoire (PCAET), a pour objectif de soutenir les projets de recherche allant dans le sens de la transition écologique. Cité en exemple "Adaptation des grands lyonnais au changement climatique, 2019-2022".

4. QUESTIONNER LA FINALITÉ DE CHAQUE PROJET DE RECHERCHE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il faut, pour que la recherche puisse s'adapter aux enjeux contemporains, instaurer le paradigme suivant : pour tout ce qu'on fait, la planète est aussi une partie prenante, on ne doit pas réfléchir qu'à l'échelle de l'entreprise. Dans cette optique, est-ce que tout doit être objet de recherche ? Il semble indispensable d'intégrer une dimension réflexive sur les enjeux environnementaux dans le projet de thèse. Par exemple : est-ce nécessaire de développer cet algorithme encore plus performant, qui nous fait gagner des fractions de secondes, s'il consomme deux fois plus ou qu'il n'a pas d'utilité avérée dans la société ?

Pour cela, il pourrait être pertinent d'intégrer une dimension réflexive sur les enjeux environnementaux dans le projet de thèse en ajoutant une question ou un ensemble de questions au formulaire de demande de bourse de thèse. Ces questions demandent une réflexion sur le projet de thèse, à propos de son articulation à des enjeux environnementaux et les impacts des recherches à mener concernant ces enjeux.

OBJECTIFS

L'objectif ici est de donner du sens à la société, faire progresser le savoir tout en tenant compte de la finalité et des enjeux.

Le questionnaire permet, a minima, de susciter la réflexion des futur·e·s doctorant·e·s sur la place de ces enjeux dans la recherche, et en particulier dans les recherches qu'ils vont mener, en incitant à inclure des réflexions sur les enjeux environnementaux. Cela pourrait aussi permettre à terme de valoriser les travaux qui intègrent ces enjeux et dans une moindre mesure d'influencer l'orientation des financements en ce sens. Au-delà des individus, des doctorant·e·s, ce type de mesure, à termes, pourra exercer une influence au niveau des structures de recherche, des laboratoires.

ACTEURS

Pour rédiger ces questions, il faut une équipe dédiée et impliquer si possible la vice-présidence de la recherche et l'école doctorale.

RESSOURCES

Groupe de réflexion pluridisciplinaire et multi-partites pour mettre en place des pistes de réflexion précises dans ces exigences et réfléchir à l'adaptation de cette exigence aux différentes disciplines.

INDICATEURS

Somme toute, il est difficile d'établir un indicateur précis, on peut se fonder

essentiellement sur la "qualité" des paragraphes rédigés.

- Proposer au candidat de poser ses propres objectifs et indicateurs de réussite sur lesquels revenir après la soutenance
- Constituer un comité d'évaluation, qui peut être constitué par l'école doctorale entre autres.

LIMITES

Beaucoup des recherches ayant permis de grandes avancées que l'on connaît aujourd'hui ont été considérées à leur époque comme complètement inutiles.

5. RENDRE LA RECHERCHE PLUS VISIBLE ET ACCESSIBLE

Il semble que la recherche soit un milieu méconnu qui pour beaucoup semble inaccessible, ce qui peut être un facteur limitant les vocations. Cette méconnaissance impacte certainement la diffusion des résultats ; les travaux étant la plupart du temps lus par les pairs. C'est pourquoi il serait nécessaire de donner plus de crédit à la vulgarisation scientifique, en renforçant la sensibilisation tout au long du parcours d'étude, dès la licence par exemple et en s'intéressant à des formats attrayant comme "ma thèse en 180 secondes" ou TEDx..

Il semble aussi primordial de faire se rencontrer la recherche avec toutes les parties prenantes (citoyens, agriculteurs, politiciens...).

ORGANISER DES "JOURNÉES PORTES OUVERTES VERTES" DES LABORATOIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mieux connaître le monde de la recherche via la visite des laboratoires bénéficierait non seulement à la qualité de la formation des élèves mais serait aussi un excellent vecteur de motivation et de vocation. D'autre part, ouvrir les laboratoires sous le signe de l'écologie permettrait de démonter les idées préconçues qui peuvent nuire à leur réputation auprès du public.

Points d'engagements nécessaires :

- Ouverture a minima au personnel et aux étudiant-e-s de l'établissement.
- Présentation d'innovations ou de projets réalisés par les laboratoires portant un aspect éco-responsable.
- Organisation durable : limitation de la distribution de goodies peu éco-responsables (usage unique, plastique...), planification des trajets en transport en commun...

Points d'engagements facultatifs :

- Organisation des visites par petits groupes, par inscription via un planning, pour pallier aux problèmes inhérents à la sécurité.

Ces journées portes-ouvertes sont l'occasion de donner plus de visibilité à la recherche et de déconstruire les idées préconçues. Pour se faire, on pourra s'adresser plus spécifiquement aux potentiels aspirants au monde de la recherche, parmi les étudiant.es.

Points d'engagements nécessaires :

- Inciter les enseignant-e-s-chercheur-euse-s à se présenter aussi en tant que chercheurs à leurs élèves, d'autant plus si le sujet du cours s'y prête.
- Laisser une forme libre à l'intégration du travail du chercheur à son cours.
- Intégrer la présentation des métiers de la Recherche dans la formation des étudiant-e-s.
- Intervention de chercheurs auprès des collégien-ne-s ou lycéen-ne-s.

PERMETTRE AUX "SCIENCES DURES" ET AUX "SCIENCES SOCIALES" DE DIALOGUER

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'objectif est de permettre une meilleure communication entre celles et ceux qui génèrent l'information scientifique brute et ceux qui l'interprètent, la mettent en application. Faciliter les sciences dures et les sciences sociales à travailler ensemble permettra de mieux faire passer les informations scientifiques aux futurs économistes, politiques, journalistes, etc.

Le but étant que les étudiant·e·s peu confronté·e·s dans leurs cursus aux enjeux climatiques (généralement celles et ceux hors cursus scientifique dure), puissent avoir facilement des formations par des scientifiques représentant la discipline.

La création d'un pont logistique entre les différents campus (souvent les différentes sciences sont enseignées dans des campus différents) via les transports : des enseignant·e·s qui pourraient aller facilement à l'un ou l'autre pour enseigner serait un facteur clé facilitant ce type d'initiative.

Le but sera atteint quand les étudiants de différents secteurs seront réellement en contact et pourront travailler main dans la main.

CRÉATION DE TANDEMS JOURNALISTES/SCIENTIFIQUES POUR RELAYER CES CONNAISSANCES DANS LES GRANDS MÉDIAS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Le but est de trouver des médias acceptant de traiter les sujets socio-écologiques sérieusement, pour que les journalistes aient des contacts privilégiés dans la recherche scientifique sur les enjeux climatiques pour que leur message passe dans les grands médias, ceci afin de sensibiliser le grand public au changement climatique.

Un des facteurs clé de succès de cette mesure sera de constater ou non une meilleure connaissance du grand public sur les enjeux du changement climatique, ainsi qu'une meilleure couverture médiatique des événements liés au changement climatique.

ORGANISER DES "RENCONTRES-DÉBAT" SUR LA DÉCENNIE À VENIR, ENTRE ÉTUDIANT·E-S VOLONTAIRES ET CHERCHEUR·SE-S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est de créer un espace convivial d'expression pour les étudiant·e-s et les chercheur·se-s permettant de faciliter les échanges. Ces rencontres pourraient avoir lieu régulièrement (jusqu'à 2 fois par semaine, en fonction des demandes) et seraient animées chaque fois par un·e ou plusieurs chercheur·se-s différents, afin de répondre aux questionnements des étudiant·e-s sur la recherche en général, et en particulier dans le contexte de transition. Ceci permettrait également de pallier la perte de sens ressentie par beaucoup d'étudiant·e-s et de chercheur·se-s, d'offrir un espace d'échanges conviviaux, réguliers et de susciter une réflexion interdisciplinaire sur le sens et l'évolution de la recherche, via la programmation des intervenant·e-s.

Un noyau de 2-3 personnes pourrait coordonner le projet, avec des étudiant·e-s référent·e-s dans chaque filière, maillées en réseau. Certain·e-s enseignant·e-s-chercheur·se-s seraient choisi·e-s pour intervenir.

Comment faire ?

- Trouver un lieu en extérieur par exemple
- Trouver au moins un référent par filière et par année, voire par groupe de classe.
- Pour monter le projet, contacter personnellement tous les enseignant·e-s qu'on souhaite inviter. Ils sont, la plupart du temps, réceptifs à ce type de projet.
- Décider des dates de chaque passage via un sondage.
- Avoir un·e animateur·rice pour chaque rencontre débat
- Inviter les chercheur·euse·s à préparer la question de "la décennie à venir".
- La préparation d'un programme est essentielle.
- Solliciter le service communication de l'établissement.

Les coordinateur·trice·s peuvent suivre le succès de la mesure, années après années, via le nombre de rencontres effectuées, le nombre de participants ainsi que les retours d'expériences. Les retours pourraient être faible du côté des chercheur·euse·s comme ils interviennent un par un.

PROPOSER DE NOUVELLES MÉTHODES DE RECHERCHE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il faudrait favoriser des méthodes de recherches qui facilitent la collaboration entre le monde universitaire et les entreprises, par exemple à **travers la valorisation de la « recherche-action »**, afin de répondre aux problématiques socio-climatiques.

Toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur seraient concernées (écoles, universités, professeurs, territorialités, élèves mais en particulier les enseignant·e-s-chercheur·euse-s) et les organisations. Pour cela, il faut trouver des organisations et chercheur·euse-s pour mener la recherche-action (par exemple grâce des appels à projet à travers une plateforme qui mettrait en relation des chercheurs et organisations qui souhaitent mener les mêmes expériences), permettre aux chercheur·euse-s d'expérimenter, faciliter l'émergence des idées des chercheur·euse-s et des entreprises et former plus les chercheur·euse-s à ce type de recherches.

Il y a besoin de temps, d'un endroit où accueillir les réunions entre les acteur·rice-s, d'argent pour financer la recherche et la mettre en application. Pour suivre le projet, les organismes de recherche peuvent vérifier s'il y a plus de recherche-action et si elles sont primées.

Cependant, c'est une solution qui prend du temps pour être mise en place et qui doit être faite dans de nombreuses écoles ou universités. Les critères de publications des chercheur·euse-s ne sont pas favorables à ce type d'études et les chercheur·euse-s ne sont pas formé·e-s à ce type de recherche.

6. ASSOCIER LA SOCIÉTÉ À LA DÉFINITION DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de :

- Mettre en place une plateforme d'échanges entre les chercheur·euse·s et les citoyen·ne·s, en particulier associations citoyennes, sur le modèle des "boutiques des sciences¹". Cela deviendra ainsi un espace de consultation des programmes de recherche, de propositions et de participation, pour une science plus participative et citoyenne.

Mettre en place une plateforme de dons publics pour financer les thèmes de recherche et/ou les méthodes utilisées pour mener à bien la recherche, qui s'alignent avec les enjeux socio-climatiques actuels et futurs.

OBJECTIFS

- Démocratiser la recherche auprès de la société civile
- Rendre possible et accessible le rôle consultatif du / de la citoyen·ne sur les programmes de recherche
- Aller dans le sens d'une science plus participative, où les citoyen·ne·s peuvent non seulement contribuer mais aussi proposer des projets

ACTEURS

- Réseau d'étudiant·e·s et de chercheur·euse·s intéressé·e·s et/ou déjà impliqué·e·s dans cette démarche
- Vice-présidence Recherche

- Les citoyen·e·s
- Les collectivités

RESSOURCES

- Identifier un réseau d'étudiant·e·s et de chercheur·euse·s intéressé·e·s et/ou déjà impliqué·e·s dans cette démarche.
- Réaliser une enquête d'opinion pour sonder le besoin de plus de liens Science / Société, et en particulier avec une boutique des sciences.
- Faire circuler l'enquête 1) au sein des étudiant·e·s et 2) au sein des habitant·e·s proches du campus des sciences.
- Engager un dialogue avec l'Université sur la création d'un tel dispositif.

¹ <https://www.animafac.net/fiches-pratiques/la-boutique-de-sciences/>

- Engager un dialogue avec une ou plusieurs associations citoyennes (ex : Sciences citoyennes).
- Se renseigner sur la mise en place de boutiques des sciences existantes.
- Proposer des sessions de formation des salarié·e·s et bénévoles des associations. Il est difficile de travailler avec la société civile sans, au préalable, une mise à niveau des savoirs.
- Avant d'entamer de nouvelles recherches avec la société civile, s'assurer que l'état des recherches sur tel ou tel sujet est bien diffusé / vulgarisé.
- Ouverture d'une plateforme de dons à la recherche responsable
- Campagne de promotion aux citoyen·ne·s pour sensibiliser à la recherche et à ses impacts socio-écologiques

INDICATEURS

- Nombre de réponses à l'enquête
- Nombre de projets soumis lors d'un premier appel d'offre

LIMITES

Le travail avec des associations est long dû, notamment, au continuel renouvellement de leurs membres. Concernant les dons, il faut pour commencer convaincre les citoyen·ne·s de leurs responsabilités liées à la recherche. Il faut par ailleurs réussir à trouver une solution afin de suivre les engagements des centres de recherche sur le long terme concernant les projets financés par don.

7. FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LES CENTRES DE RECHERCHE

Etant donné l'approche systémique des enjeux socio-écologiques, il semble indispensable de favoriser la pluridisciplinarité de façon à confronter les travaux de toutes les branches (biologie, chimie, physique, sociologie...) dans des domaines divers sur l'environnement (gestion économe des ressources, cohésion sociale, préservation de l'environnement...).

Pour cela, l'aide de l'association Labo 1.5 qui vise à mettre en lien les pratiques de recherche éco-responsables ainsi que des domaines de recherche très différents, est précieuse.

Cela pourrait également susciter de l'intérêt, donner envie d'approfondir les sujets de la transition écologique pour tous ceux dont le domaine n'y est pas directement lié.

Outre les idées ci-dessous, il semble pertinent d'également adapter les outils de communication des chercheurs aux moyens modernes, afin de faciliter les échanges.

CRÉER UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE D'INFORMATION ENTRE LES CHERCHEUR-EUSE-S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

On peut imaginer de mettre en place une plateforme permettant aux chercheur-euse-s et à d'autres acteur-ric-e-s d'échanger sur les thématiques environnementales. Cela pourrait notamment permettre des échanges entre spécialistes et non-spécialistes d'un sujet, et un dialogue interdisciplinaire. A noter que cette solution est à porter plutôt en dehors du cadre institutionnel, pour s'affranchir des contraintes que cela impose et rendre la plateforme plus attractive et pour un plus large public. Cela irait donc de pair avec la diffusion et la visibilité de la recherche pour les néophytes.

Pour aller plus loin, cette plateforme pourrait également être composée d'un algorithme à construire basé sur les différentes publications réalisées par le/la chercheur-euse. Cet outil permettra ainsi de mettre en relation deux chercheur-euse-s travaillant sur des thématiques proches avec des apports mutuels et des perspectives différentes.

OBJECTIFS

Cela vise à diffuser et capitaliser ce qui a déjà été fait sur ces thématiques, en recensant les besoins sur celles-ci, et en stimulant le dialogue interdisciplinaire. Cela pourrait aussi constituer

une base pour développer la vulgarisation sur ces sujets.

ACTEURS

Groupe au sein d'une association, de préférence association regroupant des

membres de différents établissements, et travail des étudiant·e·s avec des chercheur·euse·s.

RESSOURCES

Cela passera par la participation individuelle à des activités, permettant des avancées écologiques (groupement de recherche thématique, autour du DD, organisation de congrès à thèmes). Il est possible de s'inspirer de ce qui a pu être fait au sujet du COVID-19 par exemple ("késacovid"), en rendant les échanges agréables. Il semble important de partir de démarches associatives pour ne pas

s'enfermer dans un cadre institutionnel, et ainsi lancer une initiative plus large.

INDICATEURS

- Nombre d'utilisateurs
- Retours des acteur·rice·s sur le dispositif

LIMITES

- Diffusion de la plateforme
- Réunir un groupe suffisamment conséquent pour réaliser ce travail hors du cadre institutionnel

CRÉER UN GROUPE D'AMBASSADEUR·RICE·S PERMETTANT LA COMMUNICATION ENTRE LES DIFFÉRENTS LABORATOIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Ce groupe d'ambassadeur·rice·s permettra de favoriser la multidisciplinarité et les échanges entre laboratoires. Ce groupe doit être la base de la mise en œuvre des solutions dédiées à la recherche. Il permettra des rencontres entre des individus de laboratoires différents pour faire émerger des idées.

ACTEURS

Des enseignant·e·s-chercheur·euse·s volontaires (au moins deux par laboratoire afin qu'ils puissent se relayer chaque année).

RESSOURCES

La formation du groupe d'ambassadeur·rice·s peut être lancée au plus vite et a pour vocation d'être pérennisée. Il serait nécessaire de valoriser l'engagement par une prime ou tout autre moyen de reconnaissance du travail fourni. Prendre en compte des indicateurs

précis dans le contrat d'objectifs et de performance principal de l'établissement permet de définir une feuille de route (pour des laboratoires rattachés à des écoles d'ingénieurs). On doit également s'assurer que l'établissement soit en phase avec les objectifs de ce groupe.

INDICATEURS

- Rapports tous les semestres contenant par exemple le nombre de projets inter-laboratoires ayant émergé. Ils seront suivis par un·e chargé·e DRS de l'établissement

FAVORISER LES TRANSPORTS ENTRE LES DIFFÉRENTS LABORATOIRES/CENTRES DE RECHERCHE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de favoriser les lignes de métro/bus directes entre les centres de recherche et de mettre à disposition des véhicules respectueux de l'environnement pour les centres de recherche (voitures basses émissions, vélos, navettes...). L'objectif est de favoriser les liens entre les centres pour réduire la consommation énergétique liée aux équipements de recherche et développer des échanges tout en préservant l'environnement. Cela peut être des véhicules récents, électriques (prévoir alors une borne accessible proche du centre de recherche), ou encore des vélos électriques. Il faudra en revanche prêter attention à la répartition des chercheurs dans les véhicules en fonction des besoins et des sites et à la rentabilité énergétique pour la concrétisation d'une telle proposition (établissement des infrastructures, production des moyens de transport, consommation globale...) et juger de la pertinence de la proposition en fonction de cette rentabilité énergétique.

8. CRÉER UN LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES LOW TECH

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer un laboratoire de réflexion et de réalisation de projets low-tech, pour développer ce courant qui deviendra nécessaire dans la décennie à venir avec des projets axés low-tech, suivant la philosophie low-tech et impliquant les étudiant·e·s. Il ne s'agirait probablement pas d'un laboratoire de recherche universitaire traditionnel mais plutôt d'une interface entre les initiatives et connaissances low-tech existantes, à l'Université, ouverte à tous.

Concrètement, il pourrait s'agir d'un espace disposant d'une bibliothèque avec un ou des ateliers et d'une salle de cours/conférence. La bibliothèque permettrait de rassembler de la littérature sur les sujets pertinents selon le prisme low tech, les ateliers permettraient de réaliser des objets/machines low tech. La salle permettrait d'inviter les acteurs de la low tech du territoire à venir partager leurs expériences et leurs savoirs et de créer des projets tutorés.

OBJECTIFS

- Réaligner la recherche et l'innovation avec les limites planétaires
- Fédérer autour d'une discipline amenée à se développer
- Répondre à la demande étudiante "de savoir-faire concrets qui fassent sens par rapport aux enjeux socio-environnementaux"
- Avoir un lieu dédié et des personnes qui fassent vivre la low-tech à l'Université

ACTEURS

- Chercheur·euse·s et étudiant·e·s volontaires, intervenant·e·s extérieurs, entreprises (voir par exemple avec la fondation Catalyses)
- Tuteur·rice·s de projets
- Le tout en réseau

RESSOURCES

Mise en œuvre :

- Trouver un lieu comprenant un atelier (par exemple salle de TP reconvertie)
- Trouver des personnes pour faire vivre l'action : de la taille de la junior entreprise par exemple, structure relativement légère
- Nécessite un financement de l'Université
- Être bien renseigné sur les actions, outils nécessaires des low-tech lab : <https://lowtechlab.org/fr>

Stratégies pour fédérer :

- Faire un concours de low-tech pour tous les étudiant·e·s / chercheur·euse·s
- Faire une exposition des réalisations

Se servir du succès du concours et de l'exposition pour 1) Monter un groupe de personnes motivées (la junior entreprise) et 2) porter le projet

INDICATEURS

- Nombre de personnes répondant au concours low-tech
- Nombre de réalisations de ce concours
- Résultats des projets tutorés qui seront portés
- Fréquentation du low-tech lab

Le suivi pourra être réalisé par le réseau précédemment créé autour de ce laboratoire.

LIMITES

On ne touche pas particulièrement les chercheur-euse-s peu engagé-e-s avec cette action.

EXEMPLES

Le Catalyseur possède un Fab-Lab, avec un esprit un peu similaire.

<https://www.catalyseur-toulouse.fr/>

9. AUTRES PROPOSITIONS

GÉNÉRALISER DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION DE L'ÉMISSION DE GES ET DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES LABORATOIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il semble primordial de faire un BEGES des laboratoires. Avec l'outil de calcul du BEGES des laboratoires **Labo1.5**, la démarche devient plus accessible car simplifiée. Il est également important d'utiliser d'autres indicateurs, la mesure des émissions de GES n'étant pas le seul indicateur pertinent. Il pourrait y avoir un-e chargé-e de la gestion des déchets dans chaque laboratoire. Ce-tte dernier-e serait en lien avec le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et pourrait être formé-e à ces enjeux.

L'objectif de cette évaluation est d'analyser les plus gros postes d'émissions pour être, par la suite, en capacité de cibler les efforts de réduction de GES et de déchets de chaque laboratoire. S'il est trop cher pour un laboratoire de prendre quelqu'un à temps plein pour le faire, des stages, des CDD à temps partiel ou des services civiques peuvent être une alternative envisageable.

RÉDIGER UNE CHARTE POUR LES LABORATOIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Établir une charte des laboratoires permettant de clarifier le positionnement du laboratoire, et d'écrire en concertation avec les autres laboratoires la roadmap qu'on se fixe permettra d'engager également un débat démocratique sur les questions de transition écologique et inciter les chercheur-euse-s à penser les externalités négatives de leurs activités de recherche, de mettre en place des seuils d'impacts négatifs pour ces activités sur l'environnement.

Pour que l'objectif de sensibilisation soit rempli, il y a un gros enjeu de communication autour de cette charte. Le collectif Campus1.5 à Grenoble a fait un travail d'analyse des différentes chartes existantes et sont donc en capacité d'apporter des conseils sur cette thématique.

Outre une simple charte de laboratoire, on peut imaginer que l'établissement tutelle fasse la même charte pour tous ses laboratoires, grâce à un groupe de travail coordonné par exemple par le/la chargé-e de mission Environnement et en dialogue avec la présidence/direction.

L'idéal serait de réussir à ce que le CNRS signe également la charte, pour lui donner plus de légitimité auprès des laboratoires rattachés. Les difficultés liées à la rédaction d'une charte de laboratoire, outre les ambitions qui peuvent être très différentes, est de penser la co-tutelle des laboratoires qui est compliquée à gérer, ainsi qu'à faire attention à ne pas trop freiner la recherche via des contraintes inadaptées.

DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES LABORATOIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'intégration de la recherche dans la transition socio-écologique doit passer par des infrastructures plus respectueuses de l'environnement y compris dans son fonctionnement. Ainsi, l'évaluation des empreintes environnementales des centres de recherche pourrait être rendue obligatoire, pour ensuite envisager une feuille de route pour la baisse de cette empreinte selon des objectifs précis.

Points d'engagement nécessaires :

- Valoriser les produits locaux et durables, privilégier l'achat de matières premières fabriquées au plus proche.
- Privilégier les rencontres en distanciel.
- Intégrer dans les sujets de thèses une réflexion sur l'impact environnemental des recherches engagées.
- Inciter à l'utilisation de modes de transport plus durable lors des déplacements, notamment domicile-travail :
 - Mise en place d'un système de covoiturage au sein des laboratoires, par exemple en démarchant des entreprises spécialisées.
 - Mise en place de campagne de communication visant à mobiliser le personnel.
 - Mise en place de chauffe-eau solaire sur les toits pour préchauffer l'eau nécessaire aux installations.

Afin de mieux connaître la trajectoire à prendre, il peut être pertinent de définir une baisse continue en % des déchets produits, des émissions de GES (ou tout autre indicateur environnemental pertinent) d'un même laboratoire. C'est le genre de mesures qui peuvent être inscrites dans une charte de laboratoire. Cette action pourra être complétée par les éléments des articles 2.9 à 2.11.

DEMANDER AU HCERES D'AJOUTER DES CRITÈRES D'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE À SES ÉVALUATIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idéal serait de faire rentrer des critères d'empreinte environnementale (évaluation, évolution) dans l'évaluation HCERES des unités de recherche, ce qui permettrait très rapidement de faire en sorte que tous les chercheur·euse·s fassent attention à l'impact de leur sujet d'étude, pour le besoin de leur carrière. Mais pour cela il faut développer des critères d'évaluation de la recherche. Ces critères d'évaluation ainsi que l'accompagnement des chercheurs doivent venir du ministère.

Il semble également important de supprimer le principe des primes au prorata de la quantité de publications, et de les remplacer par des primes récompensant l'utilité des publications (ce qui est en revanche extrêmement difficile à définir).

ELABORER UN LABEL SUR LES PUBLICATIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit d'élaborer un label pour les articles publiés dans les revues scientifiques s'ils sont issus de pratiques de recherche éco-responsables et créer une section recherches respectant l'environnement mettant à l'honneur les articles scientifiques associés.

L'objectif de ce label serait de sensibiliser les chercheur·euse·s, doctorant·e·s et étudiant·e·s aux enjeux climatiques de la recherche.

Pour cela il faut élaborer des critères qui devront être relus par des chercheur·euse·s formé·e·s aux pratiques éco-responsables dans la recherche pour faciliter la relecture par les pairs des articles. Il faut également qu'une revue soit intéressée par ce dispositif.

Le problème principal est que la construction d'un tel label ne dépend pas de l'université mais des instances d'évaluation de la recherche. Cette démarche pourra être considérée comme utile si on observe une augmentation des publications issues de recherches éco-responsables.

PERMETTRE AUX CHERCHEUR·EUSE·S DE POUVOIR REFUSER UN CONTRAT QUI EST EN DÉSACCORD AVEC SES VALEURS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les chercheur·euse·s ne doivent pas se sentir obligé·e·s d'accepter un contrat s'il est estimé contraire à leurs valeurs socio écologiques ; pour cela, il faut définir un cadre précis qui permette de désigner un contrat comme "anti-écologique" et être un point d'appui/une justification du refus. L'idéal serait que ce cadre soit fourni par le MESRI.

Une grille de lecture du projet peut être définie, sur laquelle il serait possible de s'appuyer pour refuser un contrat. Elle doit être un outil qu'il est possible d'aller chercher. Il faut une définition et une reconnaissance de cette grille à l'échelle nationale car les établissements réticents à l'adopter sont ceux où la grille est le plus nécessaire.

Afin d'avoir un indicateur sur la pertinence de cette mesure, un sondage auprès des chercheur·euse·s par rapport à la pression ressentie sur l'acceptation des contrats.

Cependant, certaines difficultés se posent : comment permettre un suivi à échelle nationale ? Comment s'assurer que les chercheur·euse·s peuvent effectivement refuser un tel contrat sans pression de leur employeur ?

AMÉLIORER LA TRANSPARENCE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est d'améliorer la transparence des laboratoires, afin de montrer la posture à adopter, d'avoir une responsabilité sociétale, en rendant public les dépenses en matière de recherche.

ORGANISER DES AG TRIMESTRIELLES ÉTUDIANT·E·S / ENSEIGNANT·E·S / CHERCHEUR·EUSE·S / ADMINISTRATION POUR DÉFINIR LA RECHERCHE DE DEMAIN

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il serait pertinent d'organiser des Assemblées Générales régulières permettant une discussion libre et égale entre les différents acteurs, venant de milieux interdisciplinaires différents.

Cela permettrait de susciter le débat autour des thématiques de la transition écologique de l'ESR, d'inciter la confrontation des points de vue de différentes disciplines, milieux et générations en laissant l'opportunité au grand public d'y participer. Cela permettrait également de libérer la parole sur les incertitudes de la période actuelle ainsi que d'offrir la voie d'une recherche plus participative, plus adaptée au monde de demain, à construire collectivement.

Pour mettre cela en place, il serait judicieux d'identifier un groupe de 2-3 personnes qui voudraient les organiser, en mêlant étudiant·e·s et chercheur·euse·s, en interdisciplinarité. Cette AG peut être mise en place très rapidement.

L'AG peut avoir la forme suivante : une présentation du contexte au début, puis les interventions du public (prises en note) et une possibilité de s'engager plus loin après l'assemblée.

Il peut également être utile de :

- Solliciter des intervenant·e·s pour une courte mise en contexte (~15 minutes) au début de la séance, par exemple l'Atecopol.
- Contacter les services compétents (VP Recherche, direction de la recherche...) pour proposer le projet et solliciter un aval de leur part, on souhaite que l'Université porte le projet dans l'idéal.
- Le service communication de l'Université se chargera de communiquer largement les dates et d'appeler aux inscriptions (étudiant·e·s, labos, enseignant·e·s, personnels). Possibilité d'étendre la communication aux campus voisins.

Pour déterminer la pertinence et l'utilité de telles AG, on peut comptabiliser le nombre de personnes inscrites/présentes de chaque statut (étudiant/EC/BIATSS) et de disciplines représentées, le nombre de prises de parole lors de chaque AG et faire un retour d'expérience après 2-3 AG. Il peut être judicieux d'utiliser un·e facilitateur·rice lors de tels événements.

FAIRE UN MODULE DE FORMATION CONTINUE POUR LES CHERCHEUR·EUSE·S ET LES ÉTUDIANT·E·S À L'ÉPISTÉMOLOGIE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée serait de créer un module de formation continue à l'épistémologie (histoire des sciences). Cela permettrait de :

- Inviter les chercheur·euse·s à réfléchir à leur sujet de recherche dans un cadre plus large (historique, en lien avec d'autres disciplines et avec des questions philosophiques).
- Apporter des éléments de réflexion sur la science ou la démarche scientifique en général, la notion de progrès, d'innovation, et leurs répercussions dans la société.
- Encourager l'approche systémique dans la recherche.

Afin de mettre cette idée en place, il faudrait se baser sur un petit groupe de travail qui organisera la formation, ainsi que du service de formation de l'établissement. Ils pourront, ensemble, réfléchir au contenu de ce module et identifier des intervenant·e·s potentiels pour les aspects généraux mais aussi si possible plus proches des différentes disciplines (physique, biologie etc.).

Afin d'évaluer la pertinence de ce module, on peut évaluer le nombre de chercheur·euse·s suivant la formation, et demander un retour d'expérience sur l'impact que cela aura eu sur leurs projets de recherche et leur mission d'enseignement.

La limite principale de ce projet est le besoin en ressources pédagogiques. En effet, beaucoup d'intervenant·e·s potentiels sont déjà très occupé·e·s.

PROTÉGER LA RECHERCHE CONTRE LES PROCÉDURES-BÂILLONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il faudrait protéger la recherche contre les procédures-bâillons² afin de préserver la pluralité de la recherche, grâce à la protection fonctionnelle. Pour cela on peut s'appuyer sur le service juridique afin d'accompagner les chercheur·euse·s dans leurs démarches. La seule limite pourrait être des freins idéologiques, sujet de recherche sensible ou controversé.

² C'est une pratique judiciaire mise en œuvre par une entreprise (et parfois, une institution) pour intimider, limiter la liberté d'expression, et dissuader des associations, des ONG, voire tout individu, de s'exprimer dans des débats publics.



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 6

ARTICLE 2.6

Privilégier des structures variées et respectueuses des enjeux socio-écologiques dans ses partenariats pédagogiques et administratifs.



SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Évaluer la pertinence socio-écologique de ses partenariats	4
2. Diversifier ses partenariats	6
3. Accompagner les étudiant.es dans leur recherche de stage et d'emploi, en intégrant des enjeux sociaux et environnementaux	8
4. Accompagner les étudiant.es dans leur recherche de stage et d'emploi, via une cartographie des entreprises et associations engagées	10
Pour aller plus loin	11
5. Favoriser les échanges et les projets étudiants pour accompagner les employeurs dans leur transition	12
6. Autres propositions	14
Intégrer un critère Transition au moment des stages et dans le carnet de compétences	14
Développer les formats de chaires partenariales	14
Créer des fiches métiers et un catalogue des métiers de la transition écologique	15
Développer un indicateur chiffré du nombre d'ancien.nes étudiant.es œuvrant pour les transitions dans leur métier	15
Mettre en place des ateliers LinkedIn	16
Prix de l'entreprenariat RSE	16

1. ÉVALUER LA PERTINENCE SOCIO-ÉCOLOGIQUE DE SES PARTENARIATS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'établissement doit amorcer une discussion avec ses entreprises partenaires sur les enjeux environnementaux pour répondre aux enjeux actuels et aux attentes des étudiant.es. Les résultats de ces échanges seront par la suite intégrés dans ses critères de choix pour leur réseau d'entreprises partenaires. Cette discussion pourra s'accompagner d'un questionnaire annuel relatif à l'engagement et aux actions des partenaires existants face aux enjeux sociaux et environnementaux. Ces résultats pourront par exemple impacter leur participation aux forums de l'école (voir action suivante), leur mise en avant dans la communication de l'établissement... Une charte pourra être mise en place à terme. Ces discussions pourront avoir lieu dans le cadre des différents conseils de perfectionnement, des études scientifiques ou quelque soit le nom qui leur sont donnés.

A noter : Parfois cette démarche d'évaluation existe déjà dans l'autre sens : les entreprises peuvent aussi conditionner certains partenariats (versement de la taxe d'apprentissage par exemple) à certains critères DDRS de l'établissement. Il a alors lui aussi tout intérêt à se saisir de ces enjeux sous peine d'être pénalisé.

OBJECTIFS

L'objectif est de favoriser des partenariats articulés sur une compatibilité construite sur l'urgence socio-écologique actuelle pour montrer aux entreprises que les étudiants, et a fortiori, les établissements d'enseignement supérieur sont sensibles à ces enjeux. A plus long terme, cette action encourage aussi la mutation des entreprises dans l'esprit d'une approche systémique. L'option inverse : entreprises vers établissements, est aussi vraie et doit être prise en compte dans les stratégies des écoles.

Les services partenariats seront en première ligne et en lien étroit avec les directions/présidences et conseils d'administration qui fixent les stratégies des établissements et des entreprises. Les étudiants devront pouvoir donner leur avis ; cela pourrait commencer par l'implication des représentants étudiant.es dans les conseils statutaires des établissements. Pour les écoles d'ingénieurs, des acteurs comme les fédérations pourront aussi accompagner ses réflexions (en les amorçant à l'échelle de leur secteur d'activité (charte climat de Syntec Ingénierie...)).

ACTEURS

INDICATEURS

- Nombre de partenaires compatibles avec les enjeux socio-écologiques déterminés
- Réponses au questionnaire annuel

LIMITES

Cette action doit être confrontée à la réalité des établissements qui ne peuvent pas se permettre de perdre des partenaires. Le renouvellement des partenariats pourrait nécessiter de confronter les enjeux économiques et socio-écologiques.

2. DIVERSIFIER SES PARTENARIATS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de diversifier ses partenariats et de les orienter vers des enjeux en lien avec le développement durable. Les associations ne doivent donc pas être oubliées dans ce schéma.

Côté entreprise, l'idée est d'aller vers des "entreprises vertes", environnementalement et socialement responsables. Ce partenariat peut se concrétiser de différentes façons, par exemple avec du mécénat de compétences sur le plan pédagogique. Mais aussi au travers de formes plus visibles, par exemple avec la création d'un partenariat sur toute l'année via un projet. Pendant l'année, les élèves vont pouvoir travailler sur ce projet et proposer plusieurs idées regroupées dans un rapport écrit rendu à la fin de l'année à l'entreprise (une entreprise partenaire par an). Divers statuts devront aussi être approchés (SCOP, association...), afin de représenter la diversité et les nouveaux modèles d'établissements.

Enfin, il peut être pertinent de proposer à des cadres d'entreprises engagées ou des personnes engagées dans des associations environnementales, de rejoindre les différents conseils (d'administration, scientifique, études).

Il s'agira aussi de partenariats avec d'autres établissements pour diversifier l'offre de formation et les profils des étudiant.es. L'exemple du Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s] est cité. Ce partenariat de six écoles lyonnaises propose, entre autres, un cours commun chaque année. Le but est de croiser les enseignements, de partager des cours et de les valider. Un passeport est déjà en développement (suivre un ou deux cours dans un autre établissement et un webinaire pour obtenir un certificat). L'objectif est donc de collaborer avec d'autres écoles, d'ouvrir le champ des possibilités aux étudiant.es, de compléter les formations avec des enseignements pertinents sur les questions environnementales (agroalimentaire, ingénierie). Des journées/semaines inter-établissements pourront être étudiées.

OBJECTIFS

Les objectifs d'une telle mesure sont multiples : permettre aux étudiant.es de prendre part à des projets concrets, mettre en application les compétences techniques et humaines des étudiant.es, favoriser le travail d'équipe, l'autonomie et l'ouverture d'esprit des étudiant.es, donner une plus grande visibilité des compétences des étudiant.es aux entreprises et un aperçu du monde du travail

aux étudiant.es, faire découvrir d'autres formations aux étudiant.es, dynamiser les entreprises et les secteurs en développant un regard critique face aux engagements socio écologiques des organisations, faciliter les évolutions des secteurs grâce à la communication entre la formation des établissements et les attentes des entreprises.

ACTEURS

Principalement, c'est le pôle « partenariats » de l'établissement qui aurait la charge de cette action. Cependant, des groupes de travail ou des comités de suivi pluri profils pourront être mis en place pour favoriser une co-construction utile à toutes les parties. Pour les formations, des groupes inter-écoles sont à prévoir, en lien avec la direction des études.

RESSOURCES

Un pré requis serait de mettre en place une communication large, et que les étudiant.es cherchent des entreprises intéressées.

Pendant l'année, plusieurs heures de cours sont prévues pour que les étudiant.es travaillent sur le projet proposé par l'entreprise. De même pour une ouverture vers d'autres établissements d'enseignement supérieur, des cours communs nécessitent des plages horaires dédiées et une logistique assez importante.

Un renforcement des contacts entre établissements doit être envisagé en amont.

INDICATEURS

- Nombre de nouveaux partenaires par type de statut
- Rapport d'activité des partenaires
- Livrable à l'issue d'un projet
- Nombre de formations communes proposées
- Nombre d'étudiant.es touché.es

LIMITES

- Nécessite beaucoup de temps, côté établissement et côté partenaire
- Modalités juridiques
- Risque de greenwashing

3. ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANT.ES DANS LEUR RECHERCHE DE STAGE ET D'EMPLOI, EN INTÉGRANT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit d'accompagner les étudiant.es dans leurs recherches de stage et d'emploi, et dans leur recherche de sens dans leur (future) vie professionnelle. Le constat est que l'information ne tourne pas assez et que les plateformes d'offre d'emplois spécialisées sont trop peu connues.

L'idée est de proposer un recensement des plateformes spécialisées sur les enjeux de la transition socio-écologique et de le mettre à disposition de tous les étudiant.es (de façon visible), de leur proposer un support ressource avec les organismes ou sites de référencement proposant des emplois/stages "responsables".

Il peut aussi s'agir de créer/faire évoluer un portail d'offres de stage vers plus de diversité, avec des filtres thématiques par exemple "stage/emploi durable/engagé" pour leur donner de la visibilité dans le choix des étudiant.es. Cette appellation pourra être donnée directement par l'entreprise recruteuse pour ne pas ralentir la procédure, mais une vérification à rebours par l'établissement sera envisageable. Des critères RSE pourraient être renseignés par l'entreprise dans l'offre ou dans son profil (mise à disposition du rapport annuel RSE), au même titre que les informations sur la mission proposée.

Ce portail, qui peut compléter un dispositif existant, doit permettre de prolonger la formation aux enjeux écologiques et de rencontrer des professionnel.les qui les mettent en œuvre au quotidien. Cette plateforme pourrait aussi être utilisée dans le cadre de parrainage étudiant.es-alumnis, ce qui favoriserait les interactions à l'échelle de la communauté de l'établissement. Elle pourra aussi être le lieu de dépôt de retours sur les structures de stage/emploi via un résumé par les étudiant.es, avec une partie consacrée à la RSE.

OBJECTIFS

Les objectifs suivis peuvent être de diverses natures : prolonger dans le concret la formation aux enjeux écologiques et faire rencontrer aux étudiant.es des professionnel.les qui les mettent en œuvre au quotidien, faciliter l'insertion professionnelle des étudiant.es qui souhaitent travailler autour

du développement durable, réussir à capitaliser sur les stages, avec des éléments concrets et objectifs, afin de permettre aux étudiant.es de choisir leur orientation (stage/emploi) sur la base d'éléments et conseils concrets et justifiés.

ACTEURS

Plusieurs services de l'établissement pourraient être concernés : pôle communication, service carrière, pôle stages ou alumni, et la direction des services d'information (pour la création d'une plateforme). Les alumnis (via Alumni for the planet par exemple), étudiant.es, enseignant.es et entreprises pourraient être sollicités pour alimenter la plateforme. Les plateformes existantes qui proposent des stages/emplois en lien avec les enjeux de la transition sont aussi des acteurs dont il faudra tenir compte. Les représentant.es de la plateforme Jobteaser, déjà beaucoup utilisée par les établissements, est un interlocuteur incontournable. Les structures telles que l'ONISEP ou les CIO pourront être sollicités pour fournir des données et servir de support.

RESSOURCES

Les alumnis composent un vivier important de ressources. Les étudiant.es pourront aussi être mis à contribution dans le cadre de projet scolaire, par exemple informatique avec comme livrable la plateforme en question, ou via des services civiques pour actualiser la plateforme. Leurs attentes devront être sondées clairement en amont.

En termes de temporalité, il faudrait envisager jusqu'à 6 mois de développement de la

plateforme, et 1 à 2 ans pour étoffer le portail avec une variété d'offres. Cette plateforme nécessitera des moyens humains principalement pour sa création et sa gestion au quotidien.

INDICATEURS

- Réalisation de la plateforme ou mise à jour d'une existante
- Nombre de conventions de stage/contrat de travail signées grâce à la plateforme
- Nombre de connexions à la plateforme
- Nombre d'offres "stage/emploi durable" déposées

LIMITES

- Fonctionnement de la plateforme dépend de l'alimentation continue en offres de stage/emploi
- Opportunités et débouchés en développement durable encore faibles
- Tension concurrentielle éventuelle sur ces plateformes
- Charge potentiellement trop lourde pour le service des systèmes d'information
- Mobilisation des entreprises
- Risque de greenwashing

4. ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANT.ES DANS LEUR RECHERCHE DE STAGE ET D'EMPLOI, VIA UNE CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS ENGAGÉES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer une cartographie des entreprises qui s'impliquent dans les transitions (environnementale, sociale...) et qui emploient ou pourraient employer les étudiant.ets de l'école (emplois ou stages). Un lien avec la plateforme d'offres de stage/emploi présentée dans l'action précédente serait pertinent.

Cette action pourra grandement s'appuyer sur les retours des alumnis par exemple. Mais aussi sur un score écologique des entreprises (SEE) pour noter l'impact environnemental des différents postes dans une entreprise. Il tiendra compte de plusieurs critères comme les émissions de gaz, l'utilisation de matériel recyclable, la politique de diversité... Ce score serait affiché sur les offres de stage et d'emploi des partenaires ou non des établissements.

L'idée serait que toutes les entreprises soient dans l'obligation de compléter un "type" de formulaire concernant leurs impacts environnementaux (bonification via les "bonnes" actions écologiques, et malus via les "mauvaises" actes écologiques). Ceci permettrait alors de classer toutes les entreprises sur une même échelle de notation afin de se rendre compte de leurs impacts. Ce sera aussi l'occasion pour les entreprises d'afficher clairement leurs valeurs et d'être les plus transparentes possible.

Des ressources pourront aussi y être mises à disposition : rapports RSE, charte, évaluation environnementale par un organisme tiers....

OBJECTIFS

L'objet est de permettre aux étudiant.es de trouver et de se renseigner sur des entreprises qui les intéressent, dont les valeurs leurs parlent et de les accompagner dans leur orientation professionnelle. Cela permet aussi d'encourager les transitions et d'aider les entreprises qui souhaiteraient commencer leurs transitions à trouver des employé.es ou

des stagiaires pour les aider. Le score écologique de l'entreprise valorisera les entreprises qui sont dans une démarche vertueuse (environnementalement et socialement) afin de les rendre visibles par les étudiant.es. Le but serait aussi de donner envie aux entreprises qui ne sont pas satisfaites de leur score d'aller plus loin sur ces enjeux. Cela pourrait insuffler une dynamique positive.

ACTEURS

Le réseau des étudiant.es encore dans l'école pourra être mobilisé pour trouver des entreprises intéressées et intéressantes. Elle s'appuiera sur l'aide des alumnis d'école du même secteur, mais aussi sur des réseaux inter établissement comme Alumnis for the planet. Les services "Partenariats" seront sollicités. En revanche, cela nécessitera aussi plus de moyens du côté des entreprises.

RESSOURCES

En termes de ressources, il faudrait des étudiant.es ou des stagiaires déterminé.es. Le recensement des entreprises serait fait d'abord en parlant avec les alumnis et après par des questionnaires envoyés à des entreprises susceptibles d'avoir besoin d'étudiant.es de l'établissement pour effectuer leurs transitions. Une grille de critères (comportant l'émission de CO₂, la gestion des déchets...) à cocher doit être créée à destination des

entreprises pour savoir à quel niveau du SEE elles se trouvent.

Il sera nécessaire de faire de la communication sur ces pastilles pour inciter les entreprises à postuler pour obtenir la certification.

INDICATEURS

- Nombre d'entreprises représentées
- Scores écologiques des entreprises traitées
- Evolution des scores
- Choix des étudiant.es en fonction de ce critère

LIMITES

- Quels acteurs pour quelles actions à l'échelle nationale ?
- Quelle diffusion : interne ou externe à l'établissement ?
- Objectivité des entreprises et des étudiant.es
- Choix de noter une entreprise

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour aller plus loin et en lien avec les deux actions précédentes, un système de labellisation RSE pourra être mis en place (éventuellement sur la base de l'existant via un recensement des labels et leurs attributions) des entreprises. Cela peut aussi avoir un format assez visuel via des pastilles (une pour l'environnement et une pour le social) qui seraient attribuées aux entreprises si elles sont dans une démarche de transition pour l'environnement, ou si elles luttent contre la discrimination au travail par exemple. Ces pastilles pourraient être affichées sur la cartographie, l'annuaire présenté précédemment. Pour être le plus objectif possible, le label sera remis aux mains d'un organisme certificateur, existant ou à créer. Si la mise en place d'un organisme certificateur est trop coûteuse, il est possible de choisir un.e représentant.e par école (élève ou non). Ils se regrouperont 1 fois par an pour former un Comité National qui traitera de l'ensemble des demandes. Les critères devront être clairement définis, et il pourra être envisagé un accompagnement pour les entreprises qui n'ont pas pu obtenir ces pastilles.

5. FAVORISER LES ÉCHANGES ET LES PROJETS ÉTUDIANTS POUR ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS DANS LEUR TRANSITION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les projets étudiants sont un levier très intéressant pour travailler sur des problématiques concrètes et accompagner les entreprises et les collectivités dans leur transition. Il s'agit de proposer aux entreprises volontaires/partenaires des solutions à mettre en place pour que celles-ci soient plus vertueuses, en prenant en compte les informations/indications fournies. Il s'agira pour commencer, de recueillir diverses informations. La finalité est de permettre aux étudiant.es de travailler étroitement avec une entreprise, de pouvoir réaliser une action concrète et pour l'entreprise d'avoir des idées nouvelles pour évoluer. A la fin de ces projets, les étudiant.es pourront compléter une plateforme, comme celle présentée précédemment, pour conserver une trace des conclusions. Ces réflexions pourront être alimentées par des ateliers scénarisés et ludiques, avec des cas pratiques et des mini-conférences de présentation des entreprises, pour faire émerger des idées. Il s'agit aussi, dans l'autre sens, de réfléchir avec les entreprises aux compétences qui seront nécessaires demain pour répondre aux défis actuels.

OBJECTIFS

L'objectif est de mettre les étudiant.es dans une position active sur un sujet concret. Ils seront d'autant plus motivés qu'il s'agira d'accompagner les entreprises dans leurs mutations pour prendre en compte les enjeux socio-écologiques. L'entreprise est aussi gagnante : elle recevra des solutions propres à son activité, à moindre coût. Elle pourra aussi valoriser ces actions auprès des étudiants qui travaillent sur le projet.

Le recueil des informations concernant le fonctionnement de l'entreprise, sa politique RSE permet déjà aux étudiant.es de comprendre le fonctionnement des entreprises, de se rendre compte des leviers d'actions et des blocages, et des sources

d'informations qui sont à leur disposition pour connaître un peu mieux une entreprise.

ACTEURS

Les services Carrière seront mis à contribution pour trouver des entreprises motivées et volontaires. La mise en place dans le cadre d'un projet devra être menée par la direction des études.

INDICATEURS

- Retour des entreprises sollicitées et des étudiant.es par un questionnaire de satisfaction
- Mise en place des solutions proposées dans les entreprises

- Nombre d'entreprises volontaires pour ces projets

LIMITES

- Mobilisation des entreprises
- Suivi des solutions proposées par les étudiant.es

6. AUTRES PROPOSITIONS

INTÉGRER UN CRITÈRE TRANSITION AU MOMENT DES STAGES ET DANS LE CARNET DE COMPÉTENCES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer et d'intégrer un critère de développement durable dans le carnet de compétences ou au moment des stages en ajoutant un volet développement durable aux rapports de stage. Ce volet concerne les actions faites par leurs entreprises en matière de DD ou de RSE, ou les actions mises en place pour répondre aux enjeux environnementaux significatifs et ce, dès la phase de projet de conception d'un service ou d'un produit (ex : analyse du cycle de vie). Si aucune action n'est réalisée, l'étudiant.e pourra profiter de ce paragraphe pour proposer un diagnostic et des actions applicables pour adapter l'entreprise.

L'objectif est d'appliquer la prise en compte des enjeux socio-environnementaux dans les activités professionnelles. Une sensibilisation des employeurs sera aussi réalisée par ce biais ; une présentation des éléments rassemblés par l'étudiant.e pourra aussi avoir lieu dans l'entreprise ou au moment de la soutenance. La construction de ces nouvelles attentes pourra s'appuyer sur des référentiels déjà existants et sur des réflexions menées dans chaque discipline d'enseignement.

DÉVELOPPER LES FORMATS DE CHAIRES PARTENARIALES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Concernant les partenariats de l'établissement, le format de chaire interdisciplinaire et inter établissement est aussi à envisager sur les enjeux socio-environnementaux (exemple de la chaire ESS de l'université Paris Est Marne la Vallée). Les objectifs sont de favoriser une transversalité recherche, formation, entreprise, de développer la diffusion des connaissances et de confronter les points de vue. Ces chaires peuvent être des ressources pour accompagner la formation et permettre de sortir du prisme de son profil, dans une démarche d'ouverture pluridisciplinaire.

CRÉER DES FICHES MÉTIERS ET UN CATALOGUE DES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer des fiches métiers et un catalogue des métiers de la transition écologique. Cela consisterait en un guide des métiers avec des entretiens qualitatifs et des fiches orientation avec formations professionnalisantes dans l'environnement en lien avec les établissements partenaires en particulier. Le service chargé de l'insertion professionnelle et éventuellement des étudiant.es, par le biais d'ateliers de conception de ce guide, pourrait être mobilisé. Cette mesure, plutôt à long terme, pourra être suivie par un groupe de travail d'étudiant.es, de professeur.es et de professionnel.les de l'administration ainsi que des ancien.nes étudiant.es.

DÉVELOPPER UN INDICATEUR CHIFFRÉ DU NOMBRE D'ANCIEN.NES ÉTUDIANT.ES ŒUVRANT POUR LES TRANSITIONS DANS LEUR MÉTIER

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de développer un indicateur chiffré du nombre d'ancien.nes étudiant.es œuvrant pour les transitions dans leur métier. L'objet est de permettre aux écoles de savoir combien de leurs étudiant.es contribuent activement aux transitions dans les entreprises. Le but serait de voir cet indicateur s'accroître. Cet indicateur pourra être en lien avec la solution "cartographie" précédemment présentée. Si ce projet est mené dans le cadre d'un projet étudiant, il faudrait avoir des étudiant.es ou des stagiaires déterminé.es. Le projet pourrait être lancé dès la rentrée prochaine. C'est un dispositif pouvant être mis en place à court terme. Il pourrait être réalisé par des questionnaires envoyés ou des appels passés aux alumnis.

CRÉER UN COURS DE PRÉPARATION AU RECRUTEMENT DANS LES ENTREPRISES DURABLES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de créer un cours de "préparation au recrutement dans les entreprises durables". Cela englobe finalement très bien toutes les mesures qui ont déjà été présentées : trouver des partenariats avec des entreprises locales dans ces domaines, faire venir des professionnel.les pour approfondir le sujet... Ce cours pourra aussi être l'occasion de créer un guide des bonnes questions à poser en entretien d'embauche, dans le but de préparer et d'aider les étudiant.es à analyser les actions d'une entreprise et à en choisir une prenant en compte les enjeux écologiques et éthiques.

Des outils d'aide à la décision pour tester la RSE d'une entreprise avec une checklist de questions à poser en entretien pour détecter le greenwashing des entreprises peuvent être des livrables.

METTRE EN PLACE DES ATELIERS LINKEDIN

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mettre en place des ateliers LinkedIn pour apprendre aux étudiant.es à mieux utiliser ce réseau social dans leur recherche de stages ou emplois liés à la RSE et au développement durable (DD). Les étudiant.es seraient accompagné.es et formé.es pour trouver des entreprises et des offres qui correspondent à leurs valeurs, par exemple en apprenant à utiliser les bons mots-clés dans leurs recherches. Ces ateliers pourraient être animés par une agence de communication, un.e expert.e en community management ou un.e ancien.ne élève. Au-delà de la recherche de stage et d'emploi, il s'agit aussi d'apprendre à utiliser LinkedIn pour suivre les actualités en lien avec la transition socio-écologique, si cela intéresse l'étudiant.e.

FORMER DAVANTAGE LES CONSEILLERS D'ORIENTATION SUR LES MÉTIERS TOURNÉS VERS LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE AINSI QUE L'ÉVOLUTION DE CERTAINS AUTRES VERS CETTE VOIE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les conseiller.es d'orientation ne sont pas toujours au courant des dernières évolutions éco-responsables du monde du travail. Pour que les futurs actifs soient en adéquation avec les enjeux de la transition socio-écologique, il faut commencer par leur montrer ce qu'il est possible de faire. C'est pourquoi il est important de s'assurer que les coachs d'orientation professionnelle sont au point sur ce sujet, grâce à des formations courtes par exemple. Ils/elles pourront alors mieux guider les étudiant.es engagé.es dans cette voie et sensibiliser les autres.

Chaque établissement devra mettre à disposition cette formation aux coachs internes à l'établissement ou partenaires. Il faut ensuite que les coachs acceptent de réaliser la formation. En revanche, les établissements d'enseignement supérieur ont des gestions différentes de l'orientation des étudiant.es, ce qui peut représenter un frein.

PRIX DE L'ENTREPRENARIAT RSE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mettre en place un prix RSE pour les concours de projets entrepreneuriaux pour inciter les étudiant.es à développer leurs projets dans ce domaine.



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 7

ARTICLE 2.7

Former les apprenant·e·s à être des personnes responsables, ainsi qu'à être conscient·e·s de leur pouvoir d'influence et de leurs responsabilités dans leurs futures organisations, et plus largement dans leur rôle de citoyen·ne.



SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Organiser des rencontres employeurs et des forums engagés	4
Pour aller plus loin lors des forums	5
2. Favoriser les échanges pour éclairer le choix des étudiant·es, en s'appuyant sur les alumnis	6
3. Enseigner aux étudiant·es les clés/outils permettant d'analyser et prendre du recul sur la démarche DD&RS d'une structure	8
4. Permettre d'appliquer ses études aux enjeux de son territoire	10
5. Inclure dans les rapports de stage et d'alternance un axe de réflexion sur la dimension socio-écologique des activités de l'entreprise	11
6. Aider les étudiant·es à prendre conscience de leur pouvoir d'influence dans leur future entreprise	13
7. Réaliser des entretiens d'embauche "inversés"	15
8. Donner les clés aux étudiant·es pour savoir réagir face à certaines situations en entreprise	16
9. Faire participer les étudiant·es à des projets sur des problématiques de transition socio-écologique posées par une organisation dans le besoin	17
10. Proposer aux étudiant·es de travailler sur une charte d'entreprise	19
11. Proposer un temps de discussion/forum entre étudiant·es et professeur·es après chaque intervention d'entreprise	20
12. Autres propositions	21
Organiser des webinaires destinés aux alumnis qui souhaitent continuer à se former	21
Sensibiliser à l'existence et au fonctionnement de l'intrapreneuriat pour mener des projets tournés vers la transition écologique	21

1. ORGANISER DES RENCONTRES EMPLOYEURS ET DES FORUMS ENGAGÉS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de favoriser les rencontres en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux dans le milieu professionnel. Cela peut passer par l'organisation d'un rendez-vous carrière annuel pour présenter différents métiers prenant en compte les spécificités des établissements, y compris de la fonction publique. Cela peut être un forum spécifique aux entreprises engagées, ou par leur intégration (et dans ce cas leur valorisation) lors de forums existants.

Là encore, les alumnis peuvent avoir un rôle important, via l'organisation d'afterwork ou de pots de chaque master pour valoriser le réseautage sous forme de discussions informelles, de débats autour des métiers de l'environnement et de la transition.

OBJECTIFS

L'objectif est bien sûr de favoriser une insertion professionnelle, d'accompagner les étudiant-es dans leur orientation et de développer le réseau de chaque étudiant-e dès la formation, sur les enjeux environnementaux. Pour les entreprises, il s'agit aussi de pouvoir valoriser leurs engagements, et de les accélérer si elles ont la volonté de participer à ce forum.

ACTEURS

Plusieurs services de l'établissement peuvent être mis à contribution, en particulier le service "carrière", le service "alumni", la direction des études. Des groupes thématiques peuvent aussi se former, à l'image des groupes spécifiques aux enjeux de la transition qui se forment chez les alumnis. Une transversalité avec les universités, les écoles d'ingénieurs et de commerce pourrait être recherchée. Les chambres de commerce et d'industrie

pourront aussi faciliter un lien avec les entreprises.

RESSOURCES

Les alumnis pourront sans doute participer de façon bénévole à ce genre d'évènements. Des éléments logistiques seront néanmoins nécessaires : mise à disposition d'une salle, de solutions de vidéoconférence ou des rencontres en extérieur. Un système de valorisation RSE pourra être envisagé, via la communication, ou via un système de paiement dégressif (selon des critères de transition socio-écologique) pour participer au forum.

INDICATEURS

- Nombre de participant·es, étudiant·es et professionnel·les
- Nombre de rencontres proposées

LIMITES

- Veiller à renouveler les participant·es professionnel·les à chaque échéance
- Offrir un panorama varié de métiers
- Définir les critères pour qualifier une entreprise responsable

POUR ALLER PLUS LOIN LORS DES FORUMS

Organiser un forum des métiers responsables inter établissements. L'objectif de cette "mutualisation" est d'offrir aux petites structures/associations/ONG/startup (en plus des groupes habituels) l'opportunité de participer à des forums (elles manquent souvent de moyens financiers et humains pour participer aux forums de chaque établissement), mais aussi d'ouvrir sur une diversité d'entreprises participantes plus importante. Le financement de chaque participation pourrait par exemple financer des projets étudiants en lien avec le DDRS.

Mettre en place des interviews d'entreprises sur ces sujets, en lien avec le service communication, au moment des forums pour plus de simplicité, voire tout au long de l'année. Ces interviews pourront être mises à disposition sur les chaînes YouTube de l'établissement, voire sur la plateforme décrite précédemment.

Organiser des speed recruiting. L'idée est de profiter de semaines dédiées à l'insertion professionnelle pour proposer des rencontres entre les étudiant·es et les professionnel·les pour se renseigner sur le métier et sur son implication dans le développement durable et des adaptations possibles. La potentielle évolution d'un métier dans le développement vert et comment le faire évoluer ? Cela sera l'occasion de confronter les valeurs affichées de l'entreprise au ressenti d'un employé.

Organiser des conférences, tables rondes, interventions d'alumnis ... Voir mesure suivante.

2. FAVORISER LES ÉCHANGES POUR ÉCLAIRER LE CHOIX DES ÉTUDIANT·ES, EN S'APPUYANT SUR LES ALUMNIS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de faire intervenir des professionnel·les afin de donner aux étudiant·es des clés de lecture et des conseils. Des activités, conférences, tables rondes, cafés-débats etc. peuvent être organisés avec les alumni autour de la question du développement durable au sein des entreprises, de leur politique RSE et des marges de manœuvres en tant que salarié·e. Cela peut aussi être l'occasion de découvrir les nouvelles formes d'entreprises, comme les SCOP, les SCIC, les entreprises à mission. D'un point de vue social, elles sont intéressantes dans les rapports internes entre les collaborateurs et elles se prêtent à l'intégration de la dimension écologique et éthique dans l'activité propre. L'idée est aussi de pouvoir présenter différents métiers pour aider les étudiant·es dans leur orientation, pour les aider à s'affranchir du schéma de réussite classique et de montrer la diversité. Des débats pourront confronter les avis des étudiant·es avec la réalité de l'entreprise et permettre de faire évoluer ces dernières. Une réflexion (sous forme de TD par exemple) en amont pourra être menée sur ce qu'est un rapport RSE, quel esprit critique mobiliser à sa lecture, comment décoder des offres "green"...

Il sera pertinent de s'appuyer sur le réseau des anciens. Les diplômé·es sont en général très heureux·ses de revenir dans leur ancienne école pour partager leur expérience. De leur côté, les étudiant·es actuel·les des écoles s'identifient mieux à un·e ancien·ne élève qu'à un·e intervenant·e extérieur·e. Ainsi les interventions sont plus efficaces et plus appréciées. Ce public pourra également s'impliquer dans un processus de mentorat.

De façon plus générale et comme cela a déjà pu être présenté, ces échanges peuvent se développer au sein même des cours, via des interventions pédagogiques, des hackathons verts, des forums... Ces échanges peuvent passer par un rendez-vous mensuel dédié à la transition et à l'insertion professionnelle (par exemple, lundi climat). Il s'agira d'alterner entre alumni, stagiaires, ateliers découvertes de métiers... L'aspect plus informel est lui aussi important car il facilite les échanges.

OBJECTIFS

Les objectifs de ces échanges sont de faire un lien entre la théorie et la pratique, entre la formation et la profession, de créer un réseau

aux étudiant·es, de décrire les différentes expériences de chacun·e et de proposer une ouverture d'esprit aux étudiant·es, en particulier sur les débouchés compatibles avec les enjeux socio-écologiques. Cela poussera

aussi les étudiant·es à croiser leurs perspectives professionnelles avec les thématiques environnementales, à découvrir d'autres métiers, d'autres façons d'exercer le métier qu'ils envisagent et à développer son réseau.

L'établissement, via ce type d'intervention, se fait aussi connaître des entreprises et peut valoriser ses formations.

ACTEURS

Un groupe composé de différents profils pourra être instauré pour gérer le cycle de conférences et choisir les sujets et les intervenant·es à inviter. Une coordination pourra être menée par le service Carrière et le/la référent·e DDRS. Le réseau des alumnis de l'établissement (et d'autres groupes comme Alumnis for the planet) sera à solliciter largement pour trouver des interventions pertinentes, ou simplement des témoignages. Les contacts des intervenant·es pourront être rassemblés au sein d'un annuaire commun, et des documents ressources pourront être mis à disposition (par exemple via une plateforme comme décrite dans les actions précédentes.

RESSOURCES

Le réseau des alumnis est une ressource incontournable. Un sous-groupe de

l'association pourra d'ailleurs être créé pour se concentrer sur les enjeux de la transition socio-écologique et proposer ces activités (afterwork, conférences, témoignages, retours d'expériences...) et un recensement des anciens engagés. Dans le cas de débats, des questions pourront être établies et transmises à l'avance.

Côté matériel, cela ne demande pas beaucoup de ressources, seulement de la logistique et de la communication. Un défraiement pourra être envisagé pour les alumnis qui viennent témoigner.

INDICATEURS

- Nombre d'interventions par an, en lien avec le monde professionnel et le développement durable
- Intérêt des participant·es

LIMITES

- Nombre d'heures banalisables et disponibilité dans les emplois du temps
- Participation effective des étudiant·es
- Engagement des alumnis dans ce type de démarche
- Concept d'alumni peu développé dans les universités

3. ENSEIGNER AUX ÉTUDIANT·ES LES CLÉS/OUTILS PERMETTANT D'ANALYSER ET PRENDRE DU RECUL SUR LA DÉMARCHE DD&RS D'UNE STRUCTURE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit d'intégrer dans l'enseignement des clés/outils permettant d'analyser et prendre du recul sur la démarche DD&RS d'une structure (entreprise, collectivité territoriale...) et introduire cette analyse dans le rapport de stage de deuxième année (pour cette partie de la solution, voir 2.6).

Cet enseignement pourra être appliqué dans le cadre d'un projet d'application sur des organismes (entreprise, collectivité territoriale...) partenaires. Cet esprit critique pourra et devra aussi être dirigé vers l'établissement de l'étudiant·e, afin de permettre une remise en cause des modèles et des formations.

Plusieurs temps de réflexions peuvent être envisagés :

- Sur les formations données par l'établissement : transformer la gouvernance pour mettre en place un lieu de concertation sur les débouchés de l'école, son impact sur la société et les enjeux du développement durable et social avec tous les acteurs de l'école.
 - Sur l'impact des débouchés : une charte à faire signer aux élèves quand ils/elles arrivent dans l'école : "je m'engage à intégrer cette réflexion sociale et environnementale..."
 - Sur le sens de la responsabilité en tant que futur·e travailleur·se : proposer des séances sous forme de projection/débat, conférences (e.g., sur des cas notables de désinformation scientifique) ou autre aux étudiant·es afin d'affiner leur esprit critique. Potentiellement inclure des cours d'agnotologie. Ceci peut se faire en partenariat des centres, qui forment les étudiant·es à la discipline et les étudiant·es vont ensuite animer des séances dans des établissements du secondaire
- Sur la capacité à critiquer la stratégie RSE d'une entreprise : donner un cours sur la transition socio-écologique aux étudiant·es, en tronc commun de minimum 20h.

OBJECTIFS

Sur les formations données : l'objectif est que les établissements s'engagent à interroger les formations délivrées à l'égard des modèles qu'ils promeuvent.

Sur le sens de la responsabilité en tant que futur·e travailleur·se : exercer l'esprit critique de l'étudiant·e, en lui donnant les moyens

d'analyser les informations qui lui sont fournies afin de lutter contre la désinformation et apprendre à ne pas en faire.

Sur la critique des stratégies RSE : former les étudiant·es à agir au sein de l'entreprise, à identifier les leviers de changement, et être critique de la stratégie de l'entreprise.

ACTEURS

Mise en place : responsables pédagogiques, direction de la formation initiale, département management et sciences humaines mais également une co-construction avec les étudiant-es via un groupe de travail mixte comme celui de la COP par exemple.

Pour le suivi : un groupe de travail mixte (étudiant-es, enseignant-es voire alumni) pourrait suivre les retours et discuter d'éventuelles améliorations/modifications.

RESSOURCES

Pré-requis : avoir des nouveaux statuts à proposer à l'école et au ministère de tutelle, les faire accepter par le ministre de tutelle.

Sur les formations : changer les statuts de l'établissement au conseil d'administration.

Cela nécessite avant tout de ressources humaines pour la co-construction (sur plusieurs années) mais aussi pour l'enseignement.

Proposition de planning :

- Printemps/Été 2021 : Faire passer un questionnaire aux étudiant-es en stage sur les aspects RSE en entreprise et proposer quelques créneaux d'échange sur la base du volontariat dans l'idée d'un outil pour un groupe de travail afin de construire quelque chose l'année suivante.
- Année 2021/2022 : Co-construire des éléments de formation sur les sujets

DD&RS dans les structures et projets d'application en lien avec des organismes (échanges avec des responsables de la transition socio-écologique, faire des analyses et retours sur des politiques/projets d'organismes partenaires...).

- Année 2022/2023 : Mise en place des cours co-construits l'année précédente et introduction d'une analyse DD&RS de l'entreprise dans le rapport de stage 2e année.

INDICATEURS

La labellisation DRS de l'établissement, et la responsabilité de la direction vis-à-vis de cette arène de discussion.

- Tronc commun sur les questions de transition socio-écologique : existence du cours, évaluation de ce cours par les étudiant-es

LIMITES

- La charte : à intégrer dans le règlement intérieur.
- Trouver des intervenant-es ayant une bonne connaissance/expérience du sujet. Réussir à intégrer ses enseignements sans ajouter (trop) d'heures de cours supplémentaires. Nécessite la motivation des étudiant-es en amont pour co-construire l'enseignement.

4. PERMETTRE D'APPLIQUER SES ÉTUDES AUX ENJEUX DE SON TERRITOIRE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

En s'interrogeant sur les aspects géographiques, historiques, les structures sociales, les enjeux et opportunités localement, l'étudiant peut devenir un acteur de son territoire et contribuer à la transition socio-écologique. Il faut donc leur offrir la possibilité de se renseigner sur les territoires, et de mieux connaître sa population et les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations). Cela pourrait passer par une semaine d'immersion auprès d'un·e acteur·ice qui œuvre au quotidien pour la transition, par des visites de sites aux interfaces entre humains et environnement (cours d'eau, ferme, centre de déchets..), ou encore par la rédaction d'un rapport.

OBJECTIFS

Bien que les étudiant·es vivent dans un territoire donné, ils interagissent souvent avec celui-ci de manière très restreinte, par manque d'intérêt ou d'information. Les campus des écoles étant souvent situés en banlieue éloignée, les étudiant·es ne se sentent pas très attaché·es à ces lieux. Or leur connaissance permettrait de développer la sensibilité des étudiant·es aux problématiques de la transition socio-écologique, sans qu'elles restent des idées théoriques, et qu'elles puissent s'appliquer aussi de manière locale.

ACTEURS

Les professeurs, les responsables pédagogiques, les étudiant·es (par des associations étudiantes ou par les Cordées de la Réussite), l'administration.

RESSOURCES

Une cartographie des acteurs locaux et une prise de contact.

INDICATEURS

Un groupe d'étudiant·es, renouvelé chaque année, avec une matrice fournie au préalable.

5. INCLURE DANS LES RAPPORTS DE STAGE ET D'ALTERNANCE UN AXE DE RÉFLEXION SUR LA DIMENSION SOCIO-ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Au-delà de la dimension de sensibilisation des étudiant-es aux problématiques de la transition socio-écologique au sein des entreprises, provoquer le changement dans les entreprises à travers les stages/alternance peut être un véritable levier pour faire réagir les entreprises. En effet, si les entreprises se voient systématiquement questionnées sur leur politique RSE par les stagiaires elles vont comprendre (si ce n'est pas déjà fait) l'importance de cette dimension. De plus, les entreprises verront qu'elles ont intérêt à développer leur dimension éco-responsable si elles veulent attirer de nouveaux profils dans leurs futures équipes.

Il s'agit alors de mener un processus de réflexion sur la stratégie de l'entreprise et sa position vis-à-vis d'elle lorsque l'étudiant-e est en son sein, et en rendre compte dans son rapport de stage et lors de la soutenance. La réflexion peut s'étendre aux débouchés du sujet de stage et à l'impact social du travail effectué. Ce travail réflexif ne s'applique pas forcément à chaque expérience en entreprise, mais ce travail devrait être mené au moins une fois par l'étudiant au cours de sa formation.

Enfin, il pourrait être intéressant d'incorporer une section portant sur les analyses environnementales et sociales des activités menées et des activités de l'organisation employeuse.

OBJECTIFS

L'objectif est double:

- Sensibiliser les étudiant-es à la question de la transition socio-écologique et aux questions d'impacts environnementaux et sociaux au sein des entreprises et éclairer leurs choix professionnels.
- Et d'indirectement favoriser les prises de conscience et encourager les actions de transition socio-écologique dans les entreprises pour améliorer leur impact environnemental et social. Remettre en question la stratégie de transition socio-écologique de

l'entreprise et identifier les leviers de changements depuis l'intérieur.

Le but n'est bien évidemment pas d'améliorer l'entreprise en soi. L'idée est d'inciter les étudiant-es à réfléchir, de manière critique, à l'impact environnemental/social des entreprises dans lesquelles ils souhaiteraient s'engager. Cette partie est d'autant de meilleure qualité qu'elle est critique mais pas nécessairement sur l'entreprise elle-même : il pourrait être demandé aux étudiant-es de prendre du recul sur leur expérience. Il s'agirait de pousser les étudiant-es à se poser des questions telles que "Comment le stage a permis de prendre conscience des enjeux

climatiques, des inégalités salariales etc." Cette partie est utile pour les employeurs (il y a une vraie valeur ajoutée) et sur certains points, avec le rapport de stage, les étudiant-es auront une réelle expertise. Aussi, l'accès à ces informations ne semble pas très complexe puisque les entreprises communiquent sur ces informations donc même un-e étudiant-e qui ne se sent pas concerné-e pourrait trouver des informations sur le sujet.

ACTEURS

Pour la mise en place, cela dépendra de chaque professeur-e et en particulier des enseignant-es chercheurs-es qui constituent les jurys et qui encadrent les stages. Les étudiant-es sont les acteurs-ices majeur-es. Mais il faut au préalable que le format demandé des rapports de stage/d'alternance soit modifié par l'équipe pédagogique en charge des stages/alternances.

Le département responsable des stages des étudiant-es est chargé du suivi de cette mesure.

RESSOURCES

Pré-requis : il est possible de mettre en place une convention avec les entreprises pour qu'elles soient informées et qu'elles acceptent la section critique et réflexive présente dans le rapport de stage. Pour cela, il faut ajouter une rubrique où l'on écrit une partie réflexive et critique (analyses environnementales et sociales des activités menées et des activités de l'organisation employeuse) dans les attendus des rapports de stage/d'alternance.

Une préparation des étudiants en amont sur ces sujets serait pertinente (voir autre solution en lien avec la RSE en particulier).

LIMITES

- Peut-être compliqué pour les étudiant-es lorsque l'entreprise où ils sont, n'ont pas vraiment de politique RSE. Faire attention à ne pas tomber dans du "greenwashing", ou que les étudiant-es n'osent pas faire une étude trop critique de leur(s) entreprise(s).
- Certains stages ne prêtent pas à un bilan socio-écologique.
- Le jury n'est pas toujours compétent sur ces sujets.
- Ne pas imposer un système de valeurs à l'étudiant-e.

6. AIDER LES ÉTUDIANT·ES À PRENDRE CONSCIENCE DE LEUR POUVOIR D'INFLUENCE DANS LEUR FUTURE ENTREPRISE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de travailler sur la relation professionnel-le-entreprise avec les étudiant·es pour faire apparaître les leviers qu'ils peuvent actionner pour faire de la transition socio-écologique et de la responsabilité sociétale des sujets d'importance. A terme, il s'agira également de permettre aux étudiant·es de s'investir auprès de leurs entreprises pour améliorer leur impact éco-responsable à différentes échelles.

OBJECTIFS

Les objectifs sont divers : améliorer l'impact environnemental des entreprises par des propositions concrètes, donner des cadres d'engagement aux étudiant·es, leur permettre de s'impliquer dans la vie de l'entreprise sur des sujets qui leur tiennent à cœur...

ACTEURS

Les équipes pédagogiques pourront construire des interventions en ce sens, et l'aide d'adultes engagé·es via des témoignages (voir 2.6) serait pertinente. Par ailleurs, des associations comme Alumnis for the planet offrent déjà de nombreuses ressources et webinaires.

RESSOURCES

Pré-requis : trouver des intervenant·es et expert·es sur la problématique pour des interventions à l'école. Faire intervenir ensuite ces personnes via des séminaires de formation et enseignement. Le suivi peut être assuré via des comptes-rendus générés puis analysés par

le service des relations entreprises ou le responsable RSE.

Lors de projets de création d'entreprises :

- Former les étudiant·es aux enjeux écologiques qui se retranscriront dans les valeurs de leurs entreprises.
- Mettre en place des systèmes de récompenses et de soutien pour les projets les plus éco-responsables.
- Favoriser l'utilisation de technologies "propres".

A leur échelle, en tant qu'employé·e (liste non-exhaustive) :

- Utiliser un moteur de recherche tel que Ecosia.
- Eteindre les appareils électroniques lors des heures de fermeture (le mode veille consomme quand même).
- Se désinscrire des newsletters et publicités inutiles.
- Ne pas utiliser ses e-mails comme un outil de transmission de messages.
- Réparer ou faire réparer les appareils défectueux.
- Donner/participer à des séminaires de responsabilisation.

- Prendre les transports en commun ou un moyen de locomotion éco-responsable (trottinette électrique, vélo...).

A l'échelle de leur entreprise, en les conseillant (liste non-exhaustive) :

- Introduire 1 jour sans viande (comme à l'ONU) avec comme objectif de sensibiliser.
- Acheter des produits éco-responsables / reconditionnés plutôt que neufs.
- Mettre en place un coin recyclage dans les cantines / espaces collectifs + espaces de récupération des déchets électroniques.
- Isoler le bâtiment plutôt qu'utiliser le chauffage et la climatisation.
- Inciter la création de partenariats entre entreprises plus éco-responsables pour la sensibilisation / actions.

- Donner le vieux matériel plutôt que de le jeter et recycler via des entreprises de recyclage des D3E
- Utiliser des écrans à basse consommation / AMOLED.
- Utiliser un système de notification pour les réunions au lieu des mails.

INDICATEURS

Nombre d'actions mises en place par les jeunes employé-es.

LIMITES

Il faut faire attention à respecter le périmètre d'action que l'entreprise offre à l'employé-e et ne pas déborder sur les tâches du/de la responsable qualité/RSE.

7. RÉALISER DES ENTRETIENS D'EMBAUCHE "INVERSÉS"

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Aujourd'hui, beaucoup d'étudiant-es envisagent les entretiens d'embauche d'un point de vue passif et font tout pour correspondre aux attentes de l'entreprise ; l'idée est de leur montrer que lors d'un entretien, ils/elles peuvent eux aussi faire valoir leurs exigences vis-à-vis de l'entreprise. Cela peut se réaliser en s'entraînant à passer des entretiens d'embauche « inversés ».

OBJECTIFS

Être capable de transformer une offre de stage en un poste d'avenir. Faire en sorte que les entretiens d'embauche deviennent une démarche proactive et personnelle de l'étudiant-e, afin de lui permettre de vraiment trouver sa voie.

Apprendre à lire une offre de stage et à la personnaliser ;

Savoir exploiter les caractéristiques d'une entreprise pour trouver un axe écologique/responsable.

LIMITES

Les services d'orientation et les personnes qui nous préparent aux entretiens d'embauche ne fonctionnent pas dans cette optique et ont souvent plus à perdre en rentrant dans cette démarche d'entretien « inversé ».

RESSOURCES

Organiser un séminaire de sensibilisation sous forme d'ateliers en petits groupes pour :
S'entraîner à passer de tels entretiens ;

8. DONNER LES CLÉS AUX ÉTUDIANT·ES POUR SAVOIR RÉAGIR FACE À CERTAINES SITUATIONS EN ENTREPRISE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de donner des clés aux étudiant·es pour savoir réagir face à certaines situations (harcèlement, pratiques peu écologiques...) et savoir être force de proposition au sein de l'entreprise. Sur ce point la question du format est importante : il semble pertinent de proposer des retours d'expérience d'alumnis ayant vécu ces situations.

OBJECTIFS

- Apprendre aux étudiant·es à se sentir légitimes et comment s'affirmer pour être force de proposition au sein de l'entreprise sur les questions DDRS notamment (harcèlement, pratiques peu écologiques par exemple).
- Savoir faire progresser/évoluer une situation.

ACTEURS

Pour la mise en place : direction de la formation initiale, département management et sciences humaines mais également co-construction avec les étudiant·es (qui peuvent proposer les situations pour lesquelles ils voudraient être conseillés) et alumnis (pour faire part de leur expérience sur ces points).

Pour le suivi : groupe de travail mixte (étudiant·es, enseignant·es voire alumnis) pourrait suivre les retours et discuter d'éventuelles améliorations/modifications.

RESSOURCES

Pré-requis : Organisation en journées/séminaires thématiques avec

différents formats possibles : jeux de rôle (possibilité de le faire préparer par les étudiants comme cela se fait dans certains cours), débats théâtraux, webinaire/afterwork avec des alumnis ...

Trouver le dispositif adéquat pour laisser des traces écrites : élaborer un guide/poster à améliorer d'une année sur l'autre (en lien avec les alumnis) qui permettrait d'identifier une démarche à suivre selon le problème rencontré en entreprise et également proposer aux étudiant·es de faire des retours en format libre pour s'approprier véritablement l'exercice.

Nécessité de ressources humaines : côté administration et étudiant·es, mais également support possible de l'association des alumnis qui peut aider à la recherche d'alumnis pertinent·es et intéressé·es.

INDICATEURS

Analyse des retours des étudiant·es chaque année via des évaluations écrites et retours oraux.

LIMITES

Potentielle difficulté à mobiliser assez de ressources humaines»

9. FAIRE PARTICIPER LES ÉTUDIANT·ES À DES PROJETS SUR DES PROBLÉMATIQUES DE TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE POSÉES PAR UNE ORGANISATION DANS LE BESOIN

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de faire participer les étudiant·es à des missions de conseil sur des problématiques de transition socio-écologique posées par une organisation dans le besoin (exemple : aide à la création d'une entreprise éco-responsable, problématiques RSE d'une entreprise). Plusieurs formes de projet comme des projets tutorés, hackathon, business game peuvent être imaginés.

Les étudiant·es apprendraient ainsi comment fonctionnent les politiques RSE dans les entreprises et seraient accompagnés par des salariés. Ainsi les étudiant·es seraient plus à même de répondre aux enjeux écologiques dans leur futur emploi.

Il est possible de récompenser les étudiant·es à la fin du projet : produit de l'entreprise, participation à un événement (mais toujours cohérent avec la transition socio-écologique).

OBJECTIFS

- Faire acquérir de l'expérience projet aux étudiant·es
- Intégrer les professionnel·les dans la formation des étudiant·es
- Sensibiliser les étudiant·es à la transition socio-écologique
- Aider les organisations à la mise en place de projets sur la transition socio-écologique
- Les étudiant·es seraient plus au fait du fonctionnement des politiques RSE dans les entreprises et ils/elles développeraient des idées autour de la RSE et de la transition socio-écologique qui seraient utiles aux entreprises

ACTEURS

Mise en place : dispositif mis en place par les enseignant·es et l'entreprise du projet. Cette

solution sera gérée par le service Transition Sociétale et un membre de l'administration, comme un·e ingénieur·e pédagogique présent·e dans certains établissements.

RESSOURCES

Pré-requis : l'école devra rentrer en contact avec des entreprises et trouver celles motivées pour participer et ayant des problématiques RSE à proposer aux étudiant·es. L'école devra trouver des professeur·es pouvant intervenir et accompagner les étudiant·es. Les étudiant·es devront former des groupes ou bien l'école les formera elle-même.

Compétences spécifiques : avoir recours à des intervenant·es extérieur·es si besoin.

Le projet peut être mené sur un semestre. Le temps de mise en place supposerait donc que le projet commence au prochain semestre.

Les étudiante·s travailleront en petits groupes et seront accompagné·es par des professeur·es en stratégie et des salariés de l'entreprise en

question. Des salles de travail devront être mises à disposition des étudiant-es. Ces missions devront être intégrées dans leur emploi du temps. Aussi dans le budget, il y aurait la rémunération des professeur-es intervenant-es et les coûts de fonctionnement de la salle.

INDICATEURS

On peut penser à utiliser une note ou à une récompense pour les étudiant-es et/ou prendre le pourcentage de mesures proposées par les étudiant-es et retenues par l'entreprise à la fin du projet (e.g., résultats atteints si 15-20% des solutions proposées par les étudiant-es sont mises en place dans les

entreprises et si les étudiant-es, qui évaluent leur intérêt pour cette mission de conseil, donnent une note égale ou supérieure à 7).

LIMITES

- Réussir à engager les entreprises sur des problématiques de la transition socio-écologique
- Budget
- Cette solution mobiliserait un nombre important de personnes et mener un travail de cette ampleur est complexe. Les entreprises n'auraient aucune obligation de mettre en place les solutions proposées par les étudiant-es.

10. PROPOSER AUX ÉTUDIANT-ES DE TRAVAILLER SUR UNE CHARTE D'ENTREPRISE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit pour les étudiant-es de définir une charte d'entreprise, et de les encourager ensuite à la signer tout en proposant à des étudiant-es formés aux questions de transition socio-écologique de travailler sur l'élaboration de cette charte. Les organisations pourraient proposer des stages pour que les étudiant-es travaillent à l'application de ces objectifs.

OBJECTIFS

- Visibilité et partenariat entre les organisations et les universités
- Impliquer et sensibiliser les organisations à la transition socio-écologique
- Créer un projet étudiant-e concret dans la transition socio-écologique
- Définir clairement ce que l'on entend par "transition socio-écologique" (éviter les termes flous)

RESSOURCES

- Moyens humains avec salarié-es permanents nécessaires
- Elaboration de la charte : mission dans le cadre d'un travail étudiant (budget si stage ou alternance, enseignant pour encadrer l'étudiant)
- Suivi de la charte : budget pour payer l'organisme tiers
- Réseau de l'université pour engager les organisations du secteur

ACTEURS

Pour la mise en place :

- Faire développer cette charte par des étudiant-es en alternance ou stage dans l'université
- Créer ou soutenir des organismes tiers par l'université (type l'Afev) : avec des salarié-es permanent-es pour un impact plus fort et un suivi régulier des critères respectés ou non par les organisations signataires.

INDICATEURS

- Evaluation annuelle
- Nombre d'entreprises labellisées

LIMITES

- Comment contrôler le respect de la charte par l'entreprise ?
- Financement : bénévolat et travaux de recherche éventuellement nécessaires
- Confiance des acteurs/actrices économiques envers l'université et inversement

11. PROPOSER UN TEMPS DE DISCUSSION/FORUM ENTRE ÉTUDIANT-ES ET PROFESSEUR-ES APRÈS CHAQUE INTERVENTION D'ENTREPRISE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Après chaque intervention d'un acteur/actrice du monde de l'entreprise (conférence, leçon inaugurale, intervention au sein d'un cours, etc), mener un temps de réflexion entre étudiant-e et encadrant pour questionner le discours tenu par les intervenant-es dans un contexte plus large. En ces temps de crise, ce temps d'échange peut être sous la forme d'un forum virtuel de discussion.

OBJECTIFS

Donner du recul aux étudiant-es sur le discours des entreprises et savoir identifier les pratiques de greenwashing. Permettre un débat entre étudiant-es en temps différé sur les entreprises et leur rôle au sein d'elles, tout au long de la formation.

ACTEURS

A mettre en place par les enseignant-es et les services de documentaliste.

A suivre par le/la responsable des innovations pédagogiques.

RESSOURCES

Pré-requis : créer une grille de lecture sur les discours des entreprises et donner un meilleur

accès à la documentation, mieux introduire les intervenant-es.

Effectuer un débrief après chaque intervention sans la présence de l'intervenant-e, permettant aux étudiant-es et professeur-es de questionner le discours, la pertinence et la véracité des affirmations, et les intérêts de l'entreprise. Préférentiellement en petite classe pour qu'un maximum d'étudiant-es puissent participer.

Il est également envisageable de faire cela sous la forme d'un forum virtuel qui pourrait se trouver sur un réseau social existant mais dans un groupe fermé appartenant à l'école.

LIMITES

Attention au forum en ligne : il ne remplace pas des temps d'échanges à chaud avec les professeur-es sur les interventions des entreprises.

12. AUTRES PROPOSITIONS

ORGANISER DES WEBINAIRES DESTINÉS AUX ALUMNIS QUI SOUHAITENT CONTINUER À SE FORMER

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de proposer des webinaires aux alumnis sur des sujets précis afin de leur offrir la possibilité de poursuivre leur formation, ou de découvrir de nouveaux pans de leur activité. Faciles et rapides à mettre en place, ils permettent de sensibiliser et toucher un large panel de personnes. Mais il est nécessaire de créer plusieurs webinaires pour intégrer toutes les tendances du secteur. Cela permet aussi de mettre à jour les connaissances sur des sujets qui évoluent très rapidement. Une diffusion en direct puis par Youtube par exemple est envisageable. Pourront être suivis : le nombre de vue, de personnes suivant les webinaires ainsi que le nombre de webinaires créés. Une des limites serait de toucher des personnes déjà convaincues aux enjeux de la durabilité.

SENSIBILISER À L'EXISTENCE ET AU FONCTIONNEMENT DE L'INTRAPRENEURIAT POUR MENER DES PROJETS TOURNÉS VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de sensibiliser les étudiant-es à l'existence et au fonctionnement de l'intraprenariat. L'intrapreneuriat consiste à mener, en tant que salarié-e, des projets autonomes au sein de son entreprise en dehors de leur activité principale, qui peuvent être tournés vers la transition écologique. Cela permet de se rendre compte qu'il existe divers moyens de s'engager au sein même d'une entreprise. Des personnes viennent présenter leur expérience d'intrapreneuriat, ce qui permet d'avoir le point de vue des entreprises sur l'intrapreneuriat. Une formation sous la forme d'un séminaire pour en comprendre le fonctionnement peut aussi être imaginée.



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 8

ARTICLE 2.8

Garantir une politique humaine et sociale d'égalité de considération et de diversité au sein de l'établissement et garantir des conditions de travail et d'étude décentes pour tous·tes.

SOMMAIRE

Sommaire	3
Egalité et diversité.....	5
1. Mise en place du "Baromètre de la diversité et de l'inclusion"	6
2. Mieux sensibiliser aux discriminations et à l'inclusion, avec les enseignements et les associations	8
3. Mettre en place un concours de communication sur la sensibilisation aux discriminations et à l'inclusion	9
4. Proposer un forum entre les associations de lutte contre les discriminations et les établissements	11
5. Mieux identifier les situations de discrimination	13
6. Préciser la phonétique des noms, prénoms et informations de genre dans les documents administratifs	15
7. Mieux intégrer les étudiant.es étranger.es	16
8. Faire en sorte de mieux intégrer les étudiant.es en situation de handicap	18
9. Favoriser l'emploi de personnes éloignées du marché du travail	18
démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur	19
1. Montrer l'école à tou.te.s	20
2. Intervenir régulièrement dans les lycées pour présenter l'enseignement supérieur	20
3. Instaurer un système de mentorat entre étudiants du supérieur et des élèves de quartiers défavorisés ou des zones éloignées des lieux universitaires	21
Lutte contre la précarité étudiante	22
1. Présenter l'ensemble des services accessibles aux étudiant.e.s	23
2. Proposer des protections périodiques réutilisables	25
3. Proposer des repas gratuits ou à faible coût	26
4. Améliorer l'offre de logement à destination des étudiants	27
5. Mettre en place des dispositifs de soutiens financiers à destination des étudiant.es	27
6. Développer plus d'emplois étudiants sur le campus	28
7. Améliorer la visibilité des femmes dans les domaines scientifiques	28
8. Garantir à tous les moyens matériels de suivre les enseignements	28
1. Renforcer le suivi médical universitaire	30
2. Prévenir la détresse psychologique des étudiants	32
3. Agir contre l'éco-anxiété	34
4. Assurer un maintien de la vie associative en temps de confinement	36
5. Assurer un maintien de l'activité physique et sportive en temps de confinement	38
6. Lutter contre l'isolement forcé en temps de confinement	40
7. Enseigner les enjeux de la santé de demain	40
8. Assurer un maintien de la vie sociale en temps de confinement	41

Donner à tou.te.s les membres de l'établissement les bons outils pour le distanciel.....	42
1. Former au télétravail	43
2. Adapter les formes d'enseignement au distanciel	44
3. Rompre l'isolement étudiant de l'enseignement distanciel	47

EGALITÉ ET DIVERSITÉ



1. MISE EN PLACE DU “BAROMÈTRE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION”

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette mesure vise à la collecte objective et la communication de statistiques évaluatives de la prise en compte de la diversité et l'inclusion au sein du campus. Ces statistiques permettront d'avancer sur la sensibilisation et l'action des établissements en faveur de la diversité et de l'inclusion. La communication de ce baromètre peut venir compléter les labels déjà existants (Label Diversité et Égalité, ministère de la Culture), en valorisant les évolutions des établissements.

OBJECTIFS

Les objectifs de cette mesure sont multiples. Tout d'abord, la transparence des données permet de faire l'état des lieux des établissements, d'évaluer le progrès de la prise en compte de la diversité et l'inclusion au sein de leur personnel et leurs étudiants. La diffusion des données de ce Baromètre permettra à la fois une meilleure prise en compte de la diversité par les établissements, et en même temps de sensibiliser les membres du campus aux problématiques de la diversité et de l'inclusion.

ACTEURS

Afin de garantir l'objectivité des données du Baromètre, un organisme indépendant peut être engagé par l'établissement. Une équipe d'enseignants chercheurs, d'étudiants et de membres de l'administration sensibles à l'inclusion, pourraient suivre l'audit et appuyer le travail de l'organisme indépendant au sein de l'établissement.

L'ensemble des étudiants et du personnel de l'établissement pourrait être sollicité dans le

cadre de cet audit, notamment les responsables de service, les services d'admission des étudiants et les services de recrutement.

RESSOURCES

Selon les temps de la mise en place du baromètre, plusieurs ressources peuvent être mobilisées.

Tout d'abord, les critères intégrés au baromètre peuvent se baser sur les 21 critères de discriminations inscrits au Code Pénal (le sexe, le handicap, l'âge, les convictions religieuses, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'état de santé, la situation de famille, l'état de grossesse, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, l'apparence physique...). A ceux-ci peuvent s'ajouter des critères propres à l'enseignement supérieur, comme le nombre de boursier, le nombre d'étudiants étrangers en formation initiale ou en échange...

Ensuite, la communication sur l'audit et ses résultats peut s'appuyer sur les canaux de communication des établissements, par des campagnes de communication digitales et/ou

physiques. Des événements présentant les enjeux de la diversité et de l'inclusion peuvent également accompagner la tenue de l'audit.

La prise en compte par l'établissement des mesures existantes favorisant l'inclusion peut être valorisée par l'audit. Des mesures peuvent aussi être mises en place à l'issue de l'audit, pour améliorer l'inclusivité de l'établissement. Enfin, on peut imaginer que ce baromètre puisse être intégré aux supports pédagogiques de l'établissement, dans les cours évoquant les mesures statistiques, ou encore les enjeux sociaux. La menée de l'audit, l'analyse de ses résultats, et la mise en place de mesures garantissant une meilleure prise en compte de la diversité peuvent devenir autant de supports pédagogiques pour valoriser ce baromètre.

INDICATEURS

Deux indicateurs peuvent permettre de mesurer l'efficacité de cette mesure. D'abord, la publication des informations à la direction de l'université. Ensuite, la mise en place de

solutions faisant évoluer la situation, sur une période d'exécution déterminée. Les progrès pourraient être mesurés par un second audit, ou un recensement des mesures mises en place. La direction de l'établissement et le responsable Vie Étudiante, ainsi que des étudiants (élus ou membres des associations par exemple) pourraient participer à ce suivi.

LIMITES

Le baromètre de la diversité et de l'inclusion peut comporter quelques freins dans sa mise en place. Tout d'abord, le financement d'un audit mené par un organisme indépendant est une dépense à intégrer par les établissements. Le temps de mise en place doit également être pris en compte. Ensuite, la transparence de l'établissement et la réalisation de l'audit sur une échelle définie (ne dépassant pas celle du campus, ou de l'établissement selon la taille de l'organisme demandant l'audit) sont nécessaires à l'obtention de résultats exploitables et représentatifs.

2. MIEUX SENSIBILISER AUX DISCRIMINATIONS ET À L'INCLUSION, À TRAVERS LES ENSEIGNEMENTS ET LES ASSOCIATIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Le meilleur moyen de limiter les situations de discriminations est de les limiter grâce à l'éducation. Deux leviers peuvent être mobilisés pour participer à cette éducation : le cadre pédagogique et le milieu associatif, composantes majeures de l'enseignement supérieur.

Les associations peuvent aussi repenser leurs actions pour développer un système et des événements en faveur de l'inclusion. On peut également proposer la formation d'une association interculturelle à l'échelle de l'université, pouvant mener des actions d'inclusion et des événements mettant à l'honneur la diversité. Cela peut aussi passer par des événements culturels favorisant l'inclusion, comme des repas... Les enseignements dont le contenu peut se rattacher aux sciences humaines et sociales peuvent aborder la discrimination (ses origines, ses formes, les solutions) sous forme de culture générale.

OBJECTIFS

L'objectif est de pouvoir faire en sorte de libérer la parole sur ces enjeux en sensibilisant les étudiants et les enseignants aux discriminations. Le meilleur moyen d'agir est d'en parler, surtout dans les établissements d'enseignement supérieur où les jeunes construisent leur vie personnelle et professionnelle.

ACTEURS

Sur ces enjeux, les acteurs sont bien évidemment multiples. Il s'agit de mobiliser les associations, autant internes qu'externes à l'établissement, les conseils d'étudiants et statutaires, les équipes administratives de l'établissement, les équipes enseignantes et en particulier celles en lien avec les SHS.

RESSOURCES

Pour mettre en œuvre cette mesure, il sera nécessaire de faire preuve de transversalité. Pour la formation, cela ne demande que peu de moyens si ce n'est l'implication des équipes pédagogiques. Côté événement, il sera nécessaire d'allouer des budgets aux associations ou bureau des arts.

INDICATEURS

- Enquête annuelle de suivi

LIMITES

Comment communiquer et rendre lisible ces initiatives ? Comment assurer la continuité des événements en faveur de l'inclusion ? Comment rendre l'action pérenne ?

3. METTRE EN PLACE UN CONCOURS DE COMMUNICATION SUR LA SENSIBILISATION AUX DISCRIMINATIONS ET À L'INCLUSION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette mesure invite les membres des établissements à questionner et à produire du contenu interrogeant la diversité, les discriminations et l'inclusion. Par le modèle d'un concours recevant des supports d'expression divers (textes, affiches, vidéos, performances...), l'établissement pourrait promouvoir les valeurs d'inclusion et de diversité à l'échelle de ses membres mais aussi de son territoire.

OBJECTIFS

Cette mesure a pour objectif d'inciter tous les membres de l'établissement (étudiants, enseignants, administration) et de son environnement à s'interroger et se renseigner sur la prise en compte de la diversité. Cet objectif de sensibilisation s'accompagne d'un objectif de transmission de connaissance, de la part des auteurs participant au concours. Ce moyen d'expression représente un moyen d'exprimer et de transmettre son vécu et/ou ses connaissances.

Par la diffusion des productions du concours, l'établissement d'enseignement supérieur participe ainsi au débat public.

ACTEURS

Plusieurs catégories d'acteurs peuvent être identifiés pour le déploiement de cette mesure.

Tout d'abord, les étudiants qui constituent les participants au concours. Cette expérience leur permettra de satisfaire leur besoin

d'expression, leur volonté d'implication, et de jouer un rôle dans la sensibilisation à la prise en compte de la diversité.

Ensuite, les intervenants peuvent appuyer le processus de création. Les écoles d'art et de design, ainsi que des artistes peuvent être sollicités pour enrichir l'expérience des participants, créer du lien à l'occasion de ce concours, et contribuer à une production de qualité. Les associations de sensibilisation à toute forme de discrimination (par exemple, SOS Racisme) peuvent également intervenir pour appuyer la production sur des expériences concrètes. Les étudiants en psychologie ou en sociologie dont les travaux sont en lien avec la lutte contre les discriminations pourraient également être intégrés aux campagnes de sensibilisation.

Enfin, les associations étudiantes, les directions d'établissements, les services de communications de l'établissement, les services décisionnels et de communication de l'Université, la municipalité, voire l'intercommunalité, peuvent être sollicités pour la diffusion et la communication du concours et des productions.

RESSOURCES

En plus des compétences propres de chaque acteur, des ressources peuvent inspirer et renforcer la mise en place de cette mesure.

Une stratégie de campagne devra être établie pour garantir la visibilité de l'événement. Les réseaux sociaux, les moyens de communication institutionnels et municipaux peuvent aussi être utilisés.

En plus d'un relais, l'établissement peut proposer une aide matérielle et/ou financière dans la production artistique : financement de matériel, mise à disposition de locaux...

La valorisation de l'engagement étudiant dans ce concours peut prendre plusieurs formes. On peut envisager une récompense accordée aux participants et/ou aux gagnants de ce concours. Celle-ci peut être en lien avec la démarche artistique et culturelle de l'événement, et proposer des places de spectacles, des entrées au musée, du matériel de création... Mais la participation à ce projet peut également s'intégrer à la pédagogie. Dans des cours d'expression artistique, ou portant sur les sciences sociales, le format d'évaluation peut proposer une alternative prenant en compte la participation à ce concours. Les enseignants pourraient noter ces travaux dans le cadre de leur enseignement. Ainsi, l'engagement étudiant pour véhiculer un message serait facilité et valorisé par son intégration au contenu pédagogique.

En lien avec les programmes pédagogiques mais aussi avec les événements locaux, ce concours peut être régulièrement organisé avec des éditions thématiques.

INDICATEURS

- Nombre de participant.es
- Attrait de l'enseignement intégrant le concours
- Etendue du public visé

LIMITES

La portée d'un concours dépend du nombre de participants, celui-ci étant lié à la communication et à l'intégration de ce projet dans les cursus universitaires. Il est donc important de tisser des partenariats entre le concours, les établissements et les collectivités territoriales pour garantir la participation. Cependant la mise en place de ces partenariats peut être longue.

Aussi, l'utilisation du terme « diversité » reste générique. L'intitulé peut être pensé en lien plus direct avec les problématiques abordées par les éditions du concours. De même, dissocier les campagnes sur les différents thèmes permettrait de ne pas noyer la sensibilisation par un afflux trop important d'informations lors des campagnes de communication.

4. PROPOSER UN FORUM ENTRE LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES ÉTABLISSEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette mesure propose l'organisation annuelle d'un forum réunissant des associations engagées dans la sensibilisation ou de lutte contre les discriminations. L'établissement (administration, corps enseignant, étudiants) serait l'organisateur et l'hôte de ce forum.

OBJECTIFS

L'intérêt de cet événement est double. D'une part, un forum permet de donner de la visibilité à ces associations et aux problématiques sociales qu'elles portent. D'autre part, c'est un moyen pour l'établissement de s'engager pour la diversité, auprès d'acteurs compétents. En apportant son soutien à l'action de ces associations, l'établissement saura toucher ses membres. L'organisation de cet événement lui permet également de gagner en visibilité, surtout si ce forum est ouvert aux personnes extérieures.

ACTEURS

Différents acteurs de l'établissement peuvent être mobilisés pour l'organisation de cet événement. Les étudiant-e-s pourraient le mettre en place, de manière autonome ou en lien avec une association étudiante, voire les équipes pédagogiques.

L'administration de l'établissement peut également être un soutien dans l'organisation, notamment grâce à des contributions relationnelles, matérielles, financières.

RESSOURCES

La mise en place d'un événement d'une ampleur significative nécessite du temps, un lieu d'accueil, et un budget de mise en place qui peut être estimé à 800€ environ. L'organisation peut être soutenue par l'administration, dont des membres pourraient assurer la gestion du projet et l'encadrement de l'équipe d'élèves. Ce projet peut également être porté par des initiatives pédagogiques et/ou associatives de l'établissement.

Le montage de l'événement comprend plusieurs tâches successives : prise de contact avec les associations, fixer une date de premier contact, leur donner la parole, préparer les affiches, flyers, communiquer sur l'événement, puis accueillir le public extérieur s'il y en a un.

INDICATEURS

- Enquête de satisfaction
- Nombre de participants
- Nombre d'associations présentes et de causes représentées
- Retour des organisateurs sur l'apport personnel de cette expérience

LIMITES

Tous les campus n'ont pas la capacité (spatiale, financière) d'accueillir ce type d'événement. Ce modèle peut être adapté à la taille de l'établissement, et des liens peuvent être tissés

avec les collectivités. Les situations de crise sanitaire et de confinement peuvent limiter ce type d'événement en présentiel. L'organisation en parallèle d'un événement à distance est une tâche supplémentaire permettant de valoriser les efforts des organisateurs et d'évoquer la diversité quel que soit le contexte sanitaire.

5. MIEUX IDENTIFIER LES SITUATIONS DE DISCRIMINATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Malgré une sensibilisation, les situations discriminatoires restent possibles dans les établissements. Il faut donc proposer des moyens suffisants et adaptés pour permettre aux victimes de ces situations de s'exprimer à ce sujet et de les dénoncer. Pour cela, des ressources matérielles et humaines peuvent être mobilisées.

La multiplication des moyens d'expression et de signalement des situations discriminatoires permet à toute victime de s'exprimer selon ce qui lui est le plus facile. Cette écoute permet à l'établissement de déceler les situations discriminatoires, les faire remonter, et idéalement les dissuader ou les diminuer à l'avenir.

Il peut aussi s'agir de mettre en place un dépôt anonyme de situations de discriminations, de clarifier le positionnement des personnels pédagogiques et administratifs en incitant le signalement de toute situation de discrimination, de mettre en place des référents discrimination en lien avec les causes concernées et les associations de lutte appropriées. Cette mesure a pour but de proposer dans les établissements, des référents pour des causes importantes comme : l'isolement, la précarité étudiante, le sexisme, le racisme, l'antisémitisme, la cause LGBT, les violences conjugales... Connus des étudiants et des personnels de l'établissement, ces référents seraient des personnes ressources accessibles. Ainsi, si un élève ou un enseignant, un membre de l'administration ou du personnel subit quelque chose ou se questionne, cette personne peut s'adresser à ce référent pour trouver une aide adaptée.

OBJECTIFS

Ces mesures permettent de faciliter le dialogue pour une meilleure prise en compte des difficultés de tous. Par la mise en place de référents, les établissements de l'Enseignement Supérieur seront en mesure d'être au plus près des personnes, étudiants comme personnels, en situation de précarité et de mal-être.

ACTEURS

Les acteurs principaux seront les référents discriminations, en fonction ou à créer. Le choix de ces référents doit prendre en compte plusieurs critères. Il est important que les référents choisis (élèves ou non) fassent partie de la minorité visée ou fassent preuve d'écoute. Les personnels comme les étudiants peuvent devenir référents, afin que chaque partie prenante de l'établissement puisse trouver un interlocuteur adapté. Des associations de sensibilisation ou de lutte contre les discriminations pourraient être sollicitées pour la formation de ces référents. Aussi, un membre du personnel de l'établissement pourrait se charger d'actualiser

les informations concernant les structures locales d'aide et d'accueil, assurant une bonne orientation des personnes en difficulté.

RESSOURCES

Ces référents devraient être choisis en début d'année scolaire. Une formation serait nécessaire, afin qu'ils sachent accueillir et orienter toute personne venant à eux. On pourrait penser à intégrer les responsables des services de l'établissement ainsi que les enseignants à cette formation. Ainsi l'équipe administrative et pédagogique serait en mesure de mieux réagir face à des situations de discrimination.

Des associations de sensibilisation ou de lutte contre les discriminations, ainsi que des ressources comme la documentation du défenseur des droits (<https://defenseurdesdroits.fr/fr/outils>) pourraient être sollicitées pour la formation.

Le référent n'a pas vocation à devenir un psychologue pour les personnes qui s'adressent à lui, mais une personne accessible auprès de qui trouver les bonnes informations pour recevoir de l'aide. Pour cela, une bonne connaissance des aides existantes est nécessaire. L'actualisation régulière des informations concernant les structures locales d'aide et d'accueil est nécessaire pour garantir la qualité de l'intervention des référents.

Afin de ne pas surcharger les référents et de proposer des interlocuteurs adaptés pour chaque difficulté, un référent pourrait être chargé d'un sujet de discrimination : le sexisme, le racisme, la cause LGBT...

La présentation de ces référents est primordiale pour l'efficacité de cette mesure. Elle peut être assurée par une communication physique et numérique présentant ces référents (prénom, visage, coordonnées). Un système de permanence pourrait être envisagé, selon la disponibilité des référents. La communication doit mettre l'accent sur l'accessibilité des référents et le rôle de relais.

INDICATEURS

- Suivi annuel
- Évolution des signalements

LIMITES

Le mode de choix des référents reste à définir, pour être à la fois pertinent et rapide à mettre en place. Le rôle de référent peut être présenté aux personnels et aux étudiants en début d'année. Ce rôle pourrait être ensuite rempli sur la base du volontariat ou bien d'un vote. Ce choix doit également prendre en compte la pertinence des interlocuteurs tenant ce rôle (appartenance à la minorité visée ou capacité d'écoute).

Aussi, la proposition d'un référent par motif de discrimination ou difficulté nécessite un nombre suffisant de volontaires.

Enfin, la question de l'anonymat et de la confidentialité des échanges peut être évoquée pour garantir le bon suivi des personnes en difficulté.

6. PRÉCISER LA PHONÉTIQUE DES NOMS, PRÉNOMS ET INFORMATIONS DE GENRE DANS LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Cette mesure propose d'ajouter aux documents administratifs et au trombinoscope la phonétique des prénoms pour bien les prononcer, ainsi que les propositions il/elle/neutre pour savoir comment la personne veut être genrée. La généralisation de l'écriture inclusive dans les communications internes et externes de l'établissement participe également à l'inclusion de chacun.

OBJECTIFS

La prise en compte de la phonétique et de l'identité de genre permet à chacun-e de se sentir respecté-e, accepté-e complètement pour ce qu'il est. Ainsi, les membres de l'établissement (personnel comme étudiant-e-s) ne seront pas blessé-e-s sur leur lieu de travail ou d'étude. L'établissement se construit alors comme un espace positif pour chacun.

RESSOURCES

L'administration peut modifier les documents. Les documents d'inscription et de recrutement peuvent intégrer la phonétique et le genre. Les interfaces numériques (intranet, espaces numériques de travail, boîtes mails) peuvent actualiser l'affichage des données des utilisateurs pour intégrer ces éléments. Une intervention informatique peut alors être nécessaire.

ACTEURS

Les acteurs principaux de la mise en place de cette mesure sont les personnels administratifs de l'établissement, chargés de l'édition des documents d'inscription et de recensement. Une validation des décideurs doit aussi intervenir.

INDICATEURS

La pertinence de cette mesure peut être mise en évidence par une mesure de l'importance accordée à la présence de ces items sur une feuille de renseignements.

7. MIEUX INTÉGRER LES ÉTUDIANT.ES ÉTRANGER.ES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de favoriser l'intégration des étudiant·e·s étranger·e·s. Plusieurs éléments sont possibles.

- Proposer une **consultation** des étudiant·e·s, dans le but de mieux identifier les besoins des étudiant·e·s étranger·e·s de l'établissement ;
- Mieux communiquer sur l'inclusion pour prendre en compte les difficultés que peuvent connaître les étudiant.es suite à un questionnaire/sondage pour orienter la communication en fonction des résultats ;
- Traduire systématiquement les documents administratifs de l'établissement en anglais. Pour cela il est possible de créer un job étudiant (destiné aux étudiant·e·s en langues) spécialisé dans la traduction des documents pour les élèves étrangers. Il est indispensable de traduire correctement en anglais l'intégralité des documents administratifs, pages internet et les mails les plus importants. Il serait nécessaire de permettre la traduction en anglais des diplômes délivrés et d'accepter la traduction anglaise des diplômes étrangers lors de l'inscription.
- Mettre en place des parrains spécifiques pour l'accompagnement des étudiants étrangers.

Former le personnel encadrant pour un meilleur suivi des étudiants internationaux.

OBJECTIFS

Les objectifs sont bien sûr multiples mais ils visent une meilleure intégration des étudiant·e·s étranger·e·s et une meilleure adaptation. La formation du personnel encadrant a pour objectif de proposer un meilleur suivi des étudiants internationaux. L'université doit se doter de réels moyens d'accueil des étudiant·e·s étranger·e·s. Il y a aussi un enjeu de favoriser l'internationalisation des établissements et leur attractivité.

ACTEURS

Cette action mobilise tous les acteurs, en particulier le service international, mais aussi des personnels chargés de traduire les documents (par exemple proposer des emplois étudiants).

RESSOURCES

Il sera nécessaire de se renseigner sur ce qui peut être fait avec les associations existantes et le programme d'accueil. Des ressources pérennes pour rassembler toutes les informations à destination des étudiants étrangers pourront être mises en place. Un sondage régulier de ces étudiants pour cerner les problèmes rencontrés et les besoins pourra être proposé. Cette enquête pourra être mise

en place au mieux en quelques jours, généralement dans quelques semaines...

Le développement de fonctions de parrains spécifiques pour les étudiant-e-s étranger-e-s pourra aussi être fait rapidement. Le rôle du parrain serait d'aider à l'orientation et à la mise en contact administrative dès l'inscription à l'école, de prendre note des difficultés rencontrées lors de la première journée, d'assurer des journées d'intégration Erasmus, etc.

INDICATEURS

- Retours des enquêtes
- Nombre de parrains/marraines
- Nombre de documents traduits

LIMITES

Les critères évoqués lors de la consultation étudiante sont à définir de manière pertinente pour maximiser l'intérêt de cette démarche.

8. FAIRE EN SORTE DE MIEUX INTÉGRER LES ÉTUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de mieux intégrer les étudiant-e-s en situation de handicap, par exemple en :

- Proposant plus systématiquement des **cours de langues des signes françaises** pour faciliter l'inclusion des malentendants dans l'établissement ;

Mettant des idéogrammes de façon plus systématique et en travaillant à une signalétique cohérente pour favoriser l'inclusion des étudiant-e-s étranger-e-s et en situation de handicap en facilitant la compréhension de la signalétique, en discriminant le moins possible. Un chargé de mission, un graphiste ou le service communication pourra être sollicité. Cette signalétique pourra aussi être traduite en anglais voire en une troisième langue qui changerait à chaque panneau pour montrer la diversité nationale de l'université.

9. FAVORISER L'EMPLOI DE PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de privilégier des entreprises qui emploient des individus éloignés de l'emploi dans les services sous-traités. Pour cela, les appels d'offre peuvent être redéfinis en priorisant dans le cahier des charges l'impact social si possible et proposer un accès aux infrastructures aux employés, notamment l'été (summer camp) pour qu'elles puissent se former et avoir accès à des ressources pédagogiques. Le service des achats en particulier sera mobilisé, à moyen terme. L'établissement doit en revanche accepter d'avoir un budget plus conséquent.

DÉMOCRATISER L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



1. MONTRER L'ÉCOLE À TOU.TE.S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit d'inviter une diversité de personnes à découvrir l'école et de faire venir des jeunes d'horizons variés et différents dans l'école afin de leur faire découvrir les opportunités et les thématiques de l'établissement. En effet, un établissement s'inscrit dans un territoire local, il est donc souhaitable qu'il puisse s'intégrer à son territoire. Ceci passe notamment par la rencontre et par l'accueil de ceux qui le souhaitent au sein de son campus et de ses locaux. L'objectif est de ramener les campus au sein de la vie des communes qui les entourent. Il faudra prêter dans cette action une attention particulière aux enjeux de sécurité. Ceci est déjà possible dans certains établissements, mais non démocratisé.

2. INTERVENIR RÉGULIÈREMENT DANS LES LYCÉES POUR PRÉSENTER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit d'améliorer l'inclusion des scolaires au sein des établissements d'enseignement supérieur. Pour cela, il est possible d'envisager des TD ou des projets communs. Il est aussi possible d'aller dans les établissements scolaires (collèges et lycées) afin de partager les poursuites d'études possibles, d'ouvrir les esprits, de donner envie et de susciter des vocations, de désacraliser les études longues, de décroquer le monde de l'ESR. A terme, l'idée est aussi d'augmenter la mixité sociale. Ce type de dispositif existe déjà mais doit être généralisé.

L'établissement d'ESR devra entrer en contact avec les directions des lycées/collèges ou avec les professeurs d'histoire géographie. Une personne pourra obtenir des décharges d'heures pour se concentrer sur le développement de ces liens. Des demi-journées pourront être banalisées pour que les étudiants aillent intervenir auprès des classes. Une préparation en amont sera en revanche nécessaire. Les associations étudiantes sont elles aussi en première ligne.

3. INSTAURER UN SYSTÈME DE MENTORAT ENTRE ÉTUDIANTS DU SUPÉRIEUR ET DES ÉLÈVES DE QUARTIERS DÉFAVORISÉS OU DES ZONES ÉLOIGNÉES DES LIEUX UNIVERSITAIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Pour aller plus loin que l'action précédente, il est possible d'instaurer un système de mentorat entre étudiants du supérieur et des élèves de quartiers défavorisés ou des zones éloignées des lieux universitaires. Ces mentors pourraient venir de la sphère universitaire et offrir un suivi, un réseau, une aide aux CV, un accompagnement en général pour les personnes n'ayant pas les ressources pour se renseigner sur le monde de l'enseignement supérieur. Ce système permettrait d'accompagner les lycéens des quartiers défavorisés ou des milieux éloignés dans leur choix d'orientation et les démarches administratives. Cela permettrait ainsi de leur faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Ce système de mentorat pourrait se faire par téléphone, en visioconférence ou en présentiel.

Il faudra envisager une plateforme pour mettre en place ces échanges sur laquelle les étudiants pourraient s'inscrire afin de se porter volontaire comme mentors. Les lycées inciteraient leurs élèves à s'inscrire pour être mentorés dès la seconde. Ensuite, le contact se ferait directement entre l'étudiant et le lycéen, selon leurs préférences. Les lycées qui seraient prioritaires dans l'implémentation de cette solution seraient les lycées de ZEP et/ou ceux en milieu rural.

Les établissements supérieurs devraient constituer des panels d'étudiants représentants que les directeurs de lycées pourraient contacter, ainsi l'initiative pourrait sortir des universités.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE



1. PRÉSENTER L'ENSEMBLE DES SERVICES ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANT.E.S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée est de rassembler toutes les informations importantes dès la rentrée et présenter l'ensemble des services accessibles. L'idée est par exemple d'offrir un **kit de bienvenue** à tous les nouveaux étudiants avec des conseils, des coordonnées et des adresses de partenaires, des avantages et des aides dont ils pourraient bénéficier pour consommer de manière plus responsable et adaptée à leur budget. Il rassemblera également les aides auxquelles peuvent bénéficier les étudiants précaires, mais aussi les démarches à effectuer pour pouvoir en bénéficier.

Cela peut aussi prendre la forme d'un guichet unique sur les aides pour améliorer l'accès aux informations sur la santé, les emplois étudiants, l'accès au logement, le transport, l'alimentation. Un portail numérique unique et bien organisé sur le site internet de l'Université pourra être un outil pertinent.

OBJECTIFS

L'objectif est de rendre accessible une vie universitaire saine, responsable et locale aux étudiants (c'est-à-dire qui s'inscrit dans leur budget). Les écoles doivent alors les accompagner et les aiguiller vers des partenaires privilégiés. Il s'agira d'aider/orienter les étudiants vers les services disponibles, de faciliter l'accès à la santé, aux logements afin de lutter contre la précarité étudiante mais aussi de favoriser le sentiment d'appartenance sur le campus.

ACTEURS

Un service sera chargé de coordonner la mise en place de kits de bienvenue. Pour cela, il devra s'appuyer sur l'ensemble des services, sur les associations étudiantes, mais aussi sur des partenaires extérieurs : collectivités, associations, CROUS, réseaux de transports...

La coordination pourra aussi être menée par les étudiants, via une association en particulier ou le BDE. Les services du numérique pourront aussi être sollicités.

RESSOURCES

Le vecteur de diffusion des informations est un prérequis. Cela peut être par des affiches, des mails ou les réseaux sociaux. Une capsule vidéo sur le site internet peut aussi être un vecteur ludique. Toutes les informations devront faire l'objet de mises à jour régulières, voire sur un modèle collaboratif où chacun peut l'alimenter. Une plateforme peut aussi être développée. Une traduction en anglais serait pertinente pour ne pas exclure les étudiants étrangers.

INDICATEURS

- Nombre d'étudiants au courant des aides auxquelles ils ont droit (sondages)
- Nombre de secteurs mis dans le fascicule
- Diffusion de l'information

LIMITES

- Un nombre d'étudiants bénéficiaires en augmentation implique un enjeu de financement
- Nuisance au niveau de la lisibilité des informations
- Nécessité d'un temps important et une structuration claire

2. PROPOSER DES PROTECTIONS PÉRIODIQUES RÉUTILISABLES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de fournir aux étudiantes qui le demandent des protections hygiéniques réutilisables. Il sera possible de proposer des protections réutilisables (serviettes hygiéniques/culottes/cup) aux étudiantes au début de l'année et de donner l'accès à un stock au cours de l'année. Le choix de protections hygiéniques est un choix très personnel qui ne dépend que de l'utilisatrice elle-même. L'idée serait de réaliser un sondage à l'échelle de toutes les étudiantes de l'école pour savoir quel serait le type de protections hygiéniques réutilisables qui sont les plus appropriées.

OBJECTIFS

L'objectif est de lutter contre la précarité menstruelle mais aussi de réduire les déchets engendrés par les protections jetables. Certains campus le proposent déjà ; le modèle de distribution pourra être calqué sur l'existant.

ACTEURS

La direction de l'établissement, les associations étudiantes pourront être mobilisées. La gestion peut être effectuée par une association extérieure à l'école, par la responsable DDRS de l'école ou bien par un.e infirmier.e/conseiller.e employé.e par l'école.

RESSOURCES

Il sera nécessaire de mobiliser du temps sur cette mesure pour accompagner mais aussi suivre les stocks. Il faudra également prévoir le coût des protections hygiéniques.

INDICATEURS

- Enquête via un sondage pour les étudiantes ayant participé à cette distribution.
- Nombre d'étudiantes bénéficiaires

LIMITES

- Coûts élevés, besoins en logistique, nombre d'étudiantes sur le campus. Conservation ou non de la distribution de protections jetables.
- Savoir si ce dispositif s'adresse à toutes les étudiantes ou uniquement aux étudiantes dans une situation précaire.

3. PROPOSER DES REPAS GRATUITS OU À FAIBLE COÛT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de proposer des repas gratuits ou à faible coût aux étudiants en situation de précarité. Pour cela, il peut être envisagé de revendre ou de donner les **invendus alimentaires** du CROUS. Cela existe déjà dans certains CROUS qui proposent un prix divisé par 2 le soir (Montpellier). Il est aussi possible de faire appel à une entreprise ou une association (exemple des Restos du Cœur) qui viendrait récupérer les invendus le soir.

Autre possibilité : mettre en place un **frigo solidaire** dans le hall des bâtiments de cours, dans lequel les étudiants amèneraient de la nourriture à destination des étudiants en besoin. Un étage serait réservé pour permettre aux étudiants de stocker leur repas du soir acheté au CROUS. Il s'agira d'allier la lutte contre le gaspillage alimentaire et la solidarité à la fois entre élèves mais aussi entre l'ensemble des parties prenantes de l'école (d'où l'intérêt de la localisation du frigo dans le hall des bâtiments de cours). Pour commencer, il est possible de ne proposer qu'un frigo solidaire ; si c'est une réussite, le modèle pourra être démultiplié.

Il sera nécessaire en amont de déterminer le fonctionnement du frigo : utilisation d'étiquettes pour marquer les dates, élaboration d'un livret pour faire l'inventaire... Les bénévoles s'occuperont de l'entretien du frigo (notamment de la péremption des produits). L'un des enjeux majeurs du frigo réside aussi dans la communication et la signalétique qui sera faite autour. Pour lancer la dynamique, un concours organisé par les associations artistiques et culturelles des établissements, comme les BDA pour personnaliser le frigo est envisageable. Les coûts à prévoir sont l'achat du frigo, son alimentation en électricité et la maintenance qui peut être confiée au service du patrimoine, à une association étudiante ou à un prestataire extérieur. Selon la réussite, des partenariats avec des centres commerciaux pourront être envisagés.

4. AMÉLIORER L'OFFRE DE LOGEMENT À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de proposer des logements à loyer réduits et de trouver, pour les plus modestes, une alternative aux résidences étudiantes et autres moyens de logement trop coûteux. Les objectifs sont de démocratiser le campus, de lutter contre la précarité étudiante et de lutter contre les loyers inabordables. Des partenariats avec des bailleurs, des résidences étudiantes, avec les internats des lycées locaux pour qu'ils réaffectent les places restantes aux étudiants du campus pourront être mis en place. Il est aussi possible de créer un internat « de démocratisation » pour les élèves méritants mais ne pouvant pas se loger à proximité, ou de développer l'offre pour des logements intergénérationnels avec échange de service. Bien sûr, cette action est confrontée à des limites importantes que sont la complexité de la mise en place ou encore le coût très important.

5. METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SOUTIENS FINANCIERS À DESTINATION DES ÉTUDIANT.ES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de diversifier les aides accordées aux étudiants. Cela peut être des bourses d'urgences, des bourses au mérite dans le but de favoriser l'égalité des chances, d'améliorer l'ouverture sociale et de favoriser la solidarité dans l'établissement. Elles pourront être mises en place en comptant aussi sur la solidarité étudiante, sur les parents d'élèves, sur la fondation de l'établissement ou sur le parrainage industriel. Il est aussi possible de proposer des prêts sans intérêts aux étudiants qui en ont besoin. L'idée est de mettre tous les étudiants sur un pied d'égalité en mettant à leur disposition un financement sans taux d'intérêt. Des partenaires employeurs pourront aussi être mobilisés. Il sera nécessaire de définir en amont les critères sur lesquels se fera l'attribution d'un prêt.

6. DÉVELOPPER PLUS D'EMPLOIS ÉTUDIANTS SUR LE CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de favoriser la communication autour des emplois étudiants, des tutorats, des contrats de vacation sur le campus et chez les partenaires, mais aussi de proposer plus d'emplois de ce type sur le site de campus notamment pour lutter contre la précarité économique étudiante. L'objectif est d'aider au réseautage pour aider financièrement les étudiants en difficulté.

Des services comme la bibliothèque, le service informatique ou le CROUS sont particulièrement ciblés. D'ailleurs de nombreuses actions proposées dans le livre blanc peuvent se prêter à cette modalité. Il faudra veiller à proposer des horaires adaptés à la vie étudiante. En revanche, cela représente aussi un coût important (même s'il est moins important que d'embaucher des chargés de mission).

7. AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES FEMMES DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de faire découvrir les métiers scientifiques, de promouvoir l'inclusion des femmes dans ces filières et de susciter des vocations.

8. GARANTIR À TOUS LES MOYENS MATÉRIELS DE SUIVRE LES ENSEIGNEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de garantir à chacun l'accès à l'enseignement, quel que soit le temps ou l'endroit où il se trouve. Pour cela, il est possible de créer un **kit d'enseignement** transportable regroupant l'ensemble des enseignements (pour une promotion) sous forme de livre papier et en version numérique consultable en ligne, téléchargeable ou transmissible par clé USB. Le projet s'étalera sur le long terme. Il s'agit de proposer une aide financière aux équipements (écran, internet, casque, micro) aux étudiants dans le besoin.

SANTÉ DES ÉTUDIANT.E.S, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT EN DISTANCIEL

1. RENFORCER LE SUIVI MÉDICAL UNIVERSITAIRE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Dans le contexte du confinement et des enseignements en distanciel, la détresse étudiante a fortement augmenté. Il s'agit de pouvoir répondre à ces situations de détresse des étudiants rapidement et efficacement. La réponse est ici pensée comme un accompagnement global, sur le long terme, s'appuyant sur les services de santé universitaires.

OBJECTIFS

Dans les contextes de confinement et d'enseignement en distanciel, l'enseignement supérieur doit participer à prévenir les risques psychologiques chez les étudiant-e-s. La multiplication de moyens d'écoute et d'accueil des étudiants en difficulté peut leur permettre de faire remonter leurs difficultés psychologiques et de trouver une aide appropriée.

ACTEURS

- Étudiants ayant besoin d'écoute et d'accueil, ou témoins des difficultés dans leur entourage
- Enseignants, témoins des difficultés de certains de leurs étudiants
- Services administratifs, pouvant communiquer sur les aides et les services existants pour les étudiants
- Associations étudiantes, pouvant être un premier lieu d'écoute, et pouvant communiquer sur les aides et les services existants pour les étudiants
- Services de santé universitaires, pour l'accueil et le suivi des étudiants

RESSOURCES

Plusieurs échelles d'action sont nécessaires pour identifier et suivre l'ensemble des étudiants en difficulté.

Il faut pour commencer renforcer les services de santé universitaires (SSU), en embauchant plus de psychologues et de soignantes, pour répondre aux besoins rapidement et en proposant des prises en charge facilement accessibles et gratuites. Le renforcement de la présence des SSU au sein des établissements est également nécessaire. Pour cela, on pourrait rendre les visites médicales des étudiants obligatoires, plus régulières et surveillées qu'aujourd'hui. La gouvernance des établissements pourrait rendre cette visite médicale obligatoire au cours de l'année universitaire de chaque étudiant, tandis que les départements d'enseignements et administratifs pourraient relayer et surveiller la présence des étudiants à ce rendez-vous.

Au sein de chaque établissement, des antennes d'infirmerie pourraient être mises en place pour un suivi proche des étudiants et pour constituer une ressource accessible formée aux anxiétés récurrentes.

INDICATEURS

A partir de la mise en place de visites médicales annuelles obligatoires, on pourrait adresser un sondage aux étudiants sur l'apport et l'utilité de cette visite et son rôle dans l'amélioration de sa santé mentale et physique dans le cadre de ses études.

LIMITES

Plusieurs limites peuvent être évoquées dans la mise en œuvre de ces mesures : des limites de dimension humaine, et d'autres de dimension logistique.

- Que le SSU ait les moyens d'accueillir cette vague ; pour y répondre, possibilité de faire passer un sondage obligatoire auprès de tous les étudiant.es réalisé régulièrement sur leur santé mentale et physique pour permettre un premier dépistage
- Si le volume d'étudiants accueillis par les SSU augmente, les locaux doivent

pouvoir gérer cette affluence, tout en intégrant les règles de distanciation sociale.

- Le budget alloué à ces recrutements et aux locaux d'accueil doit être anticipé.
- Les suivis doivent pouvoir être accessibles aux ressources financières des étudiants, d'où l'intérêt de renforcer le SSU plutôt que de renvoyer vers des psychologues dont le coût serait à la charge de l'étudiant

OPÉRABILITÉ

Si des mesures ont été prises pour accueillir dans l'immédiat les étudiants en difficulté au cours des derniers confinements, c'est une mise en place sur le long terme qui permettra d'améliorer la santé physique et mentale des étudiants.

La mise en place des référents pourrait être adoptée dès la rentrée universitaire 2021, tandis que le renforcement du SSU pourrait être envisagé pour la rentrée universitaire 2022.

2. PRÉVENIR LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les risques psychosociaux ont un impact très grand sur la qualité du suivi de la formation des élèves, leur prévention permettra un meilleur suivi de la formation et une plus grande qualité de vie au sein de l'école. Il faut permettre aux professeurs de mieux comprendre la situation, le déni que peuvent avoir certains élèves vis-à-vis de leur propre situation psychologique.

Pour cela on peut mettre en place des référents : création d'un.e porte-parole permanent ayant un rôle :

- de médiateur.rice dans des situations de crise
- d'interlocuteur.rice pour répondre à l'anxiété liée à une crise spécifique
- d'interlocuteur.rice face à l'anxiété environnementale, phénomène en hausse chez les étudiant.es.

OBJECTIFS

Les objectifs sont de rassurer les étudiant.es grâce à un suivi psychologique et à des temps d'échange et assurer une gestion de crise unifiée à travers l'université en faisant remonter les problématiques rencontrées par les étudiants. Cela évite à terme les décrochages, les burnouts, les dépressions, le mal être chez les étudiant.es, les discriminations, etc.

- Des associations d'écoute comme Fil Santé Jeunes ou Apsytude, pour l'écoute des étudiant.es

RESSOURCES

Il faut renforcer la communication sur les aides et les services existant pour les étudiants. Les associations et les services administratifs peuvent ainsi identifier les structures d'aide locales et faire le relais de cette information.

En parallèle de l'information sur les ressources existantes, il est nécessaire de développer les capacités d'écoute, et la reconnaissance des signes de détresse des membres de l'établissement. En effet, c'est la proximité avec des membres de l'établissement qui permettra de mieux identifier et de rediriger les étudiants en détresse vers les structures existantes capables de prendre le relais.

ACTEURS

- Commission Formation et Vie Universitaire
- CFVE
- Scolarité
- Les psychologues locaux, pour l'accueil et le suivi des étudiant.es

Au-delà de cette sensibilisation générale, pourraient être mis en place des référents dans chaque promotion, le délégué ou autre vers qui les étudiant.es peuvent se tourner. L'identité et le rôle de relais de ces référent.es seraient clairement explicités aux étudiant.es. Ces référents pourraient être en lien avec des personnes compétentes (SSU, Planning Familial, associations), l'équipe pédagogique et l'équipe de direction pour relayer. On peut également impliquer les structures associatives de l'établissement.

Il est possible de donner des formations aux élèves sur les RPS, discriminations etc., ainsi que de créer un questionnaire d'évaluation du bien être personnel ou alors avoir des personnes qui suivent les élèves qui subissent des handicaps.

Mettre en place des méthodes et des temps de dialogue pour évoquer les difficultés et mal-être ressentis par les étudiants.

Mettre en place un livret d'engagement personnel encourageant les étudiants à participer à des groupes de tutorat.

Mettre en place un accompagnement pluridisciplinaire avec un :

- Volet collectif sous forme d'ateliers de codéveloppement ;
- Volet individuel sous forme de coaching ;
- Volet psychologique avec un.e professionnel.le de la santé.

INDICATEURS

Les référent.es pourraient rapporter le nombre d'étudiants orientés vers des services adaptés tout en garantissant leur anonymat. Récupérer, via des sondages, le nombre d'étudiants au courant des aides et des dispositifs.

LIMITES

Les enseignant.es ne peuvent pas s'improviser psychologues. Ils doivent être formés aux cadres généraux.

Il ne faut pas confondre avec un accompagnement psychologique qui ne traiterait que les symptômes et non la source du mal-être.

Même avec des membres de l'établissement formés, il reste délicat de repérer les étudiant.es en détresse (pas de réels indicateurs). Les étudiants en détresse peuvent avoir du mal à demander de l'aide, surtout au sein de leur établissement où se trouvent leurs camarades et leurs professeurs. Les étudiant.es en détresse n'en sont pas forcément conscients, et deviennent alors difficiles à repérer et à aider.

Le recrutement des psychologues et personnels supplémentaires par les SSU peut être long et fastidieux, notamment dans les régions manquant de psychologues.

3. AGIR CONTRE L'ÉCO-ANXIÉTÉ

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'éco-anxiété se définit comme "un état de détresse profonde causée par les changements perçus comme irréversibles de l'environnement." (<https://www.teljeunes.com/>). Les jeunes générations sont particulièrement concernées par ce mal-être.

Il est donc important que les membres des établissements soient sensibilisés à l'impact sur la santé des perturbations environnementales. L'introduction de la notion d'anxiété doit être articulée à la présentation des solutions pouvant l'atténuer. Des temps d'expression et de partage peuvent être pensés, sans passer sous silence les enjeux environnementaux.

OBJECTIFS

Sensibiliser à l'éco-anxiété au sein des établissements d'enseignement supérieur permet de se munir des outils pour éviter l'anxiété des étudiants liée aux risques à venir (environnements, chômage, pandémie). Cette prise en compte exige une transparence dans la posture des enseignements sur les enjeux à venir. C'est également un moyen de sensibiliser sur les dérives (parfois sectaires) liées aux peurs environnementales.

ACTEURS

- Mission DDRS
- Services de scolarité
- Associations étudiantes
- Psychologue du campus

RESSOURCES

Le premier moyen de sensibiliser, c'est d'en parler. Les temps et les formes de communications sont multiples :

- Une campagne de sensibilisation sur l'éco-anxiété pourrait être menée : définition, risque, solutions, à partir

d'associations ou d'un projet porté par l'équipe enseignante ou administrative

- La rentrée climat peut aussi être une occasion d'évoquer l'éco-anxiété
- La communication peut se faire par l'affichage de l'école, les écrans d'informations, les listes de diffusion
- Organisation de conférences pour renseigner
- Parler dans certains cours des biais cognitifs, de l'irrationalité de la réflexion, de la méthode scientifique, de l'esprit critique, de la dissonance cognitive
- Proposer des actions quotidiennes en faveur de l'environnement qui canalisent notre ressenti
- Proposer des ateliers collectifs pour évoquer ces sujets et trouver des actions.

INDICATEURS

- Nombre d'événements
- Nombres de conférences
- Nombre de participants
- Sondage satisfaction étudiants du temps fournis de la vie associative

Ce suivi peut être effectué par la mission DDRS.

LIMITES

Les personnes ne vont pas forcément aller à la conférence ou lire les affiches.

Acceptabilité de leur propre anxiété chez les étudiants (n'ose pas en parler).

Une communication directe sur l'éco-anxiété peut stigmatiser les personnes concernées. Notion encore assez mal comprise, il faut suivre l'évolution de la forme que l'éco-anxiété peut prendre (études psychologiques).

4. ASSURER UN MAINTIEN DE LA VIE ASSOCIATIVE EN TEMPS DE CONFINEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il semble important d'assurer un maintien de la vie associative en temps de confinement, de se donner le temps pour la vie associative avec par exemple un horaire hebdomadaire dédié en milieu d'après-midi. L'idée est de réunir les gens (environ 10 personnes) autour d'une activité que tout le monde aime.

OBJECTIFS

Réduire la solitude des étudiants, maintenir une convivialité. Mobiliser les soft-skills relationnels et organisationnels des étudiants. Esprits d'initiative et poursuite des centres d'intérêts personnels. Réunir les gens, créer du lien social.

ACTEURS

- L'administration et la scolarité : décider et acter un horaire dédié à la vie associative.
- Les associations et clubs étudiants : penser et organiser des événements conçus spécialement avec les contraintes réglementaires en vigueur.
- Enseignants/animateurs de la Maison des étudiant.es.

RESSOURCES

- Usage des locaux de l'école, des espaces publics à ciel ouvert. Budget associatif en vigueur suffisant mais un

coup de pouce exceptionnel lié au manque de sponsors et aux aléas des mesures sanitaires serait utile pour pérenniser les actions associatives et respecter les règles sanitaires (achat de produits).

- Consultation aux réunions direction-associations.
- Prioriser en distanciel et varier les événements avec du présentiel quand c'est possible. 3h par semaine pourraient être dédiées à ce temps associatif, et intégrées dans les emplois du temps...
- Mettre en place une vie sociale sur le campus et en ligne via des événements d'intégration, des activités de groupe pour créer un esprit d'équipe.
- Événements en ligne : activités ludiques (pour mieux se connaître, musique, culture...).
- Blog d'entraide (cuisine, sport).

INDICATEURS

- Sondage satisfaction étudiants, relevé du temps fourni dans la vie associative

- Nombre de participants, retours

LIMITES

Les événements associatifs en visio ne doivent pas s'accumuler à des cours en ligne mais bien être pensés pour combiner convivialité et

respect des règles sanitaires en vigueur. Les cours qui devront être retirés pour laisser place à ces heures associatives devront être choisis après concertations de la direction des études et des associations pour poser les cadres et obligations des étudiants.

Respect des règles sanitaires.

5. ASSURER UN MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EN TEMPS DE CONFINEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en place des activités physiques avec des conseils.

Mettre en place une plateforme où des étudiants en filière sportive proposent des séances à des étudiants, sans rémunération, car cela permettra aux étudiants en filière sportive de s'exercer et d'avoir des retours et des pistes d'amélioration par rapport aux cours de sport donnés.

OBJECTIFS

- Permettre un rendez-vous sportif hebdomadaire pour assurer le bien-être physique.
- Améliorer l'hygiène de vie.
- Pour les étudiants de filières sportives : s'entraîner, s'améliorer, partager.
- Pour les autres étudiants : pratiquer une activité physique régulière, encadrée et s'amuser.
- Entretenir une bonne hygiène de vie et un bon équilibre.
- Gérer le stress et l'angoisse générée par la situation sanitaire et psychologique.

ACTEURS

Bureaux des sports BDS, bureaux des élèves BDE, les professeurs de sport, les établissements scolaires des filières sportives

RESSOURCES

Proposer des cours collectifs en présentiel ou en distanciel régulièrement (1/semaine) en fonction de la situation.

Réserver un créneau dans les emplois du temps pour permettre de participer à ces cours.

Proposer des routines d'étirements en intérieur de 5 à 10 min après de longues journées de travail sur écran (ou pas).

Proposer des séances de relaxation pour faire face au stress que peut provoquer les études ou le confinement.

Besoins humains : trouver et mettre en place les partenariats, trouver des étudiants motivés pour le faire.

Besoins matériels : équipements de sport, espaces (si en présentiel), logistique (créneaux horaires etc).

Contactez les établissements de filières sportives.

Réunir les fonds nécessaires.

INDICATEURS

Nombre de personnes présentes aux séances de sport collectif.

LIMITES

- La volonté de l'étudiant.

- La volonté des étudiants en filière sportive de préparer des cours.
- Dimensions des locaux et matériels sportifs limités, trouver des mesures d'uniformisation ou d'adaptation.
- Comment arriver à faire en sorte que la relaxation ne soit pas perçue comme superflue ?

6. LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT FORCÉ EN TEMPS DE CONFINEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'établissement met en lien les étudiants pour une éventuelle colocation avant la rentrée scolaire afin d'éviter l'isolement forcé. Cela peut être un chargé de mission, la scolarité, un responsable de communication ou des associations étudiantes qui mettent cela en place.

Comment faire ?

Ressources humaines : communication, réseau de colocation, nommer une personne pour s'en occuper.

Ressources matérielles : création d'une plateforme, groupe Facebook.

Création d'une plateforme pour les offres/demandes de colocation.

Création de groupe sur les réseaux sociaux (Facebook).

7. ENSEIGNER LES ENJEUX DE LA SANTÉ DE DEMAIN

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Ce qu'il doit être enseigné :

- Être informé du consensus scientifique en matière d'environnement et de ses répercussions en Santé Publique
- Développer des dispositifs médicaux utilisables hors d'un contexte hospitalier en période stable
- Former les étudiants aux méthodes d'éco-conception des outils de santé pour être plus résilients et plus durables
- Axer la formation vers une médecine pas forcément dirigée vers les salles d'opération, mais aussi de terrain, en accord avec les enjeux de demain (canicule, conflits armés, ...)

Pour cela il faut intégrer ces enjeux dans les cours et/ou ajouter des heures de TP dans le syllabus ainsi que contacter des intervenants pour organiser des ateliers-conférences. Cela devra être enseigné et mis en place par les professeurs, des intervenants hospitaliers ou encore la médecine

des armées, grâce entre autres à des ressources documentaires, des Fablab à utiliser, les hôpitaux, ONG internationales.

Cependant il y a certaines limites : c'est une approche plus chronophage, qui demande une préparation supplémentaire pour le prof qui doit adapter son cours, une implication des étudiants pour fonctionner, une gestion logistique de l'emploi du temps.

8. ASSURER UN MAINTIEN DE LA VIE SOCIALE EN TEMPS DE CONFINEMENT

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Assurer le lien social et la communication entre les étudiant.es.

Semaine de l'intégration dans l'établissement

- Partager les valeurs de l'école
- Contribuer au sentiment d'appartenance et d'inclusion
- Prendre des repères sur l'établissement
- Créer du lien inter-promotion
- Développer chacune des valeurs de l'école
- Créer du lien entre les élèves et les professeurs

Mise en place de tutorats étudiants inter-promotions

- Proposer un soutien scolaire par les étudiants en fin de cycle pour les étudiants demandeurs
- Créer un esprit de cohésion au sein de l'établissement

Systeme de parrainage entre étudiants

Afin de mettre en place des relations plus approfondies entre étudiants L1 et L2 ou autre, éviter les décrochages, aider les étudiant.es étranger.es. Cela pourra être mis en place par les associations étudiantes.

DONNER À TOU.TE.S LES MEMBRES DE L'ÉTABLISSEMENT LES BONS OUTILS POUR LE DISTANCIEL

1. FORMER AU TÉLÉTRAVAIL

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il s'agit de proposer un atelier ouvert à tou.te.s pour apprendre à mieux travailler, sur les questions telles que où travailler, comment gérer son temps... L'ensemble des ressources (fiche technique de prise en main de certains outils interactifs...) pourront être diffusées à tous les membres de l'établissement, en particulier aux enseignants. Une veille sur les solutions pédagogiques pourra aussi être réalisée.

OBJECTIFS

L'objectif est de généraliser l'offre de formation au télétravail, aujourd'hui existante pour les personnels mais qui touche peu d'enseignants et aucun étudiant.

ACTEURS

Un coach extérieur pourra être sollicité pour répondre à une demande des étudiant.es et des enseignant.es.

RESSOURCES

La formation sera mise au point par des coaches externes. Un budget sera donc à mobiliser pour mettre en place cette formation annuelle. Il faudra également prévoir des créneaux dans les emplois du temps, ou proposer plusieurs

créneaux pour faciliter la disponibilité des participants.

INDICATEURS

- Nombre de formations
- Nombre de formé.es

LIMITES

- Nécessité préalable d'adapter aussi les enseignements à un format d'apprentissage hybride sur le long terme
- Nécessite de se pencher sur la question de ce que signifie réellement télétravailler dans des conditions correctes et s'il est souhaitable de donner encore plus de place à ce mode de travail

2. ADAPTER LES FORMES D'ENSEIGNEMENT AU DISTANCIEL

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Le lien entre étudiant·e·s et enseignant·e·s durant un enseignement en distanciel étant différent, la forme du cours ne peut être pensée comme un enseignement présentiel simplement retransmis ; il faut prendre en considération la difficulté, la solitude et la charge de travail des étudiant·e·s. A travers l'écran, la concentration des étudiant·e·s est mobilisée grâce à des outils pertinents et dynamiques. L'idée est de proposer ces outils aux enseignant·e·s qui choisiront le plus adapté aux connaissances qu'ils ont à transmettre. Cela passe par des outils interactifs et un enregistrement du cours. Sur ce dernier point, cela peut être de mettre en place de façon intuitive et facile des MOOCs destinés aux étudiants, afin de reprendre des points de cours et des enseignements de certains enseignants dans le but de faciliter l'apprentissage et l'accessibilité à tous les étudiants et individus extérieurs à l'université.

OBJECTIFS

Les objectifs sont multiples :

- Favoriser la concentration des étudiants pour limiter le décrochage scolaire.
- Éviter la surcharge de travail et le tout écran.
- Favoriser l'assimilation et la compréhension.
- Rendre les étudiants plus acteurs de leur formation pour les remotiver.
- Assurer la transmission des savoirs à chaque étudiant, quelle que soit sa situation de cours en distanciel.
- Permettre un choix d'outils aux enseignants, et leur permettre de conserver un lien avec les étudiant.es.

ACTEURS

Les acteurs sont multiples :

- Les étudiant.es, émetteurs de retours quotidiens sur la forme des cours pour quantifier la demande et améliorer les cours "en temps réel".
- Les enseignant.es, dont l'adaptation et l'engagement dans cette démarche est nécessaire et primordiale.
- Les établissements, qui ont en charge le suivi des enseignant.es, et l'articulation des différentes ressources (humaines et matérielles) permettant cette adaptation de l'enseignement.

Mais ces évolutions doivent être soutenues par d'autres acteurs : le ministère de l'enseignement supérieur, la CGE, le centre d'innovation pédagogique pour l'enseignement numérique (CIPEN), les bibliothèques universitaires...

RESSOURCES

Bonnes pratiques pendant le cours :

- Créer un contenu court sur un point précis (plutôt une connaissance qu'un cours entier)
- Inciter l'étudiant.e à rechercher par lui-même les informations dont il a besoin plutôt que "d'absorber" un cours magistral)
- Alternier les temps de travail : entre CM, quiz, lecture autonome... Mettre les étudiants en autonomie sur la lecture des supports de cours afin de gagner du temps pour faire des exercices, TD, TP pendant les cours en visioconférence.
- Libérer les temps de parole (s'interrompre, s'interpeller) pour des échanges plus vivants et naturels
- Insister sur des travaux de groupe.
- Plus de moments informels de discussion avec les enseignants.
- Évaluation systématique de la forme des cours à distance (critères à définir) : questionnaire de satisfaction, temps de débriefing en fin de séance.
- Classe inversée afin de rendre les élèves actifs.

Bonnes pratiques en amont/aval des cours :

- Diffuser une fiche récapitulative des outils et ressources numériques disponibles.
- Profiter de dynamiques synergiques entre établissements pour mettre en commun les ressources mises à disposition dans chacune. Ceci constitue une mesure concrète de partage entre les établissements, où chacun peut aller puiser de la connaissance et où le savoir est mis à disposition de tous.

- Mise en lien entre enseignants de différentes écoles pour échanger des expériences.
- Séminaires pédagogiques pour aider les enseignants à la prise en main de ces outils.
- Valoriser le travail de recherche en partageant les supports.
- Donner de la visibilité au travail des enseignants et des laboratoires de recherche des établissements. Permettre aux enseignants de s'appuyer sur les ressources de leurs collègues dont les enseignements sont liés à l'intérieur de l'établissement.
- Pré-enregistrement de cours, TD, aides.
- Forum de discussion/partage pour les élèves et les enseignants, salle de classe virtuelle.
- Ajout de ressources pour la formation des étudiants et des enseignants.
- Aménager les cours pour que les étudiants puissent rester en binôme/trinôme pour éviter les détresses dues à la solitude.
- Favoriser l'apprentissage autonome et sous forme de projets.
- Acter le nombre de choses à enseigner et un volume horaire réduit pour les cours en distanciel.
- Hiérarchiser le contenu du cours en notions essentielles à transmettre et documentation complémentaire à consulter.
- Adapter les modalités d'évaluation : examen final pour les connaissances essentielles et contrôle continu pour les notions de la documentation par exemple.
- Proposer de faire cours en plein air.
- Faire moins d'heures de cours sur la journée afin de finir plus tôt et permettre d'autres activités avant le couvre-feu.

Outils :

- S'appuyer sur le réseau Eduroam, qui pourrait constituer un identifiant d'accès/une base de données de tous les acteurs du milieu de l'enseignement supérieur. Il pourra ainsi servir de "pass" afin d'accéder aux bibliothèques ou centres de recherche et d'apprentissage d'autres universités. S'appuyer également sur les ressources digitales pour les mises à disposition de ressources (bibliothèques, électifs...)
- Capsules vidéo (studio pédagogiques)
- "E-librairie" de connaissances
- Lieu de travail (bibliothèque ou salle de classe) : adaptation des espaces pour le présentiel sécurisé
- Kiplin (application proposant des défis et obligeant à sortir et faire différentes activités)
- Sites d'échanges interactifs
- MOOCs existants (à sélectionner) / Vidéos disponibles sur Youtube (si bien documentées)

INDICATEURS

- Nombre de professeurs formés.es
- Nombres de salles adaptées

- Proportion des cours possibles en format hybride, ou adaptés au distanciel
- Nombre de visionnages
- Questionnaire de satisfaction
- Abstention rapportée aux abstentions habituels

LIMITES

- Approche chronophage car il demande une préparation supplémentaire pour l'enseignant qui doit adapter son cours
- Investissement supplémentaire en temps pour les enseignants pour transformer/adapter leurs contenus dans ces formats, le travail de "communicant" est différent de celui de pédagogue
- Capacité d'engagement des enseignants lorsqu'ils ont aussi leur vie de famille dans la pièce à côté
- Ce dispositif porte en lui-même la limite de l'engagement étudiant : il faut parvenir à générer une curiosité et un engagement de la part des étudiants.
- Les TD et certaines matières sont beaucoup moins adaptés à être basculés en distanciel. Pas facile de rendre visuel et interactif un cours de sciences dures

3. ROMPRE L'ISOLEMENT ÉTUDIANT DE L'ENSEIGNEMENT DISTANCIEL

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les conditions d'enseignement en distanciel sont éprouvantes pour les étudiants comme pour les enseignants. Cette situation peut être allégée par la mise en place des systèmes de solidarité entre étudiants et en renforçant le suivi par les équipes enseignantes et administratives.

OBJECTIFS

- Protéger la santé mentale, réduire l'isolement, dépister la souffrance psychologique des étudiants en temps de crise sanitaire (ou autres crises/catastrophes à envisager dans l'avenir)
- Éviter le décrochage scolaire dans le cadre des enseignements en distanciel. Cela comprend une adaptation des cours, dans le contenu et la forme, pour les rendre accessibles et agréables à distance. Une pédagogie spécifique au distanciel permet de conserver l'autonomie des étudiants, et de favoriser leur réussite
- Permettre aux étudiants de trouver des ressources pour la résolution de difficultés rencontrées. Dès la rentrée, présenter les associations étudiantes, communiquer sur les solutions contre l'isolement social, renforcer les liens entre étudiants
- Inclure le maximum d'étudiants avec des profils différents
- Diminuer la charge de travail avec une répartition dans le groupe
- Répondre rapidement aux demandes et mieux répartir la charge de travail parmi l'administration

ACTEURS

- Étudiant.es qui donnent le cours et étudiant.es qui le reçoivent
- Associations étudiantes : pour aider à identifier les étudiant.es en détresse et pour le soutien, la communication sur les ressources
- Enseignant.es
- Direction des études
- Mission DDRS
- Établissements
- Ministère de l'enseignement supérieur

RESSOURCES

Ainsi, peuvent être proposés :

- Des groupes de travail, pour favoriser la communication inter-étudiants, surtout en période d'isolement social imposé. Cette mesure peut également permettre aux élèves en difficultés de trouver une aide auprès de leurs collègues. Peuvent être créés en début d'année par les enseignants des petits groupes d'étudiants qui peuvent faire connaissance et se soutenir.

- Un système de parrainage ou tutorat entre les promotions afin que les étudiant.es aient un rôle de relais en cas de problème. Ces binômes de tutorat permettent de garder le contact et créer un esprit solidaire, tout en permettant la transmission de connaissances et d'expérience essentielles à la vie étudiante. Ces échanges peuvent être une occasion de communication du quotidien plus informelle.
- Un suivi individuel ou collectif en petits groupes, avec des échanges par mail ou par téléphone, moins impersonnels.
- L'implication des collaborateurs à la vie du campus avec un meilleur taux d'encadrement des étudiants.
- La force de la communauté (étudiants, collaborateurs et professeurs) a été un appui précieux pour la gestion de la crise sanitaire. Il serait alors souhaitable de s'appuyer sur cette ressource afin de la développer et afin qu'étudiants et professeurs deviennent pleinement parties prenantes de l'école pour pouvoir réagir rapidement. Ceci permet un dialogue (par opposition aux revendications) qui permettent l'action. En effet, chaque crise sera différente et nous aurons besoin d'un réseau de parties prenantes capables de collaborer et de prendre rapidement des décisions pour aménager au mieux leur activité au sein de l'école (par exemple, est-on capable de donner des cours à l'extérieur ? Est-on capable de penser l'enseignement autrement que seulement par les outils digitaux ?).
- Le développement du tutorat.
- La mise en place de certains enseignements par groupe inter-promo pour mélanger les "niveaux d'apprentissage"
- Plus de travaux en petits groupes (plus efficace et évite l'isolement).
- Des séances « obligatoires » au moins pour les étudiants repérés comme étant en difficulté et les plus isolés.
- L'aménagement des lieux de vies et d'activités à la fac, où les élèves peuvent se retrouver, même avec des restrictions sanitaires : foyers, aires aménagées à l'extérieur...
- Un quota horaire imposé par la faculté pour inciter les enseignants à réduire et hiérarchiser leur contenu de formation.
- L'emploi de davantage d'encadrants dans les services qui s'occupent des étudiants, ce qui signifie un budget conséquent alloué au recrutement.
- La favorisation des liens entre les équipes de direction des départements et les associations étudiantes pour qu'elles soient parties prenantes des présentations.
- Des groupes d'étudiant.es / enseignant.es dédiés au repérage des personnes en détresse.
- Des modules PPP (module d'orientation professionnelle proposé en 1^è année) : permet d'aborder la question du mal-être psychologique de façon banalisée pour ouvrir le dialogue et identifier des situations préoccupantes, sans dramatiser.
- Un suivi individuel + collectif : réunions/entretiens sur la base du volontariat.
- Plus de coup de téléphone et moins de mails impersonnels.
- Une communication du quotidien plus informelle : plateforme d'échanges (rocket)

INDICATEURS

- CR d'activités de la psychologue sur l'intranet pour constater l'évolution du nombre de consultations
- Questionnaires anonymes à diffuser auprès des étudiants (état des lieux de la santé mentale)

LIMITES

- Attention à ne pas trop rentrer dans la vie privée des étudiant.es et

enseignant.es (appel à des heures tardives)

- Disponibilités des tuteurs.rices et des étudiant.es (emplois du temps différents)
- Mesure basée sur le volontariat et pas obligatoire. Comment savoir si les étudiants vont investir le contenu donné en plus ?
- Certains étudiants pourraient se sentir mis à l'écart s'ils sont timides par exemple
- Contraintes gouvernementales



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 9

ARTICLE 2.9

Suivre et publier son empreinte carbone par la réalisation, au plus tous les trois ans, d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre respectant la réglementation française en vigueur et comptabilisant les émissions indirectes significatives quantitativement.

SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Réaliser un diagnostic socio-écologique complet	4
Un calculateur carbone national	5
2. Proposer un bilan carbone individuel	6
3. Bilan carbone des laboratoires	8
Étendre les bilans carbones aux laboratoires	8
Rendre obligatoire le calcul de l'impact carbone de toutes les recherches	8
4. Bilan carbone des associations et clubs de l'école	9
5. Bilan carbone numérique	10
6. Diagnostic thermique et énergétique du campus	10
7. Réaliser un bilan des consommations	11
8. Suivi des bilans, transparence et communication	12

1. RÉALISER UN DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCOLOGIQUE COMPLET

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement, les établissements d'enseignement supérieur publics et privés de plus de 250 personnes **doivent réaliser leur bilan d'émission de gaz à effet de serre tous les trois ans en s'appuyant sur une méthode incluant à minima les émissions directes (ou SCOPE 1) et à énergies indirectes (ou SCOPE 2)**. Le calcul des autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) est recommandé. Pour plus de détails sur la méthode de calcul et la réglementation en vigueur, voici la [méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre](#) proposée par le Ministère de la Transition Écologique. Le collectif **Labos1point5** travaille actuellement à l'élargissement de leur outil de calcul d'empreinte carbone, GES 1point5, initialement prévu pour les laboratoires, à tous les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans chaque établissement **il faut réaliser un bilan environnemental complet** renouvelé tous les 3 ans, qui comprendrait : un bilan carbone, un bilan biodiversité du campus (inventaire), un bilan enseignement (comment est enseignée la transition écologique) et un bilan gouvernance (quelle place est donnée à l'environnement dans la stratégie de l'établissement)

Le calcul de l'empreinte carbone est un outil de calcul d'impact mais c'est également un outil qui peut servir de levier de prise de conscience de l'impact de nos consommations et de nos activités. Le but des bilans, en dehors de suivre les émissions et les critères que l'on observe, peut être un moyen de sensibilisation. Il semble donc pertinent de **communiquer sur le bilan** à l'ensemble des personnes dans l'établissement.

Au fur et à mesure, le bilan peut être complexifié : sélectionner des services, laboratoires, bâtiments ou enseignements pour calculer son bilan de gaz à effet de serre de manière plus poussée.

OBJECTIFS

La transition des établissements doit pouvoir partir d'une évaluation solide qui met en évidence les postes d'impacts forts et les bons points. Cette évaluation doit pouvoir être déclinée en plan d'action. Pour cela, un modèle de diagnostic proposé par le MESRI pourrait

harmoniser cet effort à l'échelle nationale et accompagner les établissements.

ACTEURS

Mise en place conjointe entre l'association environnementale, la Direction des études, les

départements, le CERES (structure référente en environnement).

Pour aider à l'étude, **il faudrait clairement identifier/embaucher des personnes** dans chaque département et composantes dédiées. Ce serait bénéfique pour la charge de travail ainsi que pour la récupération des données.

RESSOURCES

Pour une réelle application et interprétation de ce bilan, il faut revoir le modèle de

gouvernance des établissements pour prendre des décisions via le prisme de ses enjeux socio-écologiques.

INDICATEURS

La tenue d'ateliers de travail réunissant les acteurs identifiés et les votes en Conseil d'Administration sur ces problématiques seront des indicateurs de la bonne mise en place des réflexions et de la prise en compte des bilans.

UN CALCULATEUR CARBONE NATIONAL

Utiliser et/ou créer un calculateur carbone national des ESR sous forme de logiciel du service public pour le calcul carbone des ESR et ainsi permettre la comparaison saine de tous les utilisateurs.

2. PROPOSER UN BILAN CARBONE INDIVIDUEL

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Proposer un calcul individuel du bilan de gaz à effet de serre à tous les élèves permettrait une prise de conscience autant personnelle que collective. Le calcul de ce bilan pourrait être proposé sous forme d'application pour les étudiants et le personnel, et permettrait de donner des conseils. Elle mesurerait les émissions de CO₂ des étudiants au niveau de leurs déplacements et régime alimentaire pour faire prendre conscience aux étudiants de l'impact de leurs déplacements sur la planète pour qu'ils réfléchissent/ modifient par la suite leur manière de se déplacer.

OBJECTIFS

Sensibiliser les étudiant.es et le personnel de l'établissement. Valoriser le lieu d'étude en motivant les étudiants et le personnel à réduire leur empreinte carbone professionnelle et personnelle. Cela peut permettre également de former les étudiant.es et personnels à l'utilisation d'outils d'évaluation environnementale et prendre conscience de son impact personnel au sein de l'école.

ACTEURS

Cet outil peut être mis en place par un groupe de travail et puis suivi par une association spécialisée. Sinon elle peut être gérée par le corps enseignant et/ou le corps académique. Dans tous les cas, sa mise en place nécessiterait des cours sur un bilan carbone. Ainsi, il serait aussi possible de mobiliser les étudiants dans le calcul de l'empreinte carbone de l'établissement. Possibilité de le mettre en place un partenariat avec l'agglomération.

RESSOURCES

Ce bilan peut prendre la forme d'une application à utiliser par tous ou bien d'une plateforme dédiée aux bilans individuels/de promotion. On peut imaginer un système où tous les étudiants remplissent une fois par mois un questionnaire en ligne, de manière volontaire, sur les différents postes de dépenses (transport dans le cadre des études, alimentation sur le campus, achats matériels en lien avec les études etc.) En plus sophistiqué, pourquoi pas un outil de monitoring avec des envois de rapports personnels et mensuels de sa consommation d'énergie (avec équivalent CO₂).

Afin de faire connaître le dispositif, il faut organiser une première séance à destination des étudiants en première année pour présenter l'outil, aider à prendre en main la plateforme en ligne, mais aussi pour présenter les différents outils existants.

Les enseignants devront communiquer dessus pour le faire connaître aux étudiants. Des conférences animées par des doctorants pour sensibiliser les étudiants et communiquer sur le dispositif pourront être mises en place.

Une étude de faisabilité avec l'agglomération pourra renforcer la base de données et apporter plus de pertinence selon le lieu et proposer des axes d'amélioration réalisables sur le Campus et dans la vie quotidienne pour réduire son empreinte carbone.

Les résultats peuvent être communiqués à chaque trimestre, à la fois de manière personnelle pour chaque élève, mais aussi par groupe (spé, promo...). Un suivi plus régulier peut-être mis en place, mais demande plus de ressources.

Regrouper les élèves par promotion permet de créer un peu de challenge et de pousser à réduire son empreinte carbone.

La participation à cet outil pourra difficilement être obligatoire dans un premier temps.

A terme, sans que le calcul des émissions carbone soit un effet de mode, une fois que chacun a son score, il faudrait pousser la réflexion plus loin, afin que chacun mette en place des mesures concrètes pour réduire son impact. Pour cela on peut imaginer de challenger les promos entre elles pour que les années suivantes fassent mieux que les précédentes.

INDICATEURS

- Moyenne des bilans carbonés
- Nombre de participations
- Avoir des personnes dédiées à suivre les évolutions et les points d'amélioration au fil des années pour faire évoluer le bilan.
- Voir si cela suscite de l'intérêt avec le taux de participation, retour des

élèves, de l'association en charge de l'outil.

- Analyse de l'évolution du quota carbone au cours des trimestres et des années pour vérifier si cela a vraiment un impact sur les étudiants et le personnel.

LIMITES

Les inégalités entre les étudiants, tant socialement qu'environnementalement, peuvent faire varier la pertinence de la mesure selon les profils et les moyens des étudiants. L'incitation aux bons gestes dans la vie quotidienne notamment au niveau de l'achat bio, de moins prendre les transports carbonés, zéro déchets, etc ne doit pas être culpabilisant. Le calcul de cette empreinte individuelle pourrait conduire à conseiller des changements qui relèvent de la vie privée, controverses sur l'alimentation notamment, il est en effet plus facile de parler de la consommation sur le lieu d'apprentissage/ de travail.

Un bilan exhaustif est très difficile à atteindre au vu du nombre de facteurs à prendre en compte, de services.

La question de la confidentialité des chiffres des services se pose également.

En laboratoire, le personnel peut être rattaché à différents organismes ayant des politiques différentes.

Il pourrait y avoir un taux de participation très bas, mais en même temps le rendre obligatoire poserait des questions d'honnêteté ou de vie privée.

3. BILAN CARBONE DES LABORATOIRES

ÉTENDRE LES BILANS CARBONES AUX LABORATOIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Réaliser le BEGES des laboratoires de manière distincte, et ce au plus tous les trois ans. Le bilan global, dont les conclusions devront être accessibles librement par le grand public, devra permettre de dresser un constat (tableau par exemple) pour avoir une idée plus concrète des différents postes d'émissions. Des démarches comme celle de Labo1.5 peuvent être une base, dont les détails sont explicités dans l'article 2.5.

Des étudiants dans le cadre de la formation (apprentissage d'une nouvelle compétence utile à l'ingénierie : la réalisation d'un BEGES) pourraient mettre en place ce bilan, ou les équipes de recherche elles-mêmes (mais prend du temps), ou encore un prestataire extérieur.

RENDRE OBLIGATOIRE LE CALCUL DE L'IMPACT CARBONE DE TOUTES LES RECHERCHES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il faudrait que chaque projet de recherche puisse calculer ses impacts carbone et publier sa méthode de façon détaillée. Il pourrait être également intéressant de prendre également en compte d'autres facteurs, comme l'impact sur l'eutrophisation, sur la biodiversité, etc.

La sécurisation et gestion des données doit être un point primordial pour garantir l'adhésion de tous les ESR.

4. BILAN CARBONE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS DE L'ÉCOLE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Demander un bilan carbone à tous les clubs du campus en mettant en place l'envoi à l'administration d'une synthèse pour les différents clubs de l'école (qu'ils soient sportifs, administratifs ou autre) qui contiendrait un calcul/une évaluation d'indicateurs écologiques ou sociaux et qui permettra d'inciter les associations et clubs de l'école à réduire leur impact écologique.

OBJECTIFS

L'idée est d'inclure une réflexion sur les dimensions écologiques et sociales dans chacun des clubs de l'école et de fédérer à la fois autour d'activités de groupe et de la transition écologique. Le but à terme serait d'améliorer année après année le score du club.

ACTEURS

La responsable DDRS de l'école pourrait prendre en charge le pilotage et l'encadrement du projet car elle pourrait exploiter les données obtenues.

Chaque coach/président de club sera responsable de fournir un retour à l'administration.

RESSOURCES

Il faut avoir un président/un coach clairement défini pour chaque club pour désigner un responsable. Il pourrait également y avoir une

formation rapide grâce à un document de référence ou par un petit cours pour indiquer ce qu'il faut prendre en compte et comment effectuer le calcul.

INDICATEURS

Dans un premier temps, il faut sélectionner les indicateurs que l'on souhaite traiter. L'idée serait d'en sélectionner quelques-uns puis, au fur et à mesure du temps, d'en ajouter. Nous souhaiterions faire ce choix d'indice dans le référentiel DDRS des établissements d'enseignement supérieur.

La mission sera réussie s'il y a une amélioration des indicateurs au fur et à mesure du temps et que ces indicateurs donnent des axes d'amélioration.

LIMITES

Cela peut être un travail fastidieux, il pourrait y avoir à terme un fichier Excel de calcul rendant les calculs plus facile et moins pénible.

5. BILAN CARBONE NUMÉRIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en place des bilans carbone numérique pour avoir une idée de la pollution numérique individuelle et collective, et la réduire en ciblant les pôles de pollution numérique. Les établissements au travers de leur service informatique dont une personne en charge spécifiquement de cela (qui travaille en étroite collaboration avec l'administration, les étudiants et les associations) s'occuperont de mettre en place un outil pour calculer leur impact. Un groupe d'étudiants pourra s'occuper de suivre les améliorations de la pollution numérique. Un manque d'informations ou un difficile accès aux données peuvent être d'importants problèmes, qu'il est important de contrer en travaillant en collaboration et en facilitant autant que possible l'accès aux données nécessaires.

6. DIAGNOSTIC THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Faire un bilan énergétique et carbone des bâtiments du campus est la meilleure façon d'avoir une action proportionnée sur les bâtiments et d'avoir les informations sur ceux-ci, c'est-à-dire mesurer la consommation énergétique et les émissions de carbone des bâtiments du campus. Cela va permettre à terme de faire d'importantes économies de chauffage et d'énergie, un des principaux postes de pollution d'un bâtiment. Pour cela il faut mobiliser la DGDIL (direction générale de l'immobilier et de la logistique), une entreprise privée pour faire ce bilan et un chargé.e DDRS pour suivre les indicateurs. Il est possible d'avoir une subvention d'état de l'ordre de la centaine de milliers d'euros. Les freins possibles sont majoritairement le manque d'argent et la difficulté de prise de décision. Il y a aussi le temps consacré par le personnel lors de l'expertise, le dérangement qui peut être occasionné. Enfin c'est un bilan non contraignant, donc il n'y a pas d'obligations de suivre les recommandations.

7. RÉALISER UN BILAN DES CONSOMMATIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Afin de sensibiliser sur la consommation et son impact environnemental, on peut réaliser un rapport d'activité annuel des **consommations** (énergie, eau, déchet) de l'école, afin de le mettre en avant et à disposition. Ainsi tous peuvent suivre et s'impliquer pour réaliser des économies d'énergie et la réduction des déchets d'années en années sur le campus. L'objectif est d'alerter les étudiants sur la réalité des différents déchets produits par l'établissement (plastiques, empreinte carbone, etc....) et sur les moyens mis en place pour les réduire. L'idée est de convaincre de l'importance d'un effort collectif.

Afin d'obtenir les données nécessaires, on peut solliciter le service achat de l'école, l'économie de flux pour le suivi des consommations (eau, énergie), le service de communication pour la diffusion des résultats et une association étudiante pour le pesage des déchets alimentaires au CROUS. Les chiffres mesurés devront ensuite être retravaillés et comparés aux années précédentes pour donner du sens à ceux-ci.

Les résultats donnés dans le rapport des consommations permettront d'analyser la trajectoire de l'école en termes d'économie d'énergie et réduction des déchets.

Cela dit, il faudrait réfléchir à la fréquence de quantification pour que cela ne soit pas trop lourd à réaliser. On peut se poser la question des indicateurs et de leurs biais : que veut-on transmettre via ces chiffres ?

8. SUIVI DES BILANS, TRANSPARENCE ET COMMUNICATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il est difficile de trouver des garanties de la transparence totale des établissements. **Il est nécessaire qu'un mouvement national** soit engrangé pour motiver les établissements à être réellement transparents et conscients de leur empreinte écologique, de leur consommation, etc.

Afin de communiquer sur les bilans, on peut imaginer la mise en place d'une page internet sur le site des universités explicitant la politique de gestion de déchets pour renforcer la mise à disposition et la transparence des informations sur la production et la gestion des déchets de l'établissement. Ou encore un panneau où il y aurait notre consommation énergétique quotidienne ou hebdomadaire avec le coût que cela engendre et les sources de la consommation. Le mettre en évidence pour qu'il soit visible de toutes les parties prenantes pour améliorer la prise de conscience collective du coût et de l'impact de notre consommation. Cela permettrait de faire prendre conscience de notre gaspillage énergétique et d'informer sur les consommations réelles de l'école. Ces chiffres de consommation pourront être affichés de manière ludique et explicite (chiffres ramenés à un trajet en avion entre deux villes par exemple).

Si l'établissement propose des formations en rapport avec la gestion d'énergie, les élèves pourront travailler sur des cas pratiques.

Il faudra uniquement permettre l'utilisation des archives de consommation. Cette idée peut être en collaboration avec l'idée de recruter des gestionnaires d'énergie¹. Il faudra mettre en place un système d'affichage des consommations à côté de points stratégiques comme les points d'eau etc. L'élaboration d'affiches de renseignement sera nécessaire. Entre chaque année, des comparatifs pourront être faits pour montrer que l'économie des ressources est possible ou qu'elle doit être envisagée plus sérieusement.

Cependant, les étudiants et le personnel n'auront peut-être pas les connaissances nécessaires pour se représenter concrètement un chiffre, le mettre en perspective des objectifs à atteindre. Nous pouvons nous demander si cet affichage aura réellement un impact chez ces utilisateurs.

¹ Cf Article 2.10-Politique énergétique ; gestionnaires d'énergie



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

MAI 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 10

ARTICLE 2.10

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement de 30 % sur la période 2028-2032, par rapport à la période 2018-2022, dans l'objectif de contribuer à la neutralité carbone mondiale à l'horizon 2050 et dans la lignée des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.



Sommaire	3
<i>Créer une politique énergétique</i>	5
1. RECRUTER DES GESTIONNAIRES D'ÉNERGIE	6
2. Mettre en place des quotas carbone	7
Imposer des budgets carbone	7
Valoriser les bilans carbone faibles sur le diplôme	7
Adopter un quota carbone collectif	8
3. Politique dans le choix des achats	9
Pour le numérique	9
<i>Agir sur la pollution numérique</i>	11
1. Mettre en place une labellisation numérique	12
2. Agir à l'échelle de l'établissement	12
Projet étudiant sur le Numérique Responsable sur le campus	12
Recensement de la consommation numérique	13
Développer des infrastructures numériques plus responsables	13
Autres pistes	14
3. Questionner et sensibiliser sur l'usage des équipements	15
Mettre en place des journées de sensibilisation et d'actions	15
Faire des éco-gestes numériques un réflexe	16
Mettre en place des chartes	17
Fresque du numérique	17
4. Data center	18
Avoir la main sur la localisation de son Data center	18
Récupération de la chaleur émise par les Data centers	18
<i>Consommation énergétique</i>	19
1. Stimulation à l'action individuelle et collective	20
Mettre en place des défis énergétiques et un système de bonus	20
2. Aménagements dans l'enceinte des bâtiments	21
Réduction de la consommation lumineuse	21
Diminution de la consommation d'eau	21
Système de chauffage	21
Mettre en place un « court-circuit »	22
3. Bâtiments/infrastructures	22
Politique de construction	22
Rénovation	22
Quelques exemples	23
4. Repenser l'usage des infrastructures	24
Mettre en place des salles modulables	24

Exploiter les espaces peu utilisés	25
5. Définir des exigences sur les déplacements professionnels et étudiants	26
Définir un budget carbone des mobilités	26
Convertir la flotte des établissements	26
Mettre en place un calcul de bilan carbone systématique ainsi que des quotas à respecter	27
Évaluer les flux et les déplacements	27
Une approche systémique et systématique des voyages	28
6. Utiliser une source d'énergie plus durable	29
Se diriger vers l'auto-consommation	29

CREER UNE POLITIQUE ENERGETIQUE

Mettre en place une politique énergétique afin d'avoir une meilleure maîtrise énergétique, pour :

- **Rénover** les bâtiments ;
- Construire des bâtiments à énergies **positives** ;
- Suivre les **dépenses énergétiques** de l'établissement ;
- **Former** les acteurs de la politique énergétique ;
- Créer des canaux **d'informations** sur les dépenses énergétiques.

1. RECRUTER DES GESTIONNAIRES D'ENERGIE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise en place d'un service constitué de personnel "Gestionnaires d'énergie" afin de gérer la consommation d'énergies. Ce service sera en lien permanent avec le service communication de l'établissement.

L'intérêt sera de rationaliser l'utilisation des énergies et de réinvestir les économies réalisées de manière vertueuse, dans la transition énergétique par exemple.

Les membres du service feront un état des lieux des consommations, des dispositifs déjà implantés (système d'éclairage automatique etc.) et de l'attitude des usagers dans les établissements (lumières laissées allumées etc.).

Des comparaisons entre les différentes années permettront de mettre en avant les progrès réalisés / restants. Un reporting sur le sujet pourrait être réalisé (€ économisés, MWh économisés...).

C'est un projet ambitieux qui demande de débloquer des fonds pour ouvrir un poste. Les économies générées devraient pouvoir contribuer à son financement ou à l'optimisation des bâtiments, par exemple.

2. METTRE EN PLACE DES QUOTAS CARBONE

Les quotas carbone peuvent être un outil pour permettre à chacun de faire des choix cohérents avec ses besoins et projets personnels ou professionnels.

IMPOSER DES BUDGETS CARBONE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Un budget carbone pourra être imposé aux membres de l'ESR durant leur scolarité.

Il pourra permettre de sensibiliser autour de l'impact de la consommation d'énergies mais également d'autres ressources que l'on peut trouver dans son pays, sur son territoire, localement.

En pratique, les membres de l'établissements auraient par exemple un quota d'émissions qu'ils ne pourraient pas dépasser. Dans le cadre de sa scolarité, l'élève devrait alors choisir ses destinations et mobilités en adéquation avec cette limite.

Il faut créer un budget carbone adéquat et être transparent sur les raisons de ce choix. Le budget est contraignant en tant que tel, il pourrait donc subir les plaintes des membres de l'ESR.

VALORISER LES BILANS CARBONE FAIBLES SUR LE DIPLÔME

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en avant les étudiant·e-s ayant eu un bilan carbone faible au cours de leur cursus avec une inscription sur leur diplôme.

Le quota carbone pourra s'appliquer pour la mobilité à l'étranger en avion (non contraignant mais qui interpelle).

Pour aider à prendre en compte et à appliquer ce quota, il faudrait une comparaison et des informations sur les différentes mobilités internationales, sur les listes de voyages à l'étranger.

Un indicateur pertinent pourrait être le nombre de kilomètres parcourus en avion lors de stages ou d'échanges à l'étranger.

ADOPTER UN QUOTA CARBONE COLLECTIF

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée du quota serait d'assigner à l'établissement un budget carbone annuel qu'il devra respecter (de la même façon que l'on respecte un budget financier).

3. POLITIQUE DANS LE CHOIX DES ACHATS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Déployer des achats responsables consiste à réinterroger ses besoins et à intégrer dans son processus d'achats des critères environnementaux et sociaux, intégrant une logique de cycle de vie et de coût global.

Pour cela, il peut être judicieux d'établir une aide à la décision interne dans le choix des projets ou d'achats qui prenne en compte les émissions de CO₂. Par exemple, par la **mise en place d'une charte d'achats responsables** (Cartographie Achats RSE) sur le modèle de celle de l'ADEME¹. Au-delà de l'achat, la charte peut également concerner l'utilisation en elle-même d'un bien (une durée d'utilisation minimale, des conditions d'usages, etc.).

Cette politique d'achats devrait pouvoir s'étendre à toutes les échelles : que ce soit pour les laboratoires, les TP, le fonctionnement de l'établissement ; toutes les fournitures devraient pouvoir être étudiées.

La mise en place de cette action dépend de la direction de l'école, de ses partenaires, des responsables achats. Elle pourra être soutenue par un chargé de mission environnement.

Fixer une valeur monétaire des émissions, s'indexant sur le prix du marché européen par exemple, permettrait d'estimer le coût complet de chaque achat ou opportunité d'achat. Cela permettrait de voir facilement les bénéfices réalisés, soit en termes d'économies de CO₂, soit de manière monétaire.

Néanmoins, la prise en compte des émissions carbone selon ces méthodes pourrait limiter l'accès à l'offre de certains partenaires.

POUR LE NUMÉRIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Acheter des produits garantis sur une longue durée pour avoir du matériel durable.
Acheter du matériel en reconditionné, ne pas remplacer tous les ordinateurs par turnover.
Promouvoir la convention avec ECODAIR pour acheter des appareils reconditionnés plutôt que neufs.

¹ <https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/boite-a-outils-achats-responsables/sensibilisation-achats>

Reconditionner les équipements à leur fin de vie, limiter le nombre d'imprimantes par personne, donner/vendre les ordinateurs en fin de vie pour le personnel/étudiant-e-s.

De nombreux indicateurs pourront évaluer la politique d'achat :

- Durée de vie moyenne des ordinateurs ;
- Nombre d'équipements informatiques par élève/professeur ;
- Taux de renouvellement des équipements ;
- Argent économisé par ces mesures ;
- Nombre d'ordinateurs reconditionnés/envoyés en reconditionnement/achetés reconditionnés.

AGIR SUR LA POLLUTION NUMÉRIQUE

Concernant l'utilisation du numérique, il faut questionner l'ensemble de nos usages afin d'avoir un impact significatif. C'est la combinaison et l'élaboration de réelles habitudes qui mèneront à un changement.



1. METTRE EN PLACE UNE LABELLISATION NUMÉRIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Se mettre en conformité avec les mesures EcoInfo². Soutenues par le CNRS, elles demandent des adaptations concernant notre pollution numérique. Peu d'établissements sont en conformité avec les mesures demandées.

Suivre la démarche de labellisation Numérique Responsable³.
Ces démarches pourraient être suivies par un chargé de mission.

2. AGIR À L'ÉCHELLE DE L'ÉTABLISSEMENT

PROJET ÉTUDIANT SUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE SUR LE CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Connaître l'impact du numérique à l'échelle du campus et sensibiliser étudiant·e·s et permanent·e·s sur les différents moyens/actions permettant de réduire cet impact.

Le projet serait mené en collaboration avec des expert·e·s extérieurs sur le numérique (voire des enseignant·e·s-chercheur·euse·s de l'école).

Plusieurs types d'actions sont possibles : un état des lieux de l'empreinte écologique numérique globale de l'école par un expert (accompagnement possible via le label Numérique Responsable par exemple), la recherche de solutions pour limiter l'impact et la sensibilisation des étudiant·e·s et du personnel.

Ce projet pourra lui-même créer des indicateurs pour les différents volets d'actions identifiés.

² <https://ecoinfo.cnrs.fr/>

³ <https://label-nr.fr/>

RECENSEMENT DE LA CONSOMMATION NUMÉRIQUE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Le partage des données de consommation générées par la DSI (direction des systèmes d'information) pourrait être un support de sensibilisation. Ensuite, chaque laboratoire pourrait remonter la quantité de données stockée sur son serveur et enfin, chaque unité d'enseignement pourrait remonter sa consommation de matériel sur le poste numérique.

Cette action requiert une volonté politique d'investir du temps de la DSI sur la récupération des données.

DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES PLUS RESPONSABLES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Installer et utiliser des moteurs de recherche éco-responsables (ex. : Ecosia, Ecogine, Givewater, Ekoru). Les extensions écologiques sont toutes différentes, un choix conscient doit donc permettre d'en sélectionner une qui convienne à nos critères sociaux, de transparence, d'utilisation des données etc.

Faire durer les équipements numériques.

Entretien régulièrement les ordinateurs et adopter les bons gestes pour en prendre soin.

Installer des logiciels moins gourmands en énergie et qui exploitent moins intensément le système de l'ordinateur (exemple : Linux).

Favoriser l'utilisation de logiciels libres de droits pour avoir plus de transparence sur l'utilisation des données, la localisation des serveurs, etc.

Choix des applications de visioconférences consommant moins de bande passante⁴.

⁴ Une étude menée par Greenspector compare les différentes applications / logiciels de visioconférence sur un smartphone : [lien](#)

AUTRES PISTES

Déployer un réseau Wifi performant et simplifié pour éviter les partages de connexion et la consommation de 4G, très énergivore.

Limiter la quantité de matériel numérique

Le matériel numérique utilisé dans l'école représente la majeure partie des émissions de CO2 du numérique. Diminuer le nombre de machines utilisées et allonger leur durée de vie diminue la fréquence de renouvellement du matériel informatique.

Limiter les usages simultanés des machines

Faire en sorte que les différentes promotions n'aient pas besoin des ordinateurs en même temps, ce qui implique d'adapter les emplois du temps, voire la maquette pédagogique, pour limiter le besoin de matériel.

Augmenter la durée de vie des ordinateurs par un système de redistribution

Un ordinateur trop vieux ou trop lent pour l'usage qui en est fait dans un service peut être largement suffisant dans un autre service.

Diminuer le stockage inutile d'informations

Stocker sur des disques durs les archives/cours plutôt que systématiquement en ligne.

Installer un logiciel qui scanne les ordinateurs/boîtes mails/clouds pour voir les duplicatas et les enlever.

Adopter la suppression automatique des mails.

Donner une durée de vie aux données stockées en ligne.

Privilégier les stockages de documents sur des clouds/moodle aux envois par mail.

Mettre en place un blocage des PJ dans les listes de diffusion et systématiser l'utilisation de plateformes de transfert.

Plateforme des associations

Mettre en place une plateforme pour permettre aux associations de relayer leurs dernières informations pour qu'elles évitent d'envoyer des mails individuels.

Pour être cohérente, la plateforme utilisée serait la plus sobre possible et libre de droit.

3. QUESTIONNER ET SENSIBILISER SUR L'USAGE DES ÉQUIPEMENTS

La redondance des moyens de communication est une limite liée au numérique. En effet, lorsque de nouveaux moyens de communication sont mis en place (exemple de Whatsapp), cela n'évite pas l'utilisation des autres moyens de communication déjà existants (notamment les mails). Des mails de rappels sont constamment envoyés.

Le numérique peut-être un outil pédagogique utile mais pas toujours essentiel ; il faut l'utiliser de façon raisonnée et éviter sa consommation à outrance. **Les outils numériques ne doivent pas être des obligations pédagogiques.**

METTRE EN PLACE DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION ET D' ACTIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

De nombreuses actions devront être menées pour informer sur le réel impact du numérique.

Actions de sensibilisation / recommandations : Fresque du numérique.

Un état des lieux régulier de notre usage du numérique pourrait permettre d'établir des objectifs clairs. Ces objectifs pourraient dès lors être communiqués lors de semaines de sensibilisation (de rentrée ou lors d'événements ponctuels comme la semaine du développement durable par exemple). Privilégier l'usage d'un panneau d'affichage non numérique pour la sensibilisation.

Inciter les étudiants à vider leurs boîtes mails via des annonces, via la mise en place d'un « code » signifiant l'importance de garder ou non le mail, via diverses actions de sensibilisation. Cela pourrait également passer par un défi dont un créneau est spécialement réservé pour la suppression de mail.

OBJECTIFS

Questionner et sensibiliser à l'usage responsable des outils numériques.

Réduire le stockage de données sur les messageries et plus généralement l'impact environnemental du numérique, dans un contexte d'utilisation accrue d'outils numériques (enseignements à distance, télétravail).

Éviter le stockage de données inutiles.

ACTEURS

Chargés du numérique

DSI / Équipe DDRS

Chargé de projet

Personnel

Intervenant.e.s professionnel.le.s extérieur.e.s, spécialistes de la sensibilisation sur ce sujet

RESSOURCES

Journée de mobilisation et de sensibilisation initiée par l'Institut du Numérique Responsable et World CleanUp Day France, dont les objectifs sont de mobiliser les citoyens sur une journée et de les sensibiliser sur le reste de l'année.

Outils externes (ex : greenwise) ou mis à disposition par la DSI. Ressources de la CleanWalk numérique réalisée par le NOISE ESSEC.

Cette sensibilisation se ferait via des ateliers en présentiel, affichages et échanges.

Un **défi collectif** pourrait être mis en place, à plusieurs échelles : par promotion, établissement, groupe d'établissements, national. Le but de ce défi serait que tous les élèves suppriment leurs mails en même temps (sur une semaine par exemple) sur des créneaux de 30 min. Un référent pourrait faire le tour des salles et demander une pause dans les cours pour prendre le temps de supprimer les mails inutiles. Une fréquence d'1 fois à la fin de chaque semestre pourrait être envisagée. Cette solution serait applicable dès janvier 2022.

Les élèves pourraient également profiter de ce créneau pour créer une signature de mail automatique avec la mention « N'oubliez pas de supprimer ce mail après lecture », pour sensibiliser davantage.

INDICATEURS

Mise en place d'une signalétique par les professeur·euse·s/institutionnels sur les mails pour signaler dans chaque message l'importance de conserver le mail.

Nombre de participant·e·s, nombre de mails supprimés et réduction d'émission de CO2. Au fil des sessions, comparaison des résultats.

Pour sensibiliser les élèves, ces chiffres peuvent être affichés sur un grand panneau d'affichage dans l'établissement.

LIMITES

Pour les mails : action peu contraignante donc efficacité limitée⁵.

La crise sanitaire freine le dialogue avec la DSI, pour l'instant débordée par les contraintes techniques. Difficulté de mesurer la pollution numérique chez les étudiantes et son évolution.

FAIRE DES ÉCO-GESTES NUMÉRIQUES UN RÉFLEXE

(non exhaustif)

- Inciter à envoyer des liens vers des fichiers hébergés plutôt que des pièces jointes volumineuses ;
- En cas d'utilisation d'un site internet, l'optimiser afin d'avoir la consommation énergétique la plus faible possible (réduction de la qualité des vidéos, limitation de leur usage...);
- Changer les paramètres par défaut des visio/stockage de vidéo ;

⁵ [Empreinte carbone des mails](#) ; Futura sciences

- Limiter la résolution/arrêter la caméra en visioconférence ou mettre une photo (intermédiaire entre le fond noir et la vidéo) ;
- Arrêter les photos en signature, arrêter le "répondre à tous" systématique ;
- Éviter l'envoi inutile de newsletters sur les boîtes mails des étudiant·e·s, enseignant·e·s-chercheur·e·s ;
- Éteindre automatiquement les ordinateurs lorsqu'ils sont inutilisés (à partir d'une certaine durée d'inactivité ou à partir d'un certain horaire, anticiper les mises à jour en allumant en amont des cours) ;
- Veiller à se déconnecter et éteindre la Wi-Fi quand elle n'est plus nécessaire.

METTRE EN PLACE DES CHARTES

Charte du numérique

Proposer une charte de bonnes pratiques numériques au travail est un outil relativement simple et efficace à mettre à disposition de tous.

Charte d'utilisation de Teams

A généraliser avec d'autres plateformes (penser à privilégier l'open-source)

Mettre en place une charte conjointement entre étudiant·e·s, professeurs et direction pour l'utilisation de Teams. Encourager les professeurs à communiquer avec les étudiant·e·s et entre eux par Teams, afin d'éviter des mails répétitifs qui ne seront parfois pas supprimés par le/la destinataire concerné·e.

Autoriser l'enregistrement des cours sur Teams uniquement si celui-ci est supprimé au bout d'une semaine. En effet, il peut y avoir un réel intérêt pour les étudiant·e·s à avoir accès à l'enregistrement d'un cours mais l'impact des enregistrements vidéo est conséquent et peut également entraîner un "faux" rythme de vie néfaste à l'étudiant·e.

FRESQUE DU NUMÉRIQUE

Ajouter la fresque du numérique aux enseignements (surtout pour les élèves en formation informatique/électronique).

4. DATA CENTER

AVOIR LA MAIN SUR LA LOCALISATION DE SON DATA CENTER

Utilisation de data centers locaux pour diminuer l’empreinte liée au transport des données et avoir un meilleur contrôle sur ses données. Ce point peut être discuté en fonction de la localisation des data center (migration ou non).

Voir l’usage du data center : s’il sert uniquement à un stockage de données, il n’est peut-être pas pertinent d’avoir un data center mais si c’est un ordinateur pour la recherche, il peut l’être. Il est donc nécessaire d’identifier les besoins de l’université.

Mettre en place un partenariat avec les collectivités pour avoir un data center commun.

RÉCUPÉRATION DE LA CHALEUR ÉMISE PAR LES DATA CENTERS

Echéance de l’action : Court terme Moyen terme Long terme

La récupération de la chaleur thermique fatale des serveurs pour le chauffage du bâtiment est faisable via un système dédié.

Réfléchir au fonctionnement et au placement des serveurs et équipements numériques émetteurs de chaleur pour éviter une dissipation thermique inutilisée (exemple des chaudières numériques). S’inspirer du projet de l’ENSE3, qui récupère la chaleur fatale des serveurs pour le chauffage de ses bâtiments.

Seront nécessaires : la réalisation d’une étude de faisabilité, de rentabilité économique et énergétique, l’étude du budget de l’établissement et l’étude de potentiels financements extérieurs (ex : Conseil Général de la Région).

Incertitude quant aux acteurs à mobiliser.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



1. STIMULATION À L'ACTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

METTRE EN PLACE DES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET UN SYSTÈME DE BONUS

Le projet consiste à installer un système de Bonus (monétaire) dans les différentes structures de l'université, via un challenge entre domaines d'études, à l'échelle d'un bâtiment, du personnel, des chercheur·euse·s du lieu d'études. Il pourrait être basé sur l'énergie économisée. L'entité gagnante sera celle qui aura la plus faible consommation énergétique et de ressources sur une année.

Quand une UFR fait des achats, elle doit prêter attention aux impacts écologiques de ces derniers. Si une économie financière est faite, l'année suivante, des subventions pour du matériel pourrait par exemple être plus importantes. Ce projet s'accompagne d'installations plus économes et durables et il faudra au préalable sensibiliser les usagers du bâtiment pour leur indiquer la consommation annuelle des appareils en veille. Un tableau de suivi pourra être mis en place pour faire un reporting annuel des économies d'énergie. De plus, un affichage papier consultable par les usagers du bâtiment pourrait permettre une prise de conscience. Il faudra proposer une mise en place par le/la responsable consommation énergétique des établissements qui s'occupera du suivi de la consommation. Ce/cette responsable sera chargé·e de veiller à la baisse significative de la consommation d'énergie des structures afin de vérifier que cette solution est appliquée. La responsabilisation et la mobilisation du personnel sont essentielles.

2. AMÉNAGEMENTS DANS L'ENCEINTE DES BÂTIMENTS

Les aménagements ne peuvent pas être mis en place par des associations mais seulement par l'établissement. Cette mesure ne nécessite pas de suivi particulier, c'est seulement la prise de décision au départ qui doit être initiée par la direction générale de chaque établissement.

Des opportunités sont à saisir : des projets sont mis en place par les villes (comme les Territoires Zéro Carbone par exemple).

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION LUMINEUSE

Changer les ampoules de l'université par des éclairages à LED (dans un deuxième temps, peut-être mettre en place des détecteurs dans les endroits les plus stratégiques, notamment dans les résidences, s'il y en a).

Installation de détecteurs de mouvement pour les lumières et d'ampoules basse consommation.

DIMINUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

Installation de capteurs de mouvements et de mousseurs.

Le prix est un peu plus élevé mais le retour sur investissement estimable est important (environ 70% d'économie d'eau pour les capteurs et 30 à 60% pour les mousseurs).

Mise en place d'aérateurs sur les robinets : réduire le débit des robinets en y ajoutant des aérateurs d'eau économes ou auto-régulés.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Mettre en place des régulateurs de chauffe sur les radiateurs pour permettre jusqu'à 25% d'économie d'énergie et un meilleur confort de vie.

Adapter le système de chauffage à la taille des salles, notamment sur le fait de chauffer les amphis et les grandes salles - complexité entre les flux et les besoins.

Limiter les chauffages électriques individuels.

Améliorer le contrôle du chauffage/climatisation.

La température dans les locaux est souvent inadaptée. Il est important d'améliorer la gestion du chauffage. Mettre en place un système de rhéostat dans toutes les pièces pour mieux maîtriser la température et améliorer sa flexibilité entre les salles. Le chauffage pourrait par exemple se couper directement quand la pièce dépasse les 18 degrés.

Fixer une limite de refroidissement maximal à 5 degrés en dessous de la température extérieure avec un déclenchement des climatiseurs à partir de 22 degrés en intérieur.

METTRE EN PLACE UN « COURT-CIRCUIT »

A partir d'une certaine heure, toutes les salles qui n'ont pas besoin d'être alimentées ne consomment plus d'énergie.

Éteindre l'ensemble des lumières la nuit.

3. BÂTIMENTS/INFRASTRUCTURES

Les infrastructures sont la représentation physique du campus, elles font partie des moyens mis à disposition pour favoriser d'une part la recherche et d'autre part, un enseignement de qualité. Néanmoins, le fonctionnement de ces infrastructures implique un impact environnemental conséquent, qu'il est nécessaire de chercher à diminuer.

POLITIQUE DE CONSTRUCTION

Intégration d'une [Gestion Technique Centralisée](#) : améliorer le contrôle des dépenses énergétiques, limiter les usages abusifs et repérer rapidement les problèmes.

Inscrire dans les projets de construction et de rénovation des moyens pour réduire la consommation énergétique des bâtiments, notamment l'isolation etc.

Certification des bâtiments

Certifier les nouveaux bâtiments et construire si possible, des bâtiments à énergies positives.
Certifier les bâtiments : ACERMI, Eco-Artisan, NF habitat, BREEAM, HQE. Ou labelliser avec le label Citergie.

RÉNOVATION

Le secteur du bâtiment est l'un des premiers secteurs d'émissions en France, l'efficacité énergétique et l'empreinte carbone des bâtiments doivent être des priorités.

La rénovation des bâtiments représente de gros investissements à long terme. Ces travaux liés à une analyse en coût global permettront de cibler les économies à long terme, en plus de l'amélioration du confort des occupants, dans une logique d'adaptation au changement climatique. Il est donc nécessaire de prévoir ces travaux longtemps en amont afin de piloter au mieux les budgets nécessaires ; et si les moyens ne sont pas là, il faut s'organiser et en faire la demande à plusieurs établissements à l'échelle nationale.

QUELQUES EXEMPLES

- **Installer des protections solaires** réglables manuellement (protègent les bâtiments de la chaleur du soleil, tout en ayant un impact relativement faible dans sa conception).
- Mettre en place des systèmes de **ventilations naturelles nocturnes** (refroidit le bâtiment durant la nuit pour qu'il soit frais le jour) sur le campus universitaire, en évitant les systèmes de climatisation consommant de l'énergie fossile.
- Apprendre aux occupants à utiliser un bâtiment afin que ses fonctions soient remplies de manière optimale.

4. REPENSER L'USAGE DES INFRASTRUCTURES

Aborder une réelle réflexion sur l'intérêt de la mise en place de nouvelles infrastructures (impact environnemental, intérêt commun...). Pour cela, un groupe de réflexion sur les impacts environnementaux des futures structures pourra être mis en place et devra être consulté.

METTRE EN PLACE DES SALLES MODULABLES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Concevoir des pièces réversibles avec plusieurs dispositions / fonctions disponibles et ainsi limiter le nombre de pièces inutilisées ou résoudre les problèmes de place insuffisante.

OBJECTIFS

Optimiser l'espace pour proposer un maximum de services dans un minimum de place et faire des économies d'usages des espaces.

Pouvoir disposer d'espaces très grands qui seraient divisibles en plusieurs petits espaces.

Améliorer le taux d'occupation des grands espaces car ils seraient possible de les réduire.

Un bon outil de gestion de réservation des espaces permettra de jongler avec cette nouvelle utilisation des salles.

Le mobilier et la manière dont les salles sont rendues modulables devront être pensés en fonction de l'espace (parois amovibles, mobiliers sur roulettes...).

ACTEURS

La solution sera gérée par l'architecte du projet, en collaboration avec l'établissement qui consultera régulièrement les parties prenantes du campus dans la co-construction de ces éléments.

Taux d'usage d'une salle pour *a minima* deux fonctions différentes.

Une enquête de satisfaction pourrait être menée en complément.

RESSOURCES

L'aménagement de ces salles demande beaucoup de réflexion et donc du temps. Il faudra trouver une équipe de conception qui puisse s'adapter aux besoins et consulter toutes les parties prenantes du campus pour connaître leurs besoins et attentes (en matière de cérémonie, de cours...).

DIFFICULTES

Identifier les besoins des parties prenantes et mettre de côté les idées. Des envies impossibles à réaliser ou trop coûteuses.

Concilier les besoins, envies des différents publics (étudiants, professeurs, riverains).

Se projeter sur les années futures (temps de la construction/ aménagement).

Anticiper la croissance (nombre d'étudiant-e-s, de professeurs).

EXPLOITER LES ESPACES PEU UTILISÉS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Rénovation et/ou changement de destination de bâtiments ou salles très peu ou pas du tout utilisés afin de créer des tiers-lieux pour tous, sans nouvelles constructions.

OBJECTIFS

Permettre la création d'espaces conviviaux en évitant la construction abusive, à destination de toutes les parties prenantes, en fonction des demandes et besoins. Cette solution pourrait être combinée avec la précédente.

ACTEURS

La direction devrait décider du lancement des travaux de réaménagement et de la réhabilitation des salles.

Un groupe d'étudiant·e·s serait rattaché à ce projet, réaliserait des sondages et s'assurerait que les usagers sont satisfaits de ces lieux.

RESSOURCES

Un plan de réaménagement devrait être imaginé tandis que les espaces à reconverter devraient être identifiés. Vider les bâtiments et salles à rénover serait nécessaire avant de les faire voir/expertiser par des professionnels du BTP si besoin.

Il faudrait également prévoir un budget dédié aux travaux et aux achats de matériel à disposer dans les salles : poufs, tables, chaises, fauteuils, canapés, si possible issus de l'économie circulaire (reconditionnés, seconde main, recycler etc.

INDICATEURS

Un sondage pourrait être proposé auprès des étudiants et des professeurs pour savoir s'ils ont connaissance de ces espaces et s'ils les utilisent.

5. DÉFINIR DES EXIGENCES SUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET ÉTUDIANTS

DÉFINIR UN BUDGET CARBONE DES MOBILITÉS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Pour les laboratoires :

Définir un budget carbone des mobilités pour un laboratoire, sur la base des objectifs d'émissions de GES par personne définis par l'Accord de Paris. Ce budget serait à répartir entre les différentes équipes, avec un système de priorités selon des critères à définir, comme par exemple : l'avancement de la carrière, l'âge, la destination, la fréquence...

Estimer et faire remonter les besoins du laboratoire en termes de longues mobilités. Réfléchir à un calendrier pour concentrer sur quelques semaines les séminaires ou colloques importants et limiter les déplacements internationaux. Veiller à prendre en compte les spécificités de chaque laboratoire (ex : stages de terrain en Géographie) pour que la mesure ne soit pas dogmatique.

L'idéal serait d'organiser une transition des mobilités avec, pour commencer, la diffusion de fiches de "priorités" dans les laboratoires et au bout d'1 à 3 ans, un budget obligatoire à ne pas dépasser ou à compenser

Pour les étudiants :

Afficher le poids équivalent CO2 du stage de terrain ou de recherche dans les rapports de stage.

Reconsidérer les mobilités lourdes pour les étudiant·e·s et les chercheur·euse·s (nécessite l'implication de la direction des études, la direction des relations internationales ou d'une structure d'enseignement ou de recherche).

Mise en place similaire à celle du laboratoire LOCEAN avec vote et débats participatifs. Pour les étudiant·e·s, la direction des relations internationales doit pouvoir accompagner et encourager le recours à des mobilités alternatives.

CONVERTIR LA FLOTTE DES ÉTABLISSEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Repérer les véhicules professionnels à essence et voir combien d'entre eux sont remplaçables par des alternatives très bas-carbone ou des voitures électriques.

METTRE EN PLACE UN CALCUL DE BILAN CARBONE SYSTÉMATIQUE AINSI QUE DES QUOTAS À RESPECTER

Faire l'état des lieux des déplacements par mode de transport et par type de public pour établir un bilan des émissions de GES liées aux déplacements.

Établir un bilan des émissions de GES sur la base de la méthode proposée par l'ADEME (base carbone) permet d'avoir une connaissance des postes de déplacements les plus émetteurs et mettre en place un plan d'actions adaptées.

Si le transport est supérieur à un quota fixé : possibilité de mise en place de compensation carbone avec une association sur place (sociale et/ou environnementale).

Faire calculer l'empreinte carbone de chaque mobilité à l'étranger - obligatoire dans le rapport de stage/mobilité.

Inscrire dans les notes de déplacements l'**obligation de transport ferroviaire ou de covoiturage** pour les trajets d'une durée inférieure à 4h et pour les trajets de 4h à 6h sauf sur justification de la nécessité de prendre l'avion.

ÉVALUER LES FLUX ET LES DÉPLACEMENTS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Créer une base de données de suivi kilométrique de l'ensemble des déplacements (domicile-travail, professionnels) par mode de transport.

Le suivi des déplacements est un préalable à la mise en place d'un plan d'actions visant à favoriser la mobilité douce.

Les **flux déplacements domicile/établissement** peuvent être collectés à partir d'enquêtes réalisées auprès des publics concernés ou bien lors de l'inscription pour les étudiant-e-s/ dossier pour le personnel en demandant un point relatif aux habitudes de déplacements.

Les flux des déplacements professionnels :

Pour les étudiant-e-s, ces données peuvent être collectées par le biais d'une rubrique ajoutée aux conventions de stages, par la mise en place d'un suivi des déplacements réalisés dans le cadre des enseignements (visites techniques, voyage d'étude etc.). Pour le personnel, les données peuvent être collectées par le biais des outils de suivi de la flotte de véhicules administratifs, mais aussi *via* les notes de frais de missions.

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE ET SYSTÉMATIQUE DES VOYAGES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Avoir des mobilités étudiantes et des déplacements professionnels plus raisonnés et réfléchis en envisageant toutes les alternatives possibles.

Demander une étude d'impact de déplacement pour les personnes effectuant une mobilité.

OBJECTIFS

L'objectif est à la fois environnemental et humain : appréhender une réflexion sur le coût environnemental de tout déplacement motorisé et ses bénéfices nets.

ACTEURS

Le projet serait mis en place par les responsables DDRS (développement durable et responsabilité sociétale de l'école), en lien avec un groupe de travail dédié. Celui-ci construirait une liste d'éléments à étudier avant le voyage et d'alternatives plus vertes de transports.

Le groupe de travail pourra réunir des experts de ces questions, des personnes du bureau de relations internationales, des élèves, des membres de l'administration etc.

METHODE

Mise en place d'une réflexion par une étude imposée.

Cette idée se décompose en trois étapes :

1. Chaque personne doit ajouter à sa demande de déplacement **un document d'étude de l'impact**

environnemental du déplacement et de l'apport (en terme chiffré ou humain) d'un tel déplacement.

2. Adresser un dossier bref rassemblant des méthodes de déplacements ou d'organisation alternatives engendrant moins d'externalités négatives.
3. Proposer, le cas échéant, des compensations aux externalités négatives subsistantes (financées par l'école au moins en partie) dans le cas d'usage de transports motorisés et donc impactant l'environnement.

RESSOURCES

Avant la mise en place du projet, une phase exploratoire permettra de proposer des méthodes simples de calcul des impacts négatifs d'un déplacement. Il faudra également faire des recherches pour identifier des moyens de déplacements alternatifs et adaptés aux besoins des personnes concernées.

OPERABILITE

Le projet pourrait être amorcé rapidement, dès la rentrée prochaine. En revanche, sa mise en place fonctionnelle peut nécessiter plusieurs mois, le temps de construire le projet.

6. UTILISER UNE SOURCE D'ÉNERGIE PLUS DURABLE

Les solutions énergétiques proposées dans cette partie n'ont pas fait consensus dans certains groupes de travail. Il est nécessaire de réfléchir à leur faisabilité, leur efficacité et leur durabilité pour chaque situation :

- Chauffage à copeaux de bois ;
- Centrale de valorisation des déchets: [Méthaniseur de Caen](#), [Site d'incinération des déchets de Colombelle](#) ;
- Panneaux photovoltaïques : production d'électricité ;
- Panneaux solaire thermique : aussi appelé chauffe-eau solaire ;
- [Pompe à chaleur](#) ;
- Système de géothermie ;
- Eolienne.

SE DIRIGER VERS L'AUTO-CONSOMMATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Échéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

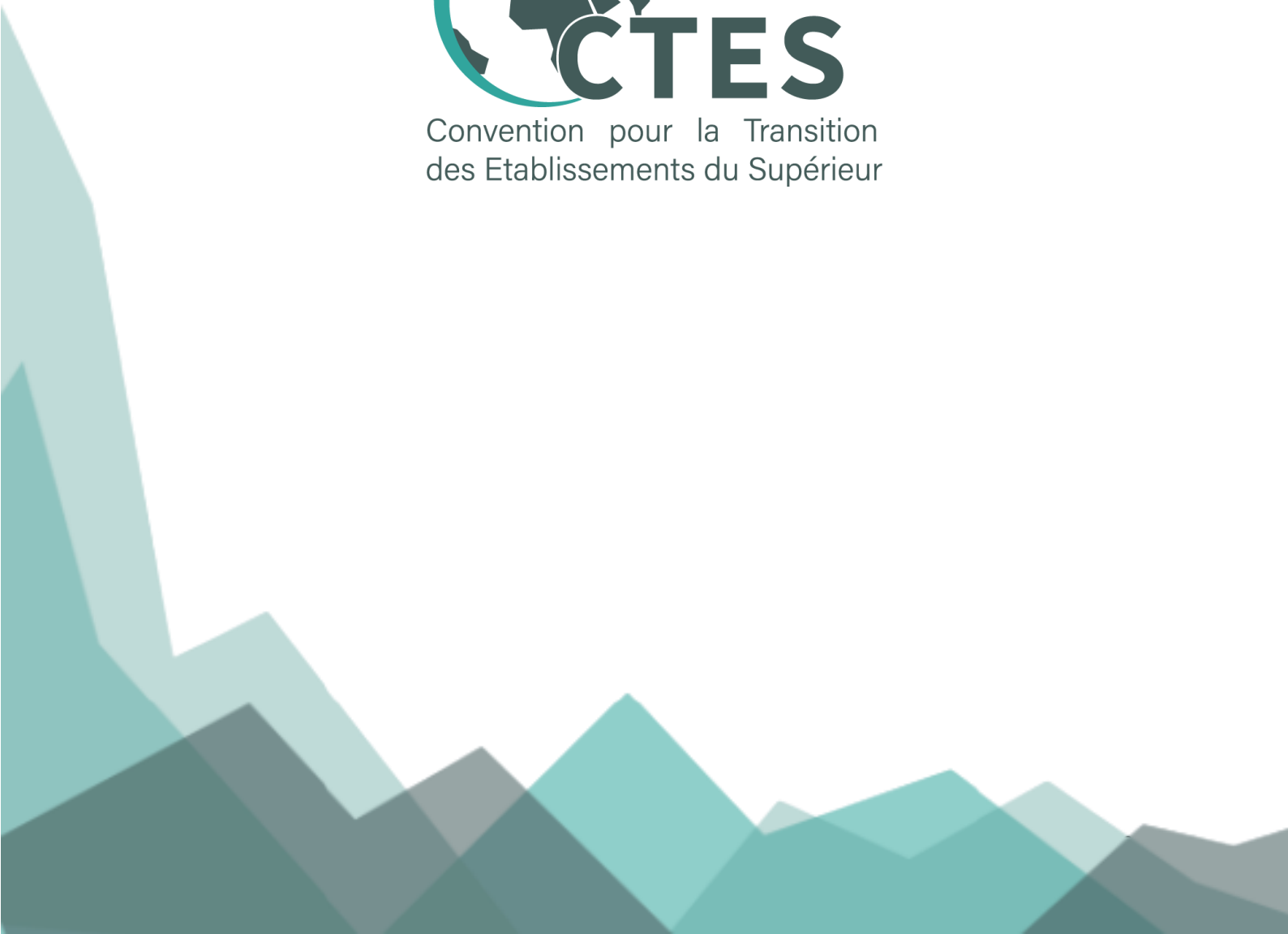
Il est nécessaire de diminuer l'impact carbone du campus *via*, notamment : l'emploi d'énergies renouvelables, une meilleure efficacité énergétique, la mise en place de méthodes de sobriété et de résilience, tout en améliorant le confort sur le campus (espaces verts, qualité d'air intérieur, système de ventilation, etc.).

Cela nécessite l'échange d'informations entre les gestionnaires du patrimoine et les enseignant·e·s, pour réussir à avoir une vision à moyen/long terme et pour la mise en place de chantiers plus ou moins lourds sur le campus.

La mise en place de telles solutions pourrait être menée en partie par des étudiant·e·s. Dans le cadre de cours sur les bâtiments, les étudiant·e·s pourront être sollicité·e·s et co-construire un diagnostic sur la situation énergétique de leur école, un projet d'équipements d'énergies renouvelables (panneaux solaires, géothermie, éolien) et/ou de végétalisation (gestion partagée des espaces verts...). Les projets pourront être liés à l'appel à projet réalisé par l'école pour des activités de recherches/études pour les projets de travaux 2020/2021 (toiture terrasses, végétalisation, infiltration des eaux de toitures dans les sols...).



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur



MARS 2022



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur

ACCELERER LA TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LIVRE BLANC

ARTICLE 11

ARTICLE 2.11

Améliorer la gestion, la structure et la vie du campus pour promouvoir la santé et le bien-être de ses parties prenantes, à travers notamment la protection de la biodiversité, le lien social et l'ouverture sur le territoire.



SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Diffuser les actions	7
AMELIORER LA GESTION DES DECHETS.....	8
1. Réduire la quantité des déchets	9
Sensibilisation	9
Supprimer les lieux d’usage de suremballages	9
2. Autres pistes pour réduire les déchets	12
Réflexion à mener sur la quantité de goodies	12
Imprimerie et utilisation du papier	12
Installation des fontaines a eau	13
Réduire les déchets dans l’alimentation	14
3. Reutiliser/mutualiser les offres et besoins	15
Mettre en place une ressourcerie	15
Réparer les équipements	16
Mettre en avant la seconde main pour les gros mobiliers	16
Faire la promotion des circuits-courts	17
Généralisation du système de prêt des matériels au sein des campus	17
4. Recycler	19
Améliorer le systeme	19
Bien choisir ses partenaires et entreprises de tri	20
Communiquer/informer de manière claire	20
Autres pistes	21
AMELIORER L’ALIMENTATION SUR LE CAMPUS	22
1. Développer les possibilités d’achat à proximité du campus	23
Epicerie associative et solidaire	23
Mettre en place le système de paniers bio pour les etudiant.e.s et le personnel	24
Mettre en place un lieu de vente des produits « non présentables », ainsi que des invendus, des maraîcher.e.s et producteur.rice.s. locaux proches du campus	24
Etablir une carte des lieux de restauration collective	25
Instaurer un prix libre	26
2.Gaspillage alimentaire	27
Invendus alimentaires	27
Anticiper la reduction du gaspillage alimentaire	28
Créer des bacs de tri de produits de consommation dans les lieux de restauration	28
Mettre en place une alimentation moins carnée et plus responsable	29
Affichage de l’empreinte carbone des repas	30
Favoriser la présence d’un cuisinier sur place et les services en buffet	30

3.Alimentation locale	32
Choisir consciemment ses fournisseurs et ses partenaires	32
Loi egalim	33
4.Alimentation plus responsable	34
Sensibilisation	34
5.Créer une dynamique collective avec le ru/crous/ et/ ou société de restauration collective	35
orienter des projets d'étude en faveur de la structuration du campus.....	36
FACILITER LA CRÉATION D'ESPACES DE RENCONTRE/D'ÉCHANGES.....	39
1.Création d'un espace dédié pour la cuisine et les repas	40
2.Apprendre à bien s'alimenter	41
Diffusion de recettes	41
3.Faciliter l'accès à des locaux ou lieux pour se retrouver	43
pour la vie associative	43
Pour des lieux fédérateurs	43
Permettre la multiplicité des usages dans un même lieu	43
4.Animer les lieux de rencontre	44
BIODIVERSITE.....	45
1.Valoriser et protéger la biodiversité du campus	46
Protéger la biodiversité du campus	47
Sans pesticides	48
Sentier biodiversité	48
Végétaliser le campus	49
2.Potager/jardin partagé	50
3.Compost	52
4.Autres	53
Récupérateur d'eaux de pluie	53
Ruches sur le campus	53
Mettre en place des toilettes sèches sur le campus	54
RASSEMBLER LES INITIATIVES	55
Mettre en place des toilettes sèches sur le campus	56
REORGANISER LA MOBILITE AUTOUR DES CAMPUS.....	58
1.limiter les trajets domicile-travail avec des enseignements hybrides	59
2.Mobilités douces	60
Rendre les transports en commun ou alternatifs gratuits	60

Orienter les aides financières pour favoriser les mobilités douces	61
Faciliter le covoiturage	61
Communiquer sur l'ensemble des dispositifs pour la mobilité	62
Encourager et faciliter l'utilisation du vélo	63
Dissuader la voiture	64
Ouverture sur le monde	65
Sensibiliser : revoir la notion du temps lors du voyage/conception du voyage	66
Développer le réseau de correspondant.e.s	68
Valoriser le voyage autant que la destination	69
Bilan carbone des voyages	70
Une université en ligne	70

Il est important que les étudiant-e-s puissent évoluer dans un campus mettant en oeuvre une démarche responsable en termes de gestion environnementale (installation de zones de tri des déchets, économie d'énergie etc.), de politique sociale (lutte contre les discriminations, les VSS (Violences sexistes et sexuelles), promotion de l'égalité des chances, dispositifs en faveur de la promotion de la diversité, de l'égalité femme-homme etc.) afin que la transition socio-écologique puisse être expérimentée par les apprenant-e-s dans leur vie étudiante.

L'application et la gestion du campus devrait être en cohérence avec la formation des élèves.

1. DIFFUSER LES ACTIONS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Il est important d'échanger sur nos pratiques, pour mieux les généraliser, mais aussi pour profiter d'événements déjà existants dans d'autres établissements.

Des échanges inter campus/établissements (à toutes échelles) pourraient être organisés. Ces événements facilitent le partage des initiatives sur ce qui se fait dans les autres écoles, à travers des séminaires, des conférences ou tables rondes d'associations d'une école à l'autre. Les initiatives pourraient également être diffusées par le biais d'expositions dans les halls d'écoles, de conférences d'une école à l'autre.

Des ambassadeur·rice·s pourraient aller présenter des initiatives dans d'autres écoles.

Pour que ces temps soient accessibles à tous il serait possible de les intégrer aux tronc communs.

AMELIORER LA GESTION DES DECHETS



Il est important de sensibiliser tous les acteurs de l'enseignement supérieur au recyclage et à la réutilisation de matériel scolaire, afin d'inculquer de nouvelles habitudes de consommation aux étudiant-e-s durant leur temps de formation.

1. RÉDUIRE LA QUANTITÉ DES DECHETS

Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas, il faut faire en sorte que cela ne soit plus une habitude, voire une possibilité, de générer des déchets (notamment des produits à usage unique ou des emballages) sur le campus.

SENSIBILISATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Afin d'informer les membres des établissements du coût de leurs déchets, et des alternatives existantes, plusieurs mesures peuvent être mises en place :

- Formations zéro-déchet
- Fresque des déchets (green donut)
- Ateliers sensibilisation / fabrication zéro déchet lors de plusieurs temps forts de la vie de l'établissement : rentrée et intégration, semaine du développement durable, événements associatifs... La mise en place régulière permettra de sensibiliser plus largement et durablement les membres de l'établissement.
- Contribution étudiante (photo, vidéo, affiche) dans des projets d'école pour des idées de sensibilisation
- Expositions photo au sein des écoles pour sensibiliser

Au-delà de l'établissement, des associations comme Zero Waste France peuvent être un support pour la mise en place de ces mesures.

SUPPRIMER LES LIEUX D'USAGE DE SUREMBALLAGES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les machines proposant boissons chaudes et nourriture sont l'une des sources de production importante de déchets au sein du campus. La suppression des distributeurs de nourriture, ainsi que le remplacement des machines à café à gobelet à usage unique par des machines à café qui détectent les mugs permettraient de réduire le volume de déchets quotidien au sein du campus.

Le contenu des distributeurs pourrait être remplacé par des produits plus sains, locaux et/ou biologiques et/ou issus du commerce équitable. Les distributeurs pourraient être remplacés

par des projets de cafétéria solidaire (présenté dans la mesure concernant les lieux de convivialité) en instaurant des politiques zéro déchets. Le problème resterait de porter et d'assurer la pérennisation d'un tel projet.

On pourrait aussi envisager la mise en place d'un système de consignes, en lien avec les machines ou les services de restauration de l'établissement.

Aussi, un partenariat avec les commerces d'alimentation à emporter à proximité des campus pourrait être établi, afin de favoriser le service en vrac plutôt que dans des contenants en plastique.

OBJECTIFS

Ne pas continuer à vendre des produits de mauvaise qualité qui ne correspondent pas aux valeurs de l'établissement (beaucoup d'emballages, "malbouffe"...), et réduire l'impact de la consommation de ses produits sur la santé et l'environnement.

Faire évoluer l'offre alimentaire des distributeurs pour construire de nouvelles habitudes par le produit proposé. Par exemple, limiter la proposition de sodas servis dans des bouteilles plastiques et favoriser des produits locaux et/ou bio et/ou issus du commerce équitable.

ACTEURS

Dans un premier temps, les propriétaires de ces machines (possiblement le CROUS) sont des acteurs nécessaires à inclure dans la mise en place de la mesure. Une négociation ou une modification du contrat sera sûrement nécessaire.

Les entreprises des distributeurs peuvent voir leur contrat évoluer pour remplacer les produits actuels par des boissons (café, jus de fruit, etc.) et de la nourriture (fruits, viennoiseries etc.) locaux et/ou bio et/ou issus du commerce équitable. Des

associations et/ou des producteurs locaux pourraient être consultés et engagés pour fournir des « snacks », en privilégiant le vrac et la qualité des produits.

Le CROUS, dans son offre alimentaire, pourrait intégrer des propositions avec ou sans contenant pour leurs produits vendus

Les élèves en charge de la cafétéria, ainsi que l'administration, auront un rôle important dans l'acte de suppression des distributeurs standards et par la mise en place d'alternatives.

Un service civique dédié au DD&RS peut être envisagé pour coordonner et pérenniser ces mesures.

RESSOURCES

Si la consommation zéro déchet se popularise, il est nécessaire de garantir son utilisation par chacun-e. Pour cela, un ecocup pourrait être proposé aux étudiant-e-s et aux corps enseignant et académique. Une extension de ce besoin d'équipement serait de préparer des kits de rentrée zéro déchet pour appliquer des solutions contre l'usage unique (*voir dans autres solutions*).

Afin d'encourager le zéro déchet, on peut proposer une tarification incitative pour

les boissons. Si l'on apporte son contenant, le prix se verra diminuer. De même, le CROUS pourra envisager de distinguer le prix des repas avec ou sans contenant.

Pour diffuser ces bonnes pratiques, une campagne autour de la vente/distribution d'écocups sera nécessaire. Les associations peuvent alors être mises à contribution dans la communication. Cette mesure peut également être mise en place par les CROUS

Démarcher les commerçants pour lister ceux qui sont d'accord pour servir dans des contenants personnels.

Retirer les bouteilles d'eau en plastique distribuées systématiquement lors des séminaires.

Lancer un appel à projet étudiant (thème : agroalimentaire / entrepreneuriat) pour mettre en place une structure de gestion coordonnée et responsable des repas festifs.

INDICATEURS

Il sera aussi difficile d'évaluer l'impact de ce changement dû à l'accessibilité restreinte aux données du CROUS sur leur déchets et l'utilisation de ses machines.

LIMITES

Il y a deux manières de voir la mise en place de ces mesures : des mesures sont faites pour contraindre les utilisateur·rice·s (par la

suppression de l'offre), d'autres sont plus dans l'incitation.

Si une alternative à prix équivalent ne pouvait être proposée, dans des cafétérias étudiantes par exemple, ou pour la mise en place des distributeurs de produits plus sains, cela poserait un problème de cohérence avec l'accessibilité. Il y a aussi le risque que des personnes se détournent vers d'autres moyens de se procurer les produits qui leur plaisent sans chercher à comprendre pourquoi ils ne sont plus proposés. Pour éviter cela, la sensibilisation est nécessaire.

La mise en place des consignes et des utilisations multiples posent plus de contraintes au niveau sanitaire. Dans le cadre des partenariats, certains commerçants refusent de servir dans des contenants personnels pour des contraintes d'hygiène. Si l'on opte pour des couverts réutilisables ou des consignes, cela demande aussi plus d'entretien et de personnel pour gérer ce système.

Dans un souci de cohérence, il faudrait aussi anticiper l'utilisation des anciennes machines et distributeurs qui seront sûrement encore en état de fonctionnement.

OPÉRABILITÉ

Mise en place d'alternatives zéro déchet sous quelques mois, tandis que les partenariats et nouveaux contrats pourraient être plus long à mettre en place (moyen terme)

Alternative aux distributeurs

Mise en place de frigidaires où des restaurateurs locaux pourraient proposer des repas à la vente dans des bocaux ou récipients réutilisables consignés, paiement avec la carte Izly.

Cela fait travailler des restaurateurs locaux, diversifie encore une fois l'offre de repas et peut fonctionner avec les cartes bancaires.

Existe déjà dans des start-up. Exemple de prestataires: Melchior.com

2. AUTRES PISTES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise à niveau méthodologique des enseignant·e·s de l'établissement pour qu'ils puissent s'emparer du sujet de la transition socio-écologique au sein de leur discipline.

RÉFLEXION À MENER SUR LA QUANTITÉ DE GOODIES

Réflexion sur la nécessité et la pertinence de distribuer des goodies à chaque événement étudiant ou festif, proposer des alternatives pour réduire l'impact environnemental des événements (produits distribués souvent en plastique / textiles dont la fabrication est polluante, qui génèrent des déchets et sont souvent peu ou pas utilisés). Par la même occasion, ce questionnement pourrait réduire le coût des événements. Il serait intéressant d'enquêter auprès des étudiant·e·s pour savoir s'ils seraient d'accord pour renoncer aux goodies.

L'origine et le devenir des objets consommés (tee-shirts, écocups...) pourraient être communiqués pour questionner les achats. En faire la communication lors de la SEDD (Semaine Européenne du développement durable).

Pour éviter le surplus, on pourrait faire remplir un formulaire de commande à l'avance. Planifier la distribution de goodies sur l'année pour raisonner le nombre d'objets. Système de consigne pour les écocups plutôt que d'en commander à chaque événement. Des alternatives au goodies serait d'imposer un goodie unique / symbolique.

IMPRIMERIE ET UTILISATION DU PAPIER

Utilisation du papier/imprimerie

Généraliser l'utilisation de papier recyclé pour les impressions. Opter pour des fournisseurs d'encres plus respectueuses de l'environnement

Imprimer les photocopiés de cours à la demande des élèves uniquement et s'assurer de leur mise à disposition actualisés sous format numérique. Il faut toutefois considérer la pollution numérique engendrée (préférer le partage au format pdf par exemple). Si les cours sont dans tous les cas en ligne ce système peut-être pertinent, mais s'il nécessite d'imposer la mise des cours en ligne la question pourrait se poser.

Carte étudiante avec nombre d'impressions limitées, papier recyclé, tuto utilisation de l'imprimante, paramètres fixes de l'imprimante (recto-verso, noir et blanc), mettre à disposition des brouillons de feuilles utilisées recto

Gaspillage de papier (examen)

L'objectif est de réduire la consommation de papier pour éviter un surplus inutile. Durant les examens, les sujets pourraient être projetés plutôt que distribués, le surveillant pourrait inclure dans le rappel des consignes quelques mots sur le gaspillage papier et rappeler l'existence de poubelles de tri. En effet, on ne peut pas limiter la distribution de brouillon aux étudiant·e·s, il faut pouvoir compter (ou non) sur leur responsabilité.

Il faudrait questionner le service chargé des finances pour revoir la commande de papier d'examen et ainsi passer au papier recyclé.

INSTALLATION DES FONTAINES A EAU

L'installation de fontaines à eau (à pédales pour des questions d'hygiène) avec rince verres/contenants consignables ou réutilisables/distributeurs, détecteur de mug permettrait de réduire la production de déchets. En parallèle, la vente de bouteilles d'eau ou de gobelets en plastique pourrait être interdite, grâce à la mise en place d'une alternative.

Fontaine à eau

Mise à disposition de fontaines en accès libre, offrant de l'eau fraîche (sous réserve d'amener son contenant) pour permettre l'accès gratuit et pratique à l'eau du robinet, menant à l'arrêt de la distribution et de la vente d'eau embouteillée dans les universités (restaurants universitaires, distributeurs...). Les fontaines à pédales seraient à privilégier pour des questions d'hygiène.

Le développement des fontaines à eau pourrait aussi s'ancrer dans le cadre de la Labellisation Université bleue¹ et s'étendre par le financement d'au moins un événement d'éducation pour les étudiant·e·s (exemple : avec maître de conférence pour transmettre les connaissances)

En amont, un questionnaire pourrait être diffusé aux membres de l'établissement afin d'obtenir un panel représentatif de la population favorable à l'obtention du label. Afin de présenter aux membres l'intérêt de cette mesure, prévoir l'écriture d'un plaidoyer qui reprend les notions du

¹ [Label Université Bleue](#)

droit humain à l'eau, de la responsabilité sociétale. Il sera agrémenter des chiffres-clés, infographies recueillis grâce au sondage. Ce travail permettra de convaincre les universités « réticentes ».

Projet pérenne : un représentant de l'ONU se tient régulièrement informé des avancées.

But : extension de label à l'international, donc reconnaissance à l'international des universités qui l'auront.

Interdire l'utilisation de gobelet à usage unique

Remplacer totalement les gobelets à usage unique par des ecocup ou autres contenants réutilisables. Inscrire cette mesure dans le règlement intérieur de l'école pour qu'elle prenne effectivement effet.

Il faudra donc s'assurer que chacun puisse disposer d'une ecocup.

Les ecocup sont déjà présentes en tant que goodies à de nombreux événements, généraliser son utilisation pour remplacer les gobelets à usage unique ne doit pas être contre-productif en faisant des distributions beaucoup trop nombreuses des ecocup (dont l'usage est quasi unique si des nouvelles sont créées à chaque événement).

REDUIRE LES DÉCHETS DANS L'ALIMENTATION

Alimentation Zéro Déchets

Avec la pandémie les restaurants universitaires se sont adaptés en proposant des formules à emporter mais elles sont génératrices d'énormément de déchets plastiques et cartons. De plus, les déchets organiques sont très souvent jetés dans le tout venant, il faut créer la systématisation du compostage dans les RU. Une consigne pour des contenants en verre pourrait être instaurée et mise en avant.

Alors, on pourrait demander aux services de restauration (notamment le CROUS) de :

- permettre l'utilisation de contenant personnels
- Inclure des plateaux à compartiment afin de réduire la vaisselle et ainsi l'utilisation d'eau pour le nettoyage
- Interdire les sachets (sel/poivre/moutarde)
- Interdire l'utilisation d'emballages non-biodégradables au sein des CROUS et cafétérias universitaires (pas seulement les couverts et gobelets, emballages alimentaires aussi)
- la suppression des assiettes de présentation des repas du jour qui seront systématiquement jetées

On peut faire un système de réduction de tarifs sur le prochain repas pour le retour d'un certain nombre de contenants. Il reste à savoir ce qui va être fait de ces contenants, comme ils sont en plastique il ne sont peut-être pas réutilisables dans la restauration.

Une indication claire des services de restauration qui mettent ce système en place peut d'une part encourager à les visiter, et d'autre part observer l'effet de cette mesure sur la fréquentation du service.

La mise en place des mesures doit s'accompagner d'une sensibilisation des acteurs de la restauration locale à l'acceptation des contenants : tupperware, mug, etc.

3. REUTILISER/MUTUALISER LES OFFRES ET BESOINS

METTRE EN PLACE UNE RESSOURCERIE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

La quantité de déchets produite chaque année en France est de 4,6 tonnes par habitant (source : ADEME)

Il s'agit de tirer parti de la proximité géographique entre les étudiant.e.s pour donner une seconde vie à certains objets, d'autant plus que les étudiant.e.s ont de petits budgets et sont amenés à déménager fréquemment

Créer une ressourcerie de type Repair Café

Mise en place de journées régulières de troc, brocante, vide-dressing .Ainsi favoriser des échanges entres étudiant.e-s, à coût dérisoire, et promouvoir la seconde main

Créer un club étudiant de remise état de certains mobiliers, sorte de "recyclerie" solidaire. Les bénéfiques pourraient alimenter le budget d'actions en faveur de l'environnement si cela est possible du point de vue des statuts

OBJECTIFS

Permet aussi de s'adapter aux budgets étudiant.e-s

Promouvoir le réflexe de la seconde main. Réduire la consommation de neuf, la surconsommation, et la mise à la poubelle de produits encore utilisables.

Trouver un partenaire pour organiser un vide dressing régulier au sein de l'école et mettre en place un système de prêt simple à disposition de tous les membres de l'école

Prise de contact avec des associations (Emmaus) et entreprises pour organiser un point de collecte et de redistribution sur les campus

ACTEURS

Partenariats inter-associations du campus pour élargir le champ d'action et compétences en termes d'organisation, de communications et d'engagements.

La Direction pourrait aussi avoir le rôle de l'organisation de journées pour le trocs.

Des emplois étudiants pourraient être créés pour faire fonctionner la recyclerie.

Le pôle environnement de l'établissement, pour renouveler les emplois

étudiants et les partenariats avec les entreprises ou associations.

RESSOURCES

Il faudrait coupler cela avec une très bonne communication auprès des étudiant-e-s pour promouvoir les dons d'objets et les informer des collectes de déchets spéciaux sur le campus.

Trouver un local (permanent) pour stocker les objets, y mettre des points de collecte de déchets et organiser les distributions de biens.

Monter une ressourcerie pour stocker, préparer, remettre en état si nécessaire et proposer les objets durant toute l'année et créer un espace social, tiers-lieu.

Favoriser les échanges inter-école pour avoir un marché suffisamment grand

Ouvrir les dons au public (habitants qui vivent autour du campus)

Placer le vide grenier dans un endroit visible et favorisant le passage

INDICATEURS

Nombre d'objets échangés/stockés; nombre de visiteurs; nombre de vide greniers organisés.

OPÉRABILITÉ

Commencer par un vide grenier pour jauger de l'intérêt et des besoins d'espaces pour une possible ressourcerie.

Les journées trocs peuvent être rapidement mises en place.

Mise en place possible sur une année pour le vide-dressing et 2 ans pour une réelle ressourcerie.

REPARER LES EQUIPEMENTS

Journée pour la réparation d'équipement

Nous pourrions faire appel à une entreprise qui répare les produits défectueux une fois par mois ou par semaine

Une entreprise partenaire et toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur

METTRE EN AVANT LA SECONDE MAIN POUR LES GROS MOBILIERS

Mettre en place un centre de collecte afin que les étudiant-e-s partant de la résidence puissent déposer le **matériel électroménager** et le **meuble** qu'ils ne prendront pas avec eux afin de les mettre à disposition des étudiant-e-s encore présent-e-s.

Veiller à ce que le matériel donné soit en bon état si on veut le donner ensuite inciter les étudiant-e-s à utiliser des filières D3E pour recycler les appareils

Aider les étudiant-e-s à acquérir du mobilier pour leur logement

Favoriser le troc, la recyclabilité et le recyclage des produits ménagers notamment dits "non recyclables" par les circuits habituels de traitement de déchets (meubles, équipements numériques, produits sanitaires, équipements divers, ...) sur les campus.

FAIRE LA PROMOTION DES CIRCUITS-COURTS

Inciter à la seconde main avec une bonne communication sur les outils dont disposent les étudiant.e.s, que se soit sur des moyens en interne ou non de l'établissement.

Création d'un groupe Facebook permettant de poster des textiles par exemple qui ont vocation à être vendu en premier lieu aux étudiant.e.s pour favoriser les circuits-courts.

Organisation d'événements, en collaboration avec l'établissement, comme des vides-grenier, réguliers ou non, accessibles aux étudiant.e.s, personnel et administration

GENERALISATION DU SYSTÈME DE PRÊT DES MATÉRIELS AU SEIN DES CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mutualiser les équipements

Cette solution permettra d'éviter la production et l'utilisation de matériel pas nécessairement à propriété individuelle.

Évaluer les équipements utilisés par le personnel, et/ou les étudiant.e.s notamment pour créer un espace de mutualisation des équipements.

Il faudra réfléchir au lieu de mise en place de cet espace de mutualisation et appréhender la quantité de matériel à mutualiser.

Le suivi sera effectué par le service vie étudiante/ vie sur le campus. Géré par l'institut, le corps professoral responsable des projets et les étudiant.e.s

Faire un meilleur suivi des différents éléments prêtés dans la réalisation de projets et essayer de les réemployer dès que possible afin d'éviter qu'ils prennent la poussière dans un coin.

Donner les éléments informatiques non utilisés à d'autres institutions qui pourraient en avoir besoin (écoles primaires et autres) et les mettre à la disposition du FabLab

Il faut un engagement déterminé de la part de tout le monde et trouver des personnes prêtes à récupérer ces éléments (réutilisation dans un parcours low tech?)

Respect de la procédure imposé au service publique en matière de don (à surveiller/appliquer sur l'ensemble du process)

Identifier des référent.e-s au sein de chaque structure

Sous forme d'une application permettre des dons :

- Entre les services
- Entre les usager.es

Type de don :

- Matériel informatique
- Appareil de laboratoire
- Mobilier

Limites :

Traçabilité sanitaire (exposition à des composés chimiques) et comptable du matériel
Coût de maintien/administration de la plateforme

4. RECYCLER

AMELIORER LE SYSTEME

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Système de tri

Développer le traitement des déchets « spéciaux » (toners d'imprimante, plastiques, canettes, bouteilles, feutres, stylos, etc). Le placement et le nombre de zones de tri devraient être accessibles et facilement visibles. Ainsi il pourrait être important de mettre en place des poubelles de tri dans les classes. Et non uniquement dans les espaces communs.

Un diagnostic des flux entrants/sortants des déchets au sein des établissements serait un moyen de sensibiliser sur la quantité de déchets.

OBJECTIFS

Faciliter le tri des déchets et donc permettre un meilleur tri.

poubelles et procéder à la récupération des déchets.

Comme toute installation ou achat, l'administration aura son accord à donner et pourra soutenir des projets de restructuration des espaces de tris.

ACTEURS

Dans les établissements ce service de tri peut être géré par des Agent DHSE ou d'autres services. Le pôle développement soutenable de l'établissement, ainsi que des personnes dédiées au niveau des composantes pour en assurer le relais.

La mise en place et le suivi des mesures pourrait être géré par des associations étudiantes présentes dans les campus, par un référent tri, ou un groupe de travail mettant en jeu des parties prenantes notamment de la transition de campus.

Un accord pourrait être établi avec des entreprises de recyclage, pouvant fournir les

Les étudiant-e-s peuvent être acteurs de la demande et débloquer des budgets pour des besoins précis ou des manques sur certains espaces.

RESSOURCES

Il faudrait identifier clairement les modalités de tri dans les différentes villes au moment de réorganiser le système de tri.

Il faudrait aussi s'assurer des modalités de tri auprès du CROUS, et évaluer si celles-ci sont en adéquation avec celle de la ville.

Un recensement des lieux où le besoin est le plus important pourrait être fait. Pour

mettre en place des points de collecte pour les piles, batteries et ampoules.

INDICATEURS

Statistiques volumes de recyclage:
mesurer, peser

L'entreprise de recyclage pourrait faire un retour si le tri est bien fait ou non.

LIMITES

Le CROUS s'occupe de la gestion du tri, leur système de tri est similaire sur tous les campus, au sein d'un établissement. Il y a donc peu d'adaptabilité aux besoins et contraintes des différents sites.

Il faut être prévoyant sur les erreurs de tri pour ne pas créer simplement l'illusion du tri en amont, et le retour à une benne classique en aval.

BIEN CHOISIR SES PARTENAIRES ET ENTREPRISES DE TRI

S'assurer du bon recyclage des déchets, employer une entreprise engagée socialement (ELISE) pour collecter les déchets.

Prendre contact avec les différents intermédiaires de la chaîne du tri, soit une société entièrement transparente sur les étapes du recyclage

Soit contact direct de différentes entreprises qui recyclent les matériaux: papiers, cartons, plastique, matériel numérique, etc... Cela requiert peut-être plus d'organisation mais peut-être moins de dépenses budgétaires

<https://www.paprec.com/fr/solutions/collectivites/solutions-paprec-pour-les-collectivites/tri-de-la-collecte-selective/>

COMMUNIQUER/INFORMER DE MANIÈRE CLAIRE

La signalétique:

De nombreux systèmes de collecte existent déjà mais sont parfois méconnus. Il est nécessaire de mettre en place une meilleure information, et signalétique et de rendre les infrastructures de tri plus visibles. (par exemple : mettre sur chaque poubelle tout-venant un petit panneau indiquant la direction et la distance d'une poubelle de tri, d'un cendrier, etc.)

Il est important que cette signalétique soit harmonisée dans l'ensemble du campus.

Guide de bonnes pratique en début d'année

Modifier la plaquette de rentrée afin que les étudiant-e-s soient mis au courant des solutions de recyclage disponibles sur le campus, et inclure un guide de bonnes pratiques (ADEME) qu'ils peuvent mettre en application au sein de l'école

Transparence du système de tri

Communication sur les flux de déchets dans l'établissement, selon les types. Il faudrait que ces données soient totalement transparentes et accessibles à tous.

AUTRES PISTES

Pollution des mégots

Mettre en place un cendrier ludique pour mieux pouvoir recycler les mégots (vote, sensibilisation à la pollution des eaux en associant la quantité de mégots à une jauge de pollution). Se mettre en lien avec une entreprise de recyclage de mégots qui les récupérerait.

Ils pourraient être mis en place par des associations étudiantes, en lien avec le service logistique de proximité.

Le problème du campus "sans-fumeur" : on ne peut pas mettre le cendrier sur le campus. Mais peut-être devant avec l'accord de la mairie.

Recycler et assurer un deuxième usage aux équipements numériques.

Il serait aussi important de mettre en place un réel recyclage des équipements numériques utilisés dans les établissements. En assurant la collecte des ordinateurs qui ne fonctionnent plus, en leur offrant une seconde vie. On pourrait aussi envisager un atelier de numérique reconditionné à destination des étudiant-e-s.

Ce recyclage pourrait être mis en place avec des partenariats avec des points de collecte DEEE (déchets d'équipements électrique et électronique)

Un suivi pourrait être mené par des Etat des lieux du parc numérique de l'université et la vérification que les composants sont bien envoyés aux associations responsables du recyclage de ces appareils numériques.

Mise en place de Cleanwalks

Ces clean walks seraient soutenues par l'Administration et les Associations Étudiantes.

AMELIORER L'ALIMENTATION SUR LE CAMPUS



1. DEVELOPPER LES POSSIBILITÉS D'ACHAT À PROXIMITÉ DU CAMPUS

ÉPICERIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Ouvrir une épicerie sur le campus, un peu sur le modèle des AGORAé (espaces d'échanges et de solidarité qui se composent d'un lieu de vie ouvert à tou-te-s et d'une épicerie solidaire), en favorisant ici les producteurs locaux

Encourager l'ouverture et la maintenance d'épiceries solidaires offrant des repas à prix réduit, et les lier au CROUS des campus pour y distribuer les invendus

Dans le même état d'esprit, on pourrait mettre en place un frigo solidaire (avec partage responsabilité gestion)

OBJECTIFS

Offrir un espace de vie et de solidarité
Offrir l'accès à une alimentation saine et durable sur le campus
Synergie avec l'épicerie solidaire, garantissant l'accessibilité des prix

RESSOURCES

Trouver un local dédié au stockage et à la distribution des denrées alimentaires.
Débloquer des financements auprès des établissements.

ACTEURS

Elus centraux, DEVE, VP CFVU
Associations étudiantes
Certains producteurs locaux peuvent devenir mécènes de l'épicerie.
CROUS si vente d'invendus

INDICATEURS

Retour d'expérience : combien d'étudiant-e-s ont pu en bénéficier de l'épicerie par rapport à la demande et à l'offre de produits ? Le but : revoir le fonctionnement et le budget et réajuster l'offre.

METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DE PANIERS BIO POUR LES ETUDIANT.E.S ET LE PERSONNEL

Proposer en association avec les offres (de préférence locales) autour du campus (biocoop, fermes, ...) des paniers bio pour tout le monde sur le campus et communiquer à ce sujet

Géré par l'institut, les étudiant-e-s et les responsables développement durable du campus en partenariat avec les fournisseurs

METTRE EN PLACE UN LIEU DE VENTE DES PRODUITS « NON PRÉSENTABLES », AINSI QUE DES INVENDUS, DES MARÂCHER.E.S ET PRODUCTEUR.RICE.S. LOCAUX PROCHES DU CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Mise en place d'un drive fermier qui nous livre des paniers de légumes et fruits locaux, ce dépôt peut être ouvert aux personnes extérieures ce qui permet aussi une ouverture de l'établissement, en gardant la priorité aux étudiant.e.s. Une priorisation en fonction des revenus par exemple peut aussi être envisagée.

Mise en place d'un stand de marché: Offrir, aux marâcher.ère.s/producteur.trice.s locaux, un espace sur le campus leurs permettant de venir vendre leurs invendus et/ou leurs produits "non présentables" après leur marché (ie. ils vont au marché comme d'habitude puis ils se déplacent au campus pour vendre leurs invendus/produits "non présentables").

En profiter pour promouvoir les activités au jardin/potager

OBJECTIFS

De nombreux produits considérés comme inesthétiques ne sont pas commercialisés et engendrent de nombreuses pertes pour les marâcher-ère-s et producteur-trice-s locaux. Il est essentiel de repenser la perte de ces aliments, tout à fait comestibles, en trouvant un moyen de les insérer dans le système de consommation.

En plus d'éviter le gaspillage alimentaire et permettre aux producteur.trices locaux de la région d'avoir des débouchés autres, cette solution offrirait aux acteurs du

campus un accès, à prix réduit, à des produits locaux/bio.

Aussi, la mise en place de cet espace constituerait un moyen intéressant d'orienter les choix alimentaires des acteurs du campus et écarter des arguments liés au manque de temps (possibilité de faire ses courses directement sur le campus), ou encore liés à l'aspect financier (prix réduits)

ACTEURS

Chargé-e de mission

Besoin d'un-e coordinateur-trice- RSE non étudiant-e sur le projet.

Il faudrait faire circuler une enquête d'informations auprès des divers acteurs du campus pour s'assurer des attentes de ces derniers (quant à leur mode de consommation, leurs choix alimentaires, etc.)

Il est aussi nécessaire de prendre contact avec la mairie (de Saint-Martin-d'Hères) pour faire circuler un sondage auprès des maraîcher.ère.s et des producteur-trice-s afin de bien comprendre leurs attentes.

RESSOURCES

Dans le cas où un stand sera mis en place : discuter de l'organisation, de la mise en place et du nettoyage des stands (création d'une infrastructure ou non?) Analyser les besoins en termes de volume.

Dans le cas où des associations étudiantes font l'intermédiaire entre le-a maraîcher-ère et l'établissement :

Récupérer au(x) marché(s) les invendus/produits "non présentables" afin de les revendre à prix réduit aux divers acteurs du campus.

Dans l'idéal, il faudrait réfléchir à la création d'une infrastructure (réfléchir aux matériaux, au budget), au sein du campus, dédiée à cette vente.

INDICATEURS

Afin de vérifier la bonne mise en place de notre projet, il faudra mesurer la proportion de pertes (alimentaires et financières) à la fin de cette initiative.

OPERABILITÉ

Le travail d'enquête d'information peut se dérouler dès le premier semestre de la rentrée 2022.

Puis, la mise en place peut se réaliser au cours du 2nd semestre de l'année 2022-2023. Donc, approximativement 1 an.

ETABLIR UNE CARTE DES LIEUX DE RESTAURATION COLLECTIVE

Établir une carte des lieux de restauration collective à moins de 10 minutes du campus.

Projet à court terme, le listing est rapide à mettre en place, puis les partenariats pourraient se construire au fur et à mesure.

Le but est de monter des partenariats avec les entreprises locales qui ont une restauration collective afin qu'elles acceptent les étudiant-e-s et le personnel. Cela permettra à tout le monde de profiter de repas complets et plus équilibrés que l'offre privée faite autour du campus (kebab, fast food...) et moins générateur de déchets (emballages).

Tarifs des repas qui peuvent être dissuasifs. Manque de temps si le lieu est un peu plus éloigné. Adapter les emplois du temps des étudiant-e-s pour leur permettre d'avoir le temps d'aller sur ces lieux.

INSTAURER UN PRIX LIBRE

Pour des installations et services alimentaires pour lesquelles c'est possible. Proposer un prix minimal et proposer la possibilité de donner plus en fonction du produit proposé et des moyens de chacun.

En parallèle, mettre un place un sondage, pour avoir une idée du prix que les étudiant·e·s sont prêt·e·s à payer et ajuster ensuite lors de la vente de repas sur le campus

2. GASPILLAGE ALIMENTAIRE

INVENDUS ALIMENTAIRES

Relancer le débat sur les possibilités techniques et légales de proposer gratuitement les invendus périssables des services de restauration aux étudiants·e·s, pour lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire

Mise à disposition des invendus et des restes aux étudiant·e·s et personnels des campus, et information en temps réel sur une page du site de l'établissement par exemple.

Ou revente des invendus

OBJECTIFS

Même si de nombreux gestes sont déjà adoptés par les équipes et les bénéficiaires pour réduire le gaspillage dans la restauration scolaire, un système de dons type "too good to go" pourrait être mis en place pour partager les denrées périssables

Limiter le gaspillage alimentaire tout en permettant à ceux qui en ont besoin d'avoir de la nourriture à petit prix. Généraliser la vente des invendus chaque soir.

ACTEURS

Étudiant·e·s bénévoles ou bien un·e employé·e du CROUS

Crous

Faire appel aux Étudiants engagés /
Emploi étudiants / Service Civique

RESSOURCES

Savoir ce que fait le CROUS aujourd'hui des invendus pour envisager la meilleure

solution, et déterminer la marge de manœuvre du CROUS.

INDICATEURS

Calcul de réduction des déchets avec la quantité de plats distribués. Réaliser des pesées de plateau en fin de repas pour mieux estimer/quantifier le gaspillage sur le plat principal

MISE EN PLACE

Le CROUS met en place une offre anti-gaspi (déjà en place à Montpellier) où les invendus sont revendus le soir à un prix divisé par deux. En cas de surplus, un compost pourra être construit.

Faire appel à une entreprise ou une association existante qui viendrait récupérer les invendus le soir (possibilité alors de grouper les invendus du CROUS avec les « restes » du frigo solidaire) MAIS obligation de faire un inventaire des produits et des quantités gaspillées.

Si la redistribution se fait en interne, on pourrait envisager la création d'une association étudiante pour ça. Sur le même principe que

too good to go, une application pourrait être mise en place.

Si l'action est couplée avec le frigo solidaire, demande une organisation importante et une implication étudiante.

LIMITES

ANTICIPER LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Enquête auprès des étudiant·e·s sur le thème de l'alimentation sur le campus. Mise en place d'une application visant à réserver son repas au RU afin de mieux anticiper le nombre de repas à préparer.

Organisation / configuration du restaurant universitaire (ordre des plats)

Taille des contenants alimentaires à moduler (plusieurs tailles)

Très contraignant pour le personnel de restauration, pas forcément possible de personnaliser les portions

Inciter les étudiant·e·s à venir avec un contenant pour remporter ce qu'ils n'ont pas mangé. Changer la disposition du service (plat principal avant les entrées et le pain pour mieux structurer son menu) et afficher le menu à l'entrée de la cantine

Limiter le gaspillage alimentaire. Les élèves ayant peu faim ne se sentent pas obligés de prendre l'ensemble de la formule du resto U sous prétexte qu'ils ont payé le prix pour. Établir des prix individuels pour les plats, entrées, desserts...

Mettre en place un prix au poids pour limiter le gaspillage. Cependant cela porte un problème d'équité.

CRÉER DES BAGS DE TRI DE PRODUITS DE CONSOMMATION DANS LES LIEUX DE RESTAURATION

- un pour les produits céréaliers (possibilité de les donner à un éleveur ou de les valoriser en faisant des puddings)
- un pour les produits et déchets carnés (possibilité de les donner à un éleveur d'animaux carnivores, à un zoo)
- un autre pour les produits végétaux (compost du campus, pour le jardin partagé ou les serres de l'Université)
- un pour les déchets papiers (les remettre à une usine qui les recycle ou les brûle ou les utilise dans une chaufferie du campus. Mais pas dans le compost à cause des traitements les blanchissant)
- un pour le verre (fournir un artiste travaillant les produits recyclés proche du campus ou approvisionner une usine de recyclage)

METTRE EN PLACE UNE ALIMENTATION MOINS CARNÉE ET PLUS RESPONSABLE

Proposer une offre réellement complète et équilibrée pour des repas végétariens, et pas seulement un repas sans viande.

Introduction de repas végétariens en améliorant l'offre de plats à base de légumes / légumineuses . Avoir une offre végétarienne quotidiennement.

- Viande rouge proposée 1 jour par semaine; réduction de viande de porc, poisson et volaille; favoriser oeuf, fromage, produits végétaliens, (et à la limite poulet)
- Former les cuisiniers du CROUS aux menus végétariens.
- Ces diverses actions permettraient de modifier plus profondément, et donc plus durablement, les choix alimentaires, le mode de consommation des divers acteur.trice.s du campus.

OBJECTIFS

Inviter les acteurs de l'université à se questionner sur la consommation de viande et la manière de s'alimenter. Leur proposer une alternative plus respectueuse de l'environnement.

ACTEURS

Lorsque le restaurant est géré en contrat avec une entreprise il faudrait alors pouvoir négocier avec elle un menu unique et végétarien le jour choisi. La mise en place de cette politique pourra faire appel à un-e Chargé-e de mission dans le service CROUS.

Les acteurs seront donc les prestataires de restauration collective (Crous)

Pour faire bouger les choses (prestataires et CROUS) : S'appuyer sur le nombre de personnes concernées et leur motivation (résultat d'une enquête auprès des étudiants notamment) pour influencer le Crous, et se coordonner avec d'autres universités afin de dialoguer au nom de

plusieurs établissements et ainsi donner plus de poids aux demandes. Les représentants des étudiants élus qui siègent au CA du CROUS auront leur rôle à jouer.

RESSOURCES

Recruter une diététicienne pour élaborer les repas.

Il faudrait communiquer en amont la mise en place du menu, expliquer dans quel but ce menu est proposé.

Pour rendre le menu végétarien accessible et attractif, ce menu pourrait être moins cher que les autres.

Indiquer la provenance de la viande / les conditions d'élevage et d'abattage / l'impact environnemental

Demande des étudiants (enquête, formulation d'un cahier des charges à l'attention du Crous)

INDICATEURS

Indiquer le bilan carbone du menu, puis calculer le bilan carbone en fonction des repas demandés.

LIMITES

Risque que les étudiants se tournent vers d'autres moyens de restauration. Comment ne pas imposer cette démarche aux étudiants? Par quelle communication faire comprendre l'action pour qu'elle ne soit pas vécue comme un forçage ?

Possibles blocages au niveau des prestataires (pas de lien entre l'administration de l'école et le CROUS), manque de moyens.

Il y a une inertie importante des usagers à changer leurs comportements alimentaires. Pour pallier ça et essayer d'accélérer ce processus, la sensibilisation à cette problématique serait importante.

SENSIBILISATION

Sensibilisation / communication : donner envie de consommer moins de viande (rendre attrayants les plats végétariens, convaincre que la viande n'est pas le centre du repas)

Proposer des "challenges" sans viande sur de courtes périodes pour tester le végétarisme de manière ludique

AFFICHAGE DE L'EMPREINTE CARBONE DES REPAS

Obligation légale à l'échelle nationale ou européenne de faire figurer cette donnée pour tous les achats, notamment alimentaires en priorité

Mettre en place un affichage carbone des repas servis au point de restauration collective
-Exiger ou encourager les fournisseurs à faire figurer cette donnée

- La plupart des fournisseurs alimentaires ne font très probablement pas figurer cette donnée. Il sera donc difficile de centraliser l'empreinte de chaque aliment puis menu

FAVORISER LA PRÉSENCE D'UN CUISINIER SUR PLACE ET LES SERVICES EN BUFFET

Installer une cuisine et embaucher un ou des cuisiniers pour faire des repas directement sur place et ainsi réduire la consommation de produits non locaux et de plats préparés pour privilégier des repas plus sains et contenant moins de conservateurs.

Chaque établissement doit réfléchir sur sa capacité financière de réaliser un tel aménagement, et si ses étudiants seraient intéressés par la possibilité de manger sur place pour les établissements n'ayant aucun lieu de restauration

Cette solution comporte des limites pour les établissements n'ayant pas d'espace restauration, qui auront du mal à mettre cette solution en place puisqu'ils partent de « zéro ». Même pour les autres établissements, de gros aménagements sont nécessaires et des contraintes financières importantes sont à envisager

- Si l'établissement n'a pas d'espace de restauration il faudrait alors intégrer le restaurateur directement dans le processus de conception de la cuisine, salle de restauration pour qu'il nous conseille et que les salles de restauration et la cuisine soient adaptées. Rédiger une charte de la cuisine et la faire approuver. Faire une enquête sur les besoins et attentes des personnes. Consultations des parties prenantes pour recueillir leurs avis et attentes.

3. ALIMENTATION LOCALE

CHOISIR CONSCIEMMENT SES FOURNISSEURS ET SES PARTENAIRES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Améliorer la qualité et la traçabilité des produits, tendre vers une alimentation saine et durable à la fois dans le cadre de la restauration collective universitaire et lors des événements intra-établissement (vie festive, séminaires, repas traiteurs, distributeurs automatiques)

La mise en place d'une telle politique pourrait être en lien avec les problématiques de gaspillage alimentaire et d'usage de plastique alimentaire; limiter la pollution liée au transport des denrées, limiter les déchets.

A terme, il pourrait y avoir une réelle modification du marché public de l'école sur l'alimentation.

OBJECTIFS

Même si de nombreux gestes sont déjà adoptés par les équipes et les bénéficiaires pour réduire le gaspillage dans la restauration scolaire, un système de dons type "too good to go" pourrait être mis en place pour partager les denrées périssables

Limiter le gaspillage alimentaire tout en permettant à ceux qui en ont besoin d'avoir de la nourriture à petit prix. Généraliser la vente des invendus chaque soir.

ACTEURS

Lorsque des établissements ont des services de restauration particulier comme des food truck, il pourrait y avoir une sélection de vendeurs écoresponsables lors de l'appel d'offres.

Les producteur·rice·s locaux·les, doivent être sélectionné et contacté·e·s en

fonction des besoins de l'établissement (événement ponctuel/réguliers).

Les étudiant·e·s pourrait être acteurs en mettant en place un cahier des charges à destination du prestataire de restauration collective (CROUS)

Direction des achats

Associations étudiantes organisatrices d'événements nécessitant de la restauration

RESSOURCES

Comme pour les repas végétariens, il est nécessaire de porter les réclamations des étudiant·e·s auprès du CROUS et des associations.

Cette politique pourrait être mise en place en suivant les recommandations de la loi Egalim.

INDICATEURS

Imposer un pourcentage obligatoire d'aliments locaux / transformés sur place, poser des contraintes pour l'alimentation pour les événements sur l'année (plutôt qu'une gestion au cas par cas peu responsable)

LIMITES

Difficulté de changer les aliments proposés en restauration collective, car nécessite de changer de fournisseur

Le prix des aliments locaux est probablement plus élevé. (des coûts pourraient être retirés au resto U des coûts inutiles en simplifiant les menus, permettant ainsi de diminuer également le gaspillage tout en mangeant bien (ex : pas besoin de plusieurs desserts...)).

LOI EGALIM

Appliquer la loi Egalim dans la restauration scolaire dès la rentrée 2021 (50% de produits issus de circuits courts ou labellisés, et 20% de produits bios minimum)
Selon le contexte agricole régional, il peut être difficile de trouver des fournisseurs sur l'ensemble des produits, frais en particulier, consommés dans le service de restauration. Ce serait tout de même le moyen de se tourner vers des recettes plus élaborées qui correspondent à l'offre des régions.

4.ALIMENTATION PLUS RESPONSABLE

SENSIBILISATION

Afin de faire évoluer durablement les habitudes d'alimentation, il faut informer:

- Mise en place du projet Foodprint (indicateur de taux carbone de l'assiette du CROUS), indicateur de localité, indicateur d'intérêt diététique
- Communiquer sur les légumes/fruits de saison à l'entrée des cantines
- Atelier de formation en diététique à la rentrée pour aider les étudiants à faire des repas équilibrés
- Introduire les ateliers de nutrition à la rentrée et atelier (sur inscription) au cours de l'année (avec des professionnels)
- communiquer à travers les associations
- la fresque de l'alimentation
- Proposition de sujet sur la consommation alimentaire au cours d'événements
- S'informer sur les filières alimentaires : notamment de cacao; café; banane, etc

5. CREER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AVEC LE RU/CROUS/ ET/ OU SOCIETE DE RESTAURATION COLLECTIVE

Mettre en place une réelle discussion avec tous les acteurs du secteur alimentaire (CROUS, MRS, restaurants universitaires, Commission des menus,...) et remonter les attentes concernant l'alimentation.

Les thématiques suivantes pourraient être traitées:
(listes non exhaustives)

- Propositions végétariennes/végétaliennes tous les jours de la semaine.
- L'affichage clair de la provenance des aliments
- Lier une exploitation agricole locale avec les restaurants
- Le bilan carbone des repas
- La possibilité de se servir en quantité choisie
- La gestion des surplus
- Le choix des produits bios, locaux, issus du commerce équitable
- 100% des repas (haute valeur environnementale) plutôt que les 50% réglementaires en 2022
- Snack du CROUS : refonte avec davantage de produits bon pour la santé
- Suppression des boissons qui ne soit pas en verre
- Réinventer certains services aux usagers : distributeurs de boissons et snacks pour les rendre plus vertueux
- Indiquer les produits avec un mauvais nutri-score dans les distributeurs et aux snacks
- Essayer de revenir aux consignes au restaurant universitaire (snack au crous : pots de yaourt en verre et consignés par exemple)
- Événement sur l'alimentation durable co-organisé avec le Crous

Élargissement des horaires d'ouverture au CROUS : Lutter contre la précarité étudiante et l'isolement en leur donnant accès à des repas peu chers et à un lieu de convivialité pour leur repas du soir.

ORIENTER DES PROJETS D'ETUDE EN FAVEUR DE LA STRUCTURATION DU CAMPUS



Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Mise en relation des projets étudiants avec la situation écologique et énergétique du campus et de leur environnement

Dans chaque établissement, proposer des projets accompagnés ayant pour objectif de répondre à une problématique environnementale liée à l'établissement. Cette problématique peut être "technique" (question d'ingénierie, logistique, ou d'agro-écologie) ou de gouvernance (ex: Enquête préliminaire à l'instauration de quotas carbone, mise en place de circuits courts alimentaires...). Ainsi aucun domaine d'étude ne pourrait être exclu de cette démarche

Ces actions peuvent s'accompagner de visites de laboratoires accompagnées de débats autour de la question éthique et environnementale

OBJECTIFS

Proposer des sujets (exercices d'applications, TP, projets étudiants) permettant d'améliorer le campus et son environnement sous un angle socio-écologique et mettre en application les compétences académiques sur un sujet concret.

Cela permettrait de préparer les étudiants aux futures mutations de leur établissement et de leur environnement proche et de les rendre acteur·e·s de l'évolution/la construction de leur campus.

Favoriser un ancrage territorial social et basé sur des relations de réciprocité ou d'intérêt collectif, poser un cadre éthique pour éviter le travail déguisé, les logiques entrepreneuriales et le conseil « professionnel »

ACTEURS

Enseignants

Chercheurs

Étudiants

Autres parties prenantes spécifiques
s'il s'agit d'études en dehors de l'établissement

(fondations, comUE, communes, départements, régions...)

CERES (structure référente en environnement)

la Direction des études, les départements

Embaucher du personnel pour émettre les propositions de projets, nommer un chargé de mission, ou mettre cette décision à la charge de l'enseignant. Le projet peut aussi naître d'une consultation mutuelle entre les parties. Pour que la communication soit plus facile définir un responsable projet par département d'études.

RESSOURCES

Pour la mise en place :

Connaissance de la situation et des problématiques liées à l'établissement et son environnement

Rapport des potentielles commissions des titres et labels

Rapports de la commission qualité

Recensement des besoins et sujets auxquels il faut répondre dans tous les services

LIMITES

Temps alloué aux projets
Temps disponible aux enseignants
Mobilisation de la direction et des parties prenantes

Adhésion des enseignants
Enjeu du positionnement de l'établissement et de ces démarches par rapport au privé ; mais exclure des acteurs des possibilités de partenariat est délicat
Enjeux de financement

FACILITER LA CRÉATION D'ESPACES DE RENCONTRE/D'ÉCHANGES



1. CRÉATION D'UN ESPACE DÉDIÉ POUR LA CUISINE ET LES REPAS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Aménager des espaces (sobres en matériaux) pour que les étudiants et l'ensemble des parties prenantes qui préparent leurs plats eux-mêmes puissent y manger.

De plus en plus d'étudiant.e.s amènent des repas faits maison, mais manquent cruellement d'infrastructures. Il s'agirait de penser à l'amélioration des infrastructures, en pensant notamment aux micro-ondes (nombre, qualité). Il est possible de coupler cette solution et la distribution de "lunch box" en début d'année pour équiper tout le monde.

Dans la même idée, on pourrait créer une cafétéria associative pour les étudiant.e.s (travailler, consommer, se reposer...)

OBJECTIFS

Créer un endroit convivial où toutes les parties prenantes de l'école pourraient se retrouver et se rencontrer

Le but est de mettre à la disposition des étudiants une salle suffisamment grande pour pouvoir tous les accueillir pour déjeuner.

Inciter les étudiants à se préparer eux-mêmes à manger et limiter l'achat de produits ultra transformés et suremballés.

Identifier les envies, attentes des parties prenantes (étudiants, professeurs, personnel, riverains). Selon cette enquête identifier les besoins et donc ce qui serait nécessaire ou utile dans la salle de restauration-cuisine

Dans le cadre d'une cafétéria :

Se mettre en relation avec des associations / des producteurs (ici, Quai des Possibles) qui pourraient fournir des « snacks » (privilégier le vrac afin d'éviter les déchets). Introduction de repas végétariens via des producteurs locaux (et bios si possible). Il faut cependant faire attention à la concurrence avec le CROUS

AMENAGEMENT

Dans cet espace, on pourrait y installer un réfrigérateur, micro-onde, penser à un espace vaisselle.

Quelques investissements à faire : machines à café, meubles (ici, achetés chez Emmaüs).

Étudier la possibilité de mettre en place un espace cuisine.

POLITIQUE DE CES LIEUX

Si ce lieux est à destination des étudiants, il est alors géré par les étudiant.e.s pour les étudiant.e.s où la consommation serait possible (tout en s'assurant que cela soit le plus écologique possible : politique de 0 déchet, alimentation bio / provenant de circuits courts)

Définir des règles d'organisations (notamment par la création d'un calendrier qui définirait les tâches, les jours où

RESSOURCES

l'administration et les associations veulent réserver la cafétéria.

2. APPRENDRE À BIEN S'ALIMENTER

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Transmission d'un kit de cuisine à l'arrivée en première année : où trouver de bons produits, communication sur l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), kit matériel avec vente par des anciens élèves qui partent de l'école, ou kit de cuisine à l'effigie de l'école (voire avec les interprofessions) informations sur la saisonnalité, recettes..

A l'image d'une cuisine participative (une personne qui connaît bien un produit, une recette, et qui souhaite le partager) mettre en place des ateliers, avec vente de repas pour amortir le coût du cours de cuisine. Puis communication par différents moyens : article sur la plateforme de communication de l'école (culture, cuisine, valeur nutritionnelle)

OBJECTIFS

Donner de bons réflexes (développement durable, cuisine, nutrition, économique) à un.e étudiant.e qui arrive à l'école, autour du thème de l'alimentation saine et durable.

ACTEURS

Professionnel.le de la restauration (cuisinier du Crous, élève en formation cuisine d'un autre établissement, des groupes de restauration... ?) pour animer la séance de cuisine

RESSOURCES

Conférences en début d'année (sur le thème de la cuisine écologique (saisonnalité, légumes anciens, origine des produits...)), des tutoriels vidéos et des photos pas à pas sur la réalisation de la recette, publiés sur les réseaux sociaux.

LIMITES

Aspect financier pour le kit de départ (à voir avec la transformation de goodies en kit de rentrée)

Accès à une cuisine au sein de l'établissement.

DIFFUSION DE RECETTES

Application

Création d'une application qui diffuserait des recettes (descriptions et vidéos pour suivre l'élaboration) à partir de produits frais et locaux ainsi que des produits courants qu'une majorité de personnes a chez elle. On pourrait également mettre des conseils d'une diététicienne avec un forum pour répondre aux questions des consommateurs. Cela permettrait d'aider les étudiants dont le

budget est souvent restreint, mais aussi toutes les personnes qui souhaitent manger sainement sans se priver et pour pas cher.

Guide

Rédaction d'un guide d'éducation culinaire pour expliquer comment cuisiner des produits locaux, de saison ou « moches » et qui inventorie les producteurs locaux.

3. FACILITER L'ACCÈS À DES LOCAUX OU LIEUX POUR SE RETROUVER

POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Mutualiser les locaux pour les étudiants du campus et les proposer à des associations
Il y a énormément de salles inutilisées dans certains bâtiments du campus, plutôt que d'en construire d'autres, autant mutualiser ces espaces
(cf repenser l'usage des bâtiments 2.10)

POUR DES LIEUX FÉDÉRATEURS

Mise en place de lieux fédérateurs pour réunir les parties prenantes de l'école et des personnes extérieures (des villes alentours) .

L'idée est de créer du lien entre les parties prenantes de l'école et entre l'école et le territoire où elle est localisée. Ces lieux fédérateurs seraient aussi l'occasion pour l'école d'instaurer des ateliers relatifs à son expertise et faire découvrir ces domaines d'études.

Le club serait alors composé d'étudiant-e-s, de membres du personnel ou de professeurs, et accueillerait un certain quota de visiteurs.

Les limites concernent la gestion combinée des lieux fédérateurs et de la sécurité du campus. En effet, un des défis des écoles est de sécuriser le campus au maximum pour les étudiant-e-s car accueillir des personnes extérieures peut entraîner des dérives. Il est nécessaire de prendre cela en compte en amont pour devancer les problèmes éventuels.

PERMETTRE LA MULTIPLICITÉ DES USAGES DANS UN MÊME LIEU

Faire une campagne de recensement des besoins des étudiants et des associations universitaires, et faire un recensement des lieux existants et de leur fréquence d'utilisation.

Création d'un lieu qui propose de la culture, des activités de bricolage, des outils numériques et qui favorise une ambiance pédagogique (pair à pair)

Les usagers, étudiant-e-s participent à la gestion du tiers lieu. Des jobs étudiants pourront être créés pour la surveillance des lieux.

4. ANIMER LES LIEUX DE RENCONTRE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Le principe est de se réunir pour discuter d'un sujet. Ce sujet est proposé par un·e étudiant·e, ou bien un·e enseignant·e ou encore un membre du personnel ou de l'administration. Le sujet peut être présenté par une courte vidéo, le résumé d'un livre, une musique ou même une petite présentation. Vient ensuite une discussion. Le but est de limiter les propositions de sujets aux personnes du campus mais il serait intéressant d'inviter parfois des personnes extérieures. Les regroupements se feraient sur le temps du midi, chacun amène sa nourriture.

OBJECTIFS

L'objectif est d'aborder tout type de sujet (social ou environnemental), réunir tout le monde : étudiants, enseignants, membres de l'administration ou du personnel, croiser les avis et partager un repas avec de nouvelles personnes. Le but est que ce soit un échange agréable, pas supplémentaire aux cours, c'est pourquoi il est important de conserver cette idée de « café ».

ACTEURS

Une personne propose un sujet et doit gérer la séance et amener la discussion.

La responsable DD-RS de l'école pourrait prendre en charge le pilotage et l'encadrement du projet.

COMMENT

Une machine à café, une salle de disponible, mais les réunions peuvent aussi se faire en extérieur.

Ces lieux fédérateurs seraient aussi l'occasion pour l'école d'instaurer des ateliers relatifs à son 'expertise'. Pour nous, l'idée serait d'inviter les gens dans un potager partagé par exemple.

COMMENT (PRÉ-REQUIS)

Mettre en place un sondage pour élire une thématique et faire un planning des passages pour chaque semaine.

Possibilité de choisir des propositions de lectures pour échanger autour de ça.

OPERABILITÉ

Court terme, en quelques semaines.

INDICATEURS

Le nombre de propositions d'idées, et un questionnaire de satisfaction. Pour vérifier l'effet de ce procédé, un 'tour de table' au sein du groupe peut être réalisé au terme des rassemblements pour connaître les ressentis de chacun·e, leurs impressions.

LIMITES

Le créneau est à fixer par chaque école, la fréquence d'une fois par semaine peut aussi évoluer, et il faut trouver des moyens de rendre ces moments attractifs.

BIODIVERSITÉ



1. VALORISER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DU CAMPUS

Les campus pourraient être davantage facteurs de biodiversité et abriter une faune et une flore plus développées.

Végétaliser le campus permettrait d'amener de la biodiversité (pour les insectes, etc), d'incorporer l'étudiant dans une dynamique environnementale au sein de l'université, d'absorber l'eau en cas de forte pluie, montée des eaux et de garder plus de fraîcheur en cas de chaleur

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Réaliser un inventaire de la biodiversité des campus, en partenariat avec des associations comme la LPO, et généraliser un affichage de sensibilisation.

OBJECTIFS

Pour adapter la gestion des espaces extérieurs au contexte géographique et écosystémique du campus, il est indispensable de connaître les espèces qui s'y trouvent, leur fragilité, voire les éventuels dangers d'extinction qui pèsent sur elles.

Favoriser et protéger la biodiversité sur le campus, créer une ambiance plus sereine et relaxante pour les personnes présentes sur le campus, embellir le campus

Nouer un partenariat avec la municipalité ou bien une association (LPO, Jardins de Noé, Orée, Humanité et Biodiversité...)

PRÉ-REQUIS

Communiquer avec la municipalité pour être accompagné dans la démarche, et informer également l'ARB (Agence régionale de la Biodiversité). Communiquer les résultats pour enrichir les Atlas communaux de la biodiversité

Possibilité de s'appuyer également sur le guide <https://refedd.org/inventaire-fac/>

ACTEURS

DGDIL: direction générale de l'immobilier et de la logistique

Associations écologistes du campus notamment pour concevoir des groupes de travail. Des chercheurs spécialistes de l'Université

Des Instituts de botanique ou étudiants dans ces formations pourraient avoir des projets orientés pour les écoles et universités, faire régulièrement des inventaires de biodiversité, et en mesurer l'évolution.

COMMENT

Mettre en place des jardins partagés en permaculture et en agroécologie parcoures sur le campus pour mettre en avant les projets de végétalisation

Monter une association "incroyables comestibles", pour planter des plantes comestibles un peu partout sur le campus avec des pancartes "servez-vous"

Laisser des espaces verts peu ou pas entretenus (moins de tontes, faire un fauchage tardif dans l'année)

Créer un espace témoin où un suivi de la biodiversité des animaux (insectes/oiseaux/vers de terre...) est fait régulièrement et publicisé

FINANCEMENT

Peu de surcoût si il y a déjà des paysagistes
Des fonds pour des formations pourront être nécessaire

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DU CAMPUS

En se basant sur le recensement repérer les lieux où l'implantation d'installations de protection est nécessaire et possible.

Par des actions de sensibilisation : donner envie de protéger la biodiversité

Mettre en place une gestion des espaces verts raisonnée, pour qu'ils soient résilients (adaptés au climat, canicules estivales, limiter les îlots de chaleur...)

QUELQUES PISTES

- Faire un chemin végétalisé au cœur du campus pour relier les bâtiments avec des panneaux explicatifs

- Mettre des autocollants "stop" aux abords des zones à protéger

- Convention avec la LPO pour être refuge

- Ateliers DIY (hôtels à insectes, composteurs, nichoirs, ...)

- Faire des expérimentations pour montrer l'impact de différentes combinaisons de plantes sur la biodiversité globale (insectes, ...)

Installation de maisons à insectes, de maisons à oiseaux

- Mise en place des fauches tardives: se complète par les semis de mélanges de graines pluriannuels.

- Informer sur l'écobilan des bâtiments végétalisés

- Limiter la tonte, les produits phytosanitaires, le besoin en arrosage...

mission DDRS, associations du campus
Personnels d'entretien d'espaces verts, sous-traitance selon l'établissement

INDICATEURS

Inventaire renouvelé tous les 3 à 5 ans, le résultat est positif si il y a une progression des populations fragiles et une régulation des espèces invasives

Possibilité de s'appuyer également sur le guide <https://refedd.org/inventaire-fac/>

LIMITES

La démarche doit pouvoir s'intégrer à un plan d'actions plus global

Parcelles non-entretenuées, dégradées et la non-pérennisation du projet

COURT TERME

court terme pérennisation à long-terme

ACTEURS

SANS PESTICIDES

Application de la loi "Zéro Phyto" (Loi Labbé) dans les espaces extérieurs

Former les équipes "espaces verts" aux techniques alternatives aux pesticides pour mettre en œuvre la démarche zéro phyto. <http://www.mission-economie-biodiversite.com/publication/le-zero-phyto-dans-nos-lieux-de-vie-solutions-et-mise-en-oeuvre>

OBJECTIFS

Bannir l'utilisation de pesticides non autorisés par l'agriculture biologique. Former le personnel aux techniques du zéro phyto. Communiquer autour de l'acceptabilité de la démarche (pelouse jaunie en été, herbes folles, fauche tardive, moutons pour tondre l'herbe...)

INDICATEURS

Pourcentage du parc ou des équipes appliquant cette démarche. Inventaire de la

biodiversité. Consommation d'eau. Relevés de pesticides.

LIMITES

Les espaces extérieurs doivent pouvoir rester accueillants et praticables pour tous.ets, y compris les PMR. Il sera primordial d'informer sur les motivations de cette démarche afin que le public n'y voit pas un "laisser-faire" mais bien une opération écologique.

SENTIER BIODIVERSITÉ

Les établissements pourraient mettre en place un sentier botanique. L'idée serait d'afficher davantage d'informations sur la richesse de l'écosystème dans nos universités / écoles etc. L'écosystème pourra également être enrichi ou favorisé dans le respect de la biodiversité endogène.

Le but est, d'une part, de développer l'attention des étudiants et du personnel des universités sur la faune et la flore qui les entourent. Puis d'autre part, de les sensibiliser à l'importance de la biodiversité et de sa protection. Des panneaux permettraient de pallier certaines lacunes en décrivant une espèce et en proposant des anecdotes et des détails à son sujet.

Les étudiant-e-s volontaires pour l'entretien et le maintien du projet seront renouvelé-e-s selon les années, qui s'inscrivent dans une formation de développement durable, bonus biodiversité etc. Cela peut faire partie d'un projet d'étude.

VÉGÉTALISER LE CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mettre en place un plan de végétalisation ou de mise en culture des espaces extérieurs dès qu'ils existent. Prendre contact avec la municipalité pour discuter des possibilités de valorisation de ce foncier (souvent urbain) et des possibilités d'ouverture au public (par exemple: ouverture au public en échange de l'entretien des espaces par la mairie ou de prêt de matériel)

Étudier, si possible, les alternatives de désartificialisation / désimperméabilisation de certaines cours lorsqu'elles sont bétonnées, afin de les revégétaliser.

Même exigus, les espaces extérieurs dont sont propriétaires les campus peuvent être mis à profit pour créer des îlots de fraîcheur, de biodiversité, et des zones accueillantes pour le public.
Mise en place d'une façade végétale, murs et toit végétalisé.

Points de vigilance : certaines personnes peuvent être réticentes à la présence d'insectes. Difficultés de faire pression et récupérer les espaces lorsque des projets d'agrandissement et de construction de bâtiments sont prévus

2.POTAGER/JARDIN PARTAGÉ

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise en place / Extension du potager, serre

Il serait possible d'ajouter une dimension intergénérationnel au potager; et de proposer des partenariats avec des lycées horticoles, des écoles primaire à côté du campus, des associations de la région pour la permaculture (et peut être le prestataire des espaces verts), des EHPAD en fonction de la présence et de l'éloignement de ces structures.

OBJECTIFS

Sensibiliser et former les étudiant-e-s, enseignant-e-s à la permaculture. Utilisation des fruits et légumes qui y seront cultivés

Faire connaître les jardins agroécologiques et leur rôle

Susciter une réflexion autour de l'autosuffisance alimentaire

Sensibiliser et éduquer des populations diverses, pérenniser le projet. Favoriser la solidarité entre générations sur un même territoire, c'est l'idée d'un potager "intergénérationnel"

ACTEURS

Association étudiante, avec l'appui de l'administration

Associations (comme Graines de Troc)
Établissements horticoles/agricoles à proximité du campus. Entreprises privées

Structures comme les écoles/EHPAD avec qui il pourrait y avoir des partenariats et échanges.

RESSOURCES

Emplacement du potager

Installation de petites parcelles pour ne pas se limiter au niveau terrain

Murs potagers (plantations d'herbes aromatiques ou tomates cerises)

Enquête sur la disponibilité et la structure des toitures pouvant supporter des jardins partagés

Achat et construction de carrés de potager.

Achats de graines régulièrement tout au long de l'année. Entretien des plants par les élèves et l'Association

Offrir aux étudiants une possibilité de formation, guide de permaculture pouvant être mise en place au fur et à mesure des avancées

Budget d'investissement au départ. Investissement temporel et personnel des élèves sur le long terme

Dans une démarche éco-responsable, des bacs vont être fabriqués à partir de palettes. Utiliser les ressources d'un compost, de la récupération d'eau de pluie.

INDICATEURS

Productions
Questionnaire et retours des participants

LIMITES

Entretien entre septembre et mai pendant les vacances scolaires. Avoir de nombreux acteurs permettraient alors de trouver des personnes intéressées pour l'entretien. Il reste la problématique d'accès aux potagers s'il est interne à l'école.

Investissement financier de départ. Investissement temporel régulier sur le long terme (mise en place d'un système de roulement pour cette limite).

Demande une grosse coordination parce qu'il pourrait y avoir de nombreux acteurs.

De nombreux espaces verts (pelouses) sur le campus sont en fait réservés pour de potentiels futurs bâtiments

Les limites concernent la gestion combinée des lieux fédérateurs et de la sécurité du campus. En effet, un des défis des écoles est de sécuriser le campus au maximum pour les étudiant·e·s et accueillir des personnes extérieures peut entraîner des dérives. Il est nécessaire de prendre cela en compte en amont pour devancer les problèmes éventuels.

UTILISATION DES PRODUCTIONS

Se servir des jardins pour des événements universitaires : atelier cuisine avec le crous/atelier permaculture/conférences...

Amener à une certaine autosuffisance alimentaire et donc une réduction de certaines difficultés financières des étudiant·e·s.

3.COMPOST

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Mise en place d'un compost/ lombricompost pour les étudiants et pour la gestion des déchets du CROUS²

OBJECTIFS

Sensibiliser au processus biologique mis en jeu dans le compost. Réduire les déchets alimentaires et pouvoir les utiliser dans les jardins.

ACTEURS

Administration

Voir avec le CROUS pour récupérer les déchets organiques de la restauration

Association étudiante (Solidarités)

Associations partenaires pour des formations sur le compost. (MutualWaste)

Usagers du potager, jardiniers du campus.

Club DD s'il existe et service patrimoine et/ou responsable du campus

Partenariat avec des agriculteurs locaux pour les fournir en matière organique pour faire du compost

Définir la propriété du compost : privé à l'établissement, en commun avec une association extérieure

RESSOURCES

Se renseigner sur les composts déjà existant dans la ville

Trouver un emplacement pour le compost, le mettre en place, mettre des poubelles intermédiaires plus près des lieux de passage fréquentés si besoin (ces poubelles seront ensuite reversées dans le compost). Mettre en place notamment dans le CROUS.

L'existence de fonds publics de la Métropole pourrait servir pour la mise en place d'un compost

Mise en place d'une signalétique claire.

INDICATEURS

Utilisation du compost pour les potagers ou une association locale qui en aurait besoin

Voir l'augmentation du compost visuellement (quantifiable au volume ou au poids)

LANCEMENT

Pour lancer le compost pendant l'intégration et/ou le WEI, tous les déchets organiques pourront être mis au compost par les élèves. Les élèves viendront ensuite mettre leur propres déchets au compost ou aux poubelles intermédiaires

Budget : coût des poubelles et du compost : entre 500€ et 1000€, coût RH service patrimoine : 10h

² [Installation d'un compost à l'ENSICAEN](#)

4.AUTRES

RÉCUPÉRATEUR D'EAUX DE PLUIE

Installer des réserves d'eau qui pourraient être utilisées pour l'entretien des espaces verts, pour le jardin (et les toilettes si possible), limiter l'usage d'eau potable pour des usages non nécessaires, l'investissement sera probablement compensé par les économies effectuées. Les étapes à prévoir seraient les suivantes : achat du matériel, installation, entretien (résistance au gel) et mise en place d'une signalétique ("eau non potable").

RUCHES SUR LE CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Installation de ruches dans les espaces verts
Ajouter de la biodiversité, contribuer à une nouvelle flore, "sauver" les abeilles, bénéfiques pour la faune et la flore. La mise en place pourrait se faire en partenariat avec des apiculteurs. Le partenariat devrait probablement être géré par l'administration, et peut-être qu'un suivi pourrait être fait par une association étudiante si besoin, ou entretenu par un prestataire extérieur.

INVESTISSEMENTS

Achat de matériel, achat d'essaim, entretien (formation ou professionnels). Achat et installation de la ruche, entretien, distribution du miel issu des ruches. Moins de 10 ruches = pas de déclaration sur le plan fiscal

LIMITES

Nécessité d'un endroit sec, lumineux, à l'abri du vent, proche d'un point d'eau et loin des habitations et de la route. Problématique des allergies aux abeilles, de la législation sur l'installation des ruches, de la réglementation sur la consommation du miel. Problème avec les ruches qui posent concurrence aux pollinisateurs sauvages ce qui peut être délétère.

INDICATEURS VISUELS

Compter les différentes espèces présentes, regarder le taux d'occupation de ces infrastructures
Utilisation du compost pour les potagers ou une association locale qui en aurait besoin
Voir l'augmentation du compost visuellement (quantifiable au volume ou au poids)

METTRE EN PLACE DES TOILETTES SÈCHES SUR LE CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Installer des toilettes sèches en extérieur (autour des jardins partagés) ouvertes à tous. Elles seraient un outil de sensibilisation et comme source de fertilisant naturel. Il faudra surtout rendre le tout acceptable et désirable grâce à beaucoup de sensibilisation.

Limites : réticence des usagers, trop peu de matière pour la pérennité

RASSEMBLER LES INITIATIVES



METTRE EN PLACE DES TOILETTES SÈCHES SUR LE CAMPUS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Penser l'ensemble de ses initiatives comme un tout, qui s'auto-alimente. En effet, une seule "pour bien faire" n'est pas suffisante et peut ne pas être pérenne seule. Ainsi il faut penser à mettre en place une synergie dans ses initiatives.

- **Mettre en place l'ensemble du cycle production/Distribution/Cuisine/Recyclage**

Produire : Jardin partagé, poulaillers, partenariats avec des producteurs locaux

Distribuer : Epicerie solidaire, utilisation des associations étudiantes pour la distribution de panier alimentaire.

Cuisiner : Cuisine participative nomade, guide et/ou cours de cuisine

Recycler : Compost, Nourriture pour les poules.

OBJECTIFS

La synergie permettrait de favoriser la biodiversité sur le campus en faisant vivre les sols, permettre une meilleure alimentation et mieux se nourrir en apprenant à cuisiner des produits locaux pas chers et avec peu de matériel. Elle permettrait également de **renforcer le lien social et la lutte contre l'isolement**

ACTEURS

Les acteurs sont ceux qui vont agir à chaque étape et que l'on retrouve dans les différentes parties précédentes sur les mêmes actions.

ENJEUX PRINCIPAUX

Permettre une mise en lien efficace entre les différents acteurs et projets pour pouvoir saisir les opportunités de projets communs et de valorisation des actions.

1.GALA DD

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

L'idée consiste en la mise en place d'une association étudiante qui organiserait une grande soirée annuelle de la transition socio-écologique, dans le but de sensibiliser et récolter des fonds. Les fonds récoltés serviraient pour le développement d'une action au sein de l'établissement scolaire. Celle-ci serait connue au préalable par les étudiants, leur permettant ainsi d'être sensibilisés à la problématique mise en avant.

Il pourrait permettre le point de rencontre et la mise en avant des initiatives ayant eu lieu durant l'année ou l'édition précédente du Gala.

RÉORGANISER LA MOBILITÉ AUTOUR DES CAMPUS



1.LIMITER LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL AVEC DES ENSEIGNEMENTS HYBRIDES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Laisser le choix aux étudiant-e-s d'aller en cours ou non pour ce qui est des cours magistraux et donc proposer du distanciel ET du présentiel simultané. Pour tous les autres membres de l'établissement, rendre le télétravail possible en semaine
De plus, les conférences ou formations qui nécessitent un déplacement (sur Paris par exemple) pourraient être proposées en distanciel.

OBJECTIFS

Réduire les déplacements et donc l'empreinte carbone (étude menée par : « Labos 1 point 5 » montre que le distanciel émet moins de dioxyde de carbone dans l'atmosphère que les déplacements domicile-travail)

Proposer la même alternative en ligne pour des soutenances.

INTERVENANTS

Une tendance identifiée par le groupe est de faire venir des intervenants lointains alors que des alternatives plus locales existent. Ainsi à compétence égale il faudrait donner la priorité aux acteurs locaux. Mais cela pourrait créer des inégalités pour les gens vivant loin des métropoles.

ACTEURS

La DSI (direction des systèmes informatiques) pour la mise en place des plateformes.

LIMITES

Les réseaux et infrastructures Web devront être suffisamment efficaces et robustes. L'apprentissage, de même que l'évaluation des étudiants dans le cadre des soutenances n'est pas faite exactement de la même manière. Il faudra s'assurer que l'un ou l'autre ne soit pas défavorable.

RESSOURCES

Les installations/équipements nécessaires, des salles pour les conférences/formations en distanciel pour pouvoir les faire depuis l'établissement et en hybride. Il faudra assurer la formation des enseignants et intervenants à ces systèmes.

2.MOBILITÉS DOUCES

RENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN OU ALTERNATIFS GRATUITS

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Les transports et particulièrement les transports en commun dans les grandes villes devraient être gratuits ou les coûts devraient être bas pour inciter à réduire l'usage de la voiture. La mise en place de la gratuité des transports en commun (bus, train,...) pourrait se faire dans une limite de 50 km.

OBJECTIFS

L'idée serait à mettre en place petit à petit, individuellement par les métropoles d'abord, puis en se coordonnant avec les réseaux ferroviaires.

A terme le projet serait suivi et géré directement par les administrations territoriales

ACTEURS

La solution est à mettre en place au niveau des communautés d'agglomération et des institutions territoriales.

RESSOURCES

Cette solution est **déjà en place dans plusieurs villes**, il faudrait tout d'abord s'inspirer des moyens qu'elles ont mis en place. Une idée (hors de notre champ de compétences) est de demander un financement partiel aux gros pollueurs du secteur du transport (compagnies aériennes, en particulier pour les transports intérieurs au pays qui peuvent être facilement réalisés en train).

Les métropoles et les régions pourraient aussi participer à ce financement. Il est à noter que le transport autour de grandes villes concerne plusieurs villes, son financement devrait impliquer toutes les villes concernées.

Il est aussi possible de créer une carte à usage personnel avec un nombre de trajets gratuits (par exemple 2 trajets par jour) dans la limite de 50 km. De plus, les trajets liés au travail pourraient être financés par l'entreprise sur une carte usage professionnel. Pour le TER, il serait possible de payer le billet de train avec la carte (avec la même gratuité dans un rayon de 50km)

INDICATEURS

Afin de mesurer l'efficacité des mesures, il est possible de mesurer l'utilisation qui est faite des transports en commun.

LIMITES

Le nouveau modèle économique est à travailler par des spécialistes. On dépasse les limites de compétences des établissements, mais **c'est par la demande que les choses bougeront.**

OPÉRABILITÉ

Projet à très long terme. Ce projet s'étendra sur plusieurs années afin d'établir un modèle économique pérenne

ORIENTER LES AIDES FINANCIÈRES POUR FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

En travaillant sur la gratuité des transports, il pourrait être mis en place des aides financières en parallèle. Prioriser les aides à la mobilité sur la base d'un critère environnemental (empreinte carbone du trajet disponible sur les sites de réservation de transport)

Cela peut se faire en :

Soutenant concrètement le recours aux alternatives à l'avion en **favorisant le remboursement sur les autres moyens de transport.**

Nouant des partenariats, comme avec un magasin de vélos (bons d'achats)

Rendant exceptionnels les déplacements professionnels ou scolaires à l'intérieur du territoire français (sauf DROM) en avion

FACILITER LE COVOITURAGE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Généraliser le covoiturage entre les grandes villes et leurs périphéries en utilisant des outils permettant d'identifier les personnes ayant un besoin de déplacement en temps réel.

OBJECTIFS

L'objectif est de réduire le nombre de voitures et maximiser leur utilisation, pour les personnes se rendant au même endroit (sur les campus en particulier), tout en gardant un aspect flexible pour les personnes ayant des horaires variables. De plus, de moins en moins de personnes utilisent facebook, il faut donc trouver la plateforme adaptée pour en faire la promotion.

ACTEURS

L'idée est de créer une application de covoiturage du quotidien en temps réel. L'application pourrait être créée par des étudiants sous forme de projet.

Mettre en place des partenariats avec des applications de covoiturage déjà existantes (Karos).

CAHIER DES CHARGES

Pour identifier les personnes que l'on pourrait avancer sur votre chemin en voiture, on pourrait aller calquer des technologies existantes comme Waze où l'on met son parcours, on est géolocalisé, on nous donne la durée du trajet... De ces informations, l'application nous indiquerait où l'on pourrait prendre les gens sur notre route.

L'étude du besoin, la conception et le développement de l'application pourraient être confiés à des étudiants, ou gérés par une administration ou une entreprise.

Les résultats peuvent être évalués grâce aux statistiques d'utilisation de l'application. Le suivi (maintenance de l'application) pourrait être confié à une entreprise privée.

LIMITES

Il faudrait penser à une solution de repli pour les personnes utilisant cette application, dans le cas où aucune voiture ne pourrait les prendre.

Si l'application est gérée par une entreprise privée, il faudrait évaluer la sécurisation des données.

INDICATEURS

COMMUNIQUER SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS POUR LA MOBILITÉ

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Créer/diffuser des supports à destination des usagers pour rendre accessibles les informations concernant les transports en commun pour accéder au campus. Cela pourrait se faire sous forme de site web dédié "écomobilistes", ou d'accompagnement des étudiant.e.s lors de leur rentrée sur les moyens de déplacements doux dont ils disposent pour se déplacer sur le campus et dans l'agglomération dans laquelle ils se situent (plan et fonctionnement des TC, des pistes cyclables...). Faire une plaquette "comment venir en vélo" et "comment venir en covoiturage". Il faut penser à multiplier les canaux de communications : vidéos/affiches/réseaux

OBJECTIFS

L'objectif est de réduire le nombre de voitures et maximiser leur utilisation, pour les personnes se rendant au même endroit (sur les campus en particulier), tout en gardant un aspect flexible pour les personnes ayant des horaires variables. De plus, de moins en moins de personnes utilisent facebook, il faut donc trouver la plateforme adaptée pour en faire la promotion.

L'idée est de créer une application de covoiturage du quotidien en temps réel. L'application pourrait être créée par des étudiants sous forme de projet.

Mettre en place des partenariats avec des applications de covoiturage déjà existantes (Karos).

ACTEURS

CAHIER DES CHARGES

Pour identifier les personnes que l'on pourrait avancer sur votre chemin en voiture, on pourrait aller calquer des technologies existantes comme Waze où l'on met son parcours, on est géolocalisé, on nous donne la durée du trajet... De ces informations, l'application nous indiquerait où l'on pourrait prendre les gens sur notre route.

L'étude du besoin, la conception et le développement de l'application pourraient être confiés à des étudiants, ou gérés par une administration ou une entreprise.

INDICATEURS

Les résultats peuvent être évalués grâce aux statistiques d'utilisation de l'application. Le suivi (maintenance de

l'application) pourrait être confié à une entreprise privée.

LIMITES

Il faudrait penser à une solution de repli pour les personnes utilisant cette application, dans le cas où aucune voiture ne pourrait les prendre.

Si l'application est gérée par une entreprise privée, il faudrait évaluer la sécurisation des données.

ENCOURAGER ET FACILITER L'UTILISATION DU VÉLO

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Faire du campus un espace favorable à l'utilisation du vélo aussi bien par les infrastructures mises en place que par la mise à disposition d'équipements.

ACTEURS

Prise en charge par l'établissement de l'abonnement véligo. Ou remboursement du pass vélib sur 1 mois.

Partenariats universités/communes et entreprises ainsi que les VP étudiants pour la communication, des associations...

Évaluer le nombre de personnes pour qui le trajet serait plus court en vélo qu'en voiture ou bus.

Mettre en place un sondage sur les habitudes des personnes. Dans le cadre d'un challenge, répéter le sondage après 2 semaines puis 3 mois afin de savoir s'ils ont réellement changé leurs habitudes.

INDICATEURS

Évaluer le pourcentage de personnes vivant à moins de 30 km, moins de 9 km, entre 5 et 30 min à vélo du campus.

INFRASTRUCTURES

Imposer des stationnements/ garages à vélos sécurisés à proximité des bâtiments

Augmenter la sécurité des usagers de vélos (routes qui doivent être praticables,

espaces réservés aux vélos...). En faire la demande auprès des agglomérations.

Mettre des casiers et douches à disposition, à minima des vestiaires.

Installer des stations de réparation ou des pompes à vélo en libre accès sur les campus

Organiser des ateliers de réparation des vélos

Subventionner l'achat d'antivol sérieux

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS/ DE VÉLO

Mettre en place un système de location de vélos dans l'établissement. Potentiellement, en partenariats université/communes et entreprises (pour la location de vélos et des recycleries pour la revente et réparations de vélos) . En effet, la question de l'entretien des vélos à louer se pose (c'est pour cela que la faculté ne peut mettre en place cela sans passer par l'intermédiaire de réelles entreprises spécialisées).

Mettre en place des systèmes de vélos partagés ou en libre-service au sein du campus.

La mise à disposition d'un vélo est gratuite, nominative et pendant la durée de présence de l'étudiant dans l'école

Récupérer les vélos abandonnés sur le campus, les remettre en état et les mettre à disposition des élèves et personnels

Prioriser cette mise à disposition pour les étudiants internationaux

RENDRE LE VÉLO PLUS LUDIQUE

Développer un réseau de parrains/marraines

Mettre en place des **challenges** "Au boulot en vélo" / "Mon campus sans voiture"

Le but est de reprendre le concept lancé à Strasbourg "Au boulot en vélo" afin d'inciter le personnel et les étudiant·e·s à utiliser le vélo plutôt que la voiture sur leur trajet pour se rendre sur le campus. Peut-être organiser des compétitions entre les différents établissements : quel parking est le moins rempli pendant la journée sans voiture ?

DISSUADER LA VOITURE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Limiter les places de stationnement dédiées aux véhicules personnels

Faire payer les places de parking (50 ct par exemple) en fonction de 3 critères : le statut (étudiant...), la distance domicile-campus, le salaire. L'argent obtenu servirait à la mise en place d'une flotte de vélo et à son entretien.

OUVERTURE SUR LE MONDE



SENSIBILISER : REVOIR LA NOTION DU TEMPS LORS DU VOYAGE/CONCEPTION DU VOYAGE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Valoriser la dimension internationale de l'établissement

Le voyage, bien qu'étant une expérience enrichissante et formatrice, n'est pas anodin face au bilan carbone des études suivies. Les mobilités peuvent être envisagées autrement, en proposant des alternatives qui permettent aussi l'interculturalité et l'ouverture d'esprit. Alors, la dimension internationale doit être repensée comme majeure sur le campus afin d'inculquer aux étudiant-e-s une culture internationale sans avoir exclusivement recours aux voyages d'études.

OBJECTIFS

Cette mesure permet de réduire le nombre de voyages, donc le bilan carbone, et de voyager autrement en profitant de l'interculturalité présente dans les campus et autres établissements.

Ceci permet également de faire dépasser les potentiels clivages entre étudiants français et étudiants internationaux, tout en exploitant la ressource que constituent ces derniers.

L'objectif est de retrouver les bénéfices des mobilités internationales mais autrement qu'en parcourant des milliers de kilomètres en avion. Cela passerait par faire plus de cours en langues étrangères dans l'école et élargir le cercle des disciplines traitées. Cela permet aussi le travail d'interculturalité et d'ouverture d'esprit des élèves comme les apprentis qui ne peuvent que difficilement partir en mobilité.

ACTEURS

Les étudiant-e-s souhaitant voyager, ainsi que les étudiant-e-s étranger-e-s de l'établissement constituent les profils pouvant s'enrichir de cette mesure.

Les associations étudiantes chargées de promouvoir la diversité culturelle peuvent être, par leurs actions, à l'origine du lien entre étudiant-e-s et leur permettront de partager des expériences humaines.

Il faudrait des professeur-e-s étranger-ère-s volontaires pour être inclus dans ce programme et des professeurs de l'école volontaires pour faire leurs cours dans une autre langue que le français. Il faudrait un budget pour l'éventuel déplacement des professeurs.

La mise en place du projet se fera avec l'aide du bureau des relations internationales. Ce dernier sera le lien entre l'école et ses écoles partenaires.

RESSOURCES

Peu de ressources sont nécessaires, mis à part celles mobilisées pour la réflexion et l'impulsion de ces dispositifs.

Dans un premier temps, il faudrait savoir si les étudiant·e·s sont sensibles à ce genre de dispositifs (sondages par exemple). S'ils se révèlent correspondre à un besoin, des temps de rencontres et d'échanges doivent être pensés, puis organisés. Il sera possible par la suite de bénéficier d'un effet de renforcement.

L'idée serait soit de faire des interventions ponctuelles de professeurs étrangers. Soit dans le cas de cours ou de cursus croisés de former des classes avec 50% d'élèves de l'école, 50% d'élève d'une école étrangère et d'avoir certains cours et TD en classe entière ou groupe mixte (par le biais de cours en ligne) pour bénéficier

1. de cours en langues étrangères
2. de travaux en groupe avec des élèves étrangers. Nous avons choisi sur ce point de voir l'année du coronavirus comme une année d'acquisition de ressources qui nous a permis de mieux connaître les avantages et les limites des cours en ligne)

INDICATEURS

L'évolution de l'affluence et de l'ampleur des temps de partage, ainsi qu'un questionnaire aux étudiant·e·s y participant, peuvent contribuer à évaluer la pertinence de ce qui est mis en place.

LIMITES

Si les échanges peuvent être enrichissants, les récits entendus dans l'immobilité peuvent créer de la frustration

chez les étudiant·e·s. En effet, les récits n'égalent pas une expérience immersive.

OPÉRABILITÉ

Moins d'un an à mettre en place, à pérenniser
La mise en place d'interventions peut se faire dès la rentrée prochaine. Pour ce qui est des cours et cursus croisés il faudra attendre une année pour l'organisation administrative.

Court terme si on commence par des interventions. Le bureau de relations internationales et l'administration de l'école s'occuperaient du suivi de projet.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE CORRESPONDANT.E.S

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Développer le réseau de correspondant.e.s

L'idée est de permettre aux étudiant.e-s d'avoir un.e correspondant.e étranger.e, afin de découvrir une autre culture à travers l'échange avec un.e étudiant.e habitant le lieu, de manière autre que le voyage.

Le choix de correspondants pourrait se faire sur des critères comme le domaine d'étude dans un premier temps puis accessoirement les centres d'intérêts. Pour encourager l'échange dans la longueur, il faudrait une sorte de speed dating virtuel pour rencontrer le.la correspondant.e idéal.e, une application de style matching pourrait marcher aussi

OBJECTIFS

L'objectif est de permettre aux étudiant.e-s de vivre une expérience interculturelle tout en restant dans leur université d'origine pour minimiser les déplacements. Un correspondant étranger leur permettrait tout de même d'aborder leur discipline et l'enseignement sous un autre aspect, ainsi que de s'ouvrir à une nouvelle culture.

ACTEURS

Ce système de correspondants pourrait être mis en place par un partenariat entre les écoles. Les partenariats existent déjà, il faudrait lancer le mouvement. Cette solution pourrait être mise en place par les services de relations internationales de chaque université.

RESSOURCES

Afin de mettre ce projet en place, chaque université créerait une plateforme permettant de mettre en relation ses étudiant.e-s avec ceux des universités partenaires.

La première étape de ce projet serait d'établir une discussion avec les universités partenaires/volontaires afin de mettre en place

une plateforme de rencontre. Ainsi les étudiant.e-s se rencontreraient, et feraient connaissance pour choisir leur correspondant.e. Afin que les étudiant.e-s fassent connaissance et choisissent leur correspondant.e, il faudrait organiser des événements virtuels.

INDICATEURS

Le principal moyen de vérifier la réussite du projet est d'étudier les statistiques d'utilisation de la plateforme. Cette vérification doit être faite par chaque université.

LIMITES

Il est difficile de s'assurer qu'une telle mesure réduirait réellement les mobilités.

OPÉRABILITÉ

Ce projet pourrait se mettre en place en quelques mois seulement, avant de s'étendre progressivement à plus d'universités.

VALORISER LE VOYAGE AUTANT QUE LA DESTINATION

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Intégrer le voyage vers une destination d'études à l'étranger comme une composante même de l'étude. *Créer un imaginaire du voyage plutôt que la destination.*

OBJECTIFS

Minimiser l'impact environnemental du voyage tout en opérant un changement des mentalités avec une logique de slow life. Faire accepter aux étudiant·e·s et au staff qu'il est possible et même souhaitable de choisir un mode de transport moins polluant en contrepartie d'un allongement de la durée du voyage

ACTEURS

Service communication, service chargé des échanges et associations d' alumni
Responsables de services internationaux
Établissements partenaires

RESSOURCES

Sensibiliser pendant les conférences sur la mobilité internationale.
Le réseau alumni : profiter que certain·e·s vivent dans d'autres pays pour être hébergés tout le long de l'itinéraire (sorte de couchsurfing proposé par les alumni).
Bourses au voyage pour ceux qui choisissent une alternative plus responsable *

Inventaire des ressources/guide du voyage longue durée

Monter un annuaire des responsables de services internationaux, intégrer les établissements partenaires comme ressources du trajet

INDICATEURS

Regarder si on observe une augmentation de trajets plus longs en termes de durée de trajet et plus courts en terme de distance

LIMITES

Réticence des étudiants et du staff.
Coût monétaire significatif.

OPÉRABILITÉ

Moyen terme/long terme : au moins deux ans, le temps d'adapter les emplois du temps et de préparer les partenariats le long du parcours

BILAN CARBONE DES VOYAGES

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

Echéance de l'action : Court terme Moyen terme Long terme

Préciser aux étudiants candidats le bilan carbone de chacun des voyages d'études à l'étranger

Dans le catalogue des échanges disponibles pour les étudiants, indiquer le bilan carbone lié au transport (avion, train...) par voyage.

OBJECTIFS

Faire en sorte que les étudiant-e-s puissent connaître leur impact afin d'influencer potentiellement leur choix de destination. Montrer qu'il est possible de faire le voyage autrement qu'en avion et faire une comparaison par mode de transport.

Label "étudiant bas carbone" sur le diplôme des personnes qui sont en dessous du bilan carbone annoncé.

INDICATEURS

Kilomètres parcourus en avion lors de stages/erasmus.

Impact du label à l'embauche

RESSOURCES

Quota carbone pour la mobilité à l'étranger en avion (non contraignant mais qui interpelle).

Sensibilisation sur l'impact carbone du déplacement.

Ajouter une comparaison, information sur les mobilités internationales, sur les listes de voyages à l'étranger.

OPÉRABILITÉ

Moyen terme

UNE UNIVERSITÉ EN LIGNE

Force de l'engagement : Faible Moyen Fort

L'idée est de créer une université en ligne qui permettrait aux étudiant-e-s d'étudier à l'étranger tout en limitant les transports transatlantiques.

L'idée serait de permettre aux étudiant-e-s d'étudier à l'étranger tout en restant en Europe. Le voyage pourrait ainsi se faire en train. Un critère d'attractivité important étant le niveau de la formation, les cours se feraient à distance et seraient dispensés par les universités partenaires ou d'autres universités (américaines par exemple).

OBJECTIFS

Jouer sur l'enseignement à distance, créer des promotions suivant des cours à travers le monde. En plus d'une diversité des enseignements les étudiant·e·s seraient sensibilisé·e·s à faciliter l'échange. L'objectif est de favoriser les échanges étudiants à l'étranger, qui sont très enrichissants, tout en s'assurant que les étudiant·e·s ne vont pas trop loin, afin de pouvoir utiliser des moyens de transport doux.

ACTEURS

Cette solution serait à mettre en place par les services de relations internationales des universités européennes.

L'idée devrait être travaillée par un réseau d'universités européennes avant d'être mise en place.

Le suivi serait assuré par une structure indépendante financée par l'Europe et en partenariat avec les universités européennes.

RESSOURCES

Référence : Université Minerva (USA, San Francisco)
<https://www.minervaproject.com/>

Les promotions seraient physiquement à un même endroit mais suivraient des cours à distance dans diverses universités à travers le monde. Le fait que les

étudiant·e·s soient en même endroit permettrait une certaine interactivité du cours

INDICATEURS

La réussite de ce projet pourrait se mesurer à deux niveaux : le nombre d'inscrits au sein du programme créé, et la diminution des mobilités vers des destinations lointaines (via les statistiques internes de chaque université).

LIMITES

Il nous faut aussi penser au fait que les visioconférences sont coûteuses niveau empreinte carbone, mais moins sans les caméras

Afin d'évaluer l'impact réel de cette solution, il faut prendre en compte l'empreinte carbone des cours par visioconférence.

OPÉRABILITÉ

La création et la mise en place du projet se feraient sur plusieurs années afin d'offrir l'option la plus durable et la plus pérenne possible



Convention pour la Transition
des Etablissements du Supérieur